

Université Lumière Lyon 2

Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation

**Master 2 parcours
« Expertise et recherche en éducation »**

Année universitaire 2016-2017

MÉMOIRE

Vers la gouvernance partagée

À partir d'une recherche-action avec une association lyonnaise

Nom de naissance : DELAUNE

Prénom : Benoit

Numéro d'étudiant(e) : 51 53 754

Sous la direction de M. / Mme (NOM, Prénom) : ROBERT André

Établissement de rattachement : Université Lumière Lyon 2 - ISPEF

Avec clause de confidentialité

Sans clause de confidentialité

« La recherche [...] se justifie seulement si elle rend au peuple ce qui lui appartient ; si elle est non pas la découverte du peuple, mais la découverte avec lui de la réalité qu'il affronte. »

Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés suivi de : conscientisation et révolution.*
Paris: Francois Maspero, 1974, p. 99

« Le but ultime de la recherche est la transformation radicale de la réalité sociale et l'amélioration de la vie des personnes impliquées. Les bénéficiaires de la recherche sont donc les membres eux-même de la communauté. »

René Barbier, *La Recherche action.* Paris: Anthropos : Economica, 1996, p. 40

Introduction.....	4
Contexte.....	7
Éléments d'auto-socio-analyse.....	8
Une démarche absolument nécessaire.....	8
Une recherche engagée qui impose un choix syntaxique.....	9
Un intérêt pour les démarches collectives.....	10
Une hyper-sensibilité émotionnelle aux situations de violence et de domination.....	13
Contexte et problématique de recherche.....	16
Appétence pour la recherche-action et accès au terrain.....	16
Lyon à double sens.....	17
Problématique de recherche et métarecherche.....	20
Sciences de l'éducation ?.....	22
La recherche-action, les recherche-actions.....	23
Une pluralité de pratiques derrière une même expression.....	24
Deux origines historiques précises.....	24
Une épistémologie fondée sur l'élaboration des connaissances dans l'action.....	27
Différentes pratiques, différentes intentions.....	31
Mon approche de la recherche-action.....	36
Un des problèmes actuels de l'activité scientifique.....	36
Cadre théorique d'intervention.....	39
Rapport au groupe et posture d'animation.....	42
Recueil et traitement des données.....	47
Cette recherche-action.....	49
Démarche de rédaction.....	50
Au fil des séances.....	51
Constitution de la chercheuse collective.....	51
Séance du 27 mai 2016 : première rencontre.....	52
Séance du 23 juin 2016 : où il est question d'organisation dans la recherche.....	56
Séance du 20 septembre 2016 : passions pour le sujet de recherche.....	58
Séance du 12 octobre 2016 : premiers éléments d'analyse et erreurs méthodologiques.....	60
Premier intermède : week-end de rentrée des 15 et 16 octobre 2016.....	63
Séance du 14 novembre 2016 : conception d'une question de recherche.....	64
Séance du 13 décembre 2016 : là où la recherche s'opérationnalise.....	66
Séance du 4 janvier 2017 : une nouvelle piste surgit.....	69
Second intermède, partie une : entretiens réalisés avec les membres de la chercheuse collective.....	72
Second intermède, partie deux : conseil d'administration élargi du 8 janvier 2017.....	74
Second intermède, partie trois : bilan de mi-parcours.....	75
Séance du 1 ^{er} février 2017 : investigation autour d'un concept.....	76
Troisième intermède : conseil d'administration élargi du 12 février 2017.....	80
Séance du 13 mars 2017 : prise de recul et préparation à la rédaction.....	82
Dernier intermède : week-end de printemps des 1 ^{er} et 2 avril 2017.....	83
Séance du 12 avril 2017 : bilan et plan d'action.....	85
Séance du 9 mai 2017 : travail rétrospectif et d'explicitation de ma posture.....	86
Séance du 7 juin 2017 : rédaction d'une synthèse de recherche.....	88
Bilan et conséquences de la recherche-action.....	90
Questions que ce travail contribue à faire exister.....	90
Savoirs et transformations produites.....	93
Connaissances élaborées dans l'action-réflexion.....	95
Conclusions : conséquences de ce travail.....	98
Bibliographie.....	101
Annexes.....	104

INTRODUCTION

Ce document rend compte d'une démarche collective de recherche. Si la recherche collective est une pratique courante dans le paysage scientifique, celle-ci présente malgré tout une singularité qui n'était pas si rare dans les années cinquante à soixante-dix. Les chercheurs et chercheuses qui y ont participé, à l'exception du rédacteur de ce document (qui, par la suite, s'exprimera à la première personne du singulier), ne sont pas des chercheurs et chercheuses, et ne s'identifient d'ailleurs pas du tout à ce qualificatif.

Leur présence dans le collectif de recherche et sa constitution même tiennent à ce que l'objet de la recherche concerne un autre collectif dont nous sommes tous et toutes issues : une association loi 1901 traversée par des problèmes difficiles à identifier et encore plus difficiles à mettre en travail, qui touchaient tant l'organisation du travail que les prises de décision, le rôle des un-e-s et des autres ou encore les raisons à leur présence au sein du collectif (au-delà d'éventuelles contingences matérielles, puisque parmi ces personnes se trouvaient deux salarié-e-s et trois volontaires en service civique).

Nous avons conduit durant presque un an et demi une recherche concernant ces problèmes, leur préhension, leur identification et leur résolution. Cette recherche n'était pas prospective ou exclusivement théorique : nous avions un objectif en tête, qui dépassait largement la compréhension des phénomènes qui nous apparaissaient problématiques. Il s'agissait de les résoudre durablement, la compréhension n'en étant qu'une étape que nous n'avons d'ailleurs pas formalisée comme telle (et bien nous en prit, puisque c'est la transformation de la situation initiale qui a été source de compréhension). C'est la rencontre de différentes opportunités (dont je rend compte dans le cours de ce document) qui nous a lancé dans ce travail.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre général de la recherche scientifique (du moins y prétend-elle), et dans le cadre plus particulier de la validation d'un master recherche en sciences de l'éducation. Cette prétention n'est évidemment pas incantatoire, et le lecteur ou la lectrice trouvera au fil de la centaine de pages qui compose le mémoire de recherche des preuves de mise en œuvre de méthodes, de mobilisation de concepts, de référence à des auteurs ou autrices clés, qui justifient cette prétention.

La recherche dont je rend compte s'inscrit dans une longue tradition, tombée en désuétude, de *recherche-action*. Cette tradition a pour particularité de lier de manière dialectique la production de connaissances relatives à une problématique particulière et la mise en travail de cette

problématique. Elle est donc dotée de spécificités méthodologiques, épistémologiques et politiques que je prendrai le temps d'exposer.

Rendre compte d'un tel travail, que je réalise pour la première fois et sans formation spécifique sur le sujet (si tant est que cela soit possible), m'a été plus difficile que de conduire la recherche elle-même. Aussi, dans le but non seulement de produire un écrit me permettant de déclencher des compréhensions fines relatives aux éléments que je présente (rédaction du mémoire à fin de formation) mais également de rendre cet écrit à la fois compréhensible et intéressant à la lecture (rédaction du mémoire à fin d'évaluation), je l'ai présenté en trois parties.

La première, la plus modeste, expose le contexte dans lequel cette recherche-action est née. J'y présente des éléments d'auto-socio-analyse, ma rencontre avec ce collectif, nos intérêts convergents et tout ce qui permet de comprendre d'une manière générale *pourquoi* cette recherche a existé et a existé de cette manière et dans cette temporalité.

La seconde, la plus dense – conceptuellement parlant – et la plus attendue au vu des standards de rédaction universitaire, présente le cadre épistémologique, historique, scientifique, politique, de la recherche-action. Elle décrit également longuement ma posture de travail en tant qu'animateur du groupe de recherche, s'appuyant en particulier sur deux ouvrages décrivant les concepts éponymes : *L'approche transversale* de René Barbier et *Micropolitiques des groupes* de David Vercauteren. Cette posture explicitée puise également abondamment dans la philosophie, qui est pour moi une source d'inspiration et de compréhension du monde inégalée.

La troisième partie est la plus longue. Elle commence par décrire dans le détail chaque séance de recherche-action, ainsi que les événements que vit le collectif associatif et/ou le groupe de recherche. Un résumé de chaque séance permet au lecteur ou à la lectrice pressée de ne pas s'attarder sur ces éléments, quitte à y revenir lorsqu'il y sera spécifiquement fait référence. Dans un second temps, ce matériau sera exploité pour présenter ce que la recherche-action a produite, tant en termes de connaissances partagées ou individuelles, de savoirs ou de transformations au sein du collectif.

Afin que le lecteur ou la lectrice apprécie au mieux le travail accompli, comprendre les processus à l'œuvre et objecter certaines conclusions ou arguments, la quasi-totalité des documents de travail sera reproduite en annexe, avec un sommaire spécifique (en page 105).

La démarche est collective, mais la rédaction est individuelle. Une écriture collective, pour formatrice qu'elle soit, prend un temps considérable (c'est d'ailleurs ce qui expliquera que la synthèse de cette recherche-action ne soit pas jointe à ce document mais présentée au jury lors de la

soutenance). Par ailleurs, tant dans sa taille que sa dimension conceptuelle ou réglementaire, elle ne remplirait pas les exigences de la validation d'un master 2 recherche, qui est attachée à une personne évaluée notamment sur sa capacité propre à rédiger.

L'animation de cette recherche-action m'en a beaucoup appris ; sur les champs que nous avons investigué bien entendu, mais également sur des aspects que je n'envisageais pas lors de l'ébauche de proposition faite en mai 2016, qui m'ont beaucoup apporté (ainsi qu'au reste du groupe, je n'en doute pas), et qui continueront de m'apporter beaucoup de repères, de méthodes, de compréhension et de distance dans ma vie.

Je remercie donc du fond du cœur Marie H, Marie L, Matthieu, Sarah et Lisa pour leur présence, leur confiance, leur participation, leur investissement et leur réflexion dans cette démarche dont nous sommes toutes et tous sortis grandis. Plus légèrement mais tout aussi sérieusement, je les remercie également pour les soirées, les dégustations, les jeux et les rires que nous avons partagé.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidé lors du douloureux travail de rédaction, par leur patience, leur compréhension, leurs massages et leur cuisine. En particulier Mathilde, Patrick et Michèle, Denis et Marie-Françoise.

Je remercie aussi les très nombreuses personnes, anonymes pour la plupart, qui m'ont demandé ce sur quoi portaient mes recherches, et qui m'ont ainsi continuellement aiguisé sur la compréhension du travail que j'effectuais par les efforts d'explication et de synthèse que cela me demandait.

Enfin je remercie les personnes qui m'ont apporté des repères bibliographiques, conceptuels ou méthodologiques dans des univers que je découvais parfois totalement : Yohann, Anne-Laure, Amandine, ainsi que les enseignant-e-s croisées durant mes deux années de master et en particulier M. André Robert qui a accepté de diriger ma recherche après m'avoir offert durant un semestre un panorama des pensées en philosophie de l'éducation.

CONTEXTE

ÉLÉMENTS D'AUTO-SOCIO-ANALYSE

Une démarche absolument nécessaire

Une critique souvent adressée aux scientifiques intervenant dans le domaine des sciences humaines – et aux journalistes, enseignant-e-s, formateurs et formatrices, et d'une manière générale, à toutes les personnes amenées à travailler des connaissances sociales et à diffuser celles-ci – concerne leur objectivité, suspectée a priori de défaillance, posant ainsi implicitement le postulat de la nécessité d'une telle objectivité.

Du fait de cet implicite, l'amalgame est ainsi vite opéré entre subjectivité, engagement et intérêt – tous synonymes de l'absence d'objectivité. En creux, il s'agit ni plus ni moins que d'un jugement moral sensé disqualifier le propos de celui ou celle qui aura ainsi été qualifiée.

Cependant, en dépit de l'usage retors qui en est souvent fait, cette question de l'objectivité, pour autant qu'elle soit mal posée, mérite d'être considérée en raison des problèmes épistémologiques, éthiques et politiques qu'elle révèle maladroitement. J'imagine mal une démarche scientifique aveuglée par les conclusions que son auteur ou autrice cherche à atteindre, et de ce fait tordant la réalité décrite pour lui faire dire ce que ses conclusions lui dictent. Peu importe ici que la démarche soit motivée par un enrichissement monétaire personnel ou bien par des transformations sociales améliorant la qualité de vie de l'ensemble de l'humanité, personne ne peut cautionner une telle démarche : il en va autant de la confiance épistémique en général que de la qualité des connaissances qui seront par la suite produites en s'appuyant sur ces mauvais travaux.

Pour autant, est-il possible d'être objectif et neutre, c'est-à-dire ni plus ni moins que de faire abstraction de notre culture, de notre éducation, de notre classe sociale dans le cadre d'une démarche scientifique ? S'il serait probablement possible, à force d'efforts et de contorsions intellectuelles, de répondre par l'affirmative à cette question, cela ne suffirait pas. L'objectivité absolue nécessiterait également de se défaire de ses habitus et d'opérer une réduction phénoménologique¹ (ou épochê) qui ne serait (surtout) pas circonscrite aux connaissances savantes, mais s'appliquerait à toute forme de connaissance ; et en particulier, la connaissance issue de l'expérience de vie et de la culture. Bref, de mettre notre humanité entre parenthèses. Et devant l'absurdité d'une telle posture, il faut bien trouver une autre solution.

Posons le problème différemment : si l'objectivité n'est pas possible, alors peut-être l'objectivation de notre propre subjectivité procède-t-elle de la même intention, et ce à un moindre coût ? En effet, l'idée n'est pas tant de nous dépouiller de notre subjectivité, mais de ne pas laisser celle-ci biaiser la

¹ René Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines* (Paris: Anthropos, 1997), 156.

construction et la diffusion des connaissances. Or, révéler et expliciter nos propres subjectivités, nos habitus, notre culture, notre expérience de vie, peut sembler être une condition suffisante à l'évitement de ces biais ; et ce pour deux raisons.

La première, la plus évidente, vient de ce qu'on peut aisément imaginer – sauf à ne lui accorder de prime abord aucune confiance, ce qui ne sera pas résolu par une quelconque preuve d'objectivité – qu'une personne consciente de ce en quoi son histoire de vie singulière influence ses perceptions, ses analyses et ses discours, et ayant explicité ces différents éléments enfouis dans l'implicite, sera en mesure de les prendre en compte dans une démarche réflexive prenant précisément pour objet ses perceptions, ses analyses et ses discours.

La seconde implique le lecteur ou la lectrice. Il est permis de supposer qu'en pariant sur l'intelligence de celui ou celle-ci, expliciter les éléments sus-cités dans des termes et dans un contexte compréhensible permette également au lecteur ou à la lectrice de prendre le recul suffisant pour situer le propos de l'auteur ou de l'autrice, et au-delà, pour situer de la même manière sa démarche et sa pensée. C'est également supposer que la lecture d'un document scientifique ne s'opère pas passivement et à l'aide exclusive de connaissances savantes concernant l'objet du document, et que, pour peu que ces éléments lui soient accessibles, le lecteur ou la lectrice est capable de déployer un recul critique sur ce qui lui est donné à lire.

C'est bien parce que je pense ces deux raisons valides, satisfaisantes et suffisantes – à la fois sur le plan éthique et sur le plan épistémologique – pour résoudre « la problématique de l'absence de neutralité en sciences sociales » que je m'engage dans cette démarche (qui peut s'appeler auto-socio-analyse, réflexivité interne ou autobiographie critique²), et que j'y engage pareillement le lecteur ou la lectrice.

Une recherche engagée qui impose un choix syntaxique

Au vu de mon positionnement engagé dans cette recherche, je m'attacherai à rédiger ce document à la première personne du singulier. Le « nous » généralement en vigueur dans la sphère de la recherche ne m'apparaît ici pas pertinent, car il contribuerait d'une part à affaiblir la singularité locale de cette recherche, et d'autre part à rendre confus certains propos, en confondant un « nous » qui serait le reflet de ce retrait dans « la communauté scientifique » (« nous, les scientifiques »), un « nous » qui référerait au groupe de personnes avec qui j'ai mené cette recherche (« nous, les chercheurs-acteurs et chercheuses-actrices impliquées dans la démarche dont il est ici rendu

² Grazia Scarfò Ghellab, « L'auto-socio-analyse du sociologue ou les conditions pour garantir la rigueur scientifique de la sociologie », *SociologieS*, novembre 2015, sociologies.revues.org/5145.

compte »), et un « nous » qui s'adresserait directement au lecteur ou à la lectrice (« moi, le rédacteur, et vous, le lecteur ou la lectrice »).

Ainsi, les mentions à la première personne du pluriel ne concerneront que le groupe avec lequel j'ai travaillé durant une année, ou bien une interpellation du lecteur ou de la lectrice. Si le propos s'avère être ambigu, il est fort probable que l'emploi du passé (dans le cas d'une description révolue) ou du futur (dans le cas d'une projection) suffise à lever le doute et à confirmer qu'il s'agit bien du groupe avec lequel j'ai travaillé, et que le lecteur ou la lectrice n'est pas prise à témoin. Une invitation directement adressée au lecteur ou à la lectrice sera vraisemblablement formulée au présent.

Tout propos n'impliquant que ma personne sera donc désormais introduit par le pronom personnel « je ».

Par ailleurs et dans un souci de ne pas exclure de mon propos la moitié de l'humanité, je m'attacherai à employer un langage épicène ou bien à indiquer conjointement masculin et féminin, par une forme que je rendrai la plus fluide possible à la lecture. Pour cela, je recourrai notamment à la règle dite de « l'accord de proximité », accordant un mot avec le genre le plus proche dans la phrase et non avec un masculin qui l'emporterait sur le féminin selon une formule consacrée par l'Académie Française en vertu d'un projet politique patriarcal désormais documenté³.

Un intérêt pour les démarches collectives

J'ai été salarié durant six ans d'un mouvement d'éducation populaire institutionnelle (les Foyers Ruraux) fortement politisé par une partie des salarié-e-s et élu-e-s (qui sont, de fait, celles et ceux que j'ai le plus souvent rencontrées et avec qui j'ai le plus travaillé, puisqu'ils et elles investissaient massivement les instances délibératives et consultatives nationales et inter-régionales, auxquelles je participais également autant que mes missions m'y autorisaient). J'ai observé et ai participé, au sein des différentes fédérations départementales, régionales, au siège national et dans différents groupes de travail, à des conflits portant sur la conception et la poursuite de politiques aussi bien que sur des conflits courants au sein d'une structure employeuse (conditions de travail, évolution de carrière ou de poste, reconnaissance...).

De manière quasi-systématique, j'ai remarqué que l'animation de collectifs d'opposition ou de contre-proposition constituait le point essentiel qui décidait de l'avenir d'une proposition portée par

³ Aurore Evain, « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », *Séméion Travaux de sémiologie*, n° 6 (février 2008): 53-62; Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin : petite histoire des résistances de la langue française* (Donnemarie-Dontilly: IXe, 2014).

une personne seule (ou un petit groupe) détentrice d'un pouvoir de droit ou de fait sur l'instance chargée de valider cette décision ou bien de la mettre en œuvre.

Une telle ambiance de travail où la présence de la CGT était forte, et par ailleurs pénétrée d'une histoire mythifiée de la conception de « notre » mouvement associatif né sous une forme locale primitive dans l'entre-deux guerres, interdit durant l'occupation et rétabli et généralisé au moment de la Libération sous l'impulsion d'un de ses fondateurs (François Tanguy-Prigent) nommé ministre de l'agriculture entre 1944 et 1947, ne pouvait que me sensibiliser à la puissance des collectifs de travail.

C'est durant cette période de ma vie que j'ai appris l'existence de la recherche-action, par deux biais très différents.

La première est une forme très affaiblie de la recherche-action telle qu'un certain nombre de scientifiques l'entendent aujourd'hui, mais qui m'avait été présenté sous ce nom. Factuellement, il s'agissait d'une démarche d'enquête collective mêlant salarié-e-s et bénévoles au sein du « groupe enquêteur », et investiguant les pratiques d'éducation populaire à destination des 0-30 ans au sein du réseau associatif qui portait la démarche. Ce groupe dont j'ai fait partie était co-animé par une personne extérieure au réseau, chargé du travail de synthèse et de rédaction (une condition à la participation des salarié-e-s, incapables de dégager le temps de travail qu'aurait nécessité cet indispensable travail), et par la salariée au siège qui avait mis le groupe sur pieds. L'enquête a duré une année, puis le travail de synthèse et d'organisation des résultats nous a pris six mois.

Cette démarche ne visait pas à produire de la connaissance nouvelle, mais à rendre intelligibles et visibles les pratiques actuelles du réseau en matière d'enfance-jeunesse dans l'idée de réécrire un projet politique enfance-jeunesse par une démarche inductive et non prescriptive (ce qui, au vu de la structuration de notre réseau – une confédération – n'aurait jamais rien produit politiquement), à vocation de faciliter la généralisation des pratiques locales jugées inspirantes et cohérentes.

La seconde a eu lieu durant une formation que j'ai suivie (un DUFA à l'université Paris 8), où cette forme de recherche, théorisée et pratiquée par l'ancien coordinateur du DUFA (René Barbier), était présentée aux étudiant-e-s à côté des microsociologies et des méthodologies les plus singulières et locales mobilisées en sciences humaines (entretien non directif, autobiographie raisonnée, observation participante...).

Si la présentation de tels éléments au sein d'une formation explicitement professionnelle peut surprendre (le DUFA est porté par le service de la formation continue et il est pensé comme un diplôme « terminal » destiné à des personnes en renforcement de compétences ou bien en

reconversion professionnelle), il faut savoir que ce DUFA a longtemps constitué un tremplin pour la recherche en sciences de l'éducation à destination de personnes qui ne voulaient pas – ou ne pouvaient pas – s'inscrire dans un parcours ordinaire de formation à la recherche. Si la nouvelle orientation est consommée depuis 2008 (date du changement de coordinateur pédagogique), la formation a conservé cette habitude d'une introduction au paysage scientifique avec la « coloration » particulière de l'approche de l'université libre de Vincennes.

Toujours est-il que lorsque la recherche-action nous a été présentée (comme « une recherche menée non pas *sur* des personnes, mais *avec* des personnes »), j'ai été surpris d'apprendre que la pratique était très marginale (en voie d'extinction pour ainsi dire, statistiquement parlant) : l'idée d'associer fortement les personnes vivant une situation à propos de laquelle il s'agissait en premier lieu de produire de l'intelligibilité m'apparaissait comme une évidence doublée d'une nécessité pratique. Intuitivement et de par ma culture professionnelle et politique, je suis méfiant à l'idée d'une parole sur une situation sociale produite extérieurement à cette situation sociale, et qui bien souvent ne donne même pas l'occasion aux acteurs et actrices de cette situation d'en proposer leur propre regard ; comme si la garantie d'un sérieux dans l'analyse (qui est, dans le champ politique dont j'étais plus familier que le champ scientifique à ce moment, plutôt l'apanage du non-verbal et du para-verbal) était garantie par l'extériorité à la situation ; l'implication, tout au contraire, était marquée d'une suspicion a priori d'absence de neutralité, donc de capacité à dire la situation dans un registre non partisan.

Sans verser dans le relativisme le plus total et sans nier non plus l'intérêt d'une recherche-sur (même avec un regard particulièrement critique, je n'imaginais pas les immenses rayonnages de la bibliothèque universitaire de Paris 8 intégralement remplie de faussetés ou d'imprécisions induites par l'absence de savoirs d'expérience au sein de la recherche), la recherche-action m'apparaissait comme une réponse de bon sens, nourrie tout à la fois de savoirs savants et de savoirs d'expérience qui épargnaient au chercheur ou à la chercheuse de dépenser une énergie considérable pour apprendre des choses que d'autres savent déjà depuis bien longtemps (sous d'autres formes qu'il convient quoi qu'il arrive d'expliciter, il est vrai) et qui, parfois, ne peuvent s'exprimer par les voies hyper-rationalistes d'une certaine orientation de la science moderne⁴ (pour ne prendre qu'un exemple, les pratiques de médecine traditionnelle à destination des femmes⁵).

4 Jürgen Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, trad. par Jean-René Ladmiral (Paris: Gallimard, 1968), 11.

5 Clara Lemonnier, « Confidences féminines et sorcellerie: une ethnologie des émotions en terrain sensible », *Parcours anthropologiques* 11 (2016), doi:10.4000/pa.474; Barbara Ehrenreich et Deirdre English, *Sorcières, sages-femmes et infirmières: une histoire des femmes soignantes*, trad. par L Lame (Paris: Cambourakis, 2015).

Surtout, et c'est la deuxième raison qui m'a guidé vers cette forme de recherche, la recherche-action, en tant que recherche collective impliquant ses membres (et notamment ceux et celles qui ne sont pas chercheuses professionnelles), mobilise – comme toute recherche – des connaissances savantes antérieures dont le groupe va devoir se saisir. C'est donc un excellent moyen pour permettre à la connaissance savante de quitter le monde des scientifiques pour se diffuser auprès de la population dans son ensemble ; de pratiquer la forme la plus aboutie de médiation scientifique : celle qui va non seulement être comprise, mais plus encore qui va être recherchée et mobilisée pour comprendre une situation sociale, puis incorporée.

En cela et indépendamment de la situation sur laquelle porte la recherche, la recherche-action m'est apparue comme une forme *politique* de recherche, par définition (là où une recherche-sur peut être politique ou non, en fonction de l'objet étudié et des intentions du chercheur ou de la chercheuse, et de ceux et celles qui liront cette recherche). Elle est donc, selon la jolie formule de Christian Verrier, « *une voie coopérative d'émancipation avec, par et pour le peuple* »⁶ qui n'a pas vocation à se substituer à la recherche-sur mais à la compléter (étant entendu que de nombreux objets, contextes et problématiques de recherche ne se prêtent tout simplement pas à la recherche-action, y compris en sciences humaines).

Une hyper-sensibilité émotionnelle aux situations de violence et de domination

Je me suis construit politiquement par le biais de deux courants radicaux dans lesquels je me reconnais toujours : le féminisme et le marxisme. Ils ont en commun de présenter une analyse de la société basée sur la domination structurelle d'un groupe social sur un autre (les hommes sur les femmes dans un cas, l'élite économique sur le reste de la population d'autre part), domination essentiellement exercée par le biais de la violence (symbolique en premier lieu, puis physique lorsque la violence symbolique ne suffit pas).

Si ma rencontre avec le marxisme est le fruit d'une situation longuement subie (dix ans de salariat, dont la moitié en grande précarité) à propos de laquelle j'ai une position univoque de dominé – que des lectures m'ont aidées à conscientiser –, ma rencontre avec le féminisme est liée à ma position de dominant selon ce cadre d'analyse : les modèles de virilisation qui m'étaient exposés m'étaient indifférents ou me semblaient critiquables sans que je ne dispose des instruments cognitifs pour les mettre en évidence, et de ce fait je me suis retrouvé dans la frange dominée des dominants (ce qui est le sort commun des dominants qui refusent ce statut sans être en mesure de construire une

⁶ Christian Verrier, *Former à la recherche en éducation populaire : une voie coopérative d'émancipation avec, par et pour le peuple*, Pédagogie/formation (Lyon: Chronique sociale, 2017).

contre-proposition). Ce n'est qu'après avoir lu et écouté des femmes (dont ma partenaire actuelle) évoquer leur vie selon un point de vue qui m'était inaccessible sans ces témoignages, que j'ai pu entamer un lent travail de déconstruction de l'habitus masculin. Cette déconstruction est encore très imparfaite et est probablement l'affaire d'une vie entière.

C'est précisément cette incomplétude qui a nourri ma sensibilité aux phénomènes de domination par le genre. J'entends par « sensibilité » non pas l'acuité aux phénomènes de domination, mais la force émotionnelle avec laquelle je ressens une situation de domination identifiée comme telle, particulièrement lorsque j'en suis à l'origine.

Cette sensibilité, une fois la déconstruction de l'habitus masculin débutée, a pu s'exprimer plus nettement et surtout sans se heurter à un déni (qui se présentait le plus souvent comme une sensation désagréable que j'étais incapable d'identifier et contre laquelle je luttais). Je l'ai également reliée à une origine probable, auto-diagnostiquée par un long processus (dont je ne rendrai pas compte ici) : la surdouance⁷.

Consubstantielle de la domination par le capital économique, la domination par les savoirs m'est apparue de manière extrêmement nette au cours de ces dernières années. Je n'ai jamais étudié à l'université avant de m'inscrire en formation DUFA fin 2014, et j'avais jusqu'alors très peu lu de textes scientifiques et d'analyses politiques (quelques articles du *Monde Diplomatique*, des ouvrages de vulgarisation d'astrophysique, deux courts livres traitant de la criminalisation de la pauvreté, écrits par Loïc Wacquant et Laurent Cordonnier). Or en trois ans j'ai énormément lu, et très logiquement mon discours a évolué, s'est complexifié tant dans le vocabulaire mobilisé que dans la densité d'analyse. Mon expérience personnelle s'est enrichie de ces repères théoriques, et a évité à celle-ci de rester décontextualisée.

J'ai pu, lors de cette évolution, constater que mon discours devenait à la fois de plus en plus hermétique aux personnes que je côtoyais auparavant et dépourvues de formation intellectuelle (universitaire ou autodidacte) dans les sciences humaines, et de plus en plus clair aux personnes qui disposaient effectivement d'une telle formation. Ici, la pratique de l'écoute sensible⁸ et une posture intuitivement relativiste et phénoménologique m'ont été d'un grand secours pour ne pas me couper d'une partie de mes connaissances, ou pour ne pas avoir à construire de paroi étanche entre les relations que je nouais et la compréhension du monde et des phénomènes sociaux telle qu'elle s'élaborait pour moi, ce qui pour moi aurait privé de leur sens ces relations.

7 Cécile Bost, *Différence & souffrance de l'adulte surdoué* (Paris: Vuibert, 2011), 85-95.

8 Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*, 152-53.

Une des raisons de mon attirance pour la recherche-action tient précisément à ce qu'elle est un moyen permettant de combattre cette domination par les savoirs, en réduisant la distance entre les savant-e-s et le reste de la population, spectateurs et spectatrices de la construction des connaissances scientifiques qui leur est accessible le plus souvent sous des formes extrêmement appauvries, et par des fragments choisis arbitrairement :

« Il ne suffit pas de décréter l'égalité, encore faut-il y associer des exigences de méthodes qui tiennent compte des rapports aux savoirs hérités. [...] Je considère qu'il y a un enjeu démocratique à penser, en tant que chercheuse-intervenante, des pratiques pédagogiques contestatrices de la hiérarchisation des savoirs. En effet, le savoir est suffisamment lié avec le pouvoir pour que l'exclusion du premier aille de pair avec une illégitimité dans le second. »⁹

Du fait de la distance importante en termes de « formation de l'esprit scientifique » entre les personnes participantes à cette recherche-action et moi-même (ce dont elles m'ont fait part à plusieurs reprises par des biais qui bien qu'implicites et formulés sur le ton de l'humour, n'en étaient pas moins éloquents) et conjointement du rôle très particulier que j'allais occuper dans ce groupe de travail (« chercheur » légitimé par mon statut universitaire, homme dans un groupe quasi-exclusivement féminin), j'étais extrêmement vigilant vis-à-vis des phénomènes de domination que je pouvais être amené à exercer au sein du groupe.

⁹ Alexia Morvan, « Légitimation et recherche-action dans le champ de l'éducation populaire », in *La recherche-intervention par les sciences de l'éducation*, par Jean-François Marcel, 2015, 154.

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Appétence pour la recherche-action et accès au terrain

Depuis 2014, cette modalité de recherche m'intéressait, et j'étais attentif aux opportunités de la mettre en œuvre ou d'y participer.

Toute recherche de terrain fait émerger la question de l'accès à ce terrain, particulièrement lorsque ce terrain ne relève pas d'un espace public et/ou implique des acteurs et actrices sociales conscientes de la démarche de recherche. C'est fondamentalement le cas d'une recherche-action, qui ne se contente pas d'impliquer ces personnes en leur qualité d'informateurs et informatrices ou d'agents de l'institution concernée par la recherche-action, mais réquisitionne leur personne dans sa totalité. De plus, par son émergence dans un contexte problématique (qui constituera, d'une manière ou d'une autre, le matériau de la question de recherche), « *une recherche-action ne peut s'engager tout de go, car elle heurte par trop les habitudes et suscite trop de méfiance* »¹⁰.

Lors de mon arrivée à Lyon en septembre 2015, j'ai rapidement pris contact avec une association d'éducation populaire lyonnaise : Lyon à double sens. Cette prise de contact relevait pour ma part de cinq objectifs convergents :

1. m'aider à me socialiser dans une grande ville où je ne connaissais personne ;
2. m'engager dans des actions militantes porteuses de sens relativement à mon positionnement politique ;
3. reconstituer un réseau dans un champ professionnel que je connaissais bien, pour le cas où je souhaiterais me salarier ou développer une activité libérale à l'issu du master 2 ;
4. poursuivre mon autoformation à la posture, aux questions et aux techniques de formation des adultes ;
5. confirmer et travailler les conditions de possibilité de la conduite d'une recherche-action.

Dans cette optique, j'ai conduit ma recherche de master 1 avec cette association¹¹, tout en m'y investissant et en m'intéressant à son histoire, sa dynamique et ses problématiques. Cette structure présentait une caractéristique assez inhabituelle pour une association d'éducation populaire : la moyenne d'âge (salarié-e-s et bénévoles) y était très jeune, légèrement sous la trentaine, avec une très faible dispersion, et le niveau d'études élevé y constituait une quasi-norme (la plupart des personnes impliquées est titulaire d'un diplôme de niveau bac+5). Tout cela n'a rien de surprenant, puisque l'association était originellement une association étudiante, sa création remontant à 2008.

10 Michel Liu, *Fondements et pratiques de la recherche-action* (Paris ; Montréal: L'Harmattan, 1997), 67.

11 Benoit Delaune, « Le don de notes manuscrites comme support d'accompagnement à une pratique réflexive : Effets et limites à partir de trois cas singuliers » (Mémoire master 1, Université Lumière Lyon 2, 2016).

Dès mars 2015, j'ai commencé à évoquer la conduite d'une recherche-action avec la salariée coordinatrice de l'association, qui était à ce moment mon interlocutrice privilégiée. J'ai appris à cette occasion que l'association avait déjà accueilli une recherche-action et, bien que la formulation identique relève de pratiques vraiment différentes de celles que j'imaginais (voir infra), l'expérience avait beaucoup plu et certaines similitudes dans cette démarche passée et dans la mienne fourniraient un matériau de discussion précieux.

Nous avons donc évoqué une thématique qui était identifiée par un groupe actif au sein de l'association comme mobilisante, et dont la saisie s'avérait problématique depuis deux ans déjà. Lors d'un week-end associatif bi-annuel en avril 2016, j'ai pu faire la proposition d'animer un groupe de recherche-action sur cette thématique dans le cadre du master recherche pour lequel j'envisageais de postuler, en présentant les grandes lignes de ce que j'entendais par « recherche-action » (à la fois dans sa conduite quotidienne, dans ses enjeux et ses objectifs). Cette proposition a été chaleureusement accueilli et sept personnes ont souhaité participer à ce groupe de travail, qui avait vocation à fonctionner de mai 2016 à septembre 2017 au moins (étant entendu que la recherche-action pouvait déborder du cadre temporel du master 2 si la dynamique rendait cela intéressant ou même nécessaire).

Notez qu'à ce stade je n'ai pas encore évoqué la problématique mise en travail dans le cadre de cette recherche. Je souhaite tout d'abord présenter l'association et son fonctionnement, cette problématique découlant pour partie de la singularité de l'association (mais également, pour une large part, de dynamiques communes à la plupart des associations à rayonnement local employant depuis peu un très petit nombre de salarié-e-s à temps plein, un phénomène nommé « professionnalisation » par les institutions en relation avec de telles associations).

Lyon à double sens

Lyon à double sens est à sa création en 2008 une association étudiante (composée donc à 100 % de bénévoles étudiant-e-s) de sensibilisation aux questions de solidarité internationale et d'organisation de chantiers internationaux au Mali. Elle intervenait, et intervient encore, essentiellement dans l'espace public, au sein des équipements socioculturels et dans les établissements scolaires de l'agglomération lyonnaise. Elle a peu à peu élargi ses thématiques d'intervention pour y intégrer les éléments qui permettaient de comprendre les situations à propos desquelles ses bénévoles intervenaient dans une nouvelle perspective, systémique : le commerce international, les relations entre états, l'exercice du pouvoir politique, le système électoral, la pollution, la consommation, le recyclage, l'éducation, l'agriculture, les transports, la fiscalité...

Elle a également diversifié ses objectifs d'intervention, en animant à la fois des ateliers destinés à sensibiliser (offrir un premier niveau d'information sur une thématique à propos de laquelle la personne peut ne rien connaître), et d'autres voués à outiller (prolonger des discussions, offrir des moyens d'action et de compréhension en profondeur destinés à des personnes disposant déjà d'un solide niveau d'information sur le sujet), parfois réunis en un seul.

Elle ne rejette pas l'appartenance politique aux mouvements associatifs d'éducation populaire qui naissent dans l'après-guerre, mais n'en revendique pas ouvertement l'affiliation. Pour définir tout à la fois son champ d'action et ses pratiques, elle recourt à l'expression « éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale » (abrégée en ECSI). Factuellement, l'ECSI, dans les définitions qui ont pu m'en être faites, m'a semblé être l'éducation populaire amputée de son histoire mythifiée, celle qui prête à la déclaration de Condorcet le socle de l'éducation « par le peuple pour le peuple », qu'Antoine Léon a fortement critiqué en rappelant que l'éducation populaire a été avant tout l'éducation, pour le peuple en effet, mais par l'élite intellectuelle du XIX^e siècle¹², à une époque où l'instruction publique généralisée n'existe pas encore et durant laquelle « « éducation populaire » se confond encore largement avec d'autres formules désignant la scolarisation et la moralisation des classes populaires »¹³.

L'ECSI s'appuie également beaucoup sur la littérature scientifique et militante et intègre systématiquement les questions écologiques (au sens d'Ivan Illich) et géopolitiques dans ses analyses et ses questionnements.

Les membres de Lyon à double sens n'ont jamais caché une culture politique commune, très marquée à gauche (ce qui se repère en particulier par la prise en compte de mécanismes de domination structurelles dans la manière dont les thématiques sont abordées, notamment sur les questions d'ethnie supposée¹⁴, de genre et de niveau d'études). Ils et elles sont aujourd'hui pour l'essentiel salarié-e-s dans des secteurs liés aux thématiques portées par l'association.

L'association, pour accuser son accroissement d'activité, embauche une première salariée en 2011, qui est remplacée en 2012, puis en 2014 par l'actuelle coordinatrice lorsque l'objet de l'association devient davantage l'éducation à l'ECSI que l'organisation de chantiers internationaux. Elle embauche également un second salarié en 2014, remplacé en 2015 puis 2016, spécialisé sur les interventions en milieu scolaire et parascolaire qui représentent l'essentiel des recettes de l'association, subventions de fonctionnement exclues. Depuis 2012, elle accueille également des

12 Antoine Léon, *Histoire de l'éducation populaire en France*, Éducation (Paris: Nathan, 1983).

13 Frédéric Chateigner, « "Considéré comme l'inspirateur...": Les références à Condorcet dans l'éducation populaire », *Sociétés contemporaines* 81, n° 1 (2011): 27, doi:10.3917/soco.081.0027.

14 Pour ne pas parler de « couleur de peau », qui est une expression très réductrice.

volontaires en service civique. L'ensemble de cette équipe permanente présente un haut niveau de qualification (bac+5 pour l'essentiel), qui contraste avec leur expérience salariée très modeste (il s'agit, là aussi pour l'essentiel, de leur premier poste).

Les relations entre bénévoles dirigeant-e-s et équipe permanente sont denses et des liens d'amitié (qui préexistent au sein d'une partie des bénévoles, membres fondateurs ou de longue date) se nouent, qui participent à un intérêt égal des membres du conseil d'administration pour les actions de l'association et les conditions de travail de l'équipe permanente, notamment dans les questions de gouvernance et de portage politique des décisions.

L'association s'intéresse également, dans le cadre de son activité militante, aux processus électoraux et démocratiques et aux prises de décision en général. Ceci, et le souci de mesurer les conséquences des décisions prises en son sein, a amené ses membres à observer son fonctionnement interne et à y consacrer une certaine énergie et activité, dont certains bénévoles sont devenus des spécialistes qui portent cette question lors des temps de travail qui sont dédiés à ces questions. L'activité de formation qu'exerce l'association, bien qu'elle soit dédiée aux personnes extérieures à l'association, concerne pour moitié des bénévoles, volontaires en service civique et nouveaux ou nouvelles salariées. Cette activité concerne en particulier l'animation de groupes de travail (posture, méthode et outils).

Du fait de la technicisation croissante des décisions à prendre, celles-ci se trouvent être de plus en plus confiées à l'équipe salariée, le conseil d'administration entérinant des décisions déjà prises dans les faits (bien que cela ne soit pas toujours le cas, signe de l'intérêt que les élu-e-s portent à ces décisions dont ils et elles examinent les conséquences avant de les entériner). Ce phénomène, s'il renforce les liens entre conseil d'administration et équipe permanente qui se rencontrent très régulièrement, éloigne progressivement les bénévoles non élu-e-s des décisions et du portage politique de l'association, créant là une spécialisation des bénévoles non élu-e-s, contacté-e-s pour des besoins opérationnels (animer un atelier le plus souvent) sur lesquels leur pouvoir et leur prise d'initiative s'amenuise.

Cette dynamique est difficile à observer, les signes les plus visibles tiennent à la sensation d'un turn-over des bénévoles (rendu compte non par les intéressé-e-s, mais par les élu-e-s et permanent-e-s), d'une dépossession du rôle politique du conseil d'administration, d'un manque de temps pour les permanent-e-s et d'une forte nécessité d'intéresser de « nouveaux bénévoles » à l'association, ce de manière durable.

C'est dans un tel contexte que j'ai pris contact avec l'association, et une année après, que j'ai proposé à ses membres de conduire une recherche-action en son sein, portant sur cette difficulté particulière, mal identifiée et mal cernée, mais qui rend bien compte d'une difficulté structurelle qu'il doit être possible d'identifier, de comprendre et de dépasser.

Problématique de recherche et métarecherche

La problématique a plusieurs fois évolué dans le cours de la recherche-action. Initialement, et pour ne pas rendre la validation de mon diplôme dépendant de la bonne conduite de cette recherche-action et de la présentation de résultats rentrant dans le cadre des exigences d'un master 2 recherche en sciences de l'éducation, j'ai choisi de dissocier les recherches que je menais dans le cadre du master et celles que le groupe menait dans le cadre de cette recherche-action. J'ai choisi en premier lieu, par prudence, d'utiliser cette recherche-action comme un terrain pour ma propre recherche, que je pourrais réintégrer le cas échéant dans le cas où la recherche-action nous conduirait à des résultats tout à fait présentables (ce qui fut le cas).

Par ailleurs, l'élaboration d'une problématique de recherche étant un processus itératif dans la vie d'une recherche et non uniquement un point de départ (du moins le conçois-je comme tel), je tiens à rendre compte non pas seulement de la problématique de recherche telle que je l'ai fixée en début, en cours ou en fin de recherche, mais telle qu'elle a évolué (en fonction de mes lectures, de l'avancée de la recherche-action et de mes réflexions, qu'elle nourrissait également en retours).

Si cette réflexion constitue un élément périphérique de la problématique de recherche que j'ai finalement réintégré comme un socle théorique permettant d'aborder sereinement et avec lucidité la recherche-action en tant que telle, elle est consubstantielle de la recherche-action telle que je l'ai pensée, conduite et animée avec les membres de ce groupe. En effet, les exigences de rigueur méthodologiques propres à la recherche universitaire ne m'apparaissaient nécessaires que dans la mesure où j'étais à la fois conscient de la nécessité de les maintenir pour éviter un piège qui aurait nui à la qualité des recherches ou à la dynamique du groupe de travail, et capable de les expliquer aux membres du groupe pour ne pas construire une dynamique basée sur une autorité acquise au titre d'une maîtrise technique (et scientifique), ce qui aurait été désastreux pour la suite.

Je reviendrai plus longuement par la suite sur la posture que j'ai adoptée et les raisons pour lesquelles je l'ai adoptée. Ceci étant posé, la nécessité de fixer une problématique à caractère de recherche scientifique dès le démarrage du groupe ne m'apparaissait pas être une nécessité méthodologique (de fait et comme je l'imaginais, nous l'avons régulièrement réinterrogée, critiquée et modifiée ou reprise au fur et à mesure de nos découvertes et de l'évolution de nos recherches), et

aurait même probablement nui au dynamisme du groupe qui se serait senti – et à juste titre – passif devant des objectifs qui lui seraient parvenus sans être discutés en son sein. Cette manière de fonctionner n'aurait pas simplement été contre-productive du point de vue de l'autonomie du groupe ; elle aurait été absurde au vu de la manière dont je concevais la recherche-action et le rôle du chercheur en tant qu'animateur du groupe, ce à propos de quoi je reviendrai longuement par la suite.

Cette problématique, ou plutôt ces problématiques, ont constitué des outils de travail sur lesquels nous nous sommes appuyés, puis dont nous avons disposé lorsque la question était résolue ou devenue non pertinente. En d'autres termes, elles nous servaient de repères jusqu'à l'apparition d'une problématique dont la formulation, lors de la séance du 13 mars 2017 (les fac-similés des notes que j'ai rédigées lors de chaque séance figurent en annexes, tout comme les compte-rendus des séances et les différents documents produits par le groupe), nous a paru consensuelle et juste : **comment, dans notre association, dépasser la contradiction entre une gouvernance de fait des permanent-e-s et une gouvernance de droit des administrateurs et administratrices ?**

Le point de départ de la recherche-action elle-même (dont je savais très bien qu'il ne constituait qu'un appui temporaire, le problème étant mal posé) consistait à constituer un « parcours du bénévole » sensé permettre de mobiliser durablement les bénévoles, et prévenir leur départ de l'association. Il s'agissait donc d'une problématique proprement opérationnelle, à même d'être prise en charge par un groupe de travail dont le caractère ou l'approche scientifique pouvaient n'être qu'accessoires. C'est précisément cette entrée proche de celle d'un groupe de travail qui a permis, je pense, un tel dynamisme et une mobilisation, car c'est un format qui rassurait les personnes qui s'y sont positionnées. Ils et elles étaient en effet toutes familières de ce fonctionnement.

Ma propre problématique de recherche (qui en fin de compte m'a servie de repère pour l'exploration de ce qu'est la recherche-action d'un point de vue épistémologique et politique), après avoir voulu questionner les conditions de possibilité d'une production de connaissances scientifiques par le biais d'une recherche-action, puis la pertinence de l'épistémologie de la rupture épistémologique par le biais de la recherche-action (qui n'intègre logiquement pas cette rupture, sauf à rester dans une division du travail entre scientifiques et non-scientifiques), s'est fixée sur une thématique au carrefour de l'anthropologie de la connaissance et de l'épistémologie : **en quoi la recherche-action est-elle un modèle valable d'élaboration des connaissances scientifiques ?**

C'est parce qu'elle ne constitue au bout du compte que le cadre à partir duquel j'ai pensé la conduite d'une recherche-action en cohérence avec mon éthique personnelle et mon positionnement politique (en particulier vis-à-vis de la relation entre savoir socialement valide et pouvoir social)

que cette problématique trouve ici une réponse modeste, et orientée vers l'action (ce en quoi elle appuie cette recherche singulière) plutôt que vers l'abstraction (ce qui soutiendrait un travail académique plus approfondi, mais non nécessairement relié à un terrain d'action particulier).

Sciences de l'éducation ?

Présentée par sa (ou ses) problématique(s), le raccord de cette recherche aux sciences de l'éducation peut surprendre. J'envisage les sciences de l'éducation comme une discipline qui s'intéresse aux pratiques d'apprentissage en général, sans restriction de contexte ou de groupe social (même si les enfants à l'école en constituent sans aucun doute l'élément le plus étudié). Or la recherche-action est un dispositif d'apprentissage : sur sa propre réalité sociale, et par une méthode dite scientifique. A ce propos, Jack Mezirow mentionne dans les dernières lignes de *Penser son expérience : une voie vers l'autoformation* un lien qui lui semble évident entre réflexivité et recherche-action (le second étant le prolongement collectif du premier).¹⁵

De plus il s'agit d'un dispositif d'apprentissage dont l'animation ne relève pas d'une évidence : le, la ou les scientifiques qui souhaitent le mettre en œuvre doivent également apprendre à l'animer correctement, ceci en fonction des buts qu'ils ou elles se sont fixées (et nous verrons plus loin que ces buts modifient grandement les postures d'animation) ; ces compétences psychosociologiques, si elles sont au fondement de la pratique de recherche-action, doivent être complétées par une solide culture générale scientifique, notamment en terme d'accès aux ressources épistémiques nécessaires pour que le groupe ne soit pas tributaire des seules connaissances du chercheur ou de la chercheuse. C'est ce qu'indique René Barbier en introduction de l'ouvrage qu'il consacre à la recherche-action :

« *Le chercheur en recherche-action ne peut plus se définir comme un « sociologue » ou un « psychosociologue ». Sa compétence dépasse largement ce type de classification monodisciplinaire liée à une pensée que Kurt Lewin appelait aristotélicienne.* »¹⁶

Cette recherche, menée dans le but de me former à l'animation d'une recherche-action, en plus de la formation à une méthode de recherche scientifique (ce qui est commun à l'ensemble des master recherche), et, parce qu'elle est recherche-action, menée également dans le but de former l'ensemble des membres du groupe de recherche-action à cette même méthode, est pour cette raison une recherche menée en sciences de l'éducation.

15 Jack Mezirow, *Penser son expérience : une voie vers l'autoformation* (Lyon: Chronique sociale, 2001).

16 René Barbier, *La Recherche action* (Paris: Anthropos : Economica, 1996), 8.

LA RECHERCHE-ACTION, LES RECHERCHE-ACTIONS

UNE PLURALITÉ DE PRATIQUES DERRIÈRE UNE MÊME EXPRESSION

Deux origines historiques précises

La recherche-action sous sa forme moderne fait en premier lieu référence à l'invention par Kurt Lewin d'une méthode de recherche visant à transformer le mode d'organisation d'une institution, qui fait appel aux membres de cette institution pour en comprendre le fonctionnement et organiser un tel changement. L'idée directrice d'une telle méthode vient de ce que la réalité sociale d'une institution est trop complexe pour être saisie par un ou une observatrice extérieure (même bardée de compétences scientifiques), et que c'est l'alliance de cette observatrice et des agents sociaux qui permet à la fois de comprendre cette réalité, de transformer cette réalité, et de produire des connaissances scientifiques sur cette transformation.¹⁷ C'est d'ailleurs une définition consensuelle fréquemment employée dans la littérature scientifique, qui cependant ne met pas assez à mon goût l'accent sur le lien entre connaissances élaborées et changement opérés : « *La recherche-action postule qu'on ne peut dissocier la production des connaissances des efforts faits pour amener le changement* ».¹⁸

Le contexte dans lequel la recherche-action est née est significatif : les États-Unis d'Amérique, à partir des années 1940, consacrent des budgets importants aux recherches en psychologie et psychosociologie, initialement dans la dynamique des totalitarismes nazis et soviétiques qu'il s'agissait de comprendre et de combattre (c'est probablement cet aspect qui a dirigé Kurt Lewin dans cette voie, lui qui était un juif allemand immigré aux États-Unis d'Amérique pour fuir le nazisme), puis par la suite dirigée vers deux champs d'application majeurs qui expliquent facilement la tenue dans le temps de ces budgets de recherche : le marketing publicitaire (puis ensuite électoral) d'une part, et l'organisation scientifique du travail en entreprise d'autre part. Il s'agit de mieux comprendre et contrôler les comportements humains de sorte à rendre les travailleurs et travailleuses plus productives, et de réduire l'incertitude des industriels relativement à la consommation dans une économie de marché libérale.

Il est important de remarquer que dans cette organisation de la recherche, **le ou la scientifique reste seule à la conduite de la recherche** : « *Le modèle de la rupture épistémologique reste dominant [...]. Seuls les chercheurs y sont positionnés comme des savants, qui doivent apprivoiser les acteurs (profanes), lesquels ne peuvent détenir que des savoirs d'expérience* ».¹⁹ La mention d'agent social que je mobilise plus haut n'est pas due au hasard : ces agents ont un statut d'informateurs et

17 Liu, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, 39.

18 Barbier, *La Recherche action*, 35.

19 Morvan, « Légitimation et recherche-action dans le champ de l'éducation populaire », 153.

informatrices, puis de ressources à disposition de l'équipe de recherche pour faciliter les changements souhaités dans l'institution ou le groupe. Il n'est pas question de les associer à la production des connaissances scientifiques (et donc, de les rendre acteurs et actrices).

Autre caractéristique de cette forme de recherche-action, Kurt Lewin – universitaire oblige – faisait prévaloir l'objectif de production de connaissance sur les transformations sociales. Ses successeurs et successrices auront moins ce soucis :

*« Tandis que K. Lewin plaçait encore résolument l'accent sur le pôle "recherche", quand il parlait de "recherche-action", ses continuateurs seront plus partagés. L'accent se déplacera progressivement en accordant au pôle "action" une importance de plus en plus grande et en donnant, du même coup, à la R-A une orientation participative. On glissera, du chercheur à l'intervenant et à "l'agent de changement" ».*²⁰

Une autre forme de recherche-action, bien différente dans ses aspirations et dans ses références politiques, mais aux modalités de mise en œuvre (et aux questionnements épistémologiques) similaires naît en France à la même période. Elle est qualifiée par ses auteurs de « recherche impliquée ». Elle s'en distingue essentiellement par son inspiration ouvertement marxiste, refusant la division sociale du travail qu'implique la recherche scientifique. A ce titre, l'expression « chercheur collectif »²¹ qualifie le groupe de recherche-action, marquant bien là l'absence d'autorité ou de statut spécifique du, de la ou des scientifiques de carrière effectivement présentes au sein du groupe (si tant est que de telles personnes y prennent part, ce qui n'apparaît pas comme une nécessité). C'est le courant de l'analyse institutionnelle qui participe à son émergence et, pour cette raison, il paraît inconsistant d'en attribuer l'invention à une personne en particulier.

Autre différence essentielle avec la recherche-action fondée par Kurt Lewin et reprise à sa mort (1947) par ses étudiant-e-s et collaborateurs et collaboratrices, **le modèle de recherche impliquée érige en principe la reconnaissance du caractère politique de toute recherche en sciences sociales**.²² La relation entre recherche et action est également inversée, la recherche impliquée conférant à la production de connaissances scientifiques un statut contingent à la transformation

20 Jacques Ardoino, « historique de la recherche-action », note de l'article « D'une ambiguïté propre à la recherche-action aux confusions entretenues par les pratiques d'intervention » in Pratiques de Formation/Analyses n° 18 (1989), disponible sur : <http://www-ufr8.univ-paris8.fr/pfa/18presentation.html>

21 L'emploi du masculin est ici parfaitement arbitraire. Par la suite, je ferai référence à « la chercheuse collective ».

22 Alexia Morvan, « Recherche-action », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

sociale et non plus prioritaire : « *Il s'agit de transformer pour comprendre et non seulement de comprendre pour transformer* ».²³

Cette seconde origine n'est jamais mentionnée dans les repères historiques et épistémologiques de la recherche-action que j'ai parcouru, à l'exception d'Alexia Morvan qui le rappelle longuement. Même René Barbier attribue la paternité exclusive de ce modèle à Kurt Lewin, bien qu'il se reconnaissse lui-même dans le courant de l'analyse institutionnelle dont il a participé à l'édification. Je fais l'hypothèse que, dans ce cas, la popularité (toute relative) de l'expression ait fait oublier que des pratiques qui ne s'en réclamaient pas mais s'y inscrivaient objectivement n'ont pas été identifiées, même rétrospectivement²⁴ en tant que pratiques de recherche-action ; de plus, il faut garder à l'esprit que la diffusion des connaissances scientifiques se faisait alors d'une manière beaucoup plus lente, et que de nombreuses barrières (linguistiques, géographiques, disciplinaires, politiques) se dressaient entre les psychosociologues états-uniens et les praticiens de l'analyse institutionnelle francophone. Du reste, contextuellement, il est difficile d'imaginer que deux pratiques aussi différentes dans leurs intentions et leurs références politiques aient pu être rapprochées, ne serait-ce que parce que leurs praticien-ne-s ne l'auraient pas souhaité.

Du reste, la définition que donne Miche Liu de la recherche-action, lui qui fut un praticien connu et reconnu de la recherche-action d'inspiration lewinienne à propos de laquelle il écrivit longuement, dans une perspective de recherche épistémologique et réflexive, enferme explicitement l'origine de la recherche-action dans la démarche de Kurt Lewin :

« *Nous avons rencontré une difficulté au cours de la réalisation de ce travail. Elle réside dans la définition de la recherche-action. Celle-ci n'a pas été codifiée et elle ne repose pas non plus sur un consensus parmi les chercheurs. [...] Nous avons choisi un moyen terme reposant sur deux critères explicites : nous avons considéré qu'était recherche-action, toute étude qui se proclamait comme telle, et qui reconnaissait à Kurt Lewin l'origine de la formulation de la démarche.* »²⁵

Or, onze ans avant la parution de ce livre, une définition de la recherche-action était proposée et validée au cours d'un colloque de l'INRP (« *Il s'agit de recherches dans lesquelles il y a une action délibérée de transformation de la réalité ; recherches ayant un double objectif : transformer la*

23 Alexia Morvan, « Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne » (Paris 8, 2011), 12.

24 Je suppose que, au moment de son usage, la question d'être identifiée comme une épistémologie singulière ne se posait ni aux praticien-ne-s de la recherche impliquée (qui ne se sentaient probablement pas concernées par ces questions) ni aux épistémologues (que ces pratiques somme toute marginales au regard de l'activité scientifique contemporaine n'intéressaient pas, si tant est qu'ils et elles en aient eu connaissance et les aient considérées comme digne d'intérêt scientifique).

25 Liu, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, 19.

réalité et produire des connaissances concernant ces transformations »²⁶). Je suppose qu'il s'agit là d'un signe tangible de l'existence de ces deux approches que tout oppose, jusqu'aux terrains de prédilection : les recherches-actions auxquelles Michel Liu fait référence et qu'il a lui-même menées ont toutes pour terrain l'entreprise ou l'administration. Celles qu'a conduites René Barbier et les personnes avec qui il a travaillé ont pour terrain privilégié le monde de l'éducation et du travail social et médical.

Il est fort possible que ce modèle de recherche ait été inventée puis oubliée dans d'autres aires chrono-culturelles que l'occident moderne (et même qu'il ait pu y constituer une norme), mais si tel est le cas les recherches que j'ai entreprises sur la recherche-action telle qu'elle se pratique depuis le milieu du XX^e siècle (date à partir de laquelle elle est mentionnée sous ce nom) n'en ont pas explicitement fait mention. La seule exception concerne les enquêtes ouvrières de Karl Marx²⁷ citées comme forme primitive de recherche associant les enquêté-e-s, dans le double but de recueillir des informations à valeur scientifique et d'agir sur la réalité étudiée par les questions que permet de faire exister l'enquête auprès des enquêté-e-s.²⁸

De telles recherches menées de manière exhaustives nécessiteraient d'élargir considérablement les critères de scientificité en vigueur actuellement, qui demeurent très précisément situés sur le plan culturel et historique, et impliqueraient le concours d'historien-ne-s et d'archéologues. Il y a là probablement matière à des recherches importantes qui déborderaient d'ailleurs largement du sujet de la recherche-action.

Une épistémologie fondée sur l'élaboration des connaissances dans l'action

La recherche-action ne constitue pas simplement en une nouvelle méthode d'enquête à ajouter à l'arsenal des scientifiques. Elle n'est d'ailleurs pas une « méthode d'enquête », et ne peut pas être réduite à une fonction de production de données.

L'articulation entre recherche scientifique et action sur la réalité sociale étudiée, entre exigence de rigueur méthodologique et exigence de résultats, entre scientifiques et acteurs et actrices sociales, a très vite imposé des questionnements (et des critiques) sur « *la scientificité des connaissances élaborées par la recherche-action : peuvent-elles prétendre au statut de connaissances*

26 Marie-Anne Hugon et Claude Seibel, *Recherches impliquées, recherches-actions : le cas de l'éducation*, (Bruxelles : de Boeck Wesmael, 1988), 185 p., cité dans Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*, 253-54.

27 Karl Marx, « Enquête ouvrière (1880) », *Travailler* 12, n° 2 (2004): 21, doi:10.3917/trav.012.0021; Leda Leal Ferreira, « À propos de l'Enquête ouvrière de Karl Marx (1880) », *Travailler* 12, n° 2 (2004): 15, doi:10.3917/trav.012.0015.

28 Barbier, *La Recherche action*, 13.

*scientifiques ? ».*²⁹ Ces questionnements ne sont pas apparus a priori de la pratique de la recherche-action, par celles et ceux qui s'y opposaient par principe (si tant est que de tels comportements existèrent de manière significative), mais a posteriori, et initiés par celles et ceux engagés directement dans des démarches de recherche-action :

*« L’élaboration de connaissances scientifiques passe par le respect de règles, or les initiatives prises sous les impératifs de l’action allaient à l’encontre du respect de ces règles méthodologiques. Ainsi, progressivement, tous les chercheurs praticiens de la recherche-action, et il est important de souligner cette totalité, ont constaté qu’ils produisaient des connaissances différentes de celles que produisaient les autres méthodes de recherche et selon des processus qui ne respectaient pas les règles méthodologiques que la communauté scientifique considère comme indispensable pour la validation scientifique des connaissances. Ces constats les ont amené à s’interroger sur la nature de la recherche-action en tant que démarche d’élaboration de connaissances [...]. »*³⁰

René Barbier observe le même phénomène au terme d'une longue pratique personnelle de la recherche-action :

*« S’il est vrai que la recherche-action peut se concilier apparemment, en tant que simple recherche empirique, avec les méthodes de recherche traditionnelle, il n’en va pas de même lorsqu’on la replace sur le plan de la réflexion épistémologique. La recherche-action suppose une conversion épistémologique, c’est-à-dire un changement d’attitude de la posture académique du chercheur en sciences humaines. [...] [Les étudiants qui s’y engagent] ne se rendent pas compte que, tant pour la recherche-action que pour l’histoire de vie, il s’agit d’un autre regard sur la scientificité des sciences de l’homme et de la société. »*³¹

Or cette question n'est pas particulière à la recherche-action : elle se pose à partir du moment où un modèle bien établi dans la communauté scientifique voit surgir une nouvelle manière de produire des connaissances, connaissances qui prétendent elles aussi à ce caractère scientifique, sans se substituer à l'ancien modèle, mais en le remettant en cause par sa simple existence. Dans une telle configuration, deux phénomènes sont à noter.

Le premier concerne la question que pose, en retour, cette nouvelle épistémologie au modèle établi : « à quel titre la recherche classique est-elle bien ce qu’elle prétend être ? ».³² En effet, la nécessité pour ce nouveau modèle de justifier de sa pertinence passe nécessairement par l'examen des critères de scientificité du modèle établi. Or, ce faisant on constate que :

29 Liu, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, 111.

30 Ibid., 111.

31 Barbier, *La Recherche action*, 18.

32 Emmanuelle Betton et Florence Vatin, « Une recherche à quelles conditions ? », in *En quête d'une intelligence de l'agir*, par Pierre-Marie Mesnier et Christophe Vandernotte ([Paris]: L'Harmattan, 2012).

« Toute l'histoire de la philosophie des sciences au cours de ce siècle peut être lue comme celle d'un affaiblissement progressif des critères internes de scientificité. Au fur et à mesure que la réflexion épistémologique cherchait à prendre pour objet la pratique scientifique telle qu'elle est, et non telle qu'elle devrait être, elle devait abandonner l'une après l'autre toutes les normes méthodologiques pourtant de plus en plus faibles, proposées tour à tour. »³³

C'est une remarque qui constitue par ailleurs le cœur de la critique qu'effectue Paul Feyerabend du rationalisme, ce dernier étudiant et rendant compte de la science telle qu'elle devrait être (du point de vue des défenseur-e-s du rationalisme) et non telle qu'elle se fabrique effectivement.³⁴

Or il est évident que les critères de scientificité qui intéressent les praticien-ne-s de la recherche-action, modèle pragmatique (au sens de James³⁵) s'il en est, sont ceux de la science « telle qu'elle est, et non telle qu'elle devrait être ».

Prudemment, et afin de ne pas verser dans le relativisme le plus complet tout en évitant le piège consistant à reconstruire ou rechercher désespérément des critères de scientificité que remplirait la recherche-action, il me semble que la pratique réflexive et la conscience d'un savoir produit localement et tendant ensuite à une abstraction prudente et toujours contextualisée permet de garantir, dans une certaine mesure, à la fois la qualité et la scientificité des connaissances produites par ce biais : « *la force d'une connaissance scientifique vient justement de notre capacité à contrôler ses conditions de validité* ».³⁶

Le second phénomène notable au regard de la prétention de la recherche-action à accéder au statut de méthode de production de connaissances scientifiques a bien plus à voir avec le monde social des scientifiques qu'avec des critères de scientificité objectivables. La validité de tels critères étant, par définition, du ressorts de la communauté scientifique, ce n'est pas tant cette scientificité objective de la recherche-action qui lui assurera ce statut, mais l'absence de dangerosité pour les réseaux de pouvoir établis au sein de la dite communauté à reconnaître la recherche-action comme une méthode valable de production de connaissances scientifiques :

« On doit à ces approches [sociologie et anthropologie des sciences] de considérablement éclairer la façon dont les rapports sociaux dans l'institution scientifique conditionnent ses activités apparemment les plus détachées des contingences sociopolitiques : l'apparition des connaissances nouvelles passe aussi

33 Jean Marc Lévy-Leblond, *La pierre de touche : la science à l'épreuve* (Paris: Gallimard, 1996), 129.

34 Paul Feyerabend, *Contre la méthode : esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Science ouverte (Paris: Seuil, 1979).

35 William James, *Le Pragmatisme*, Champ (Flammarion, 1911).

36 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 258.

*par des conflits de pouvoir, des déterminations institutionnelles, des enjeux médiatiques, etc. »*³⁷

C'est en tout cas l'avis de Bruno Latour (auquel Lévy-Leblond fait presque explicitement référence), qui envisage l'activité de production de connaissances scientifiques comme un fait social, dont la sociologie est de ce fait à même de s'emparer.³⁸ Dans ce contexte, il n'est plus question de juger de la validité des critères de scientificité, mais de considérer cette validité (ou refus, ou absence de validité) comme un fait social visant à établir ou renforcer un pouvoir social. Et, ainsi qu'il l'écrit lui-même, le relativisme vaut toujours mieux que son contraire, le dogmatisme.³⁹

Or, comme l'ont fait remarquer (entre autres) Jean-Marc Lévy-Leblond et Paul Feyerabend, si toute l'entreprise d'édification rationaliste d'une définition de ce qui est scientifique (et donc, de ce qui ne l'est pas) visait notamment à exclure du champ des sciences humaines et sociales la psychanalyse et le marxisme (autrement dit, à établir des critères de scientificité dans l'intention de les disqualifier et non d'observer une fois ces critères établis et validés que ces deux éléments ne les remplissent pas), et ce pour des considérations bien plus politiques et morales que scientifiques, il est permis de regarder avec beaucoup de prudence la mobilisation de tels arguments aboutissant à une polémique (au sens de Latour) concernant la nature scientifique ou non scientifique d'une pratique d'élaboration de connaissances :

*« La stratégie poppérienne, derrière son apparence libérale, répondait en fait à un objectif plus politique qu'épistémologique : écarter, de façon radicale, les prétentions scientifiques du marxisme et de la psychanalyse. [...] Le paradoxe alors est que cette méthodologie, trop faible, on l'a dit, pour asseoir sans ambiguïté les fondements des « bonnes » sciences, est en même temps trop forte pour les séparer des autres : s'il est vrai que, au regard des normes poppériennes, Freud et Marx ne font pas le poids, il n'est pas sûr que Gallilée et Harvey, ou Darwin et Einstein, pèsent beaucoup plus lourd, comme Feyerabend l'a bien montré. »*⁴⁰

A ce stade, le lecteur ou la lectrice est en droit de soupirer : tout ce long développement sur les questions épistémologiques soulevées par la recherche-action, pour finalement les évacuer d'un revers de la main ?

En effet, c'est bien un retour à ces questions de départ dont il s'agit. Mais sans ce développement, il m'aurait été impossible de les écarter. Il me fallait tout d'abord relativiser leur importance, ce que je

37 Ibid., 279.

38 Bruno Latour, *La science en action*, trad. par Michel Biezunski (Paris: Gallimard, 1995).

39 Bruno Latour, *La science en action*, 14-15

40 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 272.

ne pouvais pas effectuer arbitrairement (du moins, pas dans un document scientifique digne de ce nom).

Tout ceci étant posé, ma position sur la scientificité de la recherche-action est la suivante : ce qui m'importe et me semble important est moins l'assujettissement à des critères de scientificité dont je ne suis pas en mesure d'établir la pertinence, tant du point de vue épistémologique que gnoséologique, politique ou historique, que **la réflexivité** (au sens de Schön⁴¹ et Pesce⁴²), **la transparence et la contextualisation dans le processus d'élaboration des connaissances**. C'est donc à ces trois critères que j'accorderai une grande importance.

Pour ce faire, les moyens que j'emploierai sont les suivants :

- D'une part, l'engagement dans une démarche d'auto-socio-analyse dont j'attends qu'elle se poursuive lors de la soutenance, car le jury me semble à même de poursuivre cette démarche à double titre : en premier lieu du fait de son expérience en la matière, en second lieu car son regard est, par définition extérieur à ma personne et est donc de ce fait susceptible d'observer des éléments qui m'échappent ;
- D'autre part en livrant dans les annexes de ce document de nombreux éléments permettant de saisir, via l'accès au matériau brut, ce à partir de quoi les connaissances produites ont été élaborées. En réalité, les annexes présenteront, au risque de la lourdeur et de la répétition, la quasi-totalité du matériel à partir duquel nous avons produit nos recherches ;
- Enfin, en consacrant une part significative de ce document à une contextualisation de cette démarche de recherche-action, concernant à la fois l'association porteuse de la démarche, le groupe de recherche-action et ses membres, le contenu des différentes séances... Ceci afin que les analyses et conclusions puissent être en permanence reliées à leur contexte de production par le lecteur ou la lectrice, qui ne sera ainsi pas sommée de me (nous) faire confiance.

Différentes pratiques, différentes intentions

Sous l'appellation « recherche-action » telle qu'elle est employée dans la recherche contemporaine sont regroupées des pratiques très différentes, notamment sur deux points qui m'intéressent particulièrement : les pratiques effectives de mise en œuvre de ces recherches dans leur interaction

41 Donald Schön, « À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes », in *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, par Jean Marie Barbier, 1re éd, Pédagogie d'aujourd'hui (Paris: Presses universitaires de France, 1996).

42 Sébastien Pesce, « Rhétorique de la réflexivité: ordre du discours, production du sens et visée émancipatrice en situation réflexive », in *Analyse de pratiques et réflexivité: regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative*, par Jacques Béziat (Paris: Harmattan, 2013).

avec les acteurs et actrices, et les intentions des chercheurs et chercheuses derrière le déploiement d'un dispositif de recherche participatif et interactif.

Je me base sur un corpus extrêmement restreint : sept articles, cinq d'entre eux rendant compte de la conduite d'une recherche-action⁴³, un autre présentant une forme de recherche-action que pratique son autrice⁴⁴, et le dernier comparant deux recherche-actions menées dans des contextes différents (dont l'une des deux est également l'une des cinq précédentes).⁴⁵ Les disciplines et contextes auxquelles ces recherche-actions sont rattachées sont variées : psychologie (appliquée à la délinquance juvénile d'une part et à la protection de l'enfance d'autre part), géographie rurale en Thaïlande, sciences de gestion, didactique du Français Langue Étrangère, éducation populaire politique, et formation en travail social.

La comparaison, pas plus que le corpus, n'ont prétention à l'exhaustivité. Une telle démarche n'aurait de sens que dans le cadre d'une méta-analyse portant sur les pratiques contemporaines de recherche participative et/ou impliquée, ce qui n'est pas l'objet de ce document (et encore moins son ambition). Il ne s'agit ici que d'illustrer la pluralité de pratiques qui se qualifient elles-mêmes de « recherche-action » afin de souligner la nécessité d'une définition systématique claire, tant de la mise en œuvre que des intentions (de recherche, mais aussi politiques) lors de l'emploi de l'expression « recherche-action » pour qualifier une démarche de recherche qui, seule, ne permet absolument pas de savoir ce dont il est concrètement question. C'est une question d'autant plus importantes que, dans le champ des sciences humaines et sociales (pour ne parler que de ce que je connais), la forme est indissociable du fond.

Tout d'abord, il est notable que les définitions de la recherche-action diffèrent sur un point essentiel : alors que dans la plupart des cas, il s'agit de transformer une situation en produisant des connaissances sans que ne soit précisé ce sur quoi portent de telles connaissances (sur la situation initiale, sur les modalités ou les conditions de transformation, sur la situation à l'issue de la recherche ?), dans l'un des articles ces connaissances portent explicitement sur la compréhension de la situation initiale (Durif-Bruckert et Gonin), et dans un autre sur les transformations opérées et

43 C. Durif-Bruckert et A. Gonin, « Le dispositif de recherche-action comme espace psychosocial d'un débat critique sur les enjeux de la prévention », *Pratiques Psychologiques* 17, n° 2 (juin 2011): 137-51, doi:10.1016/j.prps.2010.11.004; Ivan Pastorelli, « Quelles pratiques pour une connaissance fondée sur l'action ? Le cas d'une recherche-action en contrôle », *Comptabilité - Contrôle - Audit*, décembre 2000, 95-106; Ana Paula V. F. Levivier et Catherine Tourrilhes, « La recherche-action comme cadre de formation en travail social », *Pensée plurielle* n° 30-31, n° 2 (2012): 243, doi:10.3917/pp.030.0243; Cécile Barnaud, « La participation, une légitimité en question », *Natures Sciences Sociétés* 21, n° 1 (janvier 2013): 24-34, doi:10.1051/nss/2013062; Tran Thanh Ai, « Pour qu'une recherche soit recherche-action : les leçons dégagées d'une recherche », *Synergies Chine*, n° 6 (2011): 83-93.

44 Morvan, « Légitimation et recherche-action dans le champ de l'éducation populaire ».

45 Michel Boutanquo, « Pratiques professionnelles, évaluation et recherche-action », *Connexions* 98, n° 2 (2012): 135, doi:10.3917/cnx.098.0135.

leurs conditions de possibilité (Morvan). Les définitions données à l'expression « recherche-action » sont très différentes. Toutes font apparaître la dimension participative de la recherche-action, mais le degré d'interaction semble variable et la conduite de la recherche reste, implicitement ou explicitement, toujours la prérogative du, de la ou des scientifiques, à une exception près (Morvan).

La dimension de négociation sur les modalités d'organisation et les objectifs de la recherche-action n'est explicitement évoqué que dans un cas (Morvan). Cet aspect de la recherche est autrement passé sous silence, sauf dans un cas (Boutanquoi) où le groupe de scientifiques a négocié les conditions d'organisation de la recherche-action avec la direction des praticien-ne-s concernées, mais pas avec les praticien-ne-s elles-mêmes (du moins est-ce ainsi relaté). Un autre cas (Thanh Ai) montre utilement ce en quoi l'absence d'une telle négociation avec les acteurs et actrices est préjudiciable à la dynamique du groupe de recherche.

Là où la négociation est explicitement mentionnée avec les acteurs et actrices de la recherche-action, c'est sur ses modalités de mise en œuvre et sur sa conduite même (Durif-Bruckert et Gonin, Barnaud, Morvan, Thanh Ai). Ce n'est guère étonnant que ces quatre articles le mentionnent, puisque dans le premier, les négociations sur les conditions d'organisation de la recherche procèdent du protocole thérapeutique, dans le second les conditions d'organisation et d'animation de la recherche, plus que ses résultats, constituent l'objet de l'article de Barnaud, dans le troisième ce sujet est l'un des points essentiels qui distinguent cette forme de recherche-action des autres selon son autrice, et dans le quatrième il s'agit d'une autocritique sur une pratique de recherche que son auteur admet avoir appelé à tort « recherche-action ». Reste que, dans les trois autres articles, l'absence complète de référence aux acteurs et actrices, autrement que par leur statut d'informateurs et informatrices de la réalité sociale qu'ils et elles traversent, m'interpelle. Est-ce à dire, comme le formule Pastorelli, que « *dans le cas des organisations, la matière étudiée ne se contente pas de se mouvoir, elle pense* », et que cette pensée est une contingence à laquelle le chercheur ou la chercheuse s'accorde faute de mieux ? Dans un tout autre contexte, Isabelle Stengers note pourtant avec une inquiétante proximité que « *celui qui a pris l'habitude d'exiger la soumission de l'autre en tant que condition de son propre savoir peut devenir vulnérable à la fascination de situation où, « enfin », on peut traiter un humain comme un rat ou un pigeon* ».⁴⁶

Je suppose que, dans le cas de Levivier et Tourrilhes, le dispositif de formation rend cette question particulière (et particulièrement complexe au vu du nombre et de la nature des acteurs et actrices impliquées), et même si rien n'est dit explicitement sur la nature de la conception du dispositif, les

46 Isabelle Stengers, *Sciences et pouvoirs: la démocratie face à la technoscience* (Paris: La Découverte, 1997), 80-81.

références bibliographiques (Ardoino, Lapassade) et la description générale du dispositif de formation me font penser que cette organisation n'est pas aussi dirigiste que la lecture critique de l'article peut le laisser entendre.

Par ailleurs, au cours de mes recherches j'ai remarqué trois pratiques distinctes qui revendiquaient une parenté avec la recherche-action tout en s'en distinguant par le recours à une identité propre : il s'agit de la recherche-intervention, de la recherche-action émancipatoire et de la recherche-action existentielle.

La première conserve l'idée de changement social associé à la recherche, mais ne confère aux participant-e-s de la recherche-intervention qu'un statut d'informateurs et informatrices régulier-e-s, et de relais du changement au terme de la recherche. La nature de celui-ci n'est discuté avec les participant-e-s que dans la mesure où cette discussion ne remet pas en cause sa réalisation, décidée dans un contexte hors de la recherche-intervention elle-même :

« Rien n'est plus dangereux lorsqu'on élabore des plans d'action pour les autres que le moment où ils découvrent qu'ils n'ont pas été autorisés à participer à cette élaboration. Trouver des processus pour que toutes les personnes concernées puissent participer et participent en fait à l'élaboration de ces plans, devient un but à atteindre. »⁴⁷

La recherche-action émancipatoire « s'écarte de la recherche-intervention dans la mesure où le modèle de la rupture épistémologique reste dominant dans cette dernière ».⁴⁸ Ici, l'intervention du chercheur ou de la chercheuse vise conjointement à provoquer des transformations sociales et à « penser [lors de l'animation de la recherche-action] des pratiques pédagogiques contestatrices de la hiérarchisation des savoirs ».⁴⁹ C'est une pratique bien plus politisée que la recherche-intervention, qui se définit avant tout comme une pratique scientifique.

Enfin, la recherche-action existentielle engage bien davantage le chercheur ou la chercheuse, vis-à-vis d'elle même, de ses certitudes et de son identité. Ceci est à la fois du aux thématiques abordées, et à la manière de les aborder :

« il s'agit de mettre en œuvre des facultés d'approche de la réalité qui se réfèrent aux domaines de l'intuition, de la création et de l'improvisation, au sens de l'ambivalence et de l'ambiguïté, au rapport à l'inconnu, à la sensibilité et à l'empathie, comme à la congruence dans le rapport à la connaissance introuvable ou « voilée » en dernière instance comme l'est le réel. »⁵⁰

47 Liu, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, 56.

48 Morvan, « Légitimation et recherche-action dans le champ de l'éducation populaire », 153.

49 Ibid., 154.

50 Barbier, *La Recherche action*, 46.

La recherche-action telle que je la conçois emprunte à la recherche-action émancipatoire dans ses intentions politiques et ses méthodes, et à la recherche-action existentielle dans sa posture.

La suite du document sera donc consacrée à une explicitation de « ma » recherche-action, étant entendu désormais que l'emploi de l'expression ne permet pas de faire l'économie des pratiques et des intentions qu'elle recouvre.

MON APPROCHE DE LA RECHERCHE-ACTION

Un des problèmes actuels de l'activité scientifique

« *La recherche-action désacralise la recherche en même temps qu'elle la démocratise* ».⁵¹ Cette phrase introduit bien à mon sens l'un des problèmes que traverse la science moderne (entendue comme l'activité de production de connaissances scientifiques nouvelles) : la science tend à se techniciser et à devenir l'affaire de spécialistes qui ne rendent de comptes et ne communiquent qu'à leurs pairs, et de plus en plus au corps politique (ce qui n'arrange rien, dans la mesure où la politique elle aussi se technicise et se bureaucratise). Jürgen Habermas et Jean-Marc Lévy-Leblond, entre autres, ont bien cerné ce phénomène :

« *Le vrai problème est plutôt de savoir si une fois atteint un certain niveau de connaissances susceptible d'entraîner certaines conséquences, on se contente de le mettre à la disposition des hommes occupés à des manipulations techniques, ou bien si l'on veut que ce soit des hommes communiquant entre eux qui en reprennent possession dans leur langage même. Une société scientificisée ne pourrait se constituer comme société émancipée (mündig) que dans la mesure où, passant par les esprits des hommes, il y aurait une médiation entre la science et la technique d'une part et la pratique quotidienne d'autre part.* »⁵²

« *Que le choix démocratique aujourd'hui ait besoin sur nombre de questions d'informations scientifiques ou de moyens techniques, rien de plus évident. Que ces nécessaires expertises soient suffisantes, ou même cruciales, rien de moins certain. Car la science maintenant pose plus de questions qu'elle n'en peut résoudre, et élimine plus de fausses réponses qu'elle n'en peut donner de vraies – et cela est déjà beaucoup.* »⁵³

Or j'estime qu'une science qui n'est diffusée qu'à un collège de spécialistes (qu'ils et elles en soient les récipiendaires exclusifs ou privilégiés, la circulation de l'information se faisant au détriment des autres groupes sociaux) et qui ne bénéficie pas au corps social, incapable – de droit ou de fait⁵⁴ – d'y accéder, tend à devenir un outil au service de la reproduction d'une caste, et dès lors la connaissance est vouée à circuler en vase clos, toute tentative de médiation scientifique relevant soit de l'accident, soit de la bonne volonté de son auteur ou autrice. Du reste, si la médiation scientifique correspond à une saine tentative de libérer la connaissance scientifique des publications spécialisées et des colloques de chercheurs et chercheuses, « *il serait extrêmement dangereux que l'institution*

51 Levivier et Tourrilhes, « La recherche-action comme cadre de formation en travail social ».

52 Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, 131.

53 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 55.

54 Les publications scientifiques ne sont pas toutes publiques. Celles qui le sont présentent nombre de difficultés d'accès aux non-scientifiques. Citons par exemple le vocabulaire propre à la discipline et/ou au domaine de recherche considéré, les connaissances scientifiques préalables nécessaires (qu'elles soient réellement nécessaires ou imaginées comme telles par d'éventuels lecteurs ou lectrices), la connaissance des modalités d'accès à de telles ressources, le temps disponible pour se tenir informé sur un sujet précis, notamment en cas de polémique (au sens de Latour)...

scientifique se décharge de ses responsabilités d'information et de diffusion sur un corps extérieurs de journalistes et de médiateurs spécialisés. »⁵⁵

La médiation scientifique doit rester de la responsabilité des scientifiques en premier lieu, eux et elles qui sont les mieux placées pour se tenir informées des évolutions dans un domaine à propos duquel la veille scientifique constitue l'une de leurs missions, tout comme la rédaction de notes de synthèse ou la conduite de méta-recherches. C'est pour cette même raison que l'enseignement supérieur français ne différencie pas, en théorie, les postes de chercheurs et chercheuses et ceux d'enseignant-e-s :

« De nos jours, il paraît de par le monde quelque 50.000 publications scientifiques périodiques. Avec cet afflux croissant d'information que doit assimiler le public scientifique, on voit se multiplier les tentatives pour condenser un tel matériel qu'il devient impossible de dominer, pour le trier et le traiter, de telle sorte qu'on puisse en avoir une vue d'ensemble. »⁵⁶

Or on constate facilement que les scientifiques consacrant une part de leur activité à la médiation scientifique de travaux, qu'il s'agisse des leurs ou de ceux ayant trait à leur champ de recherche, sont si peu nombreux qu'une revue exhaustive du monde francophone doit être de l'ordre du possible – du moins s'agissant des scientifiques ayant accès à des médias nationaux ou transnationaux.

Pourquoi sont-ils et elles aussi peu nombreuses ? Une partie de la réponse se trouve dans la manière dont le corps scientifique s'est professionnalisé, en valorisant (tant du point de vue du prestige social que de l'avancement de carrière) exclusivement l'activité de recherche spécialisée au détriment de la diffusion de la connaissance en général, qu'il s'agisse du « grand public » (activité de médiation scientifique) ou des étudiant-e-s (activité d'enseignement). Dès lors, et pour faire une brève incursion dans le système de pensée spinoziste, j'entends que les individus se comportent essentiellement (mais non exclusivement) tels que les structures dans lesquelles ils évoluent les amènent à se comporter. Ainsi, l'activité de diffusion de la connaissance scientifique existe bel et bien, mais relève de logiques qui n'ont rien à voir avec la manière dont l'activité des scientifiques est organisée par l'institution de tutelle (et qui va même s'opposer à une telle organisation en pénalisant objectivement celles et ceux qui s'y adonnent au détriment de leur activité de recherche). De ce fait, elle n'est ni encouragée, ni structurée (sinon localement), et sa permanence dans le temps relève d'initiatives privées. Pour le dire autrement, l'activité de médiation scientifique n'est pas instituée alors qu'elle permettrait, seule, d'éviter aux sciences humaines et sociales de devenir à

55 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 70.

56 Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, 126.

terme « *inhumaines et asociales* »⁵⁷, déracinées de la société et ne s'y aventurant que pour recueillir du matériel d'enquête destiné à assurer ou solidifier une carrière dans la recherche scientifique. D'ici à considérer le *terrain* comme une simple ressource à disposition du chercheur ou de la chercheuse, il n'y a qu'un pas que l'anthropologie a allègrement franchi au XIX^e et au début du XX^e siècle⁵⁸, et dont elle n'est toujours pas sortie indemne.⁵⁹

Consubstantiel de cette problématique de la médiation scientifique, l'usage qui est fait par les non-scientifiques (décisionnaires politiques et administratifs, ou simples citoyens) des connaissances ainsi produites pose également question. Tran Thanh Ai nous rappelle à cet effet que :

« *La vitesse phénoménale des progrès scientifico-techniques poussa les chercheurs en sciences de l'éducation à s'interroger sur l'efficience de leurs travaux. Comme l'a remarqué B. Bloom en 1966 à propos d'un inventaire de recherches en éducation, seulement 70 sur 70.000 avaient eu une certaine répercussion sur les enseignants* (Lemay P., 1997, p. 4). A ce très faible pourcentage s'ajoutait la lenteur étonnante de la démarche de vulgarisation scientifique dans ce domaine : il fallu 40 ans pour que les résultats de la recherche passent réellement dans les faits (Mialaret G., 1986 : 362). »⁶⁰

Pour ne citer que deux exemples bien connus en sciences de l'éducation, les recherches menées sur le différentiel entre l'école française égalitaire idéalisée et le quotidien des établissements scolaires, menées par Bourdieu et Passeron d'une part⁶¹, et Forquin d'autre part⁶², sont largement connues et diffusées tant dans le monde universitaire que dans celui de l'éducation nationale (en particulier dans les ESPE et les inspections académiques), même sous une forme dégradée. Or ces recherches n'ont jamais donné lieu à des modifications significatives de l'institution scolaire ; l'on pourrait imputer une partie de ce non-usage au cadre théorique mobilisé (le structuralisme en sociologie n'étant pas pensé comme porteur d'un espoir de transformations sociales, c'est même selon moi sa principale limite), mais celui-ci ne peut pas seul expliquer un tel immobilisme au plan institutionnel. Quoiqu'il en soit, ce non-usage interroge, même si le temps écoulé entre une découverte et son application éventuelle peut être relativement long à l'échelle d'une vie humaine (la commercialisation du GPS, par exemple, est le premier exemple – chronologiquement parlant – d'application industrielle de la théorie de la relativité générale).

57 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 132.

58 François Laplantine, *L'anthropologie* (Paris: Payot & Rivages, 2001).

59 Edward W Said, *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident* (Paris: Éditions du Seuil, 1980) En particulier la postface à la seconde édition.

60 Thanh Ai, « Pour qu'une recherche soit recherche-action : les leçons dégagées d'une recherche ».

61 Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Collection « Le sens commun » (Paris: Éd. de Minuit, 1970).

62 Jean-Claude Forquin, *Sociologie du curriculum*, Paideia (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2008).

Tout ceci étant posé, je veux désormais poser la problématique de l'implication des citoyens et citoyennes au processus de construction des connaissances scientifiques :

Callon, Lascoumes et Barthe ont montré que la participation des citoyens peut se faire à trois niveaux. Le premier est celui de la constitution du problème. [...] La citoyenneté peut donc s'exprimer dans le choix des questions de recherche. Les scientifiques établissent librement les faits mais le problème est déni en concertation avec la société. À un deuxième niveau les citoyens participent au collectif de recherche, apportant des données ou élaborant des connaissances. Ils peuvent aussi demander à ce que l'équipe de recherche soit interdisciplinaire, estimant que telle ou telle investigation ne serait pas satisfaisante sans les apports complémentaires de telle ou telle spécialité. À un troisième niveau les citoyens sont impliqués dans le retour vers la société, la mise en société des connaissances produites : vulgarisation, traduction des résultats de la recherche dans le langage ordinaire, etc. Sans cette troisième phase la science reste déconnectée de la société.⁶³

La recherche-action me semble être un moyen de mettre en œuvre ces trois phases, non pas incidemment (c'est-à-dire en comptant sur de bonnes volonté ou des initiatives ponctuelles, dans une logique libérale) mais structurellement : de par le processus d'appropriation par les citoyens et citoyennes 1) des questions de recherche, 2) de la construction des connaissances, et enfin 3) de la diffusion et la médiation des connaissances scientifiques (à la fois de celles qui sont mobilisées au cours de la recherche-action, et de celles qu'elle produit) qui lui est consubstantiel ; ce dernier point étant d'autant plus efficace que celles et ceux qui participent au processus de diffusion des connaissances ont également participé à leur conception. Correctement employée, la recherche-action est l'un des éléments « *d'une mise en culture du savoir scientifique qui n'en fasse pas un instrument de pouvoir, différenciant ceux qu'il s'agit d'intéresser et ceux à qui on demande soumission, confiance aveugle, fascination pour le progrès et la vérité* ».⁶⁴

Il s'agit là de l'un des nombreux moyens à diffuser, ou bien à (ré)inventer, qui permettront de remettre la science au service du peuple dans son ensemble, et non uniquement à la fraction des scientifiques, du corps politique et des élites financières et industrielles qui le composent.

Cadre théorique d'intervention

En dépit d'un recours évident à la pluridisciplinarité (qui me semble constitutive des sciences de l'éducation, au-delà de l'ouverture salutaire qu'elle propose à n'importe quel scientifique), le cadre théorique que je mobilise pour penser l'animation de la recherche-action est constitué d'une unique

63 Fabrice Flipo , « Science citoyenne », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

64 Stengers, *Sciences et pouvoirs*, 114.

référence : l'approche transversale de René Barbier.⁶⁵ Celle-ci emprunte à la fois à un structuralisme révisé (admettant « *des failles par où s'infiltrent des forces instituantes* »⁶⁶) et à une phénoménologie en deux temps (tout d'abord accueillante et relativiste, puis critique) qui a beaucoup à voir avec la sociologie compréhensive, bien qu'aucune référence explicite à Kaufmann ne soit mentionnée.

Mais sa caractéristique la plus singulière est d'accepter et même d'encourager la subjectivité du chercheur ou de la chercheuse, l'irrationnel, la poésie (au sens commun comme au sens étymologique), le recours aux philosophies non occidentales et d'une manière générale tout ce qui peut favoriser le recours de l'imaginaire à l'élaboration des connaissances. A noter, et cela n'a rien d'un détail, que René Barbier est un praticien de longue date de la recherche-action, sociologue et psychosociologue, ancien professeur en sciences de l'éducation de l'université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis.

J'en présenterai quatre points clé qui permettront au lecteur ou à la lectrice de situer et comprendre la posture d'animateur de recherche-action que je présenterai par la suite, et qui s'appuiera bien évidemment sur ce cadre théorique. Ces quatre points consistent en une posture, une méthode, et deux principes.

S'agissant d'une approche clinique, l'entretien (individuel ou collectif) est l'outil privilégié de la posture décrite par René Barbier. Celle-ci requiert une **écoute accueillante et bienveillante de la parole d'autrui**. Le chercheur ou la chercheuse va durant cette écoute « *s'efforcer d'utiliser la règle de la réduction phénoménologique* »⁶⁷, et « *rester dans le présent et dans le contexte des phénomènes étudiés* »⁶⁸ A ce stade, il n'est pas encore question d'interpréter, encore moins d'analyser : les efforts du chercheur ou de la chercheuse sont orientés vers la compréhension de « *l'autre, de ses pratiques, de ses discours, de ses produits, en fin de compte de son propre univers symbolique et imaginaire* ».⁶⁹

Une telle posture requiert le plus complet relativisme au risque de voir notre système d'analyse intervenir en temps réel, ce qui bloquera l'accès à cette « **multiréférentialité interne** » du sujet en y substituant notre propre univers, qu'il sera ensuite bien difficile de ne pas considérer plus rationnel que celui d'autrui. René Barbier, s'étant intéressé aux états modifiés de conscience,

65 Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*.

66 Ibid., 108.

67 Ibid., 157.

68 Ibid.

69 Ibid., 152.

suggère d'ailleurs à ce propos le recours à la méditation (une « *manière d'oublier l'usage de la pensée* »⁷⁰).

Une fois cet univers compris au regard du contexte considéré, il s'agit d'y intégrer un regard critique, « *en extériorité par-rapport au sujet, c'est-à-dire par l'appel à des systèmes théoriques de référence déjà constitués dans les sciences anthroposociales, dans la philosophie et la sagesse occidentale et non-occidentale et dans les apports de la connaissance artistique et poétique* ».⁷¹ Dans cette logique, il s'agit de considérer avec égalité chaque apport de sens, sans accorder une importante privilégiée à « *quelques disciplines dominantes sur le marché des biens symboliques à un moment précis de l'histoire de la cité savante* ».⁷² Cette seconde étape, qui doit nécessairement s'effectuer dans une temporalité différente (qui peut être très brève, mais jamais en temps réel vis-à-vis du discours du sujet au risque de supplanter l'interprétation à la compréhension) est nommée la **multiréférentialité externe**.

Ce sens que le chercheur ou la chercheuse apporte de par ses connaissances est ensuite non pas donné mais prêté. René Barbier insiste sur cette notion du « prêt de sens », bien plus humble et prudente que le don qui se refuse d'autant plus difficilement que le chercheur ou la chercheuse est investie, du fait de ce statut de scientifique si socialement élevé, d'un pouvoir particulier. Le sujet (dans mon cas, les sujets) et le chercheur ou la chercheuse échangent ensuite sur ce sens prêté au discours, et reconfigurent le cas échéant leur vision du phénomène considéré.

Quant aux deux principes qui régissent l'approche transversale, il s'agit tout d'abord d'**une considération complexe du monde** (social, naturel, physique) **et des connaissances**, « *un domaine parcellisé, constitué de savoirs différenciés, pseudopodes en perpétuelle ramification, laissant entre eux des golfs d'ignorance et en eux des vacuoles de doutes* ».⁷³ La complexité est l'arrêt définitif de la quête d'un savoir scientifique positif basé sur le modèle des sciences expérimentales. Le paradigme de la complexité rend intelligible les systèmes vivants, sans les déconstruire en unités séparées – l'atomisme. Il est notamment régi par un principe holographique (le tout est constitué de ses parties indissociables qui constituent chacune un tout).⁷⁴ Dans une approche complexe de la réalité, le plus grand danger serait de vouloir « *rendre tout le réel cohérent, fut-ce au mépris de la vie en actes* ».⁷⁵

70 Ibid., 90.

71 Ibid., 158.

72 Ibid., 194.

73 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 19.

74 Barbier, *La Recherche action*, 63.

75 Ibid.

Le second principe, qui découle de cette approche complexe et du recours à l'ensemble de ce qui constituent les connaissances du chercheur ou de la chercheuse sans discrimination ni hiérarchisation, est **la singularité de chaque recherche-action** :

« Le « sens prêté » varie d'un chercheur à l'autre en approche transversale en fonction, non seulement du niveau de savoir multiréférentiel de chacun, mais également de l'élargissement des champs expérientiels et des capacités intuitives et poétiques de chaque chercheur, enfin de la manière, toujours singulière, dont le chercheur entre en relation et en communication avec le sujet. »⁷⁶

Consubstantielle de cette singularité, **la subjectivité du chercheur ou de la chercheuse** est, plus qu'une réalité, une « condition nécessaire pour accéder [à la connaissance] dans la mesure où seule la pratique sociale est le point de départ et l'aboutissement du procès de la connaissance ». ⁷⁷ Dès lors, le chercheur ou la chercheuse ne doit plus craindre de mobiliser sa culture et ses connaissances dites « non scientifiques », pour peu qu'il ou elle reste lucide sur cette mobilisation.

Rapport au groupe et posture d'animation

Dernière étape avant d'aborder la recherche-action conduite dans le cadre de mes recherches, je vais maintenant présenter ma posture d'animation, découlant du cadre théorique précédemment décrit et dont découle le fonctionnement du groupe, ainsi que les choix que j'ai ou que nous avons effectué et leurs conséquences éventuelles. Il ne s'agit pas spécifiquement de ma posture d'animateur de recherche-action, car après les avoir longuement analysées et et m'être observé (notamment au moyen d'un journal et de discussions avec des personnes qui m'ont côtoyé dans des contextes variés), je me suis aperçu que ma posture était sensiblement identique lorsque je suis en situation d'animation d'une réunion (dans un contexte bénévole, militant, personnel ou professionnel) ou en formation avec des stagiaires (venu-e-s de leur plein gré ou bien en tant que stagiaires de la formation professionnelle). Il s'agit plutôt d'une posture d'animateur de groupe en général, que l'approche transversale vient expliciter et renforcer de ce fait (l'explicitation étant une méthode de renforcement des pratiques psychosociales), mais guère modifier en profondeur.

Tout d'abord, il me faut préciser ce que j'entends par « groupe » et le rapport que j'entretiens avec ce concept particulièrement ambivalent. J'ai été formé à l'animation de groupes à la fois par des lectures théoriques et par une pratique accompagnée (à la fois par l'échange de pratiques et par une logique de compagnonnage), bénéficiant au début de ce processus de formation d'une expérience personnelle guère réfléchie mais abondante et riche en anecdotes, et ce tant comme « simple » membre du groupe que comme animateur. Ces repères (théoriques, pratiques, modèles à imiter ou

76 Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*, 166.

77 Ibid., 230.

critiquer) étaient tous d'une manière ou d'une autre influencés par l'approche groupale telle que l'a théorisée Kurt Lewin : ils concevaient le groupe à la fois comme la somme des membres qui le composent, et comme une entité propre qui constituait « quelque chose » de plus que la simple addition de ses membres. J'ai pu remarquer que ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas d'un groupe amené à se réunir régulièrement ; et dans de tels cas, ce phénomène peut s'observer dès le premier regroupement. Cette « entité groupale » vivra avec plus ou moins d'intensité, de préservation, négligence ou rejet de la part de ses membres au fil de sa vie (c'est-à-dire jusqu'à sa fin, programmée ou simplement constatée) et il m'est apparu important, en tant qu'animateur comme en tant que participant, de conserver un recul vis-à-vis de cette entité groupale au risque d'y être happé et de ne plus distinguer ce qui relève des interactions entre membres du groupe de ce qui relève de la préservation du groupe en tant qu'entité propre. Or des décisions relevant de désaccord entre membres du groupe ne se prennent et ne s'explicitent pas – le cas échéant – de la même manière selon que ces décisions relèvent de dynamiques inter-individuelles ou qu'elles font intervenir l'entité groupale, particulièrement lorsque c'est le cas de part et d'autres.

Cette posture vis-à-vis de la vie du groupe ne doit pas être confondue avec celle du marginal, bien qu'elle s'empare de certains de ses attributs, à un degré moindre :

« *On appelle « marginal » par-rapport à un groupe donné, un individu qui se situe « en marge » de ce groupe. Ici la métaphore spatiale (« en dehors de », « hors des limites ») traduit la distance morale du sujet (de ses opinions, des normes, de sa conduite, de ses valeurs) par-rapport aux opinions et aux standards du groupe, mais correspond aussi à des réactions réelles : le marginal se tient en dehors, il se met ou il est « sur la touche », il ne participe pas aux activités du groupe.* »⁷⁸

La conscience de l'existence d'un tel rôle dans un groupe me permet de limiter le risque d'être perçu comme un marginal : il s'agit de préserver une relative autonomie (de pensée et de clairvoyance en particulier) vis-à-vis de la vie du groupe, pas de vivre avec méfiance et résignation toute activité groupale. Au-delà du plaisir que procure la participation aux activités d'un groupe dans lequel je me plais et dont les membres sont d'agréable compagnie, la posture de marginal ne permet plus de participer à la régulation du groupe, encore moins d'être à l'initiative de prises de décisions : par définition, le marginal n'a aucune légitimité à intervenir sur le groupe et son fonctionnement puisqu'il s'en écarte volontairement (du moins est-ce ainsi que les membres du groupe le perçoivent, et ici il n'y a pas d'objectivité qui tienne : seule compte la manière dont les membres du groupe perçoivent la réalité, pour peu qu'il y ait consensus à ce sujet).

78 Roger Mucchielli, *La Dynamique des groupes* (Paris: Entreprise moderne d'édition, 1977), 31-32.

Mais reconnaître l’existence d’une entité groupale à côté des membres qui la composent ne signifie pas que les relations inter-individuelles soient délaissées ou fassent l’objet d’une attention moindre. C’est même la conscience de cette entité qui permet d’analyser les relations inter-individuelles comme relations *au sein* d’un groupe, en bref de systématiquement contextualiser de telles relations. Cette contextualisation passe également par la personnalisation de chacune des relations au sein du groupe, mais pas leur individualisation : l’individualisation de ces relations va en effet nier de fait l’existence et l’influence de ce contexte singulier.

Afin de construire des relations saines et authentiques avec chacun des membres du groupe au sein de celui-ci, je considère deux postulats : un postulat d’égalité en intelligence⁷⁹ d’une part, et un postulat de différence dans les motivations (conscientes et/ou non conscientes) à la présence au sein du groupe d’autre part. Il va de soi que ce dernier postulat ne doit faire l’objet d’aucune tentative de psychologisation :

« *Psychologiser : couper une relation de son milieu. « Dans les discussions, dans les débats, il ne faut jamais psychologiser, c'est-à-dire : il ne faut jamais remonter d'une difficulté à des intentions ou à une faiblesse d'une personne. Il faut toujours rester techniquement autour du problème débattu sans jamais remonter à des interprétations psychologisantes »* (I. Stengers) ».⁸⁰

Cette posture d’analyse factuelle des difficultés que traverse le groupe ne doit néanmoins pas conduire à ne pas considérer les personnes, leur bien-être, leurs doutes... Ici, une écoute active (au sens de Rogers⁸¹) et sensible (au sens de Barbier⁸²) doublée de cette vigilance à ne pas psychologiser les difficultés observées ou dites me permet de déployer une empathie, au sens où je peux percevoir les émotions qui traversent autrui sans faire miennes de telles émotions (ce qui serait plutôt de l’ordre de la sympathie). Et la verbalisation de telles émotions (sur un mode affirmatif ou prudemment interrogatif) est un puissant moyen pour recentrer le groupe sur les effets de ce que son fonctionnement produit.

Tout comme lors du passage de la multiréférentialité interne à la multiréférentialité externe, cette vigilance relative aux phénomènes vécus par les membres du groupe ne peut pas faire l’économie d’un recul et d’un apport des connaissances dont je dispose pour analyser les relations au sein d’un groupe. En particulier, parce qu’ils reviennent fréquemment et peuvent provoquer de graves dysfonctionnements au sein d’un groupe, je suis particulièrement attentif aux phénomènes de

⁷⁹ Jacques Rancière, *Le maître ignorant: cinq leçons sur l’émancipation intellectuelle* ([Paris]: Fayard : 10/18, 1987), 180.

⁸⁰ David Vercauteren, *Micropolitiques des groupes pour une écologie des pratiques collectives* (Paris: Les Prairies ordinaires, 2011), 236.

⁸¹ Carl R Rogers, *Liberté pour apprendre*, trad. par Daniel Le Bon (Paris: Dunod, 1976), 166.

⁸² Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*, 89-91.

domination (de genre, de statut social, de niveau d'étude, d'une manière général de tout ce qui permet, consciemment ou non consciemment, de hiérarchiser les personnes) et de conformisme :

Le groupe [...] exerce de toutes façons sur ses membres une pression de conformité. La conformité a des aspects multiples selon les variétés de groupes mais elle existe toujours comme une exigence du groupe à l'égard de celui qui y participe. Cette exigence tend à unifier les conduites, les opinions, les perceptions, les informations, les idées. Elle est une pression tendant à assimiler les membres entre eux.⁸³

Ensuite, pour ne pas m'oublier au profil du groupe et de ses membres, donner de moi-même une illusion (bien fragile au demeurant) de toute-puissance et rappeler mon statut de membre du groupe au même titre que les autres (diminuant en cela le risque de passer pour un marginal, ce qu'un statut d'animateur ou d'animatrice tend à favoriser), j'essaye de me présenter comme un être congruent, au sens ou l'entend Carl Rogers :

« Il n'y a fondamentalement aucune raison d'avoir peur lorsque je me présente tel que je suis, lorsque je m'avance sans défenses, sans armure, en étant simplement moi. Si je puis accepter que j'ai une foule de défauts, de carences, que je commets des tas d'erreurs, que je suis souvent ignorant de choses que je devrais savoir, que je suis souvent plein de préjugés alors que je devrais avoir l'esprit ouvert et disponible, que j'éprouve souvent des sentiments qui ne sont pas justifiés par les circonstances, alors je puis être beaucoup plus authentique. »⁸⁴

Cette congruence (« *l'adéquation au réel, ou l'authenticité, ou la congruence – peu importe quel terme vous souhaitez employer* »⁸⁵) est par ailleurs nécessaire à la responsabilisation de chaque membre du groupe, dans le sens où elle permet à ceux-ci de ne pas tout attendre de moi, s'agissant notamment des prises de décision. Si, à une difficulté rencontré, je réponds sincèrement que je ne sais pas quoi faire, il va bien falloir que le groupe s'empare de cette difficulté. La congruence permet de limiter les effets de cette « *angoisse interne* »⁸⁶ consubstantielle de la responsabilisation, particulièrement dans un contexte où cette responsabilisation est couramment déléguée à l'animateur ou à l'animatrice du groupe (qui peut se contenter de consulter le groupe, mais cette initiative lui échoit néanmoins). Ici je n'invente rien, mais je tisse un lien entre existentialisme et anarchisme, qui n'est pas à ma connaissance souvent revendiqué.

Enfin, l'ensemble de cet édifice nécessite, pour ne pas rester ce que Paulo Freire nommait du verbalisme (« *une parole privée de sa dimension action* »⁸⁷), un ensemble de méthodes et d'outils

83 Mucchielli, *La Dynamique des groupes*, 27.

84 Rogers, *Liberté pour apprendre*, 291.

85 Ibid.

86 Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Collection Pensées (Paris: Nagel, 1946), 33-34.

87 Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés suivi de : conscientisation et révolution* (Paris: Francois Maspero, 1974), 71.

qui permettent de transcrire concrètement et effectivement les principes que j'ai énumérés dans le vécu du groupe : « *Il ne suffit pas de décréter l'égalité, encore faut-il y associer des exigences de méthodes [...]. De même que la régulation démocratique du groupe, l'animation de débats et la prise de décisions ne s'improvisent pas* ».⁸⁸

La congruence, par ce que permet sa mise en pratique, est l'une de ces méthodes. Le renvoi systématique de mes observations relatives au fonctionnement du groupe également : cela permet d'une part de ne pas asséner un diagnostic – qui pourrait très bien être erroné ou perçu comme tel – et d'autre part renvoie à l'ensemble du groupe la responsabilité de s'emparer – ou pas – de ces observations. Une vigilance collective quant à la circulation et à la répartition de la parole (en particulier entre hommes et femmes, entre vieux/vieilles et jeunes, entre « professionnel-le-s » et bénévoles, entre détenteurs et détentrices de mandats ou statuts spécifiques et celles et ceux qui n'en disposent pas – ou ne souhaitent pas le faire valoir – ...) et, le cas échéant, la mise en place d'outils de régulation de cette parole, en est une troisième. Une quatrième consiste à lister, nommer et répartir les différents rôles nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe. En fonction de la maturité du groupe⁸⁹, de sa durée, de l'expérience de ses membres dans les pratiques collectives, de l'institution plus ou moins forte de ce groupe, différents rôles et différentes manières de les aborder et répartir sont possibles.⁹⁰ Toutefois, je reste vigilant face aux phénomènes de formalisme et de moralisme qui peuvent accompagner le recours à des outils d'organisations (trop) connus :

« Tomber amoureux de la forme, de ce qu'elle représente, la respecter de façon scrupuleuse en toute circonstance et en plus emmerder les autres à la suivre d'une manière conscientieuse, ne plus voir les contenus qu'elle libère, ni les effets qu'elle produit : tel est le premier danger de l'artifice. Une version soft du formalisme s'exprime également lorsque l'on applique des formes (par exemple : animateur de réunion, évaluation annuelle...) sans se souvenir des raisons pour lesquelles on les a créées ou choisies, ou sans se sentir obligé de penser les effets qu'elles génèrent. Les artifices deviennent alors autant d'habitudes routinières non questionnées.

Le passage entre le formalisme et le moralisme peut être assez rapide. L'artifice, devenu une pure forme coupée de ses capacités, se voit doté d'un prestige qu'il faut respecter. Il se fixe et passe au statut d'objet à représenter et à reconnaître. Sa nouvelle scène devient le théâtre du déjà vu et du déjà connu qui, ne brusquant plus rien, s'attribuent les valeurs en cours dans la société ou dans le milieu. Autrement dit, l'artifice est placé au rang des moyens s'ordonnant aux valeurs affichées par le groupe. Par exemple, dans le cas des tours de table ou dans le cas de cette procédure qui enjoint que l'on s'inscrive sur une liste d'attente pour pouvoir parler « chacune à son tour ». Si ces artifices deviennent un mode de régulation de la parole qui s'exerce par principe, « au nom du droit de chacun à pouvoir (librement)

88 Morvan, « Légitimation et recherche-action dans le champ de l'éducation populaire », 144.

89 Mucchielli, *La Dynamique des groupes*, 63-69.

90 Vercauteren, *Micropolitiques des groupes pour une écologie des pratiques collectives*, 177-188, 233-234, 239-245.

s'exprimer et du devoir de chacun à respecter la (libre) parole de l'autre », il y a de fortes chances qu'il y ait plus de paroles que de pensée collective. »⁹¹

Enfin, je compte sur ma capacité d'improvisation éducative⁹² pour concevoir des outils ad hoc si une difficulté quelconque surgit, qui ne puisse être résolue (ou pas exclusivement) par ces méthodes. Dans la mesure du possible, ces outils sont proposés au groupe – ou mieux : co-élaborés – bien qu'en cas de tension forte ou même de risque pour l'intégrité physique ou psychique d'un membre du groupe, la proposition en tant que telle reste de l'ordre de l'implicite, c'est-à-dire que je ne m'opposerai pas à un refus d'un membre du groupe, mais je ne formulerai pas explicitement le fait qu'il s'agisse d'une proposition et non d'une consigne.

C'est l'occasion de préciser que, bien que j'accorde une grande importance à l'autonomie des membres d'un groupe et au partage du pouvoir en son sein, je conserve – en tant qu'animateur comme en tant que participant – une lucidité sur ma propre responsabilité et mes moyens d'action quant à la mise en danger d'une personne au sein du groupe. C'est vrai d'une manière générale, mais j'y suis particulièrement vigilant lorsque je suis en situation d'animateur du groupe et que cette mise en danger survient du fait de l'animation que je propose et/ou que j'incarne.

Recueil et traitement des données

Si le recueil et le traitement des données au cours de la recherche-action seront décrits en même temps que celle-ci dans la troisième partie de ce document, je veux dire un mot sur ce qu'il en est des données collectées et analysées dans le cadre de la conception et de la rédaction de ce document.

Mes *moments* de recueil de données ont été essentiellement constitués des réunions consacrées à l'avancée de la recherche-action, au rythme d'une par mois (exception faite des mois de juillet et d'août, où les membres du groupe étaient trop peu présents à Lyon pour espérer nous réunir). J'ai complété ces moments par une série d'entretiens individuels réalisés début janvier avec chacun-e des membres du groupe, et par des questions adressées par email (soit à l'ensemble du groupe, soit à une personne en particulier) au fil de la recherche-action.

Lors des réunions, j'ai noté les observations qui me semblaient significatives dans un journal de recherche débuté pour l'occasion, qu'il s'agisse de phénomènes relatifs à la vie du groupe, à un échange, un « flash », une question... Ces observations étaient accompagnées de mes pensées du moment, parfois des questions, angoisses, informations à rechercher...

91 Ibid., 34-35.

92 René Barbier, « L'improvisation éducative », Juin 1981, <http://www.barbier-rd.nom.fr/Improvisationeducative.html>.

Méthodologiquement, j'ai couché toutes ces notes sur les pages de gauche du journal. Les pages de droite étaient dédiées aux réflexions après coup, lorsque je relisais les pages de gauche « à froid » et parfois successivement. J'y notais donc soigneusement les dates de ces notes pour m'y retrouver dans mes réflexions, ce qui s'est avéré parfois précieux lorsque celles-ci évoluaient.

J'ai également utilisé ce journal de la même manière lors des séminaires proposés dans le cadre du master, et lors de séances de travail solitaire ou en groupe.

Les entretiens réalisés ont été enregistrés sur dictaphone. Ils revêtaient différentes fonctions, qui seront décrites en temps utiles.

Par ailleurs je dispose de l'ensemble des compte-rendus de séance (dont la rédaction a été tournante au sein du groupe), des deux documents bilan que j'ai rédigés et fait valider par le groupe en janvier et avril 2017, d'un tableau de présence séance par séance, des documents numériques utilisés par le groupe dans le cadre de la recherche-action, et des différents documents rédigés pour organiser, conduire et rendre compte des transformations survenues au sein de l'association.

Enfin, le document qui clôt la recherche-action (et lui confère son statut de recherche par les connaissances produites qu'il met en valeur et dont il permet la diffusion) sera rédigé durant l'été 2017. Je ne l'intégrerai donc pas au sein de mes recherches, en revanche il est prévu qu'il soit finalisé avant la soutenance et si tel est bien le cas, je m'appuierai dessus et le présenterai à cette occasion dans la mesure où cela s'avérera pertinent.

**CETTE RECHERCHE-
ACTION**

DÉMARCHE DE RÉDACTION

Cette partie du document va tout d'abord présenter le déroulé chronologique de la recherche-action, séance par séance. Ce déroulé précisera également le travail accompli d'une séance à l'autre, étant entendu que la recherche-action ne se réduit pas à ces rencontres mensuelles. Chaque séance sera décrite à la fois pour rendre compte de l'avancée du processus de recherche (en tant que tel et en référence au modèle proposé par Van Campenhoudt et Quivy⁹³), et du point de vue de la dynamique du groupe (notamment de la manière dont le travail s'organise en son sein et dont les décisions sont prises). J'ai pris le parti d'une écriture plus narrative que froidement descriptive : il m'a en effet semblé que le confort de lecture serait ainsi renforcé sans sacrifier à la clarté des informations.

Certains événements survenus au sein de l'association Lyon à double sens seront également présentés lorsque leur mention permet d'éclairer des décisions ou certaines orientations du travail au sein du groupe de recherche-action.

Ce premier bloc peut s'apparenter à ce qu'il est coutumier de repérer au sein d'un travail de recherche comme la « présentation des résultats », au sens où cette description du travail accompli présente le matériau à partir duquel le groupe a produit les connaissances qui seront ensuite présentées dans un second temps.

Le second bloc, comparable à une phase d'analyse des données, précisera les questions que la recherche-action a reconfigurées ou permis de faire exister au sein de l'association, ainsi que les conséquences de la mise en travail de telles questions (axe « action » de la recherche-action). Il présentera également les connaissances nouvelles produites par le groupe, en rappelant sous la forme d'une synthèse son contexte d'élaboration et d'application.

Au-delà de la familiarité de rédaction avec des travaux de recherche plus académiques, l'intérêt d'une telle présentation réside dans son respect intégral de la chronologie de la recherche-action, puisque si les connaissances y ont bien été élaborées *dans l'action*, celles-ci n'ont été explicitées qu'à son terme (un terme, il est vrai, arbitrairement fixé, tant la recherche-action aurait pu se poursuivre pour observer la mise en place du fonctionnement interne qu'elle a participé à modifier). Le lecteur ou la lectrice suivra ainsi un cheminement identique à celui des membres du groupe. Ce point n'a rien d'une coquetterie esthétique : ces connaissances étant particulièrement contextuelles tant par leur élaboration que leur application, la rédaction « au plus proche » de la réalité vécue par les membres du groupe est l'une des méthodes pour permettre au lecteur ou à la lectrice d'appréhender au mieux de ce contexte sans tomber dans la narration pure.

93 Luc Van Campenhoudt et Raymond Quivy, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4e éd. (Paris: Dunod, 2011), 16

AU FIL DES SÉANCES

Constitution de la chercheuse collective

De janvier à mars 2016, j'ai discuté des conditions de possibilité d'une recherche-action avec LADS avec Marie L, la salariée coordinatrice de l'association (du fait qu'elle était et reste encore la personne disposant de la connaissance la plus fine et la plus exhaustive sur l'association, son fonctionnement quotidien et sa dynamique). Nous avons déterminé le moment opportun pour que j'en fasse la proposition (tenant compte du rythme d'activité de l'association, de mes contraintes universitaires et d'un moment fédérateur) durant un week-end de travail au printemps de la même année, les 29 avril et 1^{er} mai.

Les membres de l'association⁹⁴ présent-e-s à ce week-end me connaissent presque tous et toutes, et cette proposition est incluse dans le programme du week-end. Ces points sont importants pour la présentation que je m'apprête à faire : ainsi, je fais l'économie d'une présentation longue et les membres qui ne se tiennent pas particulièrement informé-e-s de l'activité de l'association savent que ce moment a été prévu et validé avec le petit groupe qui a préparé le week-end... Et que, de ce fait, je connais substantiellement ce petit groupe ; autrement dit, que cette proposition s'inscrit dans un cadre clair et validé a priori.

Je présente rapidement ma proposition, ainsi que son contexte : la temporalité qui fait coïncider mon cadre universitaire, le départ de Marie L (prévu à l'été 2017) et le rythme d'activité de l'association (qui tend à fonctionner par année scolaire avec une coupure durant l'été), mon intérêt personnel pour l'animation d'une telle démarche, la possibilité pour LADS de s'emparer d'une problématique difficile à appréhender et de la travailler sur le temps long. J'évoque la recherche-action – et cela a été facilité par le fait qu'une personne présente a déjà animé un groupe de travail portant ce nom et dans une finalité similaire – comme une démarche visant à nous emparer d'une problématique par une méthode scientifique, et à chercher à la fois à agir sur cette problématique et à élaborer des connaissances sur l'action ainsi produite.

Je précise également que le fonctionnement du groupe sera décidé par celui-ci tout comme la problématique travaillée et que, bien qu'il s'agisse de « recherche » organisée dans un cadre universitaire (du moins me suis-je dit que ma présentation pouvait être perçue comme telle), je ne vais pas m'y positionner comme un spécialiste organisant le travail du groupe ; ce qui n'étonne

⁹⁴ J'emploie cette expression pour désigner indifféremment salarié-e-s, bénévoles, élu-e-s, volontaires en service civique, stagiaires... Bref toute personne participant à l'activité de l'association. Outre qu'elle fait l'économie de précisions rarement nécessaires, LADS est une association où les changements de statut ne sont pas rares : ainsi, les volontaires en service civique deviennent occasionnellement bénévoles à l'issue de leur contrat, de même pour les stagiaires. Les ancien-ne-s salarié-e-s et élu-e-s deviennent souvent bénévoles aussi. Des bénévoles deviennent élu-e-s ou stagiaires. Une ancienne volontaire en service civique est devenue salariée. Etc.

probablement pas les personnes qui me connaissent bien, mais a sans doute produit des effets sur d'autres avec qui j'ai eu peu d'échanges et dont j'ai appris plus tard qu'ils et elles me percevaient comme un intellectuel pourvu de peu de sensibilité.

A ce stade, je n'ai donc pas proposé de problématique sur laquelle travailler. J'ai évoqué deux pistes dont j'avais discuté avec Marie L, qui m'avait confirmé que ces questions étaient particulièrement vives au sein de l'association, et dont j'estimais qu'elles pouvaient permettre de cerner ce que j'entendais par « problématique de recherche-action ».

Sept personnes se sont portées volontaires, dont les deux salarié-e-s et l'une des rares membres de l'association que je n'avais encore jamais rencontrée. Nous décidons d'une date de rencontre prochaine, et d'ici là, mettons en place un document collaboratif à fin de nous aider à définir une problématique sur laquelle arrêter notre choix lors de la séance suivante (on pourrait rapprocher cet usage de celui d'un mur d'expression libre ou d'une boîte à idées). Le contenu de ce document collaboratif est reproduit en annexe (Annexe 1 : Framapad du 5 avril 2016).

Résumé : Je présente mon intention de conduire une recherche-action collective. A ce stade, il n'est donc pas encore question de démarche de recherche, sinon en intentions ou en représentations. J'ignore également dans quelle mesure les autres membres du groupe se connaissent tous et toutes. En dépit d'une culture commune nourrie des pratiques collectives d'éducation populaire, le groupe à ce stade n'est encore qu'une somme d'intérêts individuels, ce qui n'a rien de surprenant dans la mesure où aucun « commun » n'a encore eu lieu : il m'apparaissait maladroit et malvenu de demander à chaque personne les raisons pour lesquelles elle avait souhaité participer à ce groupe.

Séance du 27 mai 2016 : première rencontre

Nous nous sommes réunis pour la première fois le 27 mai 2016. Comme la quasi-totalité des réunions auxquelles des bénévoles de l'association assistent, le rendez-vous est à 19h : pour chaque personne présente (sauf moi), il a lieu après une journée de travail salarié et cet horaire leur permet d'y assister sereinement. L'usage dans ce format de réunion consiste à apporter de quoi manger. Au-delà de sa fonction conviviale, c'est un moyen pour couper la faim à celles et ceux qui n'ont pas encore diné. Cette fois-ci, c'est Marie L, la coordinatrice de l'association, qui a été acheter de quoi manger pour le compte de l'association. Par la suite, cet aspect logistique sera progressivement pris en charge par les membres du groupe, sans que nous n'échangions à ce sujet.

Ces détails plantent le décor d'une réunion comme l'association en a beaucoup connues, et qui, à l'exception de certains conseils d'administration, ont des ordres du jour essentiellement opérationnels. J'ai en effet remarqué que, lors de réunions inscrites dans une certaine régularité –

lors desquelles les personnes présentes sont également là pour le plaisir de se rencontrer – le repas est généralement pris en charge par les participant-e-s elles-mêmes.

Seul élément changeant par-rapport à ces réunions ordinairement organisées au fil de l'activité de LADS : ce n'est pas Marie L, ou Matthieu (l'autre salarié, également présent au sein de la chercheuse collective), qui a provoqué la réunion et qui l'anime. Les regards se tournent vers moi, interrogateurs : depuis le week-end du 30 avril-1^{er} mai durant lequel nous nous sommes constitué en groupe de recherche-action, nous ne nous sommes pas revus.

J'ai proposé par email un ordre du jour qui proposait, d'une part, de décider des aspects organisationnels de notre travail (quelle fréquence de rencontre, quelle durée à chaque rencontre, quelle charge de travail d'une séance à l'autre...), et dont je me doutais qu'ils allaient essentiellement être sous-tendus par les agendas professionnels des membres de la chercheuse collective, et d'autre part de choisir un point de départ en terme de problématique et de méthodologie d'investigation une fois celle-ci décidée (étant entendu que de la problématique découle sa méthodologie de mise en travail, cette dernière étant, par construction, contextuelle).

Les aspects organisationnels sont rapidement décidés, sur la base d'une rencontre par mois (avec coupure durant l'été, période à laquelle les possibilités de réunir l'ensemble du groupe un même jour à Lyon tient de l'impossible) et d'une charge de travail d'une séance à l'autre dépendante de l'emploi du temps de chaque membre du groupe, et qui ne constituera en tout cas pas une habitude.

La problématique, bien que non définie à ce stade, s'est concentrée sur l'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles au sein de l'association. C'était l'une des thématiques que j'avais proposé à titre d'exemple lors du week-end durant lequel j'avais présenté la démarche, sachant très bien que diverses questions importantes pour l'association et ses membres croisaient cette thématique. Les autres propositions qui ont émergé entre ces deux rencontres me semblaient difficiles à faire évoluer en problématique de recherche, ce que j'ai rappelé en précisant également qu'une recherche-action telle que je la concevais n'avait pas pour fonction de se substituer à un groupe de travail proprement opérationnel. J'étais prêt à consacrer l'entièreté de cette séance à la recherche d'une problématique qui fasse consensus, mais la proposition de travailler l'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles, qui était vu comme une déficience et une source de dysfonctionnements par une partie du groupe l'a emporté à l'unanimité. A ce stade, il m'apparaissait clair que cet objet n'était qu'une porte d'entrée vers la définition d'une problématique de recherche et que construire un parcours d'accueil des bénévoles arrivant-e-s ne pouvait pas constituer l'objet d'une recherche-action.

Pour autant, nous acheminer vers une telle problématique par une entrée aussi opérationnelle me semblait être une stratégie valable, bien plus « douce » et laissant plus de place à une démarche heuristique, que de proposer, paré de mon statut de « scientifique », une méthodologie de construction de problématique dont le sens aurait échappé au reste du groupe. Comme mon intention restait de nous appropier collectivement une démarche de recherche et de ne pas employer ce statut particulier dont j'étais paré à fin d'orienter le groupe dans une direction plutôt qu'une autre, il aurait été contre-productif de faire une telle proposition. Je faisais en effet le pari qu'une fois la pertinence et les modalités de mise en œuvre de ce « parcours du bénévole » observées avec suffisamment d'acuité, les questionnements allaient se déporter vers des horizons plus complexes et moins immédiatement opérationnels, davantage dans le champ de la compréhension que dans celui de l'action immédiate.

La discussion, ce soir, a rapidement porté sur la nécessité de nous entretenir avec un échantillon de bénévoles, inactives pour certaines. Chacun-e sentait que ces entretiens allaient permettre de défricher la problématique, que Marie L avait précisé en nous présentant un schéma qui présentait son point de vue sur les différents chemins par lesquelles l'ensemble des bénévoles croisés à LADS sont passé-e-s, regroupés en trois « parcours type ».

La discussion a ensuite porté sur les modalités opérationnelles de ces entretiens. A ce stade, j'ai repris la parole pour rappeler que nous n'avons, jusqu'à preuve du contraire, aucune raison de nous plier à des méthodes connues du simple fait qu'elles soient connues (la proposition de « mener des entretiens semi-directifs » ayant très vite surgi, réminiscences de la vie étudiante de plusieurs membre du groupe). La démarche que je proposais et dont j'étais le garant – si tant est que ce fut nécessaire – tant de la pertinence que de la scientificité visait précisément à nous laisser libre d'inventer nos propres méthodes de recueil de données, pourvu que celles-ci s'avèrent contextuellement et subjectivement les plus pertinentes. Pour le dire autrement, la démarche de réflexion (et de conception, le cas échéant) autour d'un dispositif de recueil de données m'apparaissait au moins aussi importante que la qualité objective de celui-ci. En effet, choisir tel ou tel outil en raison de sa pertinence supposée sans regard critique sur ce choix ne permettait pas d'émanciper les membres du groupe vis-à-vis d'une démarche qui leur paraissait alors inaccessible (la recherche en sciences humaines et sociales), et dans laquelle ils et elles avaient paradoxalement plongé de leur plein gré.

De fait, après ce questionnement nous sommes revenus à la proposition d'entretiens semi-directifs. Mais, et ceci est très important, nous y sommes revenus en décrivant ce en quoi consistent de tels entretiens (en termes d'objectifs et de déroulé), et non par son seul intitulé (qui n'a d'ailleurs pas été

explicité au stade de la discussion durant lequel l'expression a surgi). Le choix de l'outil a donc été établi en pleine conscience et en toute compréhension de ce en quoi il consiste et de la manière dont nous allions nous en servir, ce qui était nécessaire d'une part pour réduire les différentes représentations de cet outil auprès des personnes qui l'ont pratiqué ou étudié (et de celles qui s'en font une image basée exclusivement sur son intitulé⁹⁵), d'autre part pour ne pas créer une distance entre celles et ceux qui « savent » (ou qui « comprennent ») et les autres.

La posture que j'ai décrite⁹⁶ m'a amené à observer et écouter longuement les échanges, mes interventions prenant fréquemment la forme d'une synthèse de ces observations ou des échanges dont j'avais été témoin. En proposant ce matériel au groupe, je lui permettais d'avancer sans orienter ses décisions (bien que je m'y sois autorisé lorsque cela s'avérait nécessaire, au double titre de membre du groupe et de garant de la démarche de recherche-action).

A cette occasion, j'avais en particulier repéré une hypothèse de recherche qui sous-tendait la démarche d'entretien sus-citée et la nature des questions listées, que j'ai reformulé ainsi pour le groupe : *est-il possible de dégager des « types » de parcours d'engagement au sein de LADS ?*

Nous nous sommes quittés sur un nouveau rendez-vous en juin, durant lequel il allait être question de concevoir la grille d'entretiens, d'établir l'échantillon à interviewer et d'expliciter la posture à adopter durant ces entretiens ainsi que les techniques permettant de recueillir au mieux les propos. La fin de la réunion a été moins formelle que son démarrage, mais la volonté de plusieurs personnes de rentrer tôt chez elles n'a pas permis de poursuivre les échanges sous une forme différente. Il est de toutes façons probablement trop tôt dans la vie du groupe pour cela.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 2 : compte-rendu de la séance du 27 mai 2016 et Annexe 3 : fac-similé de mes notes de la séance du 27 mai 2016).

Résumé : le groupe s'engage dans une démarche exploratoire, par le biais d'entretiens avec des personnes ayant vécu la situation sur laquelle il s'agit d'enquêter. La méthodologie de recueil de données est en cours d'explicitation, tant sur le plan opérationnel qu'épistémologique. Nous disposons d'un objet de travail qui va temporairement nous servir d'appui (jusqu'à pouvoir formuler une problématique et une ou des hypothèses de recherche), et d'une hypothèse liée à cet objet. Les modalités d'organisation du groupe sont établies (et il est admis qu'elles sont révisables si le besoin s'en fait sentir).

95 Lévy-Leblond, *La pierre de touche*, 238-244.

96 Supra, Rapport au groupe et posture d'animation, 42

Séance du 23 juin 2016 : où il est question d'organisation dans la recherche

La rencontre suivante a lieu juste avant la pause estivale. Le début de la réunion s'anime très rapidement, à mon initiative, sur la tension entre l'efficacité de la démarche que nous poursuivons et sa dimension collective. Je sens en effet que les plus à l'aise dans la prise de parole au sein du groupe souhaitent s'orienter vers ce qui sera le plus rapide en terme de traitement des données. Or cette idée me charge de fait d'un travail important : l'analyse des données recueillies au cours des entretiens. Si j'ai tout à fait le temps matériel de prendre en charge cet aspect de la recherche, il me paraît très dommageable que je m'empare seul de cette tâche : l'analyse, à mon sens, gagnera en finesse à être réalisée par l'ensemble du groupe, pour plusieurs raisons.

D'abord car nous écartons très vite l'idée d'enregistrer les entretiens puis de les ré-écouter ou les retranscrire pour les lire : nous n'aurons pas le temps de procéder à cette lecture exhaustive, encore moins d'écouter l'ensemble des entretiens dans le temps des réunions, et plusieurs personnes ont explicitement fait savoir qu'elles ne pourraient pas consacrer ce temps entre deux réunions. Il nous faut donc choisir une méthode de recueil moins précise mais permettant une restitution plus rapide. Or une telle méthode implique une prise de notes nécessairement lacunaire, qui ne pourra que compléter la mémoire de l'enquêteur ou de l'enquêtrice, non s'y substituer.

Ensuite, la présence de plusieurs personnes lors de la phase d'analyse nous permettra de vivre de nombreux conflits socio-cognitifs tant durant la construction d'une grille d'analyse que durant sa mise en œuvre. Ceci est particulièrement important du fait que le vécu de chaque personne du groupe vis-à-vis de l'hypothèse mise en travail est très différente, et que mobiliser ce vécu est partie intégrante de l'approche transversale.⁹⁷

Enfin, la posture très particulière à adopter pour analyser des entretiens qui vont potentiellement parler de soi, de ses ami-e-s et d'une structure investie d'affects importants ne va pas de soi et j'ai pensé que cette analyse pouvait constituer un moment de « formation de l'esprit scientifique », qui sera d'autant plus efficace qu'il sera effectué collectivement et non simultanément individuellement. Je pressens que des ruptures épistémologiques pourront avoir lieu à ce moment précis.

Cette discussion autour de la tension entre efficacité et aspect collectif m'a semblé faire exister un malaise au sein du groupe, rapidement dissipé. Peut-être l'origine est-elle à rechercher dans la manière dont j'ai soulevé ce problème ? Quoi qu'il en soit, une partie du groupe relaye et appuie ma position. L'habitude collective des prises de décision au consensus nous permet de nous assurer, à

97 Supra, Cadre théorique d'intervention, 42

l'issue de cet échange, de l'absence d'opposition à une démarche privilégiant sa dimension collective plutôt que son efficacité au regard du temps que chacun-e peut consacrer au groupe.

La suite de la réunion est consacrée à la construction du questionnaire d'enquête : nous commençons par lister les éléments que nous souhaitons connaître, puis nous effectuons quelques regroupements et transformons ces éléments en questions à poser. Au cours de ce travail, les premières questions relatives à la posture à adopter durant l'entretien émergent. Une discussion s'engage sur la question du détachement et de la neutralité, à privilégier ou non. Je pense rassurer en expliquant que l'implication dans l'entretien (notamment en s'autorisant un avis, non sur les propos recueillis, mais sur la question posée) ne biaise pas nécessairement la validité du matériau recueilli, et que cela peut même être un levier d'implication de l'enquêté-e (selon le principe du triptyque « je m'implique, j'implique, je suis impliqué-e »⁹⁸) que plusieurs personnes dans ce groupe connaissent, notamment parce qu'il est au fondement de la posture d'animation d'un dispositif d'animation de la parole politique dans l'espace public : le « porteur de paroles »⁹⁹). Au-delà de son efficacité qui n'a, je pense, rien à envier à une posture de détachement froide, cette posture me paraît beaucoup plus simple à assumer pour des personnes qui ne se positionnent pas (encore ?) comme des chercheurs et des chercheuses, parce qu'elle leur demande simplement une vigilance quant à ce que leur langage permet ou inhibe chez l'enquêté-e (langage verbal, non-verbal et paraverbal), et non un changement de posture complet. Changement dont la distance contrasterait trop avec l'identité au nom de laquelle ils et elles prendraient contact avec l'échantillon constitué : les personnes qui y figurent les ont rencontré dans un cadre amical (pour certain-e-s, ils et elles se fréquentent encore).

Nous nous quittons sur la synthèse du travail que nous avons estimé nécessaire de produire d'ici la prochaine réunion en septembre. Nous avons choisi de nous répartir un nécessaire travail entre celles et ceux qui estiment pouvoir y consacrer un certain temps : il s'agit de finaliser le questionnaire et de le tester sur nous-même, pour en éprouver la pertinence dans la formulation et l'enchaînement des questions, en vue de débuter les entretiens dès la réunion de rentrée. Avant de partir, nous relançons une question qui vivra quelque temps sans qu'il n'en soit explicitement fait quelque chose : est-ce que les différences de statut au sein du groupe (deux salarié-e-s, des bénévoles très impliqué-e-s depuis longtemps dans le fonctionnement de l'association, d'autre moins, un animateur engagé dans une démarche universitaire) doivent faire l'objet d'une vigilance particulière ? En réalité, cette question est rhétorique puisque cette vigilance est à l'œuvre (en

98 René Barbier, « Dynamique de la connaissance noétique », *Le journal des chercheurs*, 10 août 2010, <http://barbier-rd.nom.fr/journal/spip.php?article1331>.

99 Jérôme Guillet, « Animation d'un dispositif d'expression dans l'espace public : enjeux, pratiques et compétences » (Mémoire DHEPS, 2007).

témoigne la discussion du début de cette réunion, mais aussi les alertes et la modération sur le temps – bénévole – que consacre Marie L à cette recherche-action en parallèle de son investissement bien au-delà des attendus d'une relation de travail salariée au sein de l'association), mais une telle formulation permet de faire exister cette vigilance sans nous astreindre à la formaliser.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 4 : compte-rendu de la séance du 24 juin 2016 et Annexe 5 : fac-similé de mes notes de la séance du 24 juin 2016).

Résumé : divers tâtonnements méthodologiques et épistémologiques permettent de fixer une posture d'entretien commune, une méthode de recueil des données, et d'avancer sur la construction du questionnaire. Les premiers désaccords sont dépassés par une animation sereine de ce qui reste un conflit d'idées serein (celui-ci étant faiblement porteur d'enjeux personnels).

Séance du 20 septembre 2016 : passions pour le sujet de recherche

La réunion de rentrée est décalée de deux semaines, car j'ai prolongé mes vacances au dernier moment (privilege d'une vie non régie par des rapports de subordination à un employeur ou à des clients), et il ne nous apparaissait pas judicieux que je sois absent à ce stade de fonctionnement du groupe (de fait, je n'aurai aucune absence jusqu'au terme de la recherche). Cet imprévu causera deux absences (Marie H. et Sarah, qui n'auront pas d'autre absence jusqu'au terme de la recherche ; le tableau exhaustif des présences et absences séance par séance figure en annexe : Annexe 6 : tableau de présence des membres de la chercheuse collective), mais permettra aux membres du groupe qui n'avaient pas pensé à tester le questionnaire d'effectuer ce travail (il n'y a eu aucun échange par email, et donc vraisemblablement aucun travail collectif concernant la recherche-action, entre le 8 juillet et le 28 août, ce qui était prévisible).

Le 20 septembre 2016, nous nous retrouvons pour évaluer la pertinence du questionnaire entre-temps finalisé (sa version définitive, élaborée en fin de cette séance, figure en annexe : Annexe 9 : grille utilisée lors des entretiens exploratoires), notamment les formulations et enchaînements des questions, que nous avons testé sur nous-même et sur deux autres personnes : la salariée qui remplace Matthieu, présente depuis le 12 septembre (et qui a eu auparavant un parcours de volontaire en service civique puis de bénévole au sein de l'association), et la compagne de Matthieu, ancienne administratrice. Les réponses notées et saisies sur informatique sont projetées sur le mur afin que l'ensemble du groupe puisse les lire, et commenter la qualité des réponses (au regard des informations que nous cherchons à obtenir) et d'éventuelles modifications dans le questionnaire, dans la formulation ou l'enchaînement des questions.

Comme je le pressentais, la discussion qui a suivi cette lecture collective n'a pas eu pour sujet exclusif l'analyse des réponses et des questions dans le but de valider ou modifier ces dernières. Les réponses portant sur l'association et son évolution ont intéressé et même passionné une partie du groupe au moins, dont trois des membres prenaient aussi bien la parole pour évoquer la validité du questionnaire tel qu'il avait été testé que pour apporter un complément de réponse à leur propre contribution ou commenter d'autres réponses. Il est intéressant de noter pour la suite que nous avons été deux à rappeler l'objectif de la séance en cherchant à recentrer la discussion sur la validité du questionnaire : Matthieu et moi-même. Mais j'estime que les autres membres du groupe auraient également perçu cette dispersion une fois ces commentaires énoncés : autrement dit, nous avons essentiellement fait gagner un peu de temps et d'énergie au groupe.

De fait, après un rappel de chacun d'entre nous, nous avons coupé court aux lectures « découverte » de chacun des entretiens (c'est cette première lecture rapide qui a fait ressortir des éléments saillants sur lesquels ont porté les commentaires et compléments de réponse) et pris collectivement la décision de nous concentrer sur un seul entretien pour vérifier la validité du questionnaire. Cette décision a été unanime, le constat d'une concentration sur l'analyse des réponses alors qu'à ce stade seule la pertinence des réponses au regard des questions posées nous importait, a été unanime suite au second rappel. Il est intéressant de remarquer ici que les causes d'un tel intérêt pour les réponses au détriment de l'analyse du questionnaire étaient lucides et n'ont pas porté à conséquences (puisque, en définitive, cette analyse a bien eu lieu), si ce n'est pour renforcer l'intérêt verbalisé d'une partie du groupe de poursuivre l'engagement dans une démarche qui permette véritablement une analyse de la situation ; ce qui était l'une des raisons à la constitution de ce groupe destiné à s'emparer d'une question qui revenait régulièrement dans les échanges, formels et informels.

La grille d'entretien a été modifiée suite à ce travail, conservant sa structure générale mais en regroupant différemment certaines questions de relance qui, à l'usage, s'enchaînaient de manière plus fluide ainsi. Avec un échantillon arbitrairement constitué par Marie L (qui avait pour consigne de choisir des personnes aux parcours très différents au sein de l'association, tant dans les fonctions occupées que la durée de présence ou le point d'entrée), nous nous répartissons donc les entretiens à réaliser d'ici la prochaine séance qui sera consacrée à leur analyse collective, et à la préparation d'une partie d'un des week-ends bi-annuels qu'organise l'association durant lequel nous présenterons l'état de nos travaux et travaillerons sur la base de cette analyse avec les personnes présentes.

Nous sommes également revenus sur des éléments de posture, notamment la manière de présenter notre démarche et le but que nous poursuivons auprès des enquêté-e-s. Il s'agissait à la fois de

pouvoir présenter clairement ceux-ci lors de la prise de contact, et de limiter les biais par une présentation la plus similaire possible d'un entretien à l'autre.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 7 : compte-rendu de la séance du 20 septembre 2016 et Annexe 8 : fac-similé de mes notes de la séance du 20 septembre 2016).

Résumé : le test du questionnaire nous a semblé concluant. Les réponses intéressaient déjà fortement les membres du groupe en dépit de notre souhait initial de nous astreindre à en vérifier la pertinence (nous sommes au cœur de la problématique qui nous réunit et pour le traitement de laquelle la chercheuse collective a été mise en place). Les entretiens seront conduits d'ici la prochaine séance.

Séance du 12 octobre 2016 : premiers éléments d'analyse et erreurs méthodologiques

La réunion d'octobre a pour objet le compte-rendu des entretiens menés entre-temps, leur dépouillement et leur analyse. Elle vise aussi à préparer le week-end associatif des 15-16 octobre, durant lequel une demi-journée sera consacrée à la recherche-action (le contenu étant laissé à notre appréciation par les organisateurs et organisatrices du week-end).

Tout au long de cette étape de la recherche-action, la problématique qui nous guidera (mais qui ne sera jamais explicitement formulée, afin de ne pas inutilement techniciser la démarche heuristique) sera la suivante : « *est-ce que les conditions dans lesquelles les personnes ont été accueillies ont pu jouer dans leur engagement ou leur retrait de LADS ?* ».¹⁰⁰ Cette problématique est ce qui a donné corps à la nécessité de réaliser des entretiens exploratoires, qui a permis d'en cibler les destinataires et de fournir un cadre aux questions qui allaient leur être posées.

En première partie de réunion, j'ai proposé à la lecture les huit entretiens réalisés (ils figurent en annexe : Annexe 10 : retranscription des entretiens exploratoires ; tout comme les notes prises par les participant-e-s sur leur analyse des entretiens : Annexe 11 : documents manuscrits ayant servi à l'analyse des entretiens exploratoires). Chaque personne disposait des huit retranscriptions, sans consigne particulière autre que repérer des éléments récurrents et/ou saillants. Les habitudes de travail du groupe m'ont ici bien aidées, puisque cette méthodologie de travail est déjà éprouvée et une mise en commun des découvertes individuelles en est la suite attendue. Nous avons donc livré, chacun-e notre tour, nos impressions et nos analyses des entretiens lus, avec l'idée de regrouper ces impressions en catégories ad hoc.

¹⁰⁰ A la relecture, je me demande néanmoins si formuler explicitement cette problématique n'aurait pas pu structurer notre travail.

Cependant, dans ce cas, deux éléments vont venir perturber l'analyse et sa mise en commun. Que l'objet de l'analyse soit l'association dont les membres du groupe sont eux et elles-même militantes n'est pas une nouveauté, et une perturbation à ce niveau m'aurait beaucoup étonné. En revanche, il est à noter que l'une des personnes interviewées, Mathilde, est la compagne de Matthieu (c'est d'ailleurs lui qui a réalisé cet entretien). De plus, Matthieu a récemment changé de statut au sein du groupe : alors que jusqu'au 30 septembre il était salarié de l'association (bien que « sur le départ » depuis juin, date à laquelle il a fait savoir qu'il ne souhaitait pas voir son contrat de travail renouvelé), il est depuis cette date bénévole. Cependant, ses rapports affectifs avec les membres du groupe n'ont pas de raison d'avoir changé (c'est d'ailleurs ce qui explique en partie son maintient dans le groupe de recherche-action). Le deuxième élément notable est que l'une des personnes interviewées est également participante au groupe de recherche-action (Lisa), ce qui m'avait échappé au moment où cette liste a été établie (séance précédente). Si j'avais repéré cette information, j'aurais probablement suggéré que la présence d'une interviewée au sein du groupe chargé d'analyser ces entretiens m'apparaissait malvenue et source probable de dysfonctionnements. Je me souviens avoir été particulièrement stressé à l'ouverture de cette séance, lorsque j'ai appris cette information.

Ces deux éléments conjoints vont expliquer que la mise en commun des analyses individuelles soit à plusieurs reprises perturbée. Elle le sera notamment à deux reprises, à l'initiative de Lisa. Une première fois lorsqu'elle critiquera les propos de Mathilde recueillis par Matthieu, ceux-ci mettant en cause le fonctionnement de l'association tel qu'il existe aujourd'hui (du moins tel que Mathilde le perçoit, ce qui est précisément l'objet de cet entretien). Cette critique sera assortie de préconisations minimisant ainsi la réalité ou la portée des éléments recueillis auprès de Mathilde, et versant dans la psychologisation¹⁰¹. La discussion à ce stade se polarisera entre Marie L et Lisa, la première tentant de préciser l'objet de l'échange (confronter nos analyses des entretiens) et la seconde s'efforçant de défendre l'association des critiques énoncées par Mathilde. Durant cet échange (qui ne durera que quelques minutes à chaque fois, mais surgira à trois ou quatre reprises), j'ai repéré que Matthieu semblait mal à l'aise ; personne, à l'exception de Marie L et moi-même n'interviendra. Les raisons, supposées ou avérées, pour lesquelles Marie L est la seule membre du groupe à intervenir (je ne le ferai qu'au bout d'une minute environ, pour proposer de poursuivre), ne me semblent pas pertinentes à évoquer car elles relèvent de mon interprétation de la situation et d'une nouvelle tentative de psychologiser cet échange : ce qui importe est que cette erreur (interviewer une membre de la chercheuse collective dans un tel contexte) est inhérente à la recherche-action (un chercheur ou une chercheuse n'ira s'auto-observer qu'avec une pratique et un

101 Supra, Rapport au groupe et posture d'animation, 44

savoir réflexif qui la prémunissent de tels problèmes), mais qu'elle n'a pas perturbé durablement la séance ni altéré la qualité des analyses produites en définitive.

La seconde perturbation sera aussi initiée par Lisa, qui apportera de nombreuses précisions lorsque « son » entretien sera évoqué au cours des échanges. Pour intéressantes que soient ces précisions, elles déséquilibrent à mon sens l'intérêt et la richesse de chaque entretien et c'est justement Matthieu qui permettra que la discussion se recentre sur l'analyse des entretiens.

Or ces épisodes, pour perturbant qu'ils soient, ont à mon avis grandement participé à provoquer une rupture épistémologique. Ils illustraient parfaitement ce en quoi l'absence de recul et d'analyse « froide » des données ne permettait absolument pas de travailler la problématique qui nous intéressait, et le langage para-verbal que j'ai repéré à la suite de cette dernière intervention de Matthieu me semblaient relever davantage de la compréhension que de la contrainte.

Nous avons identifié dans les propos recueillis trois contradictions qui nous semblent intéressantes, et que nous avons au fil de la séance identifié finement en les confrontant notamment aux intentions sociales et politiques de l'association :

- La place et l'initiative laissée aux nouveaux et nouvelles arrivantes, l'information qui leur parvient **opposée** à l'autonomie dans les tâches et la responsabilité quotidienne endossée par les permanent-e-s, plus les habitudes de fonctionnement des militant-e-s de longue date qui rendent difficiles cette prise d'initiative pourtant désirée ;
- La cohérence de fonctionnement de l'association entre ses discours et ses pratiques (internes ou publiques) **opposé** au lieu d'implantation des locaux au cœur d'un quartier huppé (Cordeliers, sur la presqu'île de Lyon), dont la population n'est pas celle que l'association cherche à cibler ;
- Le profil relativement politisé et très engagé à gauche (une gauche non institutionnelle) des adhérent-e-s et permanent-e-s et la cohérence socioculturelle de cet ensemble **opposé** à la volonté ou nécessité d'accueillir des gens qui ne nous « ressemblent pas », sur le plan socioculturel ou sur celui du niveau ou de la nature de l'engagement politique.

Le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figure en annexes (Annexe 12 : fac-similé de mes notes de la séance du 12 octobre 2016). Cette réunion est la seule pour laquelle nous n'avons pas réalisé de compte-rendu, probablement car celui-ci a été jusqu'alors rédigé spontanément et que j'ai dès le début de cette réunion donné une consigne qui occupait chaque participant-e, ne laissant personne libre de le rédiger *in situ*.

Résumé : cette séance a connu quelques écarts sans gravité sur le plan méthodologique, dus à une erreur dans le choix des personnes interviewées. Les conséquences de cette erreur ont permis, me semble-t-il, de mettre en scène des phénomènes de rupture épistémologique. Cette séance nous a permis d'identifier trois contradictions qui nous paraissent intéressantes à travailler, et que nous allons soumettre en week-end de travail à la fois pour en éprouver l'intérêt et pour valider politiquement la poursuite de la recherche-action.

Premier intermède : week-end de rentrée des 15 et 16 octobre 2016

Les organisateurs et organisatrices du week-end laissent à la chercheuse collective une demi-journée pour présenter nos travaux et animer une réflexion sur cette base. Suite à la séance d'octobre, j'ai proposé pour l'animation du week-end un déroulé permettant à la fois de présenter l'état de nos travaux au reste de l'association et de profiter de la présence d'une vingtaine de personnes aux statuts et degrés d'engagement très variables pour valider politiquement la poursuite de la recherche-action (ce qui, par expérience, est essentiel pour ne pas déconnecter cette démarche de l'activité ordinaire de l'association), et pour définir sa direction ; j'avais déjà mon idée sur ce qui me semblait le plus pertinent, mais je souhaitais m'assurer que cet avis était partagé avant de l'exprimer, cette expression aurait pu par trop influencer les personnes qui, au sein de l'association, me semblaient privilégier sur ce type de questions mon point de vue au détriment du leur. J'ai aussi proposé que la présentation de l'état d'avancée de nos travaux ne soit pas réalisée par moi-même, à la fois pour ne pas être identifié comme l'unique porteur de la recherche-action, et pour mieux me rendre compte de la manière dont les autres membres de la chercheuse collective se représentent l'activité collective, ses tenants et ses aboutissants.

L'animation a consisté tout d'abord à vérifier quelle contradiction parmi celles présentées lors de la description de la recherche-action intéressait le plus le groupe (il s'est effectivement agi de celle opposant les prises d'initiative des nouveaux et nouvelles arrivantes aux habitudes de travail des anciens et anciennes). Puis, une fois ce thème validé, nous avons divisé le groupe de participant-e-s en trois, le choix du positionnement étant laissé à chaque personne entre « nouveaux et nouvelles arrivantes », « présent-e depuis un certain temps » et « ancien-ne-s » en fonction de la manière dont il ou elle se figurait son « ancienneté » au sein de l'association. Au sein de chaque groupe, quatre questions sont successivement traitées :

1. Quel est ton avis sur le problème présenté ?
2. Est ce vraiment un problème pour toi ? Et pour les autres ? Et pour LADS ?
3. Comment on pourrait traiter ce problème ?

4. Concrètement, on commence par quoi pour le résoudre ?

En plus de fournir du matériel exploratoire pour la recherche-action, commencer à travailler dès à présent la problématique permettait à la fois de resserrer les liens entre l'activité de la chercheuse collective et celle de l'association en général, et notamment d'amorcer des réflexions et de prendre un certain nombre de décisions peu engageante (en termes de moyens déployés) qui allaient déjà dans le sens d'une résolution des problèmes constatés. Peu importe que la problématique travaillée par la chercheuse collective en fin de compte s'en éloigne ou renverse cause et conséquence, l'important était que cette problématique soit incarnée dans la vie de l'association et en particulier ailleurs que dans les discours et les réflexions individuelles, ce qui était précisément le point de départ de la recherche-action : une problématique qui ne trouvait pas d'espace-temps pour être travaillée collectivement.

Résumé : ce week-end a permis de resserrer les liens entre l'activité de l'association et la conduite de la recherche-action. Nous avons recueilli du matériel précisant notre problématique en fonction de l'ancienneté des personnes interrogées, et validé politiquement la poursuite et l'orientation de la recherche-action.

Séance du 14 novembre 2016 : conception d'une question de recherche

La séance de novembre permet de revenir sur la présentation de la recherche-action en week-end associatif (nous ne nous sommes pas revu-e-s depuis). Au vu du travail accompli, du matériel à disposition, de l'énergie du groupe (dont je sens que ses membres ont dépassé le stade de la simple présence curieuse et sont désormais en demande de « quelque chose » qui sort de leur quotidien associatif, militant ou professionnel) et du calendrier (il est toujours prévu que la recherche s'arrête au cours de l'été 2017), je fais la proposition de consacrer la séance à la construction d'une question de recherche, la mise en mots d'une problématique qui va nous servir de cadre de travail et de boussole.

Pour ce faire, je divise le groupe (nous sommes cinq) en deux binômes dont chacune des membres va alternativement poser une série de questions ou bien y répondre. Ces questions sont librement inspirées de celles que nous a posées Laurent Cosnefroy lors du séminaire du 5 novembre, qui consistait justement à nous aider à préciser notre question de recherche selon une méthodologie analogue (par questionnements successifs). Le fait que M. Cosnefroy nous ait également demandé de travailler en binôme a été une coïncidence et une agréable surprise car, si de telles méthodes sont éprouvées et circulent facilement au sein des milieux d'éducation populaire (au point que de jeunes animateurs et animatrices socioculturelles les qualifient de « méthodes d'éducation populaire »),

sans doute par opposition aux méthodes solitaires et purement intellectuelles associées à l'éducation nationale), c'est la première fois que j'en faisais l'expérience dans un contexte universitaire.

Quoi qu'il en soit, les questions sont les suivantes :

1. Quel est le point de départ de notre questionnement ?
2. Quelle pourrait être la problématique de recherche, ce sur quoi nous allons désormais nous concentrer ?
3. Quels sont les enjeux derrière cette problématique ainsi formulée ? Pour toi, pour la chercheuse collective, pour LADS ?

La consigne donnée prévoyait une démarche volontairement itérative dans l'enchaînement des questions ; en particulier, la réponse à la troisième pouvait amener à repréciser ou reformuler la seconde. Chaque binôme est autonome, bien que je passe les voir pour d'éventuelles questions qui surgissent une fois lancées dans la démarche. J'ai également travaillé, seul ; d'expérience, me greffer sur un binôme aurait raccourci le temps dont nous aurions pu disposer puisque trois personnes auraient été interrogées dans le même laps de temps.

C'est en tendant l'oreille durant ce travail que j'ai entendu l'une des plus belles phrases imaginable dans ce contexte, prononcée durant ce travail d'explicitation :

« On fabrique quelque chose qui est différent de d'habitude. D'habitude on fabrique des ateliers, des outils, des trucs, mais on fabrique pas de pensée, enfin peu quand même. »

Cette expression, « fabriquer de la pensée », bien qu'elle soit – sémiologiquement parlant – très proche de la « production de savoir » qui serait l'objectif de la démarche scientifique, diffère néanmoins par le recours à un champ lexical très différent : le travail manuel artisanal en lieu et place de l'industrie. Pour anecdotique qu'elle soit, elle me semble très bien illustrer le but poursuivi par la conduite d'une recherche-action et son caractère local et singulier. N'y manque que l'adjectif « collective », ce qui dans notre cas présent en est l'étape suivante.

Au bout de presque une heure (le temps que chaque membre du binôme endosse tour à tour le rôle d'interviewée et d'intervieweuse), nous confrontons les cinq réponses. La formulation d'une question de recherche commune et satisfaisante n'est pas évidente, aussi nous effectuons un détour qui permet d'explorer les termes que l'on emploie, de les définir, de les remplacer par d'autres... Nous appellerons cette démarche, avec un brin d'humour, la « création d'un référentiel cognitif commun ». Celui-ci nous permettra de trouver une problématique dont la formalisation sera laborieuse mais aboutira néanmoins : « comment gérer la tension contradictoire entre

l'accompagnement et les tâches proposés aux bénévoles d'une part, et la réalisation de leurs initiatives d'autre part ? ».

Sur cette base qui nous semble temporairement très satisfaisante, nous dressons une liste non exhaustive des implicites qui se cachent dans cette formulation. Cette étape me permet de faciliter le travail de recherche scientifique que je m'engage à restituer au groupe d'ici la prochaine séance, notamment par une sélection d'articles qu'il me semble intéressants de parcourir (soit pour ce qu'ils disent d'une thématique ou d'un concept dont nous aurons besoin, soit parce qu'ils évoquent une problématique jointe ou similaire à la notre). A ce stade, la lecture de livres n'est pas exclue mais elle nécessitera d'y consacrer une séance entière (via la méthode de l'arpentage, que je décrirai pas ici, qui propose une lecture collective en quelques heures d'un ouvrage difficile d'accès pour les lecteurs et lectrices qui s'y engagent). Cette étape nous permettra également de préciser des hypothèses, ce que nous construirons lors de la prochaine séance.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 13 : compte-rendu de la séance du 14 novembre 2016 et Annexe 14 : fac-similé de mes notes de la séance du 14 novembre 2016).

Résumé : cette séance a permis de construire une problématique de recherche, dont le groupe avait besoin pour poursuivre son travail. L'entre-deux séance va également me permettre de proposer la lecture d'une sélection d'articles scientifiques qui, je l'espère, nous aideront dans la suite.

Séance du 13 décembre 2016 : là où la recherche s'opérationnalise

Avant la séance de décembre, j'adresse au groupe une sélection bibliographique que j'ai élaborée sur la base de recherches menées via le moteur interne de la bibliothèque universitaire de Lyon 2, et de mes lectures et connaissances préalables du sujet traité.¹⁰²

La difficulté de la sélection était triple. D'une part, si je disposais de connaissances empiriques sur le milieu associatif pour y avoir été salarié et m'être intéressé à mon cadre de travail, je ne m'y avais encore jamais porté d'intérêt en tant qu'objet de recherche ; mes connaissances sur le sujet étaient peu ou prou équivalentes à celles de tout-e autre membre du groupe. D'autre part, je devais sélectionner des articles peu jargonnants, accessibles sans formation scientifique particulière, et dont la rédaction était plutôt accueillante (ce qui est un critère particulièrement subjectif). Enfin, ne pouvant pas moi-même en lire l'intégralité (je ne disposais pas du temps pour cela, et il me semblait

¹⁰² Il se trouve que, lors de mon travail au sein de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne, j'ai été mis en contact avec la recherche scientifique portant sur les associations et le bénévolat, par l'intermédiaire de nos chargées de mission nationales dans leur rôle d'animation du réseau.

nécessaire, afin de ne pas prendre une place démesurée au sein du groupe, de répartir les lectures entre nous), je devais baser mes choix sur une lecture superficielle de chaque article.

J'ai donc ciblé mes recherches autour des concepts de *bénévolat* et d'*engagement* (dans un contexte militant), sur la base des critères sus-cités. J'ai également eu le soucis d'une approche pluridisciplinaire : les travaux en sociologie étant les plus nombreux à traiter de ces questions, j'ai porté une attention particulière sur des disciplines autres (en particulier l'économie).

Proposer à la lecture un grand nombre de documents était une stratégie à double tranchant : si je pariais sur l'intérêt d'au moins l'un d'entre eux pour chaque membre du groupe (par le titre, le résumé, le terrain décrit, la connaissance préalable de l'auteur ou l'autrice, le nombre de pages...), ce grand nombre de propositions pouvait également opérer une sensation de « noyade » et décourager. Il me semble néanmoins que cette stratégie l'a emporté, puisque deux des trois personnes présentes (Marie H et Matthieu) ont lu plusieurs des articles proposés avant le début de la séance. Une fois constituée, cette bibliographie a été envoyée par email. Elle figure en annexe (Annexe 15 : Bibliographie de la séance du 13 décembre 2016).

En préambule, et sans doute échaudés par la petite taille du groupe (cinq personnes entre septembre et novembre, quatre sur la séance de décembre), nous discutons rapidement de l'ouverture du groupe à des membres de LADS non positionnés sur la recherche-action et que nous pourrions accueillir. Manque de temps pour organiser cet accueil ou peur de l'élargissement du groupe, la discussion ne produira, de fait, aucun effet car le groupe restera constitué de ses membres positionné-e-s en mai dernier. Pour ma part, j'estimais que cette ouverture allait sans doute poser plus de problèmes qu'elle n'allait en résoudre, et que, en miroir à la situation sur laquelle nous enquêtons, il valait mieux nous concentrer sur le groupe existant.

Nous avons commencé la séance par parler de ces lectures, de ce que nous en avions compris, de leur intérêt pour nous et notre problématique. Un article en particulier nous a permis d'oublier sereinement la piste des raisons à l'engagement bénévole (qui nous intéressait en marge de la problématique), en ce que ses auteurs expliquent clairement que les raisons objectives sont inaccessibles et seuls les discours sur les raisons de l'engagement sont accessibles aux scientifiques ; or ceux-ci étant biaisés par les interactions sociales, ils ne sont que de peu de valeur pour accéder sans traitement aux raisons derrière les discours.¹⁰³

103 Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n° 372 (2004).

Sur la base de nos discussions relatives aux lectures réalisées¹⁰⁴, nous formulons deux autres questions qui nous semblent découler de la question de recherche élaborée la séance précédente, et dont la réponse nous permettrait d'avancer sur cette recherche :

1. Est-ce que les tâches confiées aux bénévoles ne relèvent pas, dans une certaine mesure et selon un point de vue nettement situé, du travail déguisé ?
2. Est-ce que l'engagement des bénévoles dans l'association relève plutôt d'une volonté de participer à de petites actions subjectivement signifiantes sans projection dans le temps, ou bien de changer le monde sur le long terme ?

Si la seconde question m'intéresse davantage à titre personnel, elle me semble être ambitieuse relativement au temps et aux moyens à notre disposition d'ici la fin de la recherche ; de plus, elle est en partie l'objet de la remarque faite plus haut sur la difficulté d'accès aux motivations objectives des engagements bénévoles. Aussi nous faisons le choix de l'écartier au profit de la première, qui intéresse davantage le groupe et dont la réponse nous semble plus accessible. Elle a également l'avantage de rejoindre la problématique de recherche dans une temporalité plus courte, et je pense alors à ce moment que sa mise en travail alimentera efficacement le volet « action » de la recherche (des pistes de réponses opérationnelles se cachent dans son intitulé, lorsque l'on entend celui-ci comme un problème à résoudre).

Ainsi, pour mettre en travail cette première sous-question, nous concevons à l'issue de la séance deux hypothèses et les plans d'action permettant de les confirmer ou de les infirmer :

1. Les tâches qui sont confiées aux bénévoles relèvent systématiquement d'actions porteuses d'enjeux financiers ou symboliques¹⁰⁵ (relations partenariales, image publique...);
2. Les bénévoles porteurs d'initiative au sein de LADS sont très peu nombreux et présentent des caractéristiques communes.

Pour tester l'hypothèse 1, nous disposions d'archives exhaustives des projets réalisés au sein de l'association dans les trois dernières années, sous forme de fiches normées ce qui facilitera la recherche d'informations en leur sein. (cette amplitude de temps est amplement suffisant, les mutations récentes de l'association ne rendant pas pertinente une recherche plus lointaine dans le temps¹⁰⁶). J'ai réalisé à fin de collecte de l'information et d'exploitation statistiques un tableau dans

104 Éric Gagnon et Andrée Fortin, « L'espace et le temps de l'engagement bénévole: Essai de définition », Nouvelles pratiques sociales 15, n° 2 (2002): 66 ; ainsi que les fiches de lecture citées en annexe.

105 Le symbolique, spécialement en approche transversale, renvoie à d'autres réalités. Cependant, c'est un terme qui a été proposé et dont le sens a vite été partagé au sein du groupe, faute de mieux. Il me semblait donc maladroit de chercher à en changer au motif qu'il revêt une définition différente, dans un univers conceptuel que nous n'aurions vraisemblablement jamais à évoquer au cours de cette recherche-action. Ici, la définition donnée à cette expression « projet porteur d'enjeu symbolique » est claire : « projet dont l'annulation ou la mauvaise conduite porterait à conséquence pour LADS, en termes d'image publique ou de relations partenariales ».

106 Supra, Lyon à double sens, 17-18

lequel Marie H et Sarah, qui se sont proposées pour réaliser ce travail, vont pouvoir y injecter l'ensemble des informations qu'elles recueilleront (ce tableau complété figure en annexe : Annexe 16 : tableau d'analyse des projets archivés). Nous aurions pu réaliser ce travail au cours de la séance suivante, mais afin de gagner du temps et de ne pas nous perdre dans des éléments techniques qui, par expérience, suscitent rarement d'enthousiasme (la motivation des étudiant-e-s à suivre des cours et des travaux dirigés d'apprentissage des méthodes de traitement statistique des données, dans mes deux années de master, m'en a convaincu), j'ai préféré travailler seul – et vite – sur ce point, ce d'autant plus que la conversion d'intentions de traitements automatisés en tableau numérique est une chose que je sais très bien faire. Nous pourrons ainsi nous concentrer en séance sur l'analyse et l'interprétation des données, et non sur leur traitement.

Pour travailler l'hypothèse 2, Marie L et moi-même allons lister les porteurs et porteuses de projets bénévoles depuis trois ans au sein de l'association, et nous déterminerons lors de la séance suivante si des caractéristiques communes pertinentes peuvent être trouvées entre ces personnes identifiées. Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 17 : compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016 et Annexe 18 : fac-similé de mes notes de la séance du 13 décembre 2016).

Résumé : lors de cette séance, nous avons partagé nos impressions de lecture sur la base d'une bibliographie que j'ai constituée peu après la séance de novembre. Nous avons ensuite formulé deux sous-problématiques reliées à la question de recherche, puis deux hypothèses permettant de travailler la première sous-problématique. Pour finir, nous avons constitué le plan d'action permettant de vérifier la validité de ces deux hypothèses.

Séance du 4 janvier 2017 : une nouvelle piste surgit

En janvier, nous nous retrouvons pour vérifier si les hypothèses élaborées en décembre sont valides ou non.

Je vais d'abord présenter les résultats reliés à l'hypothèse 2, car ceux-ci seront également exploités pour traiter l'hypothèse 1.

Marie L et moi-même avons remarqué qu'à une seule exception (cette recherche-action), la totalité des initiatives prises par des adhérent-e-s était du fait d'administrateurs ou administratrices, ou d'ancien-ne-s administrateurs et administratrices, au nombre de six (Louis, Jérôme, Maximilien, Camille, Joris et Marine). Il s'agit donc en effet d'un très petit nombre de personnes (au regard du nombre d'adhérent-e-s) qui présentent deux caractères communs qui éveillent notre intérêt : l'ancienneté dans l'association, et l'exercice (en cours ou révolu) d'un mandat d'administration de

l'association. De plus, au sein de ces projets, on peut distinguer trois typologies : les projets collectifs qui mobilisent le réseau et l'image de l'association mais qui fonctionnent de manière autonome, les projets individuels qui mobilisent la structure juridique de l'association, et enfin les projets collectifs qui participent à la dynamique de l'association (ce sont ces derniers, et dans une moindre mesure les premiers, qui nous ont particulièrement intéressé). La corrélation entre ces deux caractéristiques et la prise d'initiative dans le portage de projets nous semble évidente, et, en recoupant ces informations avec les questions qui nous préoccupent au niveau de la chercheuse collective, nous sommes tenté-e-s d'y voir également une causalité : l'ancienneté et l'exercice d'un mandat d'administration comme des facteurs déclenchant directs de la prise d'initiative au sein de l'association. L'examen minutieux de la chronologie des faits nous permet d'écartier immédiatement une causalité inverse (la prise d'initiative qui engendrerait mandat et ancienneté). La vérification formelle de cette causalité nous paraît cependant difficile à mener ; si cette vérification aurait été indispensable dans un travail de recherche traditionnel dont cette hypothèse constitue le pilier, nous n'y avons pas accordé une telle importance car la preuve de l'existence d'une corrélation nous suffit pour le moment.

S'agissant de l'hypothèse 1, les données minutieusement renseignées par Marie H et Sarah nous ont permis d'extraire un certain nombre de statistiques :

1. 81 projets sont répertoriés ;
2. Aucun n'est dénué d'enjeu, la plupart (93%) étant doté d'un enjeu symbolique ;
3. 19 % des projets sont portés exclusivement par des bénévoles
4. 4 % de ceux-ci portent sur des enjeux strictement financiers
5. Aucun des projets répertoriés n'est à l'initiative de bénévoles, y compris ceux pour lesquels seul-e-s des bénévoles sont présentes durant leur animation

En croisant ces informations avec celles extraites par Marie L et moi-même, cela nous permet de comprendre que nous n'avons pas là affaire à la totalité des projets portés au sein de LADS, mais que seuls ceux dont le portage est à l'initiative d'un-e salariée font l'objet d'un archivage efficace et systématique (une manière comme une autre de les valoriser), ce qui n'est pas surprenant puisque ce sont les salarié-e-s qui s'occupent de cet archivage. Autrement dit, les projets initiés par des bénévoles et portés par elles et eux souffrent d'un double problème, de visibilité et de valorisation (cette visibilité et valorisation n'étant pas inexistante car les projets sont de fait connus, mais ce processus s'effectue par d'autres biais plus discrets et essentiellement oraux¹⁰⁷). Cependant tant en

107 La répartition des tâches au sein d'une association entre des bénévoles qui parlent et des salarié-e-s qui écrivent me semble intuitivement pertinente, bien que nuancée. L'écriture prend du temps et c'est une démarche qui est rarement investie de bon gré au sein d'un collectif (« qui sera secrétaire de séance ? » est une sempiternelle question...). D'expérience, sauf à avoir affaire à un collectif sensibilisé aux questions de domination, ce sont les

termes de temps consacré, de visibilité¹⁰⁸ que de nombre de projets, la part portée directement par les bénévoles est très mince. L'hypothèse 1 serait donc à reformuler, puisqu'il ne s'agit pas d'un phénomène « systématique ». Elle pourrait être reformulée ainsi : « *les tâches qui sont confiées aux bénévoles relèvent, pour l'essentiel, d'actions porteuses d'enjeux financiers ou symboliques* ».

Nous comprenons ainsi que, dans une écrasante majorité des situations (86 sur 89 référencées), les bénévoles engagés dans des actions au sein de l'association sont là pour participer à des actions pensées et conçues par d'autres personnes, ces « autres personnes » étant dans 81 des 89 situations des salarié-e-s. 8 de ces situations sont initiées par des bénévoles, et seules 3 d'entre elles revêtent une dimension collective dans leur phase de conception. Voilà qui permet d'alimenter la question des « prises d'initiatives » des bénévoles nouvellement arrivant-e-s, dont on comprend dès lors qu'elle est parfaitement inexistante : à une exception près, la totalité des actions engagées par l'association sont du fait d'administrateurs et administratrices (anciennes ou actuelles) ou de salarié-e-s.

Maintenant que le fait est établi, il va nous falloir en investiguer les raisons. Ce n'est qu'en comprenant ce qui cause cet état de fait que nous pourrons agir. Or, lors de nos discussions depuis quelques séances, un mot revient régulièrement lorsqu'il s'agit d'énoncer des raisons plausibles à tel ou tel comportement (ou absence de comportement) : la légitimité.

Incapables de produire une définition ad hoc de ce terme qui nous paraisse complète et satisfaisante, je fais la proposition au reste du groupe de relancer un travail bibliographique afin que nous puissions lire sur le sujet et travailler l'hypothèse selon laquelle l'emploi de ce mot pour décrire une réalité ne permet pas de comprendre cette réalité, encore moins d'y exercer une action ; autrement dit, qu'évoquer la « légitimité » pour parler de ce qui inhibe les prises d'initiatives bénévoles ne permet pas de lire la situation. Nous consacrerons donc la séance suivante à explorer ce mot à l'aune de nos lectures réalisées entre-temps.

Parallèlement à ce travail, l'association se réunit le week-end suivant en conseil d'administration étendu (invitation y est donnée à toute personne intéressée), durant toute une journée – ce qui est exceptionnel, les conseils d'administration se tiennent ordinairement en soirée et ne durent pas plus de deux heures – et dont l'objet sera la préparation d'une modification conséquente du fonctionnement de l'association, prévue avant l'été. Cette modification concerne la déhiérarchisation entre le conseil d'administration, la salariée coordinatrice et la salariée responsable

salarié-e-s qui vont spontanément occuper ce rôle très peu valorisé. Lorsqu'il n'y en a pas ou que ce sous-groupe est mixte, ce seront les femmes qui se désigneront pour prendre des notes. Les écrits signés des bénévoles sont le plus souvent institutionnels (éditorial du président).

108 Si la visibilité de tels projets était importante, lors de la construction de l'hypothèse nous aurions émis des objections immédiates.

des projets scolaires d'une part, mais aussi entre ces deux groupes (élu-e-s et salariées) et le reste de l'association. A ce stade il ne s'agit que d'une volonté, les modalités seront travaillées ultérieurement. Ces volontés sont de longue date dans les têtes, mais il est probable que la recherche-action et sa porosité (formelle, comme lors de sa présentation en week-ends associatifs, mais aussi informelle, via les discussions des chercheurs-acteurs et chercheuses-actrices avec les autres membres de l'association) aient contribué à déclencher le chantier. D'autres événements, tels que le départ programmé de Marie L comme salariée coordinatrice alors qu'elle est présente depuis trois ans, ont également créé les conditions du déclenchement : la plupart des membres au fait du fonctionnement de l'association savent à quel point celui-ci est dépendant de Marie L, et cette situation ne convient à personne et particulièrement pas à l'intéressée qui ne souhaite aucunement désorganiser l'association à son départ.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 19 : compte-rendu de la séance du 4 janvier 2017 et Annexe 20 : fac-similé de mes notes de la séance du 4 janvier 2017).

Résumé : cette séance a permis de valider les hypothèses construites lors de la séance de décembre. Nous avons désormais la certitude que les initiatives sont essentiellement portées par les salarié-e-s, et dans une moindre mesure par un très petit nombre de bénévoles très impliqué-e-s dans l'association. De fait, il n'y a pas de place pour les initiatives nouvelles. L'exploration du terme de « légitimité », qui revient souvent pour tenter de décrire ces phénomènes, nous permettra peut-être d'avancer sur cette question.

Second intermède, partie une : entretiens réalisés avec les membres de la chercheuse collective

Dans la même semaine, je réalise une série d'entretiens avec chaque membre du groupe (sauf Matthieu, indisponible à ce moment, et avec qui je m'entretiendrai en avril).¹⁰⁹ Ces entretiens visent trois objectifs distincts :

- Ils me servent de base pour le travail d'un dossier de validation de cours du semestre 2 (éducation, sexe et genre) ;
- Ils sont employés comme un support de réflexivité sur nos propres pratiques au sein de la chercheuse collective ;

¹⁰⁹ A ce stade et bien qu'ils soient toujours destinataires de nos échanges par email, il est admis que Louis et Jérôme ne participent plus au groupe.

- Enfin, il s'agissait pour moi de recueillir du matériel d'enquête potentiel pour ma propre recherche, avant que je ne décide de présenter la recherche-action dans le cadre de la validation du master 2.¹¹⁰

Pour ce faire, mon guide d'entretien emprunte à une technique mise au point par Karl Marx¹¹¹ et reprise ensuite par un collectif d'éducation populaire¹¹² visant à produire, par les questions posées et leur enchaînement, des questionnements chez l'interviewé-e qu'il ou elle ne se serait sans doute pas posés sans cette intervention. Au vu de nos liens d'amitié, j'ai estimé que la posture la plus adaptée était celle de l'entretien compréhensif, qui permettait un engagement dans l'entretien valide du point de vue méthodologique, et attendu du point de vue humain (aucun-e de mes interlocuteurs ou interlocutrices n'aurait compris une posture de retrait et de neutralité de ma part au vu du contexte).

Je souhaitais en particulier amorcer des réflexions sur le plan de l'organisation et de la division des tâches en notre sein¹¹³, qu'il me paraissait difficiles à tenir en séance :

- Nous disposons déjà de peu de temps pour nous retrouver, consacrer une séance à cet objet me paraissait inopportun et potentiellement démobilisateur (puisque personne d'autre au sein du groupe ne l'identifiait comme un problème existant) ;
- Ces moments d'auto-observation du fonctionnement du groupe sont courantes au sein de l'association et les membres les plus ancien-ne-s ne les vivent pas avec la même énergie ou efficacité que les nouveaux et nouvelles venues ;
- Enfin, j'avais déjà tenté d'aborder ces questions mais les réponses ont été immédiates et, semble-t-il, définitives : il m'est apparu que les membres du groupe (du moins celles et ceux qui se sont exprimé) veillaient davantage à préserver l'imaginaire groupal mis en place, fait de bienveillance et d'égalité, qu'à observer le fonctionnement objectif de celui-ci (non que j'étais persuadé d'une différence importante entre les deux, mais nous n'aurions pu avoir la certitude de cette absence de différence qu'après l'avoir effectivement constatée).

Je ne peux pas affirmer que cette tentative ait porté ses fruits, cependant les questions et observations relatives à notre groupe et son fonctionnement, et le positionnement comme membres actifs et actives de la chercheuse collective m'ont semblé plus présents lors des séances suivantes.

¹¹⁰ Supra, Problématique de recherche et métarecherche, 20-22. C'est pour cette raison que je décris ces entretiens et leur méthodologie sans les reproduire en annexe ni en fournir une analyse : j'ai estimé que cela était de peu d'intérêt dans la problématique propre à cette recherche-action (la problématique du dossier portait sur une causalité entre le genre et l'identification comme chercheur ou chercheuse). En revanche le guide d'entretien utilisé figure en annexe (Annexe 21 : grille d'entretien des entretiens menés au mois de janvier 2017).

¹¹¹ Marx, « Enquête ouvrière (1880) », 21 ; Ferreira, « À propos de l'Enquête ouvrière de Karl Marx (1880) », 15.

¹¹² SCOP Le Pavé, aujourd'hui dissoute.

¹¹³ En particulier la division entre scientifiques et informateurs/informatrices, déjà évoquée (supra, Problématique de recherche et métarecherche, 21, et Une épistémologie fondée sur l'élaboration des connaissances dans l'action, 25).

Mais cela tient peut-être aussi à la temporalité de ces séances, qui approchaient de la fin et dans le même temps dont les effets devenaient de plus en plus visibles et opératoires. Cependant, mes observations empiriques sur cette division du travail à l'œuvre seront effectivement constatées par d'autres membres du groupe au moment du bilan de la recherche-action, en d'autres termes.¹¹⁴

Second intermède, partie deux : conseil d'administration élargi du 8 janvier 2017

Cette séance particulière du conseil d'administration (voir plus haut) réunit, outre l'ensemble des administrateurs et administratrices, l'équipe permanente (salariées, stagiaire et volontaires en service civique) et quelques adhérent-e-s actives, dont moi-même.

Elle a pour but de préparer des transformations de gouvernance à venir (en particulier vis-à-vis du portage politique et légal des décisions stratégiques), motivées par une volonté de dé-hierarchiser les rôles au sein de l'association dans un fonctionnement plus collégial qui correspond davantage à la manière dont ses membres se représentent l'exercice du pouvoir. De fait, c'est déjà ainsi que l'association fonctionne en partie. Mais ce fonctionnement de fait ne correspond pas aux statuts, mettant ainsi les dirigeant-e-s de l'association et les salariées dans une position délicate si jamais un litige devait survenir. De plus, étant implicite, il est par nature difficile de le formaliser et de le rendre inclusif (ici, les volontaires en service civique et les nouveaux et nouvelles adhérentes sont particulièrement visées). Ce fonctionnement implicite favorise le pouvoir de celles et ceux qui l'ont parfaitement intégré, or ce n'est évidemment pas là leur souhait.

Cette étape visait à énumérer l'ensemble des tâches qui participent au bon fonctionnement de l'association, de repérer qui s'en occupe, et ensuite de commenter cet état de fait : est-il souhaitable au vu de l'objectif poursuivi que cela reste en l'état ? Si non, qui devrait se charger de cette tâche (si toutefois la nouvelle organisation prévue ne la rend pas obsolète) ? De là vont découler plusieurs éléments structurants pour une nouvelle organisation, permettant de repérer qui est responsable de quoi et comment cette responsabilité s'exerce concrètement.

Bien que les liens avec la recherche-action ne soient jamais explicitement évoqués, cette manière de présenter un tel travail montre bien que les réflexions qui ont traversé la chercheuse collective ont pris corps dans cette réunion. En particulier, un élément saillant fait écho aux découvertes de la séance de recherche-action de janvier (la validité des hypothèses et les conclusions que nous en tirons) : en listant méthodiquement l'ensemble des tâches qui font l'association et les personnes qui s'en emparent, nous nous apercevons qu'à l'exception des délibérations de conseil d'administration (qui dans les faits sont très peu nombreuses, l'essentiel des décisions étant prises au consensus en

¹¹⁴ Infra, Séance du 12 avril 2017 : bilan et plan d'action, 85

présence de l'équipe permanente), l'ensemble des tâches fait appel à l'équipe permanente, et en particulier à l'équipe salariée (les volontaires en service civique et stagiaires n'étant autonomes que sur des éléments très ponctuels et périphériques). Or si cela était plus ou moins connu des personnes qui connaissent bien le fonctionnement interne de l'association, voir ce fait matérialisé visuellement – qui plus est sur un carton occupant l'essentiel de la surface au sol de la pièce dans laquelle nous travaillons – force à prendre la décision de ne pas laisser les choses en état. Cette urgence est encore renforcée par la masse d'informations (procédures, contacts, calendrier...) dont Marie L est détentrice et du nombre de tâches dont elle est responsable en autonomie complète (ce qui est tout à fait normal au vu du poste qu'elle occupe), et dont elle pourra difficilement retransmettre l'intégralité à son successeur ou sa successeuse.

Mais au-delà de ces éléments organisationnels, un autre lien se dessine avec le travail effectué en recherche-action : la volonté d'inclure formellement les nouveaux et nouvelles arrivantes dans ce fonctionnement, en facilitant leur découverte du fonctionnement effectif de l'association et leur capacité à prendre une place (que ce soit en se portant volontaire sur des tâches identifiées, ou en proposant quelque chose d'inexistant par des moyens là aussi clairement identifiés).

Un autre conseil d'administration se tiendra début février dans les mêmes modalités, et aura pour but de proposer une nouvelle organisation tenant compte des objectifs sus-cités et de cette nouvelle répartition des tâches et responsabilités souhaitée.

Résumé : ce conseil d'administration réunit l'ensemble des membres actifs de l'association. Il intègre (mais les dépasse en même temps) des éléments que la recherche-action a permis de mettre en évidence (la nécessité d'expliciter le fonctionnement pour le rendre inclusif), et en confirme d'autres (la dépendance actuelle du fonctionnement à l'équipe salariée).

Second intermède, partie trois : bilan de mi-parcours

Avant la séance de février, je prend l'initiative de rédiger un document récapitulatif de nos investigations. Cette synthèse me semblait nécessaire, tout d'abord à moi (c'est pour cette raison que je le rédige seul, sans en informer le reste du groupe au préalable), mais également au reste du groupe en ce qu'il résume (en six pages et un schéma) le chemin parcouru et les méthodes employées. Il nous sera également utile pour diffuser auprès des autres membres de l'association le travail réalisé au sein du groupe, notamment durant notre week-end de travail en avril et le prochain conseil d'administration étendu. Ce document figure en annexe (Annexe 22 : bilan de mi-parcours de la recherche-action). Sa validation par le groupe sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Séance du 1^{er} février 2017 : investigation autour d'un concept

Avant la séance de février, j'ai proposé au groupe des lectures (Annexe 23 : bibliographie de la séance du 1er février 2017) permettant d'explorer le concept de *légitimité* et ce en quoi son étude pouvait nous servir. J'ai également trouvé et envoyé un article de Florence Giust-Desprairies portant sur l'imaginaire collectif¹¹⁵, car cette question avait été évoquée lors de la séance de janvier et il me semblait de plus que cette lecture pouvait utilement faire écho aux entretiens que j'ai réalisé.

Nous débutons la séance par une parole libre sur les réalités subjectives que peut recouvrir le discours « je ne suis pas légitime » (qui est régulièrement entendu au sein de l'association et particulièrement dans ce groupe, c'est l'une des raisons qui nous ont fait nous y intéresser). Quelques remarques font référence à des éléments évoqués lors des entretiens que j'ai menés en janvier (le sentiment d'illégitimité est induit par l'absence de reconnaissance institutionnelle – statut ou diplôme). D'autres désignent la singularité au sein d'un groupe donné comme racine du sentiment d'illégitimité. D'autres encore mobilisent le concept de capacité pour définir comme non légitime une personne qui se sent ou se sait incapable de réaliser ce qui est attendu d'elle. En creux, serait légitime celui ou celle qui est reconnue capable par un groupe de pairs.

Nous remarquons également que, lorsque ce discours est entendu, il est toujours adressé à soi-même. Dans l'environnement de Lyon à double sens, personne n'a jamais formulé une absence de légitimité de quelqu'un d'autre à agir, si ce n'est pour relayer un discours que cette personne a tenu à propos d'elle-même (ou faire l'hypothèse qu'elle le tient pour elle-même). Autrement dit, ce discours n'est jamais accusateur, il est toujours descriptif ou prudemment hypothétique, et s'inscrit toujours dans une logique phénoménologique.

Nous formulons l'hypothèse que notre idée d'un accompagnement formalisé et systématique des nouveaux et nouvelles arrivantes peut produire ces effets que nous cherchons justement à combattre, du fait de l'autonomie qu'elle nie à la personne accompagnée (si elle a besoin d'être accompagnée, c'est donc qu'elle n'est pas – encore – autonome). Il y aurait beaucoup à dire sur cette hypothèse, et je sais la littérature des sciences de l'éducation particulièrement riche sur le concept d'accompagnement ; cependant cette piste ne suscitait pas grand enthousiasme, et j'ai préféré suivre le groupe dans une direction qui mobilisait positivement notre énergie.

La lecture de l'article de Frédéric Lordon¹¹⁶ nous permet de poser une autre hypothèse, celle-ci n'étant pas purement prospective mais posée dans le cadre de la recherche-action : *le discours*

115 Florence Giust-Desprairies, « L'imaginaire collectif ou la construction du monde dans les groupes institués », *Revue française de psychanalyse* 3 (1999): 863-77.

116 1. Frédéric Lordon, « La légitimité n'existe pas : Éléments pour une théorie des institutions », *Cahiers d'Économie Politique* 53, n° 2 (2007): 135.

formulé d'absence de légitimité pour agir relève en partie de l'auto-censure en réaction à ce qui est perçu comme une perturbation dans l'organisation et la répartition du pouvoir au sein de l'organisation. Il s'agit là encore d'une hypothèse qui n'a de sens que dans une perspective phénoménologique, l'organisation objective du pouvoir ne jouant ici aucun rôle. Nous entendons ici le pouvoir dans un sens très restreint : la capacité effective à prendre ou faire prendre une décision par un collectif d'appartenance.

Nous débutons ensuite la construction d'un modèle d'analyse permettant de tester cette hypothèse et décrypter un discours portant sur la légitimité. Ce modèle tient en quatre questions :

1. Où se trouve le pouvoir, du point de vue de la personne qui formule un tel discours ?
2. Entre qui se joue-t-il, toujours de son point de vue ?
3. Ce pouvoir est-il objectivable ?
4. Qu'est-ce qui se joue comme relation de pouvoir ?

Lors de ce travail, et particulièrement s'agissant de la question d'objectiver le pouvoir, Sarah et Marie H nous font part de leur lecture intensive de l'article de Florence Giust-Desprairies¹¹⁷ et en remobilisent les idées dans la construction du modèle d'analyse. En particulier, à la question de l'objectivation du pouvoir, nous y ajoutons en cas de réponse négative, une autre question : ce pouvoir est-il alors subjectif ou imaginaire ? Le subjectif fait ici référence à l'individu seul-e, l'imaginaire renvoie à une interaction entre la culture du groupe et celle de l'individu :

La rencontre entre les significations sociales instituées des organisations et les réponses individuelles fait émerger, dans le groupe, un contenu imaginaire spécifique. Cette rencontre préside à la mobilisation chez chacun de ce qui le fera participer avec d'autres à la formation de ce que j'ai proposé de nommer un imaginaire collectif.¹¹⁸

Une telle manière de procéder peut sembler insuffisamment rigoureuse en référence à une méthodologie plus traditionnelle de recherche. Cependant nous ne perdons pas de vue que ce qui importe est moins le respect rigoureux d'une méthodologie que les résultats produits, et plus encore, le sens de ces résultats pour les personnes participant à la recherche-action (car si le chemin poursuivi n'a pas de sens pour les participant-e-s, dans le meilleur des cas ils et elles me suivront passivement, ce qui ne serait pas une issue souhaitable). Pour reprendre les propos de René Barbier à propos de la recherche-action, « *Le clinicien dans sa pratique n'utilise pas de concept clairement, sinon il risque fort de s'y emboîter et de ne plus rien entendre de ce qui émerge justement dans la*

117 Giust-Desprairies, « L'imaginaire collectif ou la construction du monde dans les groupes institués », 863-77.

118 *Ibid*, 864.

situation »¹¹⁹. Le « prêt de sens » s'accompagne d'un flou pour le praticien ou la praticienne, qu'il ou elle est en mesure d'accepter dans la mesure où constat est fait que ce flou n'existe pas (ou bien est moindre) au sein de la chercheuse collective, et que les apports scientifiques prétent effectivement du sens à la réalité que nous nous attachons à analyser et décrire. Ce qui était ici parfaitement mon cas : le sens de cet édifice m'apparaissait moins que la certitude qu'il en revêtait pour le reste du groupe. Et cela suffisait à me donner confiance dans sa validité à ce stade, étant entendu que la mise à l'épreuve du modèle d'analyse allait me permettre de vérifier la pertinence d'accorder cette confiance au reste du groupe en dépit de ma responsabilité d'animateur du groupe et de référent du caractère scientifique de la démarche (ce que mon statut d'étudiant de master tendait à singulièrement écorner, du moins dans mon esprit).

Toujours est-il que cette étape permet des discussions très riches portant sur des corrélations significatives entre ces derniers éléments et l'absence de candidatures pour le conseil d'administration lors de la dernière assemblée générale (qui est l'un des éléments à propos desquels la question d'une absence de légitimité estimée de la part des candidat-e-s potentielles est souvent évoquée). D'autres éléments, jamais entendus jusqu'alors, sont également mis en lien avec cette problématique : la manière dont le conseil d'administration est présenté (une incohérence entre quelque chose de peu engageant, de « fun », et la lourde responsabilité que cela implique notamment vis-à-vis de la fonction employeur), la normativité du groupe d'administrateurs et administratrices et son fonctionnement quasi à l'identique depuis des années (il s'agit d'ami-e-s qui se fréquentent souvent hors de cette instance formelle), ...

Un autre élément est alors évoqué en réponse à cette normativité supposée du groupe :

*On voit progressivement se dessiner une série de contradictions opérationnelles, pouvant se synthétiser sous cette forme : **contradiction entre le fonctionnement souhaité (idéal) basé sur des valeurs d'égalité et d'ouverture** (qui, même dans l'idéal, ne sont pas sans limites ; cependant ces limites sont vues avant tout comme politiques et liées à l'adhésion au projet associatif, et il n'a jamais été question de les formuler sur des bases culturelles ou interpersonnelles), **et le fonctionnement quotidien (jugé comme insatisfaisant) qui ne mettaient pas (ou pas suffisamment) ces valeurs en travail.***

À ce titre, Rémy a joué un rôle très particulier. Accueilli dans ce contexte d'ouverture comme n'importe quel autre bénévole, il est rapidement devenu un sujet de préoccupation au vu de son comportement (demandes, posture d'animateur et de stagiaire, prises de parole). Un certain nombre de normes implicites partagées au sein du collectif lui étaient hermétiques. Or cet implicite procédait de deux mécanismes qui rendaient la verbalisation explicite de ces normes extrêmement

¹¹⁹ Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*, 43.

difficiles – ce qui aurait pourtant été indispensable à leur compréhension par Rémy : le non-conscient d'une part (qui est, par définition, impossible à verbaliser sans guidage), et la préservation de la face d'autre part (entendu au sens d'une gêne à formuler un propos subjectivement perçu comme un reproche fait à autrui, à la fois parce que ce propos va nous attribuer dans la relation un rôle d'agresseur pénible à endosser, et parce qu'il va effectivement faire « perdre la face » à notre interlocuteur).

Un groupe quel qu'il soit veillant avant tout à sa cohésion interne et à sa propre préservation, les limites d'ouverture du groupe, perçues comme très grandes, ont été brutalement confrontées à une double limite : d'une part celles dont il disposait effectivement au vu de sa composition à ce moment, d'autre part celles qui, subjectivement, permettaient d'assurer son intégrité face à un élément perçu comme déviant par-rapport aux normes du groupe.¹²⁰

Cet épisode a été très mal vécu par les membres du groupe qui ont endossé (ou ont du endosser) la responsabilité des relations avec Rémy (et en particulier les refus qui lui ont été signifiés en réponse à ses demandes de prise en charge d'animations et de formations). Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, en fin de séance, mais aussi hors de ce groupe car d'autres membres de LADS que ceux du groupe de recherche-action se sentaient concerné-e-s. Cependant c'est la première fois qu'il est évoqué au cœur d'une séance, et en lien direct avec des éléments dont nous traitons dans le cadre de la recherche-action. C'est, me semble-t-il, une illustration nette et une compréhension fine des limites du discours d'ouverture qui est tenu, et du renvoi (le plus souvent implicite) des responsabilités de l'absence de nouvelles candidatures pour le conseil d'administration de l'association aux personnes même qui refusent de s'y positionner – dédouanant ainsi les élu-e-s actuelles de leur propre responsabilité dans cet état de fait. Ce moment très particulier dans la recherche-action est ce que René Barbier nomme un « flash existentiel », « *un flash qui bouleverse une vie* »¹²¹ : « *le mot flash renvoie à un éclair photographique qui illumine, en un clin d'œil, ce qui risquait de rester dans la pénombre, ce qui ne pouvait être vu* ».¹²²

Avant la séance suivante, le second conseil d'administration étendu se tiendra. Il visera à concevoir un nouveau système de gouvernance tenant compte de l'ensemble des remarques énoncées depuis. Nous prenons la décision de laisser l'ordre du jour de la prochaine séance libre pour le moment, et nous le déterminerons en fonction des résultats de ce conseil d'administration : il est maintenant entendu que les deux démarches sont, à ce stade, relativement parallèles, et que nous souhaitons conserver cet état afin que la recherche-action accompagne et serve ce nouveau processus. Nous

120 « Les conditions du changement de gouvernance au sein de Lyon à double sens : l'apport du groupe de recherche-action », document de travail interne, 23 mars 2017

121 Barbier, *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*, 129.

122 *Ibid*, 140

proposons également de lire ou relire certains documents relatifs au concept de légitimité, qui seront nourris de nos discussions de cette séance.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 24 : compte-rendu de la séance du 1er février 2017 et Annexe 25 : fac-similé de mes notes de la séance du 1er février 2017).

Résumé : nous explorons le concept de légitimité au travers de nos expériences communes au sein de l'association et d'un choix de lectures scientifiques. Cet ensemble auquel s'ajoute un article relatif à l'imaginaire groupal, nous amène à concevoir un modèle d'analyse dont la discussion autour de sa conception permet une compréhension vive et fine des mécanismes à l'œuvre derrière un moment de vie associative qui a conduit à l'éviction d'un de ses membres, ce moment ayant été particulièrement mal vécu par les personnes impliquées.

Troisième intermède : conseil d'administration élargi du 12 février 2017

Autant le conseil d'administration du 8 janvier était essentiellement prospectif, autant celui-ci est très opérationnel. Il s'agit de dessiner le futur fonctionnement de l'association, au vu de l'ensemble des échanges réalisés, dont cet autre conseil d'administration a constitué la synthèse. Les éléments révélés lors de la dernière séance de recherche-action sont présents dans nos esprits également, ce d'autant plus que Marie L et moi-même, avec une administratrice ne participant pas à la recherche-action, avons pris en charge la préparation et l'animation de la journée et tenons à intégrer ces éléments dans le déroulé de la journée.

La journée est divisée en deux temps : un moment de mise en travail d'un certain nombre de contradictions repérées en amont dans cette nouvelle organisation (telles qu'assumer le rôle politique du CA d'un côté, et construire un modèle de gouvernance permettant un partage large de la participation aux prises de décision), et un moment de conception du nouveau modèle. Celui-ci fait rapidement consensus : il est inspiré du modèle sociocratique à propos duquel nous discutons fréquemment, et que nous mettons occasionnellement en œuvre (en particulier dans une formation autogérée que j'ai pu animer, portant justement sur la pédagogie autogestionnaire). L'un des administrateurs de l'association, qui s'est initialement positionné sur la recherche-action avant de quitter le groupe (Jérôme) est également un fin connaisseur de ce modèle à propos duquel il s'est longuement formé. C'est lui qui l'expose, et qui laisse ensuite le groupe s'emparer du modèle et l'adapter à ce qu'il connaît de la structure auquel ce modèle est sensé s'adapter.

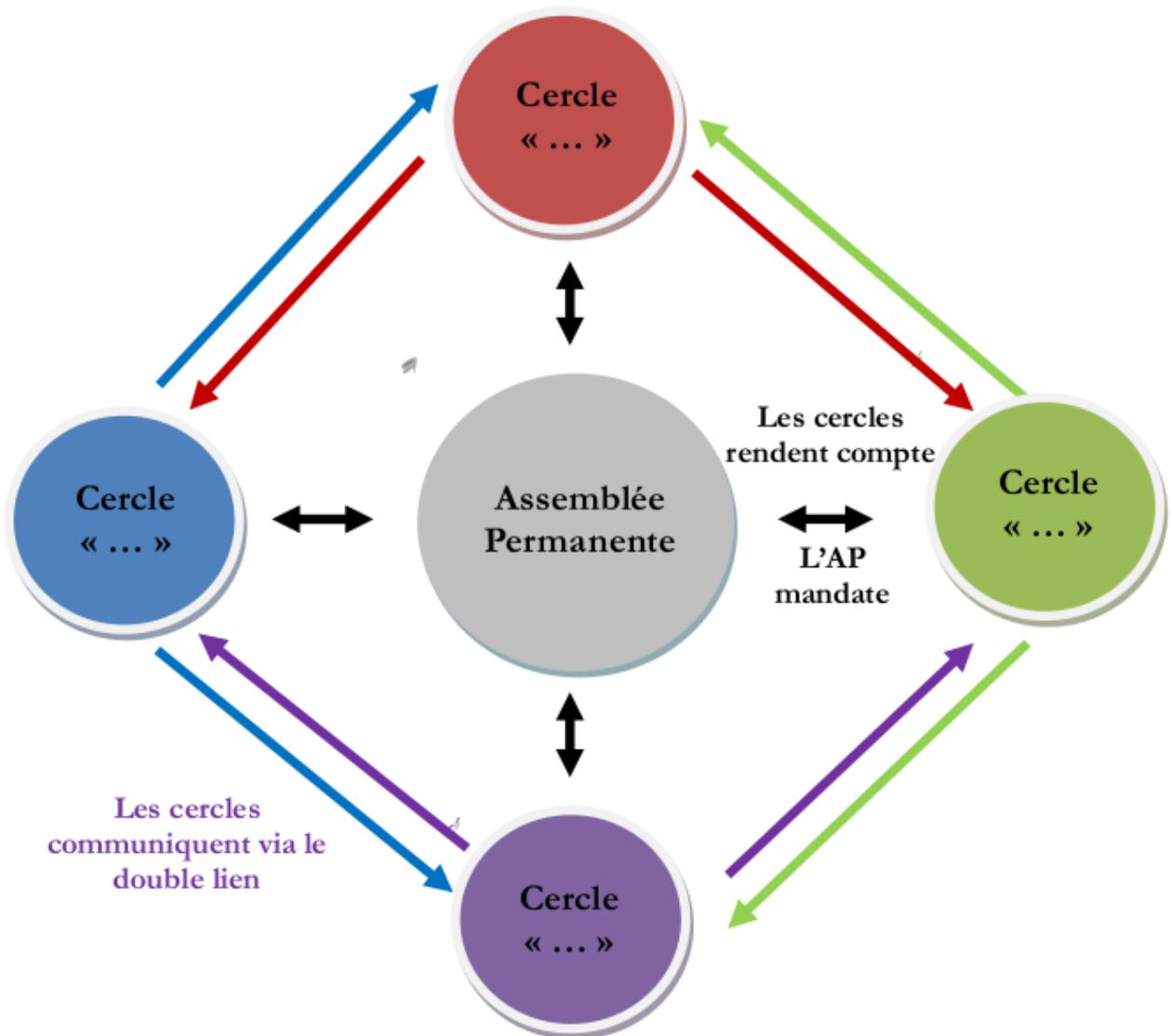


Illustration 1: synthèse schématique de la proposition du nouveau fonctionnement (extrait du compte-rendu du week-end des 1er et 2 avril 2017)

D'une manière générale, ce nouveau fonctionnement propose de supprimer le conseil d'administration et de donner pouvoir à l'assemblée générale (qui se réunit désormais plus fréquemment, de l'ordre de deux réunions par trimestre) pour mandater des groupes de travail thématiques, temporaires ou permanents, qui ne rendent de comptes à l'assemblée générale qu'à posteriori et disposent donc d'une autonomie de fonctionnement (exactement comme un conseil d'administration ordinaire). Ces groupes sont en contact permanents les uns avec les autres, le principe étant que chaque groupe désigne un-e ou plusieurs de ses membres comme représentant-e auprès d'un autre groupe dont les thématiques rendent la présence de ces représentant-e-s pertinente. Leurs limites de décision concernent les décisions stratégiques qui restent du ressorts de l'assemblée générale permanente.

Nous réservons également un temps important pour évoquer et lister les faiblesses et les limites du nouveau modèle, afin de les avoir en tête lors de la description détaillée du fonctionnement de ce modèle, quitte à prévoir des modalités de contrôle ad hoc permettant de les prendre en compte. La peur d'une dilution de responsabilité s'agissant de la « fonction ressources humaines » préoccupe en particulier l'équipe salariée, ce qui est bien compréhensible : jusqu'à présent, leurs interlocuteurs et interlocutrices étaient clairement identifiées, tout comme leurs responsabilités. Cela risque de ne plus être le cas à l'avenir.

Mes notes prises durant cette journée de travail figurent en annexe (Annexe 26 : fac-similé de mes notes du conseil d'administration du 12 février 2017).

Séance du 13 mars 2017 : prise de recul et préparation à la rédaction

Cette séance est consacrée à un regard en arrière sur notre travail. Au vu du travail accompli lors du conseil d'administration élargi, les investigations autour du concept de légitimité ne passionnent plus guère ; du reste, il sera toujours temps de remobiliser notre modèle d'analyse lorsque nous en aurons l'usage. Nous nous attachons à un éléments qui nous semble important pour ne pas perdre de vue l'objet « recherche » de cette recherche-action (nous avons tous et toutes conscience qu'il ne suffit pas à un groupe de travail de mobiliser des recherches scientifiques pour se qualifier de « recherche-action », du moins pas dans le sens que nous attribuons à cette expression¹²³) : retracer et objectiver les conditions de transformation de la gouvernance à LADS. C'est la proposition que je fais au groupe, sans suggérer de méthodologie pour ce faire ou organiser formellement le travail de la séance ; de fait, je n'ai pas songé à une manière de procéder particulière et j'ai toute confiance dans les savoir-faire des personnes présentes pour y parvenir.

Cette étape nous paraît importante, d'une part pour nous-même car elle est ce qui nous servira de bilan (un bilan que nous espérons formatif plus que formel) ; mais aussi dans une optique de partage vis-à-vis d'autres collectifs qui se reconnaîtraient dans nos problématiques et la manière dont nous les avons dépassées.

C'est en particulier le travail de synthèse opéré lors de cette séance qui m'a permis de structurer la seconde partie de ce mémoire. Aussi, je ne vais pas reprendre ce qui s'y est dit : les éléments que nous évoquons sont déjà disséminés dans le présent document, et figurent dans le compte-rendu de séance et dans mes notes reproduites en annexe (Annexe 27 : compte-rendu de la séance du 13 mars 2017 et Annexe 28 : fac-similé de mes notes de la séance du 13 mars 2017).

123 Supra, Une épistémologie fondée sur l'élaboration des connaissances dans l'action, 27

En revanche, j'attire l'œil du lecteur ou de la lectrice sur deux phrases prononcées au cours de ce travail de synthèse, et qui à mon sens illustrent à la fois le fonctionnement fin de chacune de ces réunions :

« *Chaque réunion, on prend plus ou moins cinq minutes pour se redire ce qu'on s'est déjà dit, mais sous un angle différent.* »

Et l'objectif réflexif et existentiel vis-à-vis de la situation travaillée auquel elles visent :

« *C'est peut-être cette recherche-action qui nous a fait prendre conscience de ça : que les bénévoles sont une richesse et qu'il faut vraiment en prendre soin* »

L'idée de « prendre soin » des bénévoles peut sembler être une évidence. Énoncée dans ce contexte, elle a néanmoins une valeur très singulière car elle symbolise et cristallise l'aboutissement de toute une réflexion collective. Lorsque des compréhensions de cet ordre sont à l'œuvre, les mots (et en particulier les paroles retranscrites) sont peu de choses pour saisir et retranscrire ce qui se joue vraiment en termes de compréhension du phénomène étudié mis en perspective avec le fonctionnement du collectif et de la personne.¹²⁴ Où, pour reprendre les propos de David Vercauteren, « *c'est là que l'on se dit que le concept de « prise de conscience » offre une bien maigre prise* ».¹²⁵

Résumé : durant cette séance, nous synthétisons à la fois les éléments qui ont été des déclencheurs de la recherche-action, et les différentes étapes de celle-ci. C'est l'occasion de compréhensions fines liées aux problématiques mises en travail depuis un an.

Dernier intermède : week-end de printemps des 1^{er} et 2 avril 2017

L'objectif de ce week-end est de présenter le nouveau fonctionnement imaginé en conseil d'administration étendu, d'en discuter, de le modifier, de le préciser, et de le valider. Pour la recherche-action et pour les membres de la chercheuse collective, c'est un moment important sur deux points très différents.

D'une part, il est le moment où nous allons présenter l'ensemble du travail accompli par nos soins et les liens que nous y voyons avec l'objet de ce week-end ; ce qui m'importe en particulier pour me rendre compte de la manière dont les autres membres du groupe se représentent le travail accompli jusqu'alors, d'une manière qui me semble à la fois plus efficace, plus authentique et moins invasive que par le biais d'entretiens. Il s'agit là d'un indicateur d'évaluation du degré d'appropriation de la dimension collective de la recherche-action, et de son utilité perçue par ses propres membres.

124 Supra, Séance du 13 mars 2017 : prise de recul et préparation à la rédaction, 79

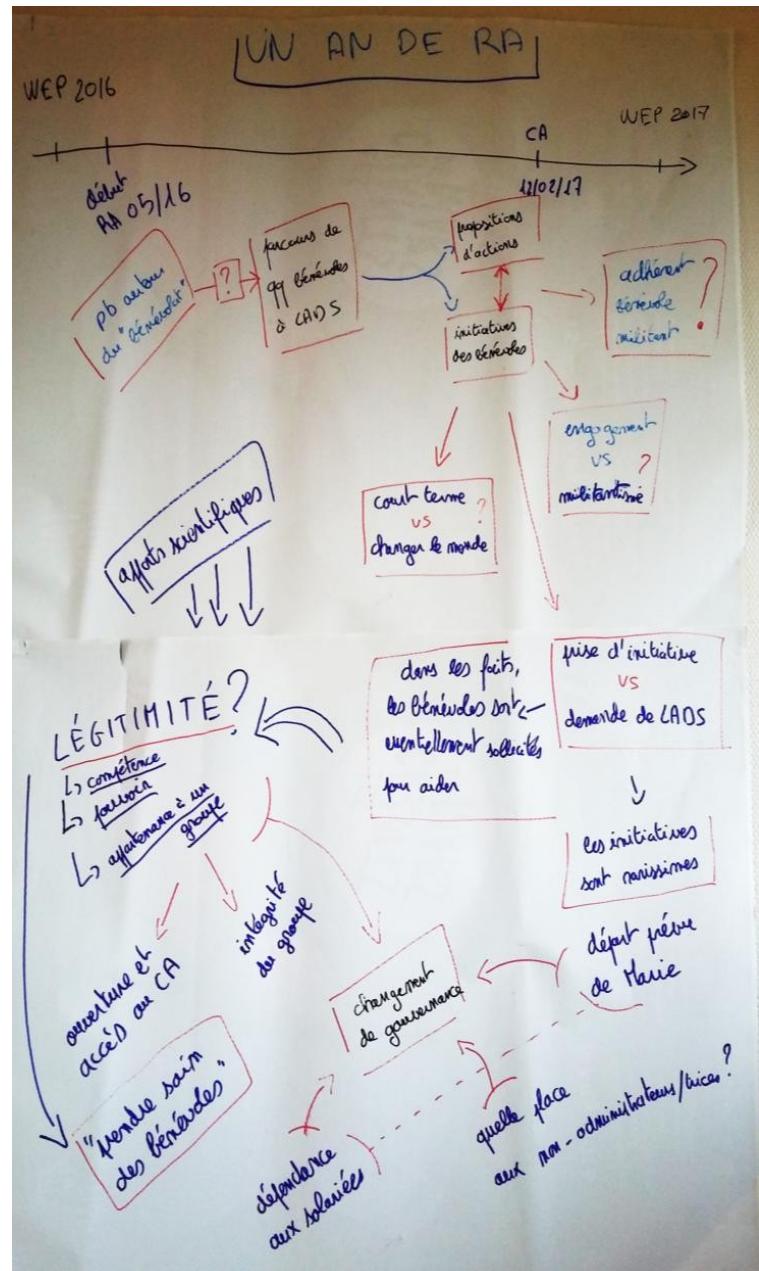
125 Vercauteren, *Micropolitiques des groupes pour une écologie des pratiques collectives*, 25.

D'autre part, et c'est tout à fait en lien avec le point précédent, nous voyons ce week-end de travail comme l'aboutissement de l'axe « action » de cette recherche-action – un aboutissement qui par ailleurs constitue un nouveau point de départ s'agissant de la mise en œuvre et du suivi de ce nouveau fonctionnement.

Le premier temps de travail consiste justement à rendre compte du travail effectué par le groupe de recherche-action, en lien avec l'objet du week-end :

L'objectif [de cette recherche-action] était de comprendre ce « problème » identifié depuis plusieurs années d'un manque de renouvellement et de prise d'initiative. Il ressort de la recherche action un réel besoin de prendre soin des bénévoles et de les accompagner davantage. La création d'un groupe de création d'outils est une bonne illustration de ce nouveau fonctionnement qui est en train de se mettre en place. Il s'agit d'un espace ouvert aux bénévoles qui est facilitant et rassurant, car en petit comité, et chacun vient se nourrir des connaissances qui existent au sein de LADS tout en pouvant apporter ses propres visions sans être dans un espace trop engageant.

Cette recherche a également permis de se rappeler que les bénévoles ne peuvent être actifs tout de suite. Chacun a besoin d'une phase où il se nourrit de l'association, la découvre et prend ses marques pour savoir où et ce qu'il a envie de faire. Il faut donc revoir nos attentes envers les bénévoles et leur laisser le temps de s'imprégner des actions de l'association. Les initiatives des bénévoles ne peuvent venir qu'après cette « phase d'accompagnement ». ¹²⁶



¹²⁶ Extrait du compte-rendu du week-end. Le schéma à droite a été réalisé par moi-même durant la phase de présentation, à fin d'illustration visuelle du discours.

Ensuite, nous présentons le nouveau fonctionnement.¹²⁷ A la suite de cette présentation, nous organisons la validation de celui-ci, selon un modèle d'organisation en trois temps : une phase d'explication et de présentation de la décision à prendre, une phase de questions de clarifications, et une phase d'objections (suivie, le cas échéant, d'amendements et de présentation d'une nouvelle proposition). Ce modèle dit « par consentement », explicite, était également envisagé à titre expérimental, avant d'intégrer formellement le fonctionnement que nous désirions employer désormais en lieu et place du modèle « par consensus » qui restait, lui, largement implicite (et dans lequel les décisions étaient validées sauf en cas d'opposition valable, charge donnée à la personne s'opposant à la décision d'argumenter en ce sens).

Cette prise de décision, à propos de laquelle nous sommes engagés dans un processus réflexif en temps réel, nous occupe toute cette première journée et nous permet de valider sereinement ce fonctionnement, avec l'assurance que l'ensemble des besoins de clarifications et les objections ont été entendues, et que les éclaircissements et contre-propositions ont été collectivement élaborées le cas échéant, ainsi que les craintes et les points de vigilance à observer.

La seconde journée porte justement sur la prise en compte, dans les modalités opérationnelles, de ces points de vigilance (et d'autres que nous avions identifiés en amont et présenté en tant que tels). Différents petits groupes préparent la rédaction du règlement intérieur qui précisera et synthétisera l'ensemble de ces éléments, en listant les éléments qui devraient y figurer. Un cercle se chargera de rédiger le règlement intérieur sur cette base, et celui-ci sera présenté et validé lors de la première assemblée générale permanente du 27 juin 2017. Ce règlement intérieur figure en annexe (Annexe 31 : nouveau règlement intérieur de LADS).

Résumé : ce week-end a permis d'exposer ce en quoi la recherche-action a participé à mener l'association et ses membres là où nous en sommes actuellement. Nous avons conçu et débattu, puis validé un fonctionnement associatif qui nous semble permettre de mieux intégrer les nouveaux et nouvelles membres, en leur offrant une place active pensée comme telle et qui ne relève plus uniquement d'une prise d'initiative au sein d'un collectif dont l'organisation ne laisse pas spontanément de place à de telles initiatives.

Séance du 12 avril 2017 : bilan et plan d'action

Cette séance est consacrée à un bilan du week-end de travail, et de la recherche-action en général, et à une projection sur les séances restantes et ce que nous en ferons. Il est entendu que la recherche-action touche à sa fin, et nous nous positionnons ainsi.

¹²⁷ Supra, Troisième intermède : conseil d'administration élargi du 12 février 2017, 81

Marie H et Matthieu, qui ont présenté le travail accompli au cours de la recherche-action durant le week-end de travail qui précède, ont précisé à quel point cette présentation leur a permis de visualiser le travail accompli au cours de cette année ; moins par la présentation elle-même que par la plongée dans nos notes et compte-rendus qu'elle a nécessité pour être correctement préparée. Rétrospectivement, l'enchaînement des séances paraissait pertinent bien que le travail engagé sur quelques concepts ait été oublié, car estimé moins important que ce sur quoi nous avons travaillé à la place.

Un élément inattendu (pour ma part) refait surface à ce moment. Matthieu et Lisa verbalisent conjointement une sensation « d'agir en consommateurs vis-à-vis de la recherche-action » et de moi-même. Il s'agit, me semble-t-il, d'une autre manière de rappeler à une difficulté que j'avais entrevue¹²⁸ et à laquelle j'avais tenté de proposer une mise en travail¹²⁹ : la division du travail entre scientifiques (moi-même) et non-scientifiques (le reste du groupe) m'apparaissait être un risque important, non pour l'aboutissement de la recherche-action ou la qualité de celle-ci, mais pour l'orientation politique et épistémologique que je souhaitais lui conférer. J'aurai beaucoup à dire sur ce point par la suite.¹³⁰

Cependant, et c'est un point très rassurant je pense, chaque personne a pu dire son plaisir d'avoir participé à ce groupe de travail, tant sur le plan affectif qu'intellectuel.

Le reste de la séance est consacré à élaborer un plan d'action pour les deux dernières séances : nous convenons de consacrer la séance de mai à l'explicitation de ma propre posture durant cette recherche-action, à fin de pouvoir poursuivre en mon absence ce travail qui a beaucoup plu et intéressé, en l'orientant sur d'autres thématiques ; et la séance de juin à mettre au point la rédaction d'un document qui servira de finalité à la recherche-action, en vue d'une diffusion auprès d'autres collectifs rencontrant des difficultés similaires aux nôtres.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 29 : compte-rendu de la séance du 12 avril 2017 et Annexe 30 : fac-similé de mes notes de la séance du 12 avril 2017).

Séance du 9 mai 2017 : travail rétrospectif et d'explicitation de ma posture

Cette séance doit nous permettre d'expliquer la posture que j'ai adoptée durant l'ensemble de la recherche-action, ainsi que de reprendre la chronologie de la recherche-action du point de vue de la

128 Supra, Deux origines historiques précises, 25

129 Supra, Second intermède, partie une : entretiens réalisés avec les membres de la chercheuse collective, 72

130 Infra, Questions que ce travail contribue à faire exister, 92

méthodologie de recherche que nous avons employée. Pour ce faire, je propose aux membres du groupe de conduire collectivement un entretien d'explicitation. Cette proposition fait désagréablement écho aux remarques émises lors de la séance précédente en raison de la technicité qu'elle requiert, mais en préparant cette séance la conduite d'un entretien d'explicitation m'a semblé une telle évidence que je n'ai pas songé à attendre des propositions méthodologiques que nous aurions pu travailler collectivement. La séance a donc débuté par des repères méthodologiques de ma part sur la conduite d'entretiens d'explicitation¹³¹ – étant entendu que, pour reprendre les propos de Pierre Vermersch, « *c'est plus facile à faire qu'à dire* »¹³². J'attire en particulier l'attention des personnes présentes sur des marqueurs verbaux de généralités (« on », « d'habitude », des verbes tels que « faire », « gérer », « animer »...) qui nécessitent une relance pour obtenir des précisions quant à ce que ces marqueurs masquent, et sur les questions conduisant à m'interroger sur le sens de mes actions plutôt que sur la description de celles-ci (« pourquoi » au lieu de « comment ») qui sont à éviter.

Après cela, nous passons la séance à conduire cet entretien collectif d'explicitation de ma posture. Ces éléments ont abondamment alimenté la partie de ce document que je consacre à cette question¹³³, aussi je ne la reprendrai pas. Cependant, c'est l'occasion d'un regard critique rétrospectif sur cette propre posture décrite ; non pas tant au regard d'un différentiel entre ma posture décrite et ma posture dans l'action (pour vérifier un tel différentiel, il m'aurait fallu d'autres moyens, tels qu'un enregistrement vidéo), mais de points d'incohérence entre cette posture et mes intentions. Ces éléments seront décris plus loin dans le document.¹³⁴

Nous listons également les étapes du travail accompli, du point de vue de la méthodologie scientifique employée :

Chronologie

- *sur la base du constat qui nous rassemble, dresser des hypothèses et chercher un moyen objectivable de les confirmer ou invalider. Se questionner sur la validité du recours aux statistiques et à la généralisation à d'autres collectifs, à la fois au regard de ce qu'on cherche à comprendre et sur le temps qu'on peut consacrer à la démarche.*
- *démarche d'entretiens semi-directifs (les plus simples à appréhender et à analyser, qui permettent à la fois de vérifier des hypothèses et d'explorer une problématique)*
- *analyse collective des entretiens – rupture épistémologique*
- *liste des mots à définir ou investiguer (vocabulaire/concepts)*
- *construction d'une problématique de recherche par entretiens croisés et mise en commun*

131 Pierre Vermersch, L'entretien d'explicitation (Issy-les-Moulineaux: Esf éditeur, 2011).

132 *Ibid*, 168

133 Supra, Rapport au groupe et posture d'animation, 42

134 Infra, Connaissances élaborées dans l'action-réflexion, 97

- premières lectures scientifiques sur la base des concepts à investiguer et d'un besoin de compréhension de phénomènes observés
- identification des hypothèses permettant de travailler cette problématique, et recherche des étapes permettant de vérifier la validité de ces hypothèses en fonction des ressources disponibles (archives, compétences)
- travail sur les mots, les concepts, tri entre ceux à écarter et ceux dont il faut interroger l'usage et ce qu'il permet de révéler : de nouvelles hypothèses apparaissent, construites par le travail du groupe et non par les intuitions préalables de ses membres
- porosité entre le travail du groupe et le reste de l'association, transformation du matériel de recherche en changements sur l'organisation du collectif
- formalisation du chemin parcouru, explicitation du travail fourni, et objectivation en vue d'une réappropriation par d'autres collectifs → diffusion¹³⁵

Ces éléments nous serviront durant le travail de rédaction auquel nous consacrerons la dernière séance.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 32 : compte-rendu de la séance du 9 mai 2017 et Annexe 33 : fac-similé de mes notes de la séance du 9 mai 2017).

Séance du 7 juin 2017 : rédaction d'une synthèse de recherche

Durant cette séance, nous nous attachons à la conception d'un plan et d'une méthodologie de rédaction collective permettant d'aboutir à un document synthétique qui fasse figurer nos travaux, leur conduite, les raisons à leur mise en place et les résultats obtenus. Il est significatif que, en contre-pied à la séance précédente que j'ai grandement mené sur le plan technique, j'aie été très en retrait durant cette séance-ci et me suis contenté d'attirer l'attention sur des éléments qui me paraissaient manquer de précision, ce qui correspondait davantage à la posture dans laquelle je me sens en confort et qui permet au groupe de ne pas dépendre de mes interventions pour travailler.

Le plan proposé est celui-ci :

Introduction : pourquoi, pour qui écrit-on ce document ?

1- Faire de la recherche sans être "scientifique" (Benoit et Marie H)

intelligence collective / égalité entre les personnes / usage politique de la science / appropriation de la recherche par les citoyen-ne-s

2- Contexte (Sarah et Lisa)

Situation de LADS / émergence de la proposition de RA / appropriation par le groupe / concept d'imaginaire groupal / changement de regard sur les problèmes tels qu'ils se présentaient

3- Description de la RA (Matthieu)

Alternance d'anecdotes, d'étapes objectivées, de phases descriptives, explication de la démarche de recherche

4- Résultats (Marie L et Jérôme)

135 Extrait du compte-rendu de séance

Changement de gouvernance / nouveau fonctionnement / synthèse des phases de la RA

Conclusion : *témoignages*¹³⁶

Nous avons convenu de rédiger ces éléments durant l'été, et de nous retrouver le 4 septembre pour une relecture, harmonisation entre les différentes parties et une validation finale avant le départ de Marie L de Lyon prévu pour le 9 septembre. Il est donc prévu que ce document de synthèse puisse être présenté lors de ma soutenance de master 2, qui aura lieu au plus tard à cette date. La diffusion de ce travail pourra avoir lieu à partir de ce moment, au sein du réseau partenarial de Lyon à double sens dans un premier temps : ce réseau étant essentiellement constitué d'associations employant un petit nombre de salarié-e-s, il est probable que les échos y soient nombreux.

Le compte-rendu de séance et le fac-similé des notes que j'ai rédigées à cette occasion figurent en annexes (Annexe 34 : compte-rendu de la séance du 7 juin 2017 et Annexe 35 : fac-similé de mes notes de la séance du 7 juin 2017).

136 Extrait du compte-rendu de séance

BILAN ET CONSÉQUENCES DE LA RECHERCHE-ACTION

Questions que ce travail contribue à faire exister

Les quatre questions mises en travail au cours de cette recherche-action peuvent être distinguées entre celles qui se situent dans le champ de l'épistémologie et qui font retour sur l'activité de recherche scientifique, et celles qui se situent dans le champ de l'identité du collectif ou de son fonctionnement, et qui prolongent donc le but de cette recherche-action spécifique.

La première question est proche de celle que j'ai formulée à titre de problématique de métarecherche¹³⁷ : *quel degré de rigueur méthodologique est-il nécessaire de respecter pour qualifier une démarche et/ou des résultats de scientifiques ?* Cette question est à mon sens la moins importante de toutes, et cependant refuser de la traiter conduit de fait à interdire à cette recherche le qualificatif de « scientifique ».

C'est la moins importante de toutes les questions que je souhaite aborder car la réponse, en définitive, m'importe assez peu : le qualificatif de « scientifique » me semble servir à identifier des communautés de pratiques et des réseaux humains (aux liens affectifs, politiques et/ou intellectuels) qui se reconnaissent mutuellement sous cette appellation. Cependant, le relativisme total n'est plus d'un grand secours lorsqu'il s'agit de définir des usages déjà très hétérogènes, et il est tout de même possible de déterminer un point commun à l'ensemble de ces pratiques que j'estime parfaitement valable, et auquel je me suis par ailleurs précautionneusement attaché au cours de cette recherche : la mise à disposition de la preuve permettant d'étayer les conclusions proposées.¹³⁸ Que la validité de cette appellation soit confiée à des pairs n'est que la conséquence du très haut degré de connaissances et de technicité nécessaires pour apprécier la causalité entre les conclusions avancées et les preuves proposées.¹³⁹

Je laisse donc le soin au jury de trancher cette question, au moins localement ; la fin de ce document contribuera fortement à alimenter cette question, puisqu'elle expose les résultats obtenus. Au vu des standards de rigueur méthodologique observés dans les sciences humaines et sociales, cette recherche-action est clairement en défaut. Cependant j'estime que la rigueur observée ici est d'un autre ordre, davantage lié à la vie affective et intellectuelle de la chercheuse collective et au compte-rendu de cette vie groupale, qu'à une méthodologie éprouvée et validée en extériorité à ce groupe.

137 Supra, Problématique de recherche et métarecherche, 21

138 C'est par ailleurs, me semble-t-il, ce qui distingue fortement les sciences des dites pseudo-sciences qui elles se refusent à fournir les informations empiriques permettant de reproduire les expériences décrites.

139 Ce qui est un moindre mal ; en témoignent notamment les différences de pratiques entre les labels « agriculture biologique » (certifié par des autorités indépendantes) et « nature et progrès » (certifié par les pairs), le premier ne sachant même plus ce qu'il certifie.

La seconde question mise en travail par cette recherche-action est également une question épistémologique, mais qui se situe à la frontière de la philosophie de l'éducation : *pour qui une recherche est-elle une recherche ?* Autrement posée, cette question va interroger ce en quoi une démarche revêt un caractère de recherche, non en fonction de ses résultats ou du jugement de scientifiques reconnus légitimes à valider la scientificité d'un travail (ce qui est le cas de ce document et de la recherche-action dont elle rend compte, puisque inscrite dans un cadre de master 2 recherche), mais des processus mentaux (en particulier d'apprentissage) mis en œuvre par la ou les personnes qui y prennent part. Les actions de formation d'adultes se nommant elles-mêmes recherche-action sont nombreuses (en particulier dans l'éducation et le travail social ou médico-social), et les qualificatifs de « recherche-formation » ou de « formation-action » y sont fréquents. Au vu des éléments apportés dans ce document¹⁴⁰, il est tout à fait valide de qualifier de telles démarches de recherche-actions puisqu'elles ont effectivement pour but de constituer des connaissances nouvelles, pour peu que l'on considère la connaissance comme un objet intime et singulier, propre à chaque personne¹⁴¹ – de telles connaissances étant, par définition, conçues dans l'action (contrairement à des formations qui ne viseraient qu'à énoncer des savoirs que chaque apprenant-e se réapproprierait par un travail exclusivement intellectuel).

Ainsi, une formation de très bas niveau de qualification pourrait tout à fait prétendre s'inscrire dans un processus de recherche, quand bien même cette recherche n'aurait aucun intérêt du point de vue de la communauté scientifique (soit que les connaissances qui en émergeraient seraient déjà considérées comme établies, soit que celles-ci seraient intrinsèquement sans intérêt, ou méthodologiquement non exploitables, ou toute autre cause...). Elle serait une recherche-action du point de vue des personnes qui s'y inscriraient et/ou de leurs formateurs et formatrices, en ce qu'il y aurait effectivement processus de recherche collective à l'œuvre, ce processus s'inscrivant dans une démarche portant sur la réalité du groupe et/ou de chacun-e de ses apprenantes et visant à transformer cette réalité.¹⁴²

Dans le cadre de cette recherche-action menée avec Lyon à double sens, la recherche-action a donc également été le cadre d'une formation de chacun-e des membres de la chercheuse collective à un apprentissage par l'action (reprenant en cela une forme primitive de recherche-action – primitive

140 Supra, Une épistémologie fondée sur l'élaboration des connaissances dans l'action, 27

141 Ici, je reprend la distinction bien connue en sciences de l'éducation entre savoir et connaissance. Le premier est partagé (il est d'ailleurs fréquent de dire qu'il se « transmet »), le second est intime (la connaissance se construit).

142 J'ai eu l'occasion de conduire une telle formation, dans le cadre du BAFA. Les participant-e-s y ont notamment acquis des connaissances pratiques relatives à la dynamique de groupe, à la prise de décision et à la responsabilité qui y est consubstantielle, et à la recherche et à l'interprétation de textes de lois relatifs à leur cadre légal d'exercice professionnel.

car jamais énoncée comme telle – théorisée par John Dewey¹⁴³). Cet apprentissage va aussi bien viser les processus de transformation au sein d'un collectif que la recherche et l'appropriation de ressources épistémiques ou l'animation d'une démarche de recherche scientifique. Au-delà de la recherche scientifique à proprement parler, matérialisée par les connaissances produites par la chercheuse collective, chaque membre du groupe a également été impliqué dans un processus de recherche-formation individuel.

La troisième question est probablement celle que j'avais anticipé le plus (au point d'avoir plusieurs fois songé à en faire le cœur de ma problématique de recherche), et que j'ai le moins su traiter dans l'action : *comment organiser une recherche-action qui rejette la division du travail entre scientifiques et non-scientifiques ?* Ici, un élément de réponse me semble évident : l'absence d'enjeu lié à l'aboutissement de la recherche-action pour le chercheur-intervenant ou la chercheuse-intervenante.

Dans mon cas, cet enjeu n'était pas tant matérialisé par l'aboutissement en tant que tel de la recherche-action que dans la temporalité très précise dans laquelle elle s'inscrivait. Cette temporalité était essentiellement liée au calendrier universitaire : s'il m'était tout à fait possible de présenter ce mémoire de master 2 en deux ans, c'est quelque chose que je ne souhaitais pas faire pour des raisons personnelles (le coût d'une année d'inscription d'une part, et des projets personnels à l'issue de cette année 2016-2017). Je suis persuadé que les autres enjeux mentionnés tout au long de ce document en faveur d'une recherche-action balisée sur une année se seraient parfaitement accommodés d'un débordement, même imprévu, sur une période plus longue. Cela aurait par ailleurs nécessité de ma part une plus grande rigueur dans l'auto-analyse de ma posture, afin de conserver celle que j'ai décrite dans ce document et dont je me suis parfois éloigné en lui préférant ponctuellement une efficacité de travail.

La quatrième question est l'hypothèse qui serait formulée dans le cas où ce travail de recherche-action se poursuivrait durant la mise en place de cette nouvelle gouvernance, en observation de l'adéquation entre ce fonctionnement et les intentions qui ont mené à sa transformation : *dans quelle mesure les prises de décision et leur portage sont-ils effectivement partagés entre les bénévoles et les permanent-e-s ?*

Un tel travail sera repris par un cercle créé pour l'occasion, car la nécessité d'une vigilance sur les effets réels produits par ce nouveau fonctionnement a été rappelée à plusieurs reprises et une partie

143 John Dewey, *Démocratie et éducation Introduction à la philosophie de l'éducation*, trad. par Gérard Deledalle, collection U (Paris: Armand Colin, 1975).

significative des membres de l'association a exprimé le désir de ne pas s'arrêter à la formalisation d'un fonctionnement souhaité comme « pragmatiquement idéal », mais d'en vérifier l'application.

Cette question nous permet de ne pas oublier que, peu importent les intentions qui amènent à prendre une décision et les précautions qui entourent sa conception et sa mise en œuvre, c'est l'observation *in situ* et *a posteriori* qui, seules, permettent de rendre compte de l'adéquation entre les intentions initiales et les effets constatés.

Enfin, la dernière question relève proprement de cette recherche-action (même si elle peut être posée, à titre de réflexion, à toute association employant du personnel permanent en capacité de prendre ou influencer des décisions stratégiques¹⁴⁴), et a d'ailleurs été explicitement formulée lors de la séance du 1^{er} février 2017 : *Lyon a double sens est-elle réellement une association, et a-t-elle besoin de bénévoles ?*

Cette question force à interroger le fonctionnement factuel de l'association, et à le comparer à celui dont rêvent ses membres (à la fois celui qu'ils et elles imaginent être le fonctionnement effectivement à l'œuvre, et celui qu'ils et elles souhaiteraient dans l'idéal). La question du *besoin* de bénévoles est évidemment une question réductrice. Mais en la maniant avec précautions, sans chercher immédiatement à formuler une réponse, elle amène à questionner le rôle que jouent ces bénévoles dans l'organisation actuelle, et celui qu'ils et elles devraient jouer. L'un des axes de travail consécutif à ces questionnements peut tout à fait remettre en cause la forme juridique du collectif et préférer celle de la coopérative de salarié-e-s à celle de l'association. Tout dépend des enjeux, des projets, et de qui souhaite politiquement les porter.

Au sein de Lyon à double sens, cette question a vécu, notamment lorsque nous avons constaté à quel point le fonctionnement de l'association était devenu dépendant au travail réalisé par l'équipe salariée. Cependant l'organisation nouvelle mise en place montre bien que ce qui était souhaité tendait plutôt à modifier ce fonctionnement pour lui faire approcher celui souhaité par ses membres (qui se reconnaissent tous et toutes comme membres d'une association) que d'entériner et valider une gouvernance de fait de l'équipe permanente (dont les bénévoles ne constituerait plus à terme qu'une force de travail).

Savoirs et transformations produites

A ce stade des transformations à l'œuvre dans l'association, la recherche-action a plutôt produit des hypothèses qui seront à questionner dans un an ou deux, lorsque le nouveau fonctionnement sera éprouvé, ses limites effectives cernées et que l'ensemble de ses membres se le seront approprié.

¹⁴⁴ Ce qui ne concerne donc pas les associations qui emploient du personnel exclusivement pour encadrer des ateliers, des animations, des initiations, des cours... Et dont l'activité ne peut pas être réduite à ces éléments.

En particulier, l'hypothèse centrale – celle qui a justifié ce chantier important – concerne *l'appropriation de ce fonctionnement et la prise de fonction et d'initiative par les nouveaux et nouvelles membres* (bénévoles en premier lieu, mais aussi volontaires en service civique – les stagiaires, positionnés sur des missions spécifiques, sont moins concerné-e-s). Une autre hypothèse concerne *la répartition plus égalitaire du travail, des responsabilités et des décisions entre bénévoles et salarié-e-s*.

Lors de cette future observation du fonctionnement de l'association, il s'agira alors de rappeler à son contexte d'élaboration : ce n'est pas un fonctionnement isolé de l'histoire du collectif qui le porte qu'il s'agira d'éprouver, mais bien les transformations successives de l'association. Ici, le savoir produit sera local et ne pourra pas être généralisé sous la forme : tel fonctionnement associatif permet telle gouvernance effective. Un tel raisonnement par généralisation serait dangereux, et ferait dire à cette recherche-action tout ce qu'une recherche-action (au sens ou je l'entends) n'a pas vocation à dire.

En revanche, il est des savoirs effectivement produits à ce stade des transformations. Nous avons observé et identifié, dans l'ancien fonctionnement de Lyon à double sens, le plus important facteur de démobilisation des militant-e-s, et il appartient à d'autres collectifs d'en vérifier la portée générale : **l'étanchéité entre le groupe des personnes en mesure effective de prendre ou d'influencer les décisions stratégiques, et le reste de l'association¹⁴⁵**. Le point important, dans notre cas, et qui jouait sans doute largement dans cette démobilisation, était que cette étanchéité n'était perçue comme telle par personne, laissant ainsi libre court aux explications de surface et aux mauvais diagnostics.

D'autre part, et c'est une remarque que nous avons faite dès le début de nos réunions, **le temps long est nécessaire à la conduite d'une démarche qui prétend transformer en profondeur la réalité d'un collectif basé sur la libre appartenance de ses membres**, non seulement pour que ses membres comprennent ce qui est à l'œuvre et ne se contentent pas de suivre ou d'approuver ce qui s'élabore sans elles et eux (principe de prévalence de la démarche collective sur l'efficacité du processus), mais également et par conséquent pour s'approprier de telles transformations et les porter (principe d'incarnation). Ici, le week-end de travail des 1^{er} et 2 avril 2017 a été essentiel, parce qu'il a été le moment où ces transformations ont été questionnées, modifiées, validées, et enfin incarnées par les personnes qui y ont participé. Même si d'un point de vue strictement opérationnel, ce week-end n'a pas modifié en profondeur la proposition de fonctionnement à venir,

¹⁴⁵ Ce qui est par ailleurs un élément qui interroge sur la taille pertinente pour une structure, quelle qu'elle soit, qui se prétende démocratique. Les travaux de Leopold Kohr et de Thierry Paquot croiseraient probablement cette question.

il était essentiel que celle-ci soit discutée et non imposée à ses membres, au risque de lui faire perdre sa valeur et son sens (puisque elle était précisément conçue pour redonner du pouvoir d'agir à ses membres).

Je ne m'étendrai pas sur les transformations réalisées au cours de la recherche-action, déjà décrites.¹⁴⁶ Il me semble néanmoins utile de rappeler que, si ces transformations ne sont pas formellement imputables à la conduite de la recherche-action (c'est-à-dire que personne n'est en mesure d'affirmer, preuves à l'appui, que de telles transformations ont pour cause première la conduite de cette recherche-action), les participant-e-s qui l'ont décrite ont bien insisté sur les liens qu'ils et elles avaient perçus entre l'action de la chercheuse collective et les transformations de l'association. C'est par ailleurs quelque chose que j'ai également observé, notamment par la similitude des questions traitées, leur liens avec les problématiques que traversait le collectif, et la temporalité dans laquelle celles-ci ont d'abord circulé au sein de la chercheuse collective avant de surgir dans le collectif des membres de l'association.

Enfin, je tiens à rappeler une des règles épistémologiques de la recherche-action qui « *postule qu'on ne peut dissocier la production des connaissances des efforts faits pour amener le changement* ».¹⁴⁷ A ce titre, les transformations réalisées au-travers de la recherche-action sont partie intégrante des savoirs (René Barbier emploie ici les deux termes comme des synonymes mutuels) produits par ce biais, et ceux-ci doivent en permanence être reliés à leur contexte de production pour conserver non seulement leur sens, mais aussi leur validité.

Connaissances élaborées dans l'action-réflexion

S'agissant des connaissances, elles relèvent de chacune des personnes qui ont participé à la recherche-action et pour être exhaustif, cet inventaire nécessiterait de longs entretiens d'accompagnement réflexif qui, là encore, temporalité oblige, n'ont pas pu être menés entre le début de l'été et la fin de rédaction de ce document. Cependant, je peux tout à fait énoncer les connaissances nouvelles que j'ai acquises au cours de cette recherche-action.

Ces connaissances font écho à des savoirs connus, mis en pratique et confrontés à une réalité dont la plupart des éléments échappent totalement à mon contrôle, du fait du caractère collectif de la démarche d'une part, et de son ancrage dans une organisation qui poursuit ses propres buts indépendamment de la recherche-action qu'elle accueille. Pour le dire autrement, « *la recherche-*

146 Supra, Troisième intermède : conseil d'administration élargi du 12 février 2017, 80 et Dernier intermède : week-end de printemps des 1er et 2 avril 2017, 83

147 Barbier, *La Recherche action*, 35.

*action ne transige pas avec la réalité, chose que parfois certains chercheurs, éloignés du terrain, peuvent se permettre de faire ».*¹⁴⁸

En premier lieu, **la nécessité de manier avec souplesse cette méthodologie de recherche** décrite par Van Campenhoudt et Quivy **et de lui conférer absolument un caractère itératif et non prescriptif**, choses que j'avais négligé lors de ma recherche de master 1 en privilégiant la construction puis le test d'hypothèses au détriment de la progression du raisonnement. Ici, les hypothèses (tantôt formulées explicitement, tantôt restées à l'état d'intuitions) nous ont servi d'appui pour nos recherches, et ont été abandonnées sitôt qu'elles n'avaient plus d'usage.

Ensuite, **la relation dialectique qu'entretiennent la transformation d'un phénomène et la compréhension de ce phénomène dans le cadre d'une recherche-action**. Si l'on situait le long d'un même axe décrivant le degré d'intervention l'observation spectatrice et l'observation participante, la recherche-action serait située sur le même axe, mais positionnée encore plus loin dans l'intervention. Cela n'altère en rien la valeur des informations recueillies, et permet même d'en recueillir que l'observation participante, quasi-passive (l'observateur ou observatrice se préservant de toute initiative volontaire), n'obtiendra pas. Ici, pour reprendre l'expression d'Alexia Morvan déjà citée, « *Il s'agit de transformer pour comprendre et non seulement de comprendre pour transformer* ».¹⁴⁹

Enfin, **la confirmation de la validité et des effets de cette posture** que j'adopte depuis des années en formation d'adultes et en colonies de vacances dès qu'il s'agit d'accompagner un groupe dans l'action et dans l'apprentissage (l'un ou l'autre pouvant ne pas apparaître nettement aux personnes concernées, selon que leur objectif consiste à apprendre ou à faire). Jusqu'à présent, j'ai adopté cette posture dans des temporalités relativement courtes (au plus long, un mois, avec un groupe de chômeurs et chômeuses en « redynamisation professionnelle »), et toujours avec des publics captifs. Cette temporalité longue (dix-sept mois au total) avec des personnes en mesure de se désengager à tout moment¹⁵⁰, me conforte dans l'usage d'une telle posture, tant dans son aspect politique (elle correspond aux valeurs qui me sont chères : la liberté, l'interdépendance, le souci d'autrui) que dans son efficacité intrinsèque (elle produit des résultats conformes aux raisons pour lesquelles je la mets en œuvre).

148 Levivier et Tourrilhes, « La recherche-action comme cadre de formation en travail social ».

149 Alexia Morvan, « Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne » (Paris 8, 2011), 12.

150 Bien que cela ne serait probablement pas arrivé pour des raisons qui tiennent aux liens affectifs que nous entretenons et à la valeur de l'engagement pris, un désintérêt ou une envie de s'extraire de la chercheuse collective aurait à coup sûr été identifié ou verbalisé (ce, d'autant plus facilement du fait de l'empathie qui règne au sein de ce groupe et qui facilite la verbalisation de malaises ou de mal-être).

Cependant, en dépit d'un cadre extrêmement précis que je connais et adopte fort bien concernant ma posture et mon rôle, je me suis à plusieurs reprises laissé emporter par ce qui se vivait à ce moment au sein du groupe. Que l'urgence d'avancer nous rattrape, que je me laissais déborder par une inquiétude flottante ou bien que j'adapte ma posture relativement à ce que je percevais (à tort ou à raison) des envies des personnes face à moi, il m'est arrivé à deux reprises – de manière flagrante en relisant mes notes et en repensant au déroulement de la séance – d'adopter un comportement de leadership actif en orientant fortement tant les réflexions que les décisions.

Or un tel comportement n'est pas seulement dommageable par principe – parce qu'il s'éloigne de ce qui était prévu. Il dégrade le rôle que je joue au sein du groupe et la qualité des retours que je suis en mesure d'apporter. Ce n'est pas un hasard si les séances durant lesquelles j'ai adopté ce comportement (séance du 9 mai 2017 en particulier, mais aussi du 13 décembre 2016 et du 4 janvier 2017 dans une moindre mesure) sont aussi celles durant lesquelles j'ai très peu noté (et donc renvoyé) sur ce qui se passait au sein du groupe : j'ai été incapable de diriger le groupe tout en observant son fonctionnement. Les séances de décembre et janvier sont également celles pour lesquelles j'ai pris en charge la rédaction du compte-rendu ; or je me suis aperçu que ceux-ci étaient bien plus pauvres que les autres, pour les mêmes raisons.

Incidentement et dans un tout autre contexte¹⁵¹, j'ai remarqué que lorsque j'ai la charge d'un rôle particulier au sein d'un collectif, je tends à oublier ce rôle au fil du temps et particulièrement en cas de stress, de fatigue ou d'événements préoccupants qui traversent ce collectif. C'est seulement lorsque je suis coupé émotionnellement de ce qui se joue au sein de ce collectif (comme lors de formations longues où j'interviens en tant que formateur, qui n'est pas un membre du groupe comme les autres et n'y est présent que ponctuellement) que je peux conserver sans aucun effort ce rôle ; or cette coupure n'est parfois pas possible ou souhaitable (dans le cadre de cette recherche-action, elle n'était ni l'un ni l'autre). Je sais donc désormais qu'il me faut me doter d'outils me permettant de conserver ce rôle dans la durée, particulièrement dans les moments où j'aurais tendance à le laisser s'affaiblir.

151 Cet été, j'ai été co-directeur sur une colonie de vacances. La durée du séjour (24 jours), le sous-effectif de l'équipe de direction et la fatigue particulière (deux nuits blanches, dont une aux urgences) m'ont fait perdre de vue un rôle qui m'était dévolu, le suivi des stagiaires BAFA en particulier et des animateurs et animatrices en général. Je suis persuadé que si je m'étais doté d'outils me rappelant à ce rôle, j'aurais trouvé le temps et l'énergie de les remplir.

CONCLUSIONS : CONSÉQUENCES DE CE TRAVAIL

Je cherchais, dans le travail de recherche qui m'était demandé dans le cadre de ce master 2 recherche en sciences de l'éducation, trois choses tout à fait distinctes :

- Valider un diplôme me permettant, lorsque j'en aurai conjointement le désir et l'opportunité, de débuter un travail de recherche doctorale sans m'enfermer dès à présent dans un champ disciplinaire ou un objet d'étude ;
- Acquérir une expertise (toute relative) et m'informer en profondeur sur l'activité de recherche scientifique, par une entrée qui ne serait ni celle de la sociologie des sciences (dont j'étais pratiquement ignorant à mon entrée en master 2) ni purement théorique ; à ce titre, la formation par la pratique m'apparaissait comme une évidence. Or pour ce faire, relier ma recherche à l'activité de recherche elle-même me semblait plus efficiente que d'entrer dans une démarche réflexive ;
- M'inscrire dans une démarche collective qui serve un but dépassant ceux que j'ai présentés ci-dessus et me confronte à d'autres réalités, exigences et buts que ceux que j'aurais poursuivis par une démarche solitaire.¹⁵²

Le premier de ces objectifs n'est désormais plus de mon fait. Le second est la quête d'une vie ; cependant, j'estime disposer de repères conceptuels, bibliographiques et gnoséologiques suffisants pour poursuivre cette autoformation sans le cadre institutionnel de l'université. Le troisième est pleinement atteint, et c'est à vrai dire celui à propos duquel j'avais le moins de craintes.

Les conséquences de cette recherche-action sur l'association Lyon à double sens et ses membres ne pourra être apprécié que dans quelques années, ainsi que je précisais plus haut. A ce stade les personnes qui ont participé au travail de recherche-action en sont toutes satisfaites, tant de la manière dont celle-ci s'est déroulée que dans ses résultats visibles ou de la formation dont ils et elles ont bénéficié à la pratique de la recherche en sciences humaines et sociales. Il a été envisagé lors de nos dernières séances que l'observation des modifications apportées à l'association fasse l'objet d'une demande de travail en commun avec des étudiant-e-s ou chercheurs et chercheuses, mais c'est une démarche qui s'effectuera, dans un premier temps au moins, sans mon concours. Mes projets personnels vont en effet me mener hors de France pour les neuf prochains mois, et à ce stade je n'envisage pas de reprendre ce travail à mon retour.

¹⁵² Bien que les séminaires de recherche organisés par l'université m'aient apporté des pistes de réflexion et des orientations, c'est une instance très ponctuelle et qui n'enlève rien au caractère terriblement solitaire de la recherche conduite dans ce cadre dont mes camarades de promotion m'ont fait part.

En revanche, cette année de travail d'animation d'un groupe de travail m'a donné l'envie, l'intérêt et le contexte d'en apprendre beaucoup sur ce que David Vercauteren appelle la micropolitique des groupes :

« *Insistance cent fois énoncée, mille fois rencontrée : on n'est pas groupe, on le devient. La possibilité de ce devenir est donc à construire.*

[...] comment se fait-il que dans les groupes, la question de la micropolitique nous soit si étrangère, que nous soyons plus ou moins incapables d'appréhender sur un mode non psychologisant des problèmes comme le pouvoir, les relations, la déprime ? Quelle est cette force qui nous rend insensibles au devenir même de nos groupes, impuissants à comprendre les bifurcations, les changements, les brisures qui s'opèrent dans nos corps et dans les processus que nous mettons en place ?

Il nous faudra comprendre un jour le rapport entre cette force et la relative pauvreté culturelle qui a cours dans le champ de la micropolitique. Sans doute cette pauvreté est-elle liée à la dépossession des savoirs et des techniques produite par le capitalisme. Depuis les sorcières, en passant par les paysans, puis par les artisans, le capitalisme s'en est pris à toutes les formes de communautés d'usages qui lui résistent, ou qu'il ne sait pas traduire en valeur d'échange [...]. »¹⁵³

Si la « dynamique des groupes » et la psychosociologie des groupes sont un ensemble de savoirs relatifs à la manière dont les individus interagissent et se comportent au sein d'un groupe, la micropolitique donne à ces savoirs non seulement un degré plus fort et plus précis de compréhension, mais bien plus encore, permet de poser différemment l'ensemble des problèmes qui se posent aux animateurs et animatrices de groupe, ainsi qu'aux théoriciens et théoriciennes des groupes :

« Il se peut aussi que cette difficulté à aborder la question de la micropolitique soit liée aux savoirs particuliers qu'elle convoque : savoirs relatifs aux mouvements, aux signes, aux singularités, aux affections et aux forces. [...] Cette « science mineure », pour reprendre la distinction faite par Gilles Deleuze et Félix Guattari, ne se confond pas avec la « science royale ». Celle-ci cherche à caractériser une chose en lui conférant une identité, une essence stable, avec des propriétés qui en découlent par déduction. La « science mineure » s'intéresse elle aux conjonctures et à leurs effets : « On ne va pas d'un genre à ses espèces, par différences spécifiques, ni d'une essence stable aux propriétés qui en découlent, par déduction, mais d'un problème aux accidents qui le conditionnent et le résolvent ».

Prenons un exemple de cette science royale appliquée aux groupes, celle de K. Lewin, l'inventeur de la dynamique des groupes, qui, suite à des expériences de laboratoire, en aurait déduit certaines lois particulières. Il montre par exemple que tout groupe fonctionne avec un équilibre quasi stationnaire et résiste à tout changement autre que des variations autour de cet équilibre.

153 Vercauteren, *Micropolitiques des groupes pour une écologie des pratiques collectives*, 9-10

Or ce qui intéresse précisément une science mineure, ce sont ces variations, ces lignes de singularité, qui sont autant de forces à saisir et à prolonger. On nous dit que la loi générale est dans la répétition et dans la résistance au changement. Très bien. Mais avec ce théorème on ne comprend rien face aux événements qui saisissent un groupe et qui l'entraînent dans d'autres devenirs. »¹⁵⁴

Il s'agit d'un ouvrage que j'avais déjà lu il y a des années¹⁵⁵, mais qu'une heureuse rencontre m'a donné envie de rouvrir. Et comme beaucoup de médias, chaque nouvelle lecture (ou écoute, ou visionnage...) est une expérience très différente de la précédente. J'y ai trouvé nombre de repères, de réponses et de questions que des lectures pourtant plus en vue dans la cité savante ont été incapables de m'apporter, parce qu'elles ne s'intéressaient justement pas à ces éléments d'une granularité telle qu'ils échappent au ou à la scientifique qui a fait du groupe et de sa *dynamique* un objet d'étude.

Or, si ce travail d'animation d'une recherche-action n'avait pas pour but de m'aider à comprendre comment accompagner le travail d'un groupe – dans sa constitution en tant que groupe, dans l'explicitation et le questionnement de ses méthodes de travail, dans ses prises de décision – c'est bien sur ce plan que mon apprentissage a été le plus surprenant. Surprenant car précisément non attendu. Et c'est sur ce plan que je vais probablement le plus réinvestir ce que cette année de travail universitaire m'a apportée, car si je ne sais pas précisément de quoi sera faite ma vie future – tant sur le plan personnel que professionnel, si tant est que cette distinction ait du sens – je suis certain que ma participation à des collectifs y prendra une très grande part.

154 *Ibid*, 12-13

155 Je ne remercierai d'ailleurs jamais assez la personne qui m'a donné envie d'acheter et de lire ce livre désormais introuvable.

BIBLIOGRAPHIE

- ARDOINO Jacques, « historique de la recherche-action », note de l'article « D'une ambiguïté propre à la recherche-action aux confusions entretenues par les pratiques d'intervention » in Pratiques de Formation/Analyses n° 18 (1989), disponible sur : <http://www-ufr8.univ-paris8.fr/pfa/18presentation.html>
- BARBIER, René. *La Recherche action*. Paris: Anthropos : Economica, 1996.
- _____. *L'approche transversale l'écoute sensible en sciences humaines*. Paris: Anthropos, 1997.
- _____. « L'improvisation éducative », Juin 1981. <http://www.barbier-rd.nom.fr/Improvisationeducative.html>.
- _____. « Dynamique de la connaissance noétique ». *Le journal des chercheurs*, 10 août 2010. <http://barbier-rd.nom.fr/journal/spip.php?article1331>.
- BARNAUD, Cécile. « La participation, une légitimité en question ». *Natures Sciences Sociétés* 21, n° 1 (janvier 2013): 24-34. doi:10.1051/nss/2013062.
- BETTON, Emmanuelle, et Florence Vatin. « Une recherche à quelles conditions ? » In *En quête d'une intelligence de l'agir.*, par Pierre-Marie Mesnier et Christophe Vandernotte. [Paris]: L'Harmattan, 2012.
- BOST, Cécile. *Différence & souffrance de l'adulte surdoué*. Paris: Vuibert, 2011.
- BOURDIEU, Pierre, et Jean-Claude Passeron. *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Collection « Le sens commun ». Paris: Éd. de Minuit, 1970.
- BOUTANQUOI, Michel. « Pratiques professionnelles, évaluation et recherche-action ». *Connexions* 98, n° 2 (2012): 135. doi:10.3917/cnx.098.0135.
- CHATEIGNER, Frédéric. « “Considéré comme l'inspirateur...” : Les références à Condorcet dans l'éducation populaire ». *Sociétés contemporaines* 81, n° 1 (2011): 27. doi:10.3917/soco.081.0027.
- DELAUNE, Benoit. « Le don de notes manuscrites comme support d'accompagnement à une pratique réflexive : Effets et limites à partir de trois cas singuliers ». Mémoire master 1. Université Lumière Lyon 2, 2016.
- DEWEY, John. *Démocratie et éducation Introduction à la philosophie de l'éducation*. Traduit par Gérard Deledalle. collection U. Paris: Armand Colin, 1975.
- DURIF-BRUCKERT, C., et A. Gonin. « Le dispositif de recherche-action comme espace psychosocial d'un débat critique sur les enjeux de la prévention ». *Pratiques Psychologiques* 17, n° 2 (juin 2011): 137-51. doi:10.1016/j.prps.2010.11.004.
- EHRENREICH, Barbara, et Deirdre English. *Sorcières, sages-femmes et infirmières : une histoire des femmes soignantes*. Traduit par L Lame. Paris: Cambourakis, 2015.
- EVAIN, Aurore. « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours ». *Séméion Travaux de sémiologie*, n° 6 (février 2008): 53-62.
- FERREIRA, Leda Leal. « À propos de l'Enquête ouvrière de Karl Marx (1880) ». *Travailler* 12, n° 2 (2004): 15. doi:10.3917/trav.012.0015.
- FEYERABEND, Paul. *Contre la méthode : esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance. Science ouverte*. Paris: Seuil, 1979.
- FLIPO Fabrice , « Science citoyenne », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/science-citoyenne>.
- FORQUIN, Jean-Claude. *Sociologie du curriculum*. Paideia. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2008.
- FREIRE, Paulo. *Pédagogie des opprimés suivi de : conscientisation et révolution*. Paris: Francois Maspero, 1974.

- GAGNON, Éric, et Andrée Fortin. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole: Essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales* 15, n° 2 (2002): 66. doi:10.7202/008915ar.
- GIUST-DESPRARIES, Florence. « L'imaginaire collectif ou la construction du monde dans les groupes institués ». *Revue française de psychanalyse* 3 (1999): 863-77.
- GUILLET, Jérôme. « Animation d'un dispositif d'expression dans l'espace public : enjeux, pratiques et compétences ». Mémoire DHEPS, 2007.
- HABERMAS, Jürgen. *La technique et la science comme « idéologie »*. Traduit par Jean-René Ladmiral. Paris: Gallimard, 1968.
- JAMES, William. *Le Pragmatisme*. Champ. Flammarion, 1911.
- LAPLANTINE, François. *L'anthropologie*. Paris: Payot & Rivages, 2001.
- LATOÛR, Bruno. *La science en action*. Traduit par Michel Biezunski. Paris: Gallimard, 1995.
- LEMONNIER, Clara. « Confidences féminines et sorcellerie : une ethnologie des émotions en terrain sensible ». *Parcours anthropologiques* 11 (2016). doi:10.4000/pa.474.
- LÉON, Antoine. *Histoire de l'éducation populaire en France*. Éducation. Paris: Nathan, 1983.
- LEVIVIER, Ana Paula V. F., et Catherine Tourrilhes. « La recherche-action comme cadre de formation en travail social ». *Pensée plurielle* n° 30-31, n° 2 (2012): 243. doi:10.3917/pp.030.0243.
- LÉVY-LEBLOND, Jean Marc. *La pierre de touche : la science à l'épreuve*. Paris: Gallimard, 1996.
- LIU, Michel. *Fondements et pratiques de la recherche-action*. Paris ; Montréal: L'Harmattan, 1997.
- LORDON, Frédéric. « La légitimité n'existe pas : Éléments pour une théorie des institutions ». *Cahiers d'Économie Politique* 53, n° 2 (2007): 135. doi:10.3917/cep.053.0135.
- MARX, Karl. « Enquête ouvrière (1880) ». *Travailler* 12, n° 2 (2004): 21. doi:10.3917/trav.012.0021.
- MEZIROW, Jack. *Penser son expérience : une voie vers l'autoformation*. Lyon: Chronique sociale, 2001.
- MORVAN, Alexia. « Légitimation et recherche-action dans le champ de l'éducation populaire ». In *La recherche-intervention par les sciences de l'éducation*, par Jean-François Marcel, 2015.
- . « Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne ». Paris 8, 2011.
- . « Recherche-action », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/recherche-action>.
- MUCCHIELLI, Roger. *La Dynamique des groupes*. Paris: Entreprise moderne d'édition, 1977.
- PASTORELLI, Ivan. « Quelles pratiques pour une connaissance fondée sur l'action ? Le cas d'une recherche-action en contrôle ». *Comptabilité - Contrôle - Audit*, décembre 2000, 95-106.
- PESCE, Sébastien. « Rhétorique de la réflexivité : ordre du discours, production du sens et visée émancipatrice en situation réflexive ». In *Analyse de pratiques et réflexivité: regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative*, par Jacques Béziat. Paris: Harmattan, 2013.
- PROUTEAU, Lionel, et François-Charles Wolff. « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative ». *Économie et statistique*, n° 372 (2004).
- RANCIÈRE, Jacques. *Le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. [Paris]: Fayard: 10/18, 1987.
- ROGERS, Carl R. *Liberté pour apprendre*. Traduit par Daniel Le Bon. Paris: Dunod, 1976.
- SAID, Edward W. *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. Paris: Éditions du Seuil, 1980.
- SARTRE, Jean-Paul. *L'existentialisme est un humanisme*. Collection Pensées. Paris: Nagel, 1946.
- SCARFÒ GHELLAB, Grazia. « L'auto-socio-analyse du sociologue ou les conditions pour garantir la rigueur scientifique de la sociologie ». *SociologieS*, novembre 2015. sociologies.revues.org/5145.

- SCHÖN, Donald. « À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes ». In *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, par Jean Marie Barbier, 1re éd. Pédagogie d'aujourd'hui. Paris: Presses universitaires de France, 1996.
- STENGERS, Isabelle. *Sciences et pouvoirs: la démocratie face à la technoscience*. Paris: La Découverte, 1997.
- THANH AI, Tran. « Pour qu'une recherche soit recherche-action : les leçons dégagées d'une recherche ». *Synergies Chine*, n° 6 (2011): 83-93.
- VAN CAMPENHOUDT, Luc, et Raymond Quivy. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e éd. Paris: Dunod, 2011.
- VERCAUTEREN, David. *Micropolitiques des groupes pour une écologie des pratiques collectives*. Paris: Les Prairies ordinaires, 2011.
- VERRIER, Christian. *Former à la recherche en éducation populaire : une voie coopérative d'émancipation avec, par et pour le peuple*. Pédagogie/formation. Lyon: Chronique sociale, 2017.
- VIENNOT, Éliane. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin : petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly: IXe, 2014.

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexes.....	104
Annexe 1 : Framapad du 5 avril 2016.....	106
Annexe 2 : compte-rendu de la séance du 27 mai 2016.....	107
Annexe 3 : fac-similé de mes notes de la séance du 27 mai 2016.....	109
Annexe 4 : compte-rendu de la séance du 24 juin 2016.....	110
Annexe 5 : fac-similé de mes notes de la séance du 24 juin 2016.....	112
Annexe 6 : tableau de présence des membres de la chercheuse collective.....	113
Annexe 7 : compte-rendu de la séance du 20 septembre 2016.....	114
Annexe 8 : fac-similé de mes notes de la séance du 20 septembre 2016.....	115
Annexe 9 : grille utilisée lors des entretiens exploratoires.....	116
Annexe 10 : retranscription des entretiens exploratoires.....	117
Annexe 11 : documents manuscrits ayant servi à l'analyse des entretiens exploratoires.....	125
Annexe 12 : fac-similé de mes notes de la séance du 12 octobre 2016.....	132
Annexe 13 : compte-rendu de la séance du 14 novembre 2016.....	133
Annexe 14 : fac-similé de mes notes de la séance du 14 novembre 2016.....	135
Annexe 15 : Bibliographie de la séance du 13 décembre 2016.....	136
Annexe 16 : tableau d'analyse des projets archivés.....	137
Annexe 17 : compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016.....	139
Annexe 18 : fac-similé de mes notes de la séance du 13 décembre 2016.....	141
Annexe 19 : compte-rendu de la séance du 4 janvier 2017.....	142
Annexe 20 : fac-similé de mes notes de la séance du 4 janvier 2017.....	145
Annexe 21 : grille d'entretien des entretiens menés au mois de janvier 2017.....	146
Annexe 22 : bilan de mi-parcours de la recherche-action.....	147
Annexe 23 : bibliographie de la séance du 1 ^{er} février 2017.....	154
Annexe 24 : compte-rendu de la séance du 1 ^{er} février 2017.....	155
Annexe 25 : fac-similé de mes notes de la séance du 1 ^{er} février 2017.....	157
Annexe 26 : fac-similé de mes notes du conseil d'administration du 12 février 2017.....	160
Annexe 27 : compte-rendu de la séance du 13 mars 2017.....	161
Annexe 28 : fac-similé de mes notes de la séance du 13 mars 2017.....	164
Annexe 29 : compte-rendu de la séance du 12 avril 2017.....	165
Annexe 30 : fac-similé de mes notes de la séance du 12 avril 2017.....	166
Annexe 31 : nouveau règlement intérieur de LADS.....	167
Annexe 32 : compte-rendu de la séance du 9 mai 2017.....	172
Annexe 33 : fac-similé de mes notes de la séance du 9 mai 2017.....	173
Annexe 34 : compte-rendu de la séance du 7 juin 2017.....	174
Annexe 35 : fac-similé de mes notes de la séance du 7 juin 2017.....	175

Annexe 1 : Framapad du 5 avril 2016

Recherche action Lyon A Double Sens

Objectif possible de cette recherche action :

- Remettre en question une pratique, un fonctionnement, une activité de l'association et en sortir des préconisations d'adaptation
- Pérenniser
- Faire de la prospection pour expérimenter une nouvelle activité de l'association

Sujet possible :

- La digitalisation de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité : Lyon A Double Sens et l'air du tout numérique

Remarques :

- La mutualisation d'un catalogue de services : améliorer l'exhaustivité pluridisciplinaire de nos actions

Remarques :

- L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité au sein des entreprises : un créneau pour LADS ?

Remarques :

- La documentation comme vecteur de réappropriation des savoirs et savoirs-faire par tous : quid de LADS ?

Remarques :

Annexe 2 : compte-rendu de la séance du 27 mai 2016

Vendredi 27 mai 2016 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Jérôme, Louis, Marie H, Matthieu, Marie L, Benoit

Début de séance à 19h15

Ordre du jour

- fréquence, durée et dates de nos regroupements
- formulation d'une question de départ/problématique
- méthodologie de travail
- projections dans le temps
- différences de statuts dans le groupe
- engagements et limites de chacun-e

Proposition d'engager les échanges sur l'ensemble des sujets, qui sont de toutes manières reliés les uns aux autres.

D'un commun accord, une rencontre par mois à compter de septembre semble à la fois suffisante en termes de disponibilité et nécessaire en termes de dynamique de travail.

Décision: réunions à compter de septembre, la première semaine de chaque mois à 19h, jour variant en fonction des semaines sur le même principe que celui qui régit les CA. Une rencontre avant l'été, le 23 juin à 19h.

Une discussion s'engage sur la signification et la perception des termes « bénévole », « militant », « adhérent », « membre ». En parallèle, la question d'un « parcours du bénévole » singulier, normé ou unique émerge. Marie propose un schéma qui récapitule à la fois une partie des échanges du WEP, son point de vue de coordinatrice et des données dont l'association dispose concernant les modes de prise de contact des nouveaux/nouvelles arrivant-e-s chez LADS et des moyens par lesquels ils-elles s'intègrent dans l'association. Rapidement, nous partons dans l'idée de questionner des personnes (recouvrant à la fois des contacts éphémères, des personnes rapidement perdues de vue, des membres actifs et d'anciens membres actifs) à la fois sur ce qui les a amenés à côtoyer LADS, sur leur parcours d'entrée et sur leur point de vue quant à ces 4 mots.

Cela nous amène à la question des moyens à employer pour ce faire. La discussion se concentre sur une tension entre la richesse des méthodes et le temps nécessaire (en particulier dans l'analyse des données), via la distinction entre des entretiens peu directifs et des questionnaires. Au-delà de ça, se posent deux questions : celle du temps que chaque participant-e veut consacrer à ce groupe de travail, et la compétence préalable ou à acquérir sur l'usage de telles méthodes. Les distinctions académiques entre entretien directif/semi-directif, questionnaire auto-administré ou administré par l'interviewer sont évacuées au profit de l'imagination d'une méthode qui paraît à la fois remplir les objectifs attendus de production de données, et ne pas mobiliser davantage de temps que ce que les membres du groupe sont prêts à y consacrer.

Benoit fait remarquer qu'il a un temps très conséquent à consacrer à ce groupe de travail, mais qu'il ne lui paraît pas pertinent de prendre en charge une part conséquente de l'analyse des données, dans la mesure où l'idée d'une recherche-action reste conditionnée à l'implication par les membres du groupe d'un sujet de recherche qui les intéresse à titre personnel, à l'acquisition le cas échéant de méthodes et de postures permettant cette implication, et que l'analyse collective des données présente une richesse dont il semble dommage de se passer.

Deux logiques se dessinent alors : soit s'entretenir longuement avec quelques personnes, et établir des hypothèses sur la base de ces quelques entretiens qu'on ira tester par le biais de méthodes plus directives dont les résultats sont plus rapides à exploiter, soit se servir du schéma élaboré par Marie comme d'une base d'hypothèses qu'on teste sur un échantillon de l'ensemble des personnes que l'on a identifiées. La logique sous-jacente, dans les deux cas, consiste à élaborer une ou plusieurs hypothèses à partir d'un matériau (dans un cas, des entretiens, dans l'autre, une analyse préalable qui balaye large) puis à la/les tester.

Décision : d'ici la prochaine réunion, nous nous servons de ce dont nous disposons déjà pour élaborer via un framatad une série d'hypothèses, puis un questionnaire via un ethercalc (ethercalc.org) dont les questions permettent de valider ou d'invalider ces hypothèses. La réunion du 23 servira à valider le questionnaire, à définir une posture et une méthode d'entretien durant laquelle nous aurons pour tâche de collecter les réponses aux questions que nous nous posons. Puis, durant l'été, chaque membre du groupe se chargera d'interviewer deux personnes parmi la liste que produira Marie. Nous aurons le souci collectif de rencontrer un échantillon le plus hétérogène possible, puis à la rentrée nous analyserons les données collectées afin de déterminer si les hypothèses semblent robustes ou non. Si oui, nous pourrons poursuivre et affiner (peut-être par d'autres moyens), si non il faudra inventer de quoi bâtir de nouvelles hypothèses.

Questions abordées sans prise de décision :

- comment stocker et organiser l'ensemble des informations (compte-rendus, liens vers le framatad, plus tout ce qui va être produit) afin de les rendre facilement accessibles, notamment aux personnes qui ne seront pas présentes à chaque réunion et lorsque ces informations et documents commenceront à être conséquentes ?
- les différences de statuts (élu-e, adhérent, salarié-e) nécessitent-elles une vigilance particulière en termes de biais et de charge de travail ?
- quel jour de la semaine du 5 septembre fixe-t-on pour la réunion ?

Fin de séance à 20h40

Annexe 3 : fac-similé de mes notes de la séance du 27 mai 2016

Vendredi 27 mai 2016, 15h30, Bureau

RA

00J réunion CADS (CRA) :

- fréquence / durée / dates de nos regroupements
- formulation d'une "question de départ" / problématique
- méthodologie de travail
- projection dans le temps (affaires prévues, durée de la RA, ...)
- f de stabilité dans la grille
- engagements et limites de chacun - o

18h00, Bureau LAOS

réformulation des consignes : entraînement ? prend de la place
silences et bon gestion < formateur

personnes en retrait ? on laisse faire au pas ? indicateurs visibles
fluidité des échanges (pas de parole coupée + logicielles)

atteindre la maîtrise et la non directivité ?

"je suis en train / as quoi faire de ma place"

les stagiaires se tournent progressivement vers le formateur

19h15, salle de réunion

1/ mois lundi -> jeudi

parcours du bénévole : de l'1^{er} contact jusqu'à ?

- > sa place ~~est~~ est faite
- > autonomie

1/ mois, quelle révolution

bénévole, militant, adhérent, membre ?

parcours unique ou singulier ? -> futur

quel parcours pour les ~~adultes~~ bénévoles actuels ? et les "pôles" (mission des personnes "premier contact") ?

questionnaire rempli au cours d'un entretien

discussion sur la tension, temps -> richesse des méthodes

questionnaire des entretiens.

française d'acronyme. -> Benoit

Trello ?

hypothèses puis questionnaire -> TLM mais Benoit

liste des "adultes" -> Marie

CSE -> Benoit

date 1^{re} semaine du mois, bien chargé

Annexe 4 : compte-rendu de la séance du 24 juin 2016

Jeudi 24 juin 2016 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Louis, Marie H, Matthieu, Marie L, Benoit, Sarah

Début de séance à 19h15

Ordre du jour

- Points de vigilances sur le fonctionnement du groupe
- Entretien exploratoire
- Trucs à faire

Points de vigilances :

- l'efficacité ne doit pas prendre le pas sur la démarche collective
- les temps de réunions sont des temps de travail et non de restitution
- chaque réunion sera conclue par une liste des choses à faire et une répartition des tâches

Questionnaire en vrac :

Comment avez-vous connu LADS ?

Avez-vous / Etes-vous engagé dans une association ou un collectif ? Lesquels ? Pourquoi ? Qu'y faites vous ?

Comment te sens tu au sein de LADS ? Comment vois tu ton engagement ? Comment te définis tu au sein de LADS ?

Quelle a été ta première entrée/découverte de LADS ?

As tu eu envie de t'engager/t'investir dans le projet/mener des actions à ce moment là ? Oui, pourquoi ? Non, pourquoi ?

Qu'as tu fais au sein de LADS ?

T'es tu senti accueilli à ton arrivée ? Décris ton accueil au sein de LADS.

Que s'est il passé après ta première rencontre avec LADS ?

La présentation des implications possibles étaient claires ? As tu réussi à te projeter dans des actions concrètes avec l'association ? Pourquoi ?

Y'a t'il eu une adéquation entre ce que tu avais envie de faire et ce qui t'a été présenté comme possible de faire ?

T'informes tu par toi même sur les actions de LADS ? Si oui, à quelle fréquence ? Comment ? Ou bien, attends tu que l'information vienne à toi ?

Connaissais tu quelqu'un à LADS avant de t'y engager ?

Des affinités se sont-elles créées avec les personnes de l'association ? Comment ? Pourquoi ?

A l'inverse y'a t'il eu des froids/différents/des malaises qui ont freiné ton engagement ?

As tu besoin d'un élément symbolique pour te sentir engagé à LADS ? (exemple : carte d'adhérent)

Le prix libre pour l'adhésion est il un frein ou un levier ?

Y'a t'il assez de temps bénévoles dédiés/d'espaces pour s'exprimer ?

Etes-vous déjà venus à une AG ?

Qu'est ce qui te plait à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ?

Comment décrirais tu l'ambiance à LADS ?

De quoi as tu besoin pour te sentir intégré ? Quelles étapes seraient nécessaires ?

Qu'est ce qui s'est bien/mal passé la dernière fois que tu as été confronté à un groupe que tu ne connaissais pas ?

Décision prise lors de la dernière réunion : d'ici la prochaine réunion, nous nous servons de ce dont nous disposons déjà pour élaborer via un framapad une série d'hypothèses, **puis un questionnaire via un ethercalc (ethercalc.org)** dont les questions permettent de valider ou d'invalider ces

hypothèses. **Durant l'été, chaque membre du groupe se chargera d'interviewer deux personnes parmi la liste que produira Marie.** Nous aurons le souci collectif de rencontrer un échantillon le plus hétérogène possible, puis **à la rentrée nous analyserons les données collectées** afin de déterminer si les hypothèses semblent robustes ou non. Si oui, nous pourrons poursuivre et affiner (peut-être par d'autres moyens), si non il faudra inventer de quoi bâtir de nouvelles hypothèses.

Posture lors des entretiens :

- Chacun de nous devra répondre au questionnaire.
- Garantir une parole libre pour son interlocuteur. Le rassurer, le mettre en confiance... bien expliquer notre démarche.

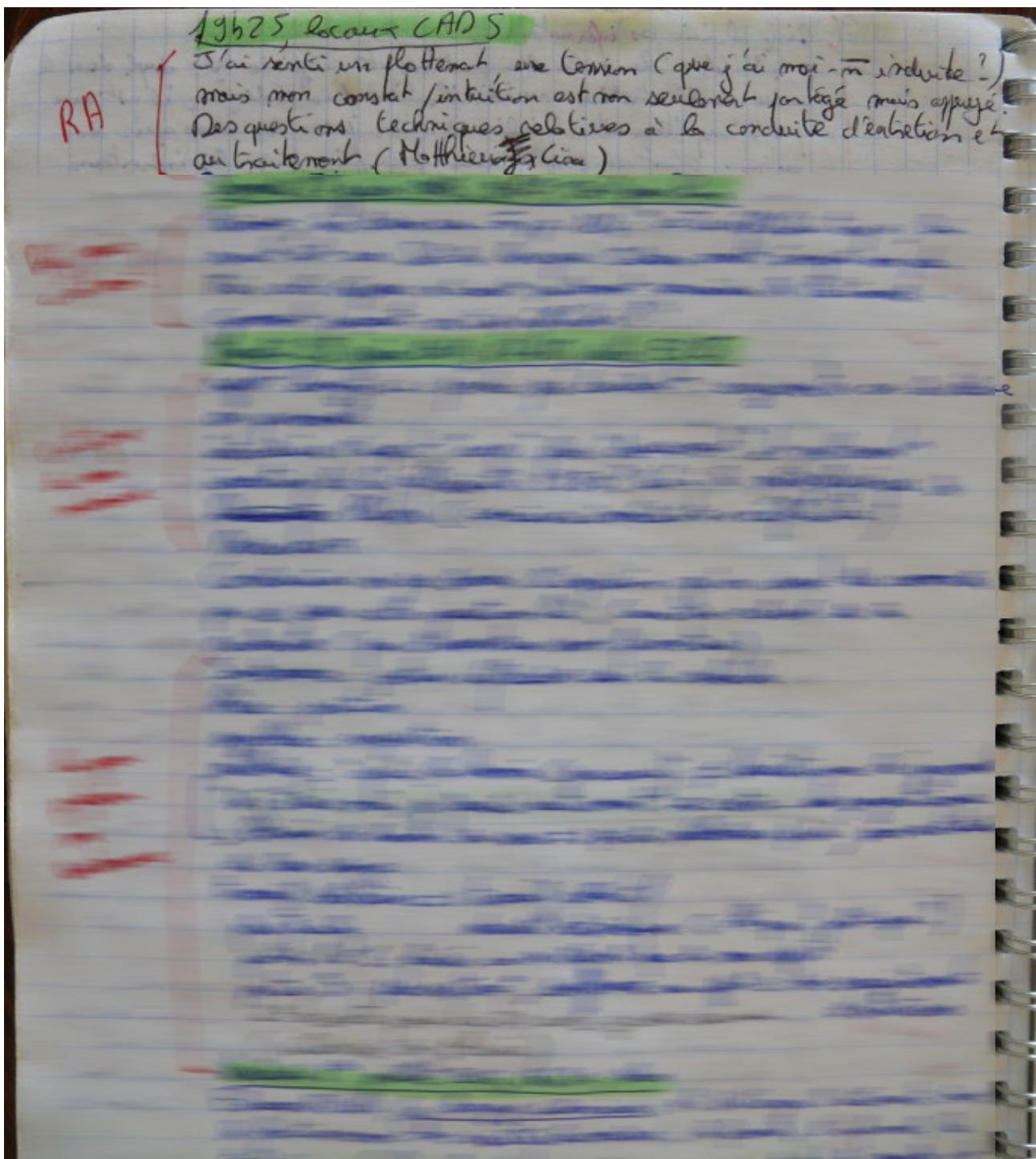
Trucs à faire :

- D'ici au 30 juin : regrouper les questions par thèmes au sein du pad + formuler 1 ou 2 questions par thèmes.
- D'ici au 8 juillet : mettre en forme le questionnaire (enchaînement de questions) + sélectionner un échantillon de personnes à interroger (Marie).

Questions abordées sans prise de décision :

- comment stocker et organiser l'ensemble des informations (compte-rendus, liens vers le framapad, plus tout ce qui va être produit) afin de les rendre facilement accessibles, notamment aux personnes qui ne seront pas présentes à chaque réunion et lorsque ces informations et documents commenceront à être conséquentes ?
- les différences de statuts (élu-e, adhérent, salarié-e) nécessitent-elles une vigilance particulière en termes de biais et de charge de travail ?
- quel jour de la semaine du 5 septembre fixe-t-on pour la réunion ?

Annexe 5 : fac-similé de mes notes de la séance du 24 juin 2016



Annexe 6 : tableau de présence des membres de la chercheuse collective

	27/05/16	23/06/16	20/09/16	12/10/16	14/11/16	13/12/16	04/01/17	01/02/17	13/03/17	12/04/17	08/05/17	07/06/17
Benoit	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X
Flavie G.	X X	X X	X X	X X			X X	X X			X X	X X
Marie H.	X X		X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X
Sarah	X		X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X	X X
Lisa		X X	X X	X			X X	X X	X X	X X	X X	X X
Matthieu	X X	X X	X X	X		X X X	X X	X X				
Jérôme	X		X									
Gewis	X X											
TOTAL	6	6	5	5	5	4	4	5	6	5	4	5

Annexe 7 : compte-rendu de la séance du 20 septembre 2016

Mardi 20 sept.-16 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Matthieu, Marie L, Benoit, Jérôme, Lisa

Début de séance à 19h45

Ordre du jour

Se rappeler de ce qu'on a fait le 24 juin dernier

Discussion :

Benoit : On n'avait parlé de faire des entretiens notamment à soi-même pour voir si la grille d'entretien était à revoir.

Cette grille d'entretien est ensuite à analyser pour en retirer des infos.

Marie : Une liste d'échantillon a été faite pour faciliter les personnes à solliciter.

Benoit : Voir comment se répartissent les fonctions et dans la réalité des différents statuts. D'où l'idée d'aller chercher de l'info auprès de cette liste.

Les retours sur l'entretien :

Les relances sont des fois redondantes / Il y a peut-être un peu de reformulation à faire.

Sur la dernière question on se demande si on ne peut pas rajouter « qu'est-ce qu'il te manquerait à LADS » mais finalement on reste comme tel pour ne pas trop impliquer l'entretenu

Matthieu remettra le tableau en forme pour pouvoir prendre directement en note les entretiens.

On a fini de lire un entretien mais on ne va pas tous les lire car ça va trop nous influencer par la suite. Donc on reste sur des points méthodologiques et on se réparti le boulot.

Une introduction avant l'entretien : « on est un groupe au sein de LADS qui travaille sur le bénévolat, le salariat, le militantisme et on cherche des infos sur leur arrivée et leur engagement dans l'association ». Ne pas forcément parler de questionnaire et plus dire « j'ai quelques questions à te poser ». Cette étude ne sortira pas du groupe de travail mais dans le groupe les entretien ne seront pas anonymes. Dire également que l'entretien dure 15 min.

On acte le fait qu'il faille passer les entretiens avant le 5 Octobre date de notre prochaine réunion pour pouvoir analyser dans la foulée. Cette analyse ne tirera pas des conclusions mais permettra simplement de les préparer en vue du WER où il y aura une séance de travail dédiée. **Benoit s'occupe de mettre en forme les questionnaires pour qu'ils tiennent chacun sur une feuille.**

Points de vigilances :

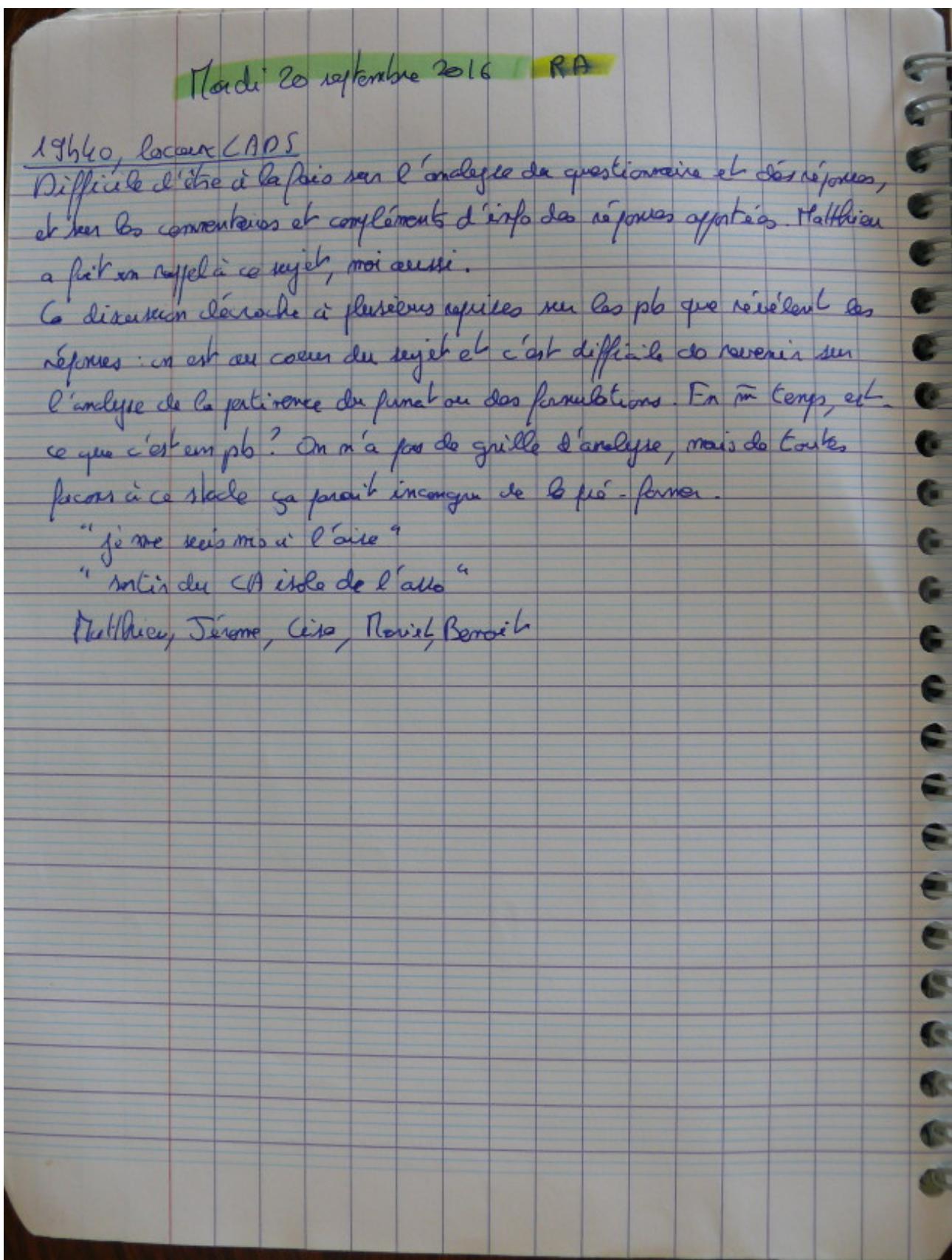
Questionnaire en vrac :

Posture lors des entretiens :

Trucs à faire :

Questions abordées sans prise de décision :

Annexe 8 : fac-similé de mes notes de la séance du 20 septembre 2016



Annexe 9 : grille utilisée lors des entretiens exploratoires

Questionnaire LADS Recherche action / Bénévolat		
	relances possibles	Remarques / Points d'accroche
Comment as-tu connu LADS ?	Connaissais tu quelqu'un à LADS avant de t'y engager ?	
Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?	<p>Quelle a été ta première entrée/découverte de LADS (Décris ton accueil au sein de LADS.)</p> <p>Que s'est-il passé après ta première rencontre avec LADS? Y'a t'il eu une adéquation entre ce que tu avais envie de faire et ce qui t'a été présenté comme possible de faire ?</p> <p>As tu eu envie de t'engager/t'investir dans le projet/mener des actions à ce moment là ? Oui, pourquoi ? Non, pourquoi ?</p>	
Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?	<p>Que s'est il passé après ta première rencontre avec LADS ? La présentation des implications possibles étaient claires ? As tu réussi à te projeter dans des actions concrètes avec l'association ? Pourquoi ? Y'a t'il eu une adéquation entre ce que tu avais envie de faire et ce qui t'a été présenté comme possible de faire ?</p> <p>As tu eu envie de t'engager/t'investir dans le projet/mener des actions à ce moment là ? Oui, pourquoi ? Non, pourquoi ?</p> <p>Qu'as tu fais au sein de LADS ?</p> <p>Comment te sens tu au sein de LADS ? Comment vois tu ton engagement ? Comment te définis tu au sein de LADS ? T'informes tu par toi même sur les actions de LADS ?</p>	
Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?	Connaissais tu quelqu'un à LADS avant de t'y engager ? Des affinités se sont-elles créées avec les personnes de l'association ? Comment ? Pourquoi ? A l'inverse y'a t'il eu des froids/différents/des malaises qui ont freiné ton engagement ? Comment décrirais tu l'ambiance à LADS ?	
Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?	Comment décrirais tu l'ambiance à LADS ? De quoi as tu besoin pour te sentir intégré ? Quelles étapes seraient nécessaires ? Qu'est ce qui s'est bien/mal passé la dernière fois que tu as été confronté à un groupe que tu ne connaissais pas ? Avez-vous / Etes-vous engagé dans une association ou un collectif ? Lesquels ? Pourquoi ? Qu'y faites vous ?	
Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?	<p>Des affinités se sont-elles créées ?</p> <p>Il a t-il eu des froids/différents/des malaises qui ont freiné ton engagement ?</p> <p>Comment décrirais tu l'ambiance à LADS ? Comment te sens tu au sein de LADS ? - Comment te définis tu au sein de LADS ?</p> <p>-As tu besoin d'un élément symbolique pour te sentir engagé à LADS ? (exemple : carte d'adhérent)</p> <p>-Le prix libre pour l'adhésion est il un frein ou un levier ?</p> <p>-Qu'est ce qui te plait à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ?</p> <p>-Y'a t'il assez de temps bénévoles dédiés/d'espaces pour s'exprimer ?</p> <p>-Etes-vous déjà venus à une AG ?</p>	

Annexe 10 : retranscription des entretiens exploratoires

Virginie

Comment as-tu connu LADS ?

J'avais envie de donner du temps de manière engagée, et une association qui regroupe d'autres associations ("vers Charlemagne, c'est des mamies qui tiennent le truc non ?") m'avait parlé de LADS. Je les ai contactés par email, puis j'ai rencontré les deux volontaires de l'époque et Marie.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'ai fait quelques soirées à thèmes avec eux. La première c'était un ciné-débat avec la MJC du Vieux Lyon, LADS était invité mais n'animait pas, on m'avait invitée. C'était pas très constructif comme débat j'ai trouvé, et Marie et les autres gens de LADS étaient assez d'accord. J'en ai refait une autre, chez Matthieu ("un mec de LADS") avec des gens qui n'étaient pas connus à l'époque mais qui le sont maintenant, ça s'appelait "l'an zéro" je crois. C'était animé par une des volontaires, et là c'était beaucoup plus intéressant, c'était une des volontaires qui l'animait.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

On m'a invité sur des soirées à thème mais quand je suis venue on m'a tout de suite branché sur la communication d'un week-end (avec starting block), j'ai fais une ébauche d'un truc ensuite l'angle était différent donc il a fallu le refaire, mais moi à ce moment j'ai retrouvé du boulot du coup c'était compliqué, de toutes façons c'est à ce moment que je suis partie je n'avais plus le temps.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Pas vraiment, à part Marie, Matthieu et les deux volontaires de l'époque je n'ai pas connu grand-monde et même eux je les ai vus vite fait.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Non.

Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?

L'esprit collectif, le fait que tout le monde puisse s'exprimer.

Sally

Comment as-tu connu LADS ?

Soit j'ai trouvé en ligne, soit j'ai vu une affiche quelque part. J'étais en recherche d'emploi depuis 1 an, du coup je cherchais une occupation pour rencontrer des gens et développer une implication qui dépasse le bénévolat au quotidien. LADS m'intéressait parce que leurs préoccupations croisaient les miennes (international, éducation, engagement) : j'ai mené des recherches sur et avec des éducateurs de rue au nord de Paris, j'ai encadré des "écoles d'été", j'ai été prof d'anglais en Chine, etc...

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'ai été invitée à un week end de rentrée (2015) suite à un échange par email juste avant pour prendre contact.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

J'ai aidé à tenir le stand Alternatiba en octobre 2015 ("y'avait un jeu, fallait écrire des choses"), à la demande de Marie par email. J'anima pas parce qu'il y avait une autre personne. Ensuite j'ai trouvé du boulot (au college coopératif rhone alpes), je n'avais plus le temps.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Elle n'a pas spontanément abordé cette question et je n'ai oubliée dans le feu de la discussion.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

A Emmaüs, c'était un peu la même logique qui m'a amené à LADS et qui m'en a fait partir. Aussi le women profesional networking group (je m'y sentais bien, mais pour la même raison je m'en suis éloigné, mais j'ai gardé contact avec deux personnes), et la jeune chambre économique de Lyon (leur idéologie colonisatrice ne me convenait pas, ce qu'ils proposaient était assez décalé par rapport au terrain, ça manquait de réflexivité et l'entre soi des écoles de commerce et écoles d'ingénieurs ne me convenait pas, leur apprendre ma manière de réfléchir me paraissait irréalisable). J'ai aussi été bénévole à handicap international, mais je n'y suis pas retourné parce que j'avais l'impression que ma présence ne changeait rien. Je préfère aller là où je peux faire la différence ("ou est ce que je peux le mieux servir ?")

Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?

Je trouve qu'ils sont dans un entre-soi socioculturel. Ils réfléchissent un peu tous de la même manière, ce sont tous des militants très engagés, il faudrait qu'ils prennent un peu plus le point de vue d'autres personnes. Ptel c'est ma formation en tant que sociologue, mais tu vois que ces gens font partie d'un certain milieu un peu à gauche, un peu alternatif. Mais bon c'est mon milieu aussi, je m'y sens bien. Mais c'est pas quelque chose qui m'empêcherait de revenir, c'est juste que je l'ai remarqué. J'ai du mal à ne pas parcourir le monde avec les lunettes de ma formation. Après ça veut pas dire qu'il faut faire rentrer des gens très différents dans l'association, c'est juste qu'il faut en avoir conscience.

Angèle

Comment as-tu connu LADS ?

Par une des associations du réseau Lyon Solidaire. Elle était là pdt la création mais c'est réellement l'année où elle était à l'étranger. C'était d'abord via Afrikassoly en 2008/2009. Elle se souvient de loin du passage d'Afrikassoly à LADS. Du coup c'est devenu moins connoté Afrique et donc des animations sur des thèmes plus élargis.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

Des réunions, des animations du jeu des villageois,... Il n'y avait pas d'animation au sein de Lyon Solidaire.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

Joris était force motrice du projet LADS. Je suivais un groupe noyau qui mettait en place le projet. Mon investissement dans l'association a changé au fur et à mesure car je n'étais plus dispo en journée pour les animations et donc je me suis engagée dans le décisionnel. Aujourd'hui je vis à Paris donc difficile de s'engager à distance. Je continue à lire les mails et à me tenir au courant. J'ai essayé de continuer à distance mais difficile. Mais je suis contente de voir ce qu'il se passe et l'évolution. Elle aimeraient bien être relais ici mais les gens sont pas forcément demandeur. Si j'étais resté sur Lyon, je serai restée engagée. Aujourd'hui d'un oeil extérieur ça a l'air d'être bcp plus structuré et que mon investissement serait plus facilement définissable.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Un peu des deux. Il y a eu des gens moteurs comme Juliette, et attachant pas ça. Il n'y a pas eu de difficultés particulières. Mais aussi je connaissais le groupe de base. Les réunions interminables ont parfois été dures à vivre.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Oui j'ai déjà été engagée mais j'ai grandi entre temps du coup c'était forcément différent. J'ai regardé ce qu'il se faisait ici à Paris pour m'investir sur ce thème et j'ai pas vraiment trouver mon bonheur. Aujourd'hui, ce qui m'a choqué au départ, c'est que le mec qui a monté l'asso dans laquelle je suis a une vision très entreprenariale et ça ne me plait pas car c'est une asso... Le vocabulaire ne me convient pas, c'est entreprise et management... Mais l'environnement est différent, on est plus étudiants. Même si je sais que LADS se professionnalise, je pense que si tu es une asso il faut être cohérent globalement. Mais aussi pour bcp de bénévole c'est de la formation pour leurs boulots, pour avoir de l'expérience du coup ça perd de sa dimension bénévole. Meme si c'est cool que les associations deviennent employeuses et puissent faire monter les gens en compétences. Mais compliquer de faire cohabiter tout le monde. J'apprécie la collégialité de LADS et le fait que les bénévoles puissent être acteur de la décision alors que dans bcp d'assos c'est lle président qui décide.

Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?

La collégialité de LADS même si c'est pas toujours facile. La place importante du collectif où chacun donne son avis. QU'il y est une identité commune, une vision partagée construire ensemble. Aspect échanges avec les gens, et le fait qu'on puisse faire des animations sur pleins de thèmes. Y'avait des formations pour les bénévoles au jeu des villageois et au repas insolent, sinon des briefe et tjrs des binômes. Voir l'évolution de l'association, garder du contact, et voir que ça avance quand on est bénévole : ouverture d'un emploi, développement des activités... Mais en même temps, d'autres responsabilités se sont créées et c'était pas simple pour les bénévoles. Pas forcément formés. Mais il faut bien informer les administrateurs ce sur quoi ils s'engagent.

Gwendoline

Comment as-tu connu LADS ?

Sur internet, j'ai tapé association d'éducation populaire intervention en milieu scolaire! C'était pour trouver un stage sur les méthodes actives d'éducation populaire. Je ne connaissais pas du tout LADS avant.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'avais rencontré Marie, on avait parlé du stage, on n'avait pas parlé tout de suite du statut bénévole car c'était pas l'objet. Mais je suis venu à la soirée bénévole pour la projection du film "l'an 01. J'étais super contente de ce temps, les gens étaient sympas, le sujet très cool, mais dans cette soirée je me souviens que j'avais passé pas mal de temps toute seul, tout le monde se connaissait et c'était pas facile de s'intégrer. Ça m'a quand même donné envie d'aller plus loin, l'aspect politisé m'a donné l'impression d'action c'est ce qui m'a donné envie d'en découvrir plus.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

C'était particulier car c'était dans le cadre de mon stage et je me suis dit que je m'investirais plus tard entant que bénévole. Mais c'est plutôt vous qui m'avez guidé dans les interventions à aller voir. Et puis j'ai eu pas mal de mail de Marie pour participer à des soirées, à un festival... J'ai rencontré également des partenaires grâce à LADS notamment ACTES avec qui j'ai participé à un weekend de formation.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Avec l'équipe permanente ça passait bien donc ça m'a donné envie de continuer, les autres je ne les connaissais pas tant que ça. J'ai commencé à rencontrer tout le monde au WEF mais il y avait tellement de personnes que c'était pas facile de mettre en place une relation forte. Avec Camille et Marine que j'avais eu l'occasion de voir en animation c'était vraiment sympa. L'ambiance est très amicale et la bonne humeur. C'est ce que ça laisse paraître!

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Des collectifs sportifs oui mais pas d'éducation. Aucun qui se positionne ou qui s'engage politiquement. La différence avec les collectifs sportifs c'est que ya pas de réflexion, c'est très pratique. Je n'ai pas cette culture là à la base, et je me la suis créée petit à petit et avec LADS j'avais l'espace pour ces temps de réflexions sur la société, l'actualité.... En étape supplémentaire ce qui aurait été intéressant cela aurait été de donner son avis sur les perspectives de l'asso et de son parcours. Sans forcément participer au CA mais pouvoir être entendue.

Qu'est ce qui te plaît ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plaît pas ou que tu trouves dommage ?

Ce qui me plaît c'est la régularité des temps (formels ou non), le fait que quand tu ailles sur le site tu vois de nouvelles propositions, le dynamisme de l'asso, des soirées organisées. Ça donne envie de bouger avec l'asso. Ce que je trouve dommage c'est l'accueil de nouvelles personnes qui n'ont pas cette culture associative, d'autogestion, de théâtre, de jeux de rôle, le côté ludique... Dès fois en soirée ça met à l'épreuve de prendre la parole et la place dans le groupe. Je me suis retrouvée dans cette situation où c'est impliquant et pas évident au début d'intégrer cette manière de fonctionner. Oui je pense qu'il y en a assez, pas mal de proposé après dès fois les dates ne correspondent pas à leur emploi du temps. C'est plutôt des moments collectifs, et des moments individuels peuvent être plus faciles pour certains. Et ces temps manquent. Le prix libre est plutôt un levier pour adhérer et s'investir. Je me sentais, quand j'étais bénévole stagiaire, comme un acteur en plus qui pouvez être dispo pour donner un coup de main, mais un acteur en apprentissage. Si j'avais eu plus de temps après, j'aurais réutilisé ces temps de formation pour aller sur le terrain!! L'AG m'avait bien plus, justement, le fonctionnement collégial était sympa, les dynamiques de parole et des sujets étaient cools et atypiques.

Mathilde

Comment as-tu connu LADS ?

J'ai fait parti du petit groupe qui a fondé africasoly. J'avais rencontré Joris qui voulait fédérer les associations de SI au travers le réseau Lyon Solidaire. C'était moi qui avait fait la démarche pour trouver des partenaires et être accompagnée dans ma démarche et mon engagement!

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

Les 1er moments c'étaient des réunions et après j'étais directe en animation dans les écoles pour le jeu des villageois. (au bout d'un mois). Pratiquement toutes les semaines le jeudi aprem. D'avoir une action au niveau local, c'est ce qui me manquait, ça avait du sens avec mon projet international. En plus c'était éducatif. On avait aussi organisé des débats et des expos.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

C'était à notre initiative car on n'était pas nombreux et c'était très collégial, ça a changé à partir du moment où il y a eu un "vrai" CA. Avant c'était plus informel. Et le fait qu'il y ait des salariés aujourd'hui on se sent moins légitimes à prendre des initiatives, on se laisse plus guidés. On n'est pas force de précision (constat et non une critique). On se repose sur les salariés et non on est dépossédé. Les implications possibles sont claires et on a des interlocuteurs pour chaque projet. Quand on est admin on connaît toute l'activité et quand tu es "simple" bénévole on n'est au courant que de certaines dates = manque de lisibilité de ce qu'on peut faire sur les évènements. "simple" bénévole car il y a des échelles d'investissement à LADS. L'idée ne vient pas des bénévoles. C'est pas toujours en adéquation les tâches qu'on propose aux bénévoles ex : marre du Porteur de Paroles --> Besoin de plus de renouvellement notamment sur les jeux. Besoin de plus de possibilités d'investissement et plus de choses concrètes comme l'animation des jeux.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Affinités fortes oui, toutes les personnes que j'ai rencontré sont des belles personnes. Mais ça a été dure pour moi de revenir dans l'asso après 3 ans de pause. Mais je ne me suis jamais mal au sein de LADS. Ce qui a freiné mon engagement c'est le temps que j'avais et le manque d'infos. Je l'ai un peu mal vécu de ne plus être tenue au courant. Il y a un truc un travailler entre le CA et les bénévoles , un nouveau dialogue!! Quand l'asso n'était pas professionnelle les bénévoles portaient tout.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Le plus de LADS c'est les outils et d'un autre côté je fais un parallèle avec Anciela qui a plein de bénévole. Je crois que c'est sur le lien entre com et mission de bénévole qui change des autres assos. Ce qui marche bien à LADS c'est les soirées débats/projections car c'est le besoin de la population d'aujourd'hui!! Et LADS doit en faire plus et en profiter pour montrer des outils et les former sans qu'ils le sachent!! Mettre à fond les S'ECSI. Il manque de la formation des bénévoles aux outils et aux discours de ce qu'est LADS. LADS roule à fond déjà avec des personnes super averties et à fond. Ca impressionne / ça fait peur avant d'avoir l'âme des bénévoles. LADS n'a pas vraiment besoin de ses bénévoles pour vivre car tout roule, mais LADS n'est pas une entreprise et doit avoir comme priorité à court terme de mobiliser plus de bénévoles où qu'ils seront plus investis et qu'ils auront compris leurs rôles pour ne pas perdre son âme d'origine. Trouver des missions pour des bénévoles "intermittents". C'est un peu de l'investissement "jetable" mais on n'a pas tous toujours du temps. Plus concret dans ce qu'on propose aux bénévoles et que ce soit plus rythmées dans les soirées et les événements. C'est ça qui fidélise et qui facilite l'orga en interne. Ex : tous les premiers mardis du mois c'est soirée débat.... Pour les commissions aussi si on les ouvre aux bénévoles. Plus de rendez-vous.

Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?

Pas accepter toutes les manifestations / Faire moins mais mieux ! Dès fois j'ai l'impression qu'on est partout mais à quel prix! je me définis comme une bénévole ex administratrice, je ne me sens plus la clé de voute d'un système. Je me sens bénévole un peu en marge car un peu à l'écart. J'ai un peu mal vécu de ne plus être sollicitée tout le temps. Sortir du CA isole de l'asso. C'est matthieu et ta copine Mathilde et non Matthieu et Mathilde. Il faut être dans le cercle du CA pour se sentir investit. Ne plus se dire que le bénévole doit obligatoirement être un potentiel administrateur. Pour avoir plus de temps dispo à consacrer aux bénévoles et de la place pour eux, il faut des bénévoles sur ça! "Un chargé de communication et d'Accueil" ;). ou modifier la tacge d'un service civique!

Anaelle

Comment as-tu connu LADS ?

Bonne question, je ne sais plus très bien. J'arrivais sur Lyon, je cherchais du taf et des amis m'en ont parlé. Surement Gu, Jérôme Grias ou Lénou.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

Direct en arrivant sur Lyon, réunion de rentrée avec Lénou. On a fait des jeux pour se découvrir, présentation de la structure, des possibilités d'engagement. Pas sur le secteur scolaire mais inscrit dans la foulée dans des formations (animation de réunion et formation de formateur). Puis je suis parti sur d'autres engagements. Je me suis axé sur ma recherche d'emploi et sur ma formation. Pas de bénévolat pour LADS

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

non, j'ai juste suivi des formation. ça n'était pas le moment pour moi, je cherchais à me faire du réseau. Maintenant que j'ai un boulot. Je pourrais d'avantage, faire de bénévolat, car mes préoccupation me le permette.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Non rien, de particulier. revois de temps en temps Matthieu, Joris, Marie dans un cadre plus ou moins pro et Gu dans un cadre amical.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Oui. j'ai fait seulement des actions bénévole sur l'évennementiel donc ça n'est pas comparable.

Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?

je suis ça de loin (lettre d'info). La mobilisation, les thèmes, les formations sont chouettes. Ce qui est dommage, c'est que sans les services civiques l'asso aurait du mal à tourné. ce qui n'est pas un plus pour le développement de l'asso et la pérénisation

Antoine

Comment as-tu connu LADS ?

J'étais stagiaire au BOL et chargé de l'organisation de la fête des récoltes. On cherchait un jeu de découverte , et j'ai pu assister à une soirée à la MJC du Vieux Lyon, l'animation d'un jeu de la ficelle adapté à l'ess.C'est par l'intermédiaire de Michel Gonthier, une figure du milieu il me semble!

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

Je suis un adhérent fantôme, comme ça arrive souvent dans les asso, on vient une fois et on ne revient plus. C'est plus par manque de temps, je commence un travail, je suis bénévole à la petite rustine, ça me demande beaucoup de travail et d'investissement. Mais ma copine a commencé son service civique là-bas donc peut-être qu'à l'occasion je reviendrai bientôt, elle m'a parlé de quelques soirées à venir.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

On ne peut pas vraiment parler d'investissement, puisque je n'ai assisté qu'à une seule soirée.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Sur la soirée du jeu, y'avait la service civique, et quelqu'un d'autre mais je ne sais pas si c'était un salarié de LADS ou quelqu'un de la MJC , en tout cas ils étaient très sympas et l'ambiance était bonne. Les autres participants.es c'étaient des personnes qui viennent découvrir l'ess donc des personnes souvent déjà sensibilisées .

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

LADS le mot que je mets derrière c'est éducation populaire. Moi je suis, oui, engagé dans d'autres asso (cuisine itinéraire: traiteur eco responsable en coopérative) + à la petite rustine + dans le monde du spectacle. J'ai découvert l'éduc pop dans mon master d'ESS, un master que je faisais à distance mais je suis encore néophyte dans le domaine.

Qu'est ce qui te plait ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plait pas ou que tu trouves dommage ?

C'est un peu juger rapidement car je ne connais pas vraiment, je ne suis pas bénévole actif. Ce que j'apprécie c'est initiative et le fait que ce soit un collectif polyvalent qui s'adapte sur bcp de plans dans l'ESS pour vulgariser, sensibiliser et permettre un élargissement du public sur toutes les initiatives qui peuvent certaines fois rester très fermées. C'est pourtant très important d'ouvrir à tout

ça, et c'est la grosse force de l'éducation populaire. Le point négatif, et là encore peut-être vite jugé, c'est le problème à l'ouverture à des catégories très populaires qui ne se fait pas vraiment.

Lisa

Comment as-tu connu LADS ?

J'ai connu LADS par Marine Gamon qui voyait que j'avais envie de faire de l'éduc pop et d'intégrer ça dans mes pratiques de profs mais pas que, parce que les gens sont chouettes, que ça me correspondrait... et donc je lui ait fait confiance.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

C'est le jeu du repas insolent rue victor hugo à la maison de l'environnement ou au Cedrat pour le jeu de la ficelle. C'était une soirée "vie associative. Après j'ai fait pas mal de soirées à thèmes : débats en croix, le wef, le groupe de recherche éduquer autrement, des interventions en milieu scolaire, un weekend de printemps, la soirée du nouvel an, d'autres moments informels... Les outils utilisés je les ai trouvés pertinents, le contenu qui m'a bien plu, l'ambiance et comment je me suis sentie accueillie, un endroit où tu n'es pas obligé de faire si tu n'as pas envie de faire, où tu peux exprimer tes envies, tes ressentis et qu'il y avait une bonne énergie dans ce qui était mené et que l'asso était portée par des valeurs fortes alors que les domaines d'intervention sont compliqués. J'ai trouvé qu'il y avait de l'intelligence. J'aimais bien les débriefing sur la fin car ça permettait de prendre du recul, il y a de la place pour chacun et chacune.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

Au début c'était à mon initiative, car j'avais envie de revenir. Je ne pense pas que j'ai été trop sollicitée.. On m'a sûrement proposé mais jamais imposé mais par contre quand j'ai voulu faire on m'a toujours accompagnée. Pour moi c'était tout nouveau et je me sentais pas à l'aise de faire toute seule. Aujourd'hui j'ai encore envie de participer à des choses. J'aime bien être spectateur. Je ne sais pas si c'est égoïste ou parce que j'ai encore besoin d'apprendre. Mais plutôt en milieu scolaire car le reste j'ai encore besoin d'approfondir avant d'intervenir avec des adultes. Dans le groupe recherche action ou avec Gwendoline, je pense que je peux plus apporter de l'animation et dans la gestion de groupe que dans la transmission de connaissances et de compétences. Par exemple dans le weekend de printemps j'en aurais été incapable. Devant mes pairs c'est toujours plus compliqué que devant un public jeune. Je ne me sens pas encore assez légitime pour l'instant à ce niveau là.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Oui, un grand OUIIIII, Il y en a pas mal, certains qui sont devenus mes amis, et les vrais copains avec qui je prends plaisir à passer du temps. Il y a des amis maintenant. Non, il y a personne avec qui je ne m'entends pas. Par contre il y a des personnes avec qui il n'y a pas d'affinités. Il y a des moments où j'ai été mal à l'aise mais ça ne me concernait pas directement. C'est juste que j'étais mal à l'aise pour la personne.

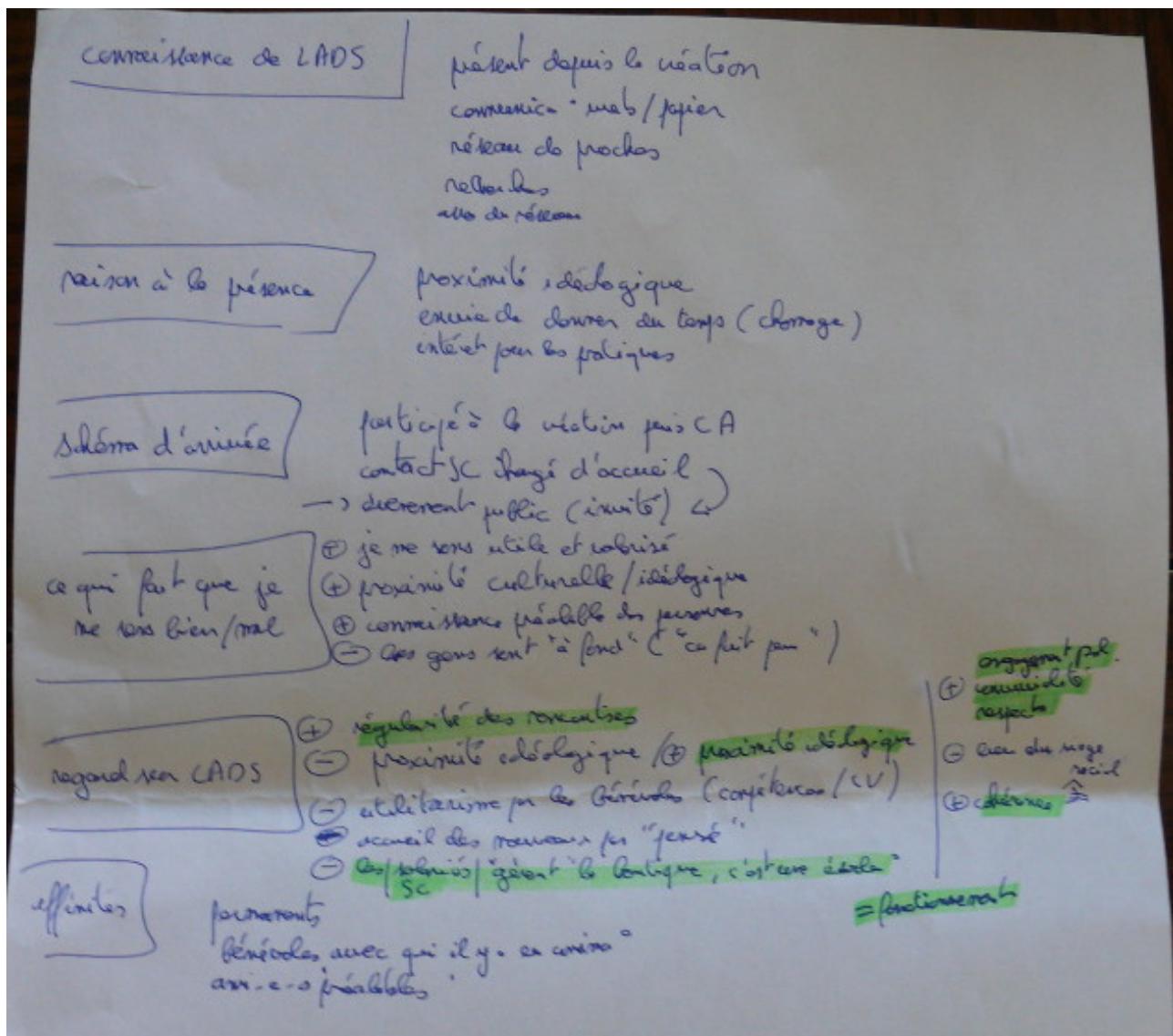
Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Oui au GFEN, dans des assos sportives, et puis à des manifs et dans mon boulot de prof;). La différence avec LADS, c'est que c'est pas les mêmes objets, combats mais j'aime bien bosser à plusieurs, m'ouvrir à d'autres sujets qui ne m'étaient pas familiers. Je savais qu'à LADS, j'allais être proche dans la façon de vivre, la façon d'envisager les choses, les questions politiques, de l'engagement. Et dès fois l'entre soi fait du bien car ça fédère et que c'est plus facile d'oeuvrer avec des personnes qui te comprennent et pas forcément avec des personnes qui te ressemblent. A LADS on aimerait bien sortir de l'entre soi même si on n'y arrive pas (c'est un paradoxe) mais que l'objectif c'est de s'ouvrir. C'est un des constat qu'on fait. Mais pas qu'à LADS, place mazagran, à nos soirées... Je me pose la question de la faisabilité d'une réelle mixité.

Qu'est ce qui te plaît ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plaît pas ou que tu trouves dommage ?

Ce qu'il me plaît voir les autres réponses (convivialité, respect, tolérance, amitié, outils, valeurs...) des grands mots mais qui ne sont pas vides de sens pour moi. Et ce qu'il ne me plaît pas à LADS c'est (silence) je regrette peut être un peu le manque d'engagement des bénévoles, mais l'asso est portée par un trop petit nombre de personnes, et ceux qui portent des choses sont des personnes qui sont là depuis longtemps (ce qui est normal). On a du mal à transmettre, à former rapidement les bénévoles pour prendre la suite (ex : rémy). Moi je ne me sens pas d'en faire plus pour pleins de raisons (temps, confiance, légitimité...) et du coup je pense qu'on a encore du mal à fédérer sur de la longue durée. Je regrette qu'on soit installé dans le 2ème, trop bobo et pas assez militant, pas assez de terrain. Après on n'aurait pas la même portée, mais se délocaliser permettrait d'être plus en adéquation. Ce que je regrette c'est de ne pas avoir plus de variétés au niveau des outils. On en a testé des nouveaux mais de l'image que j'en ai c'est post-it, repas insolent et ficelle. Les soirées test il ne faut pas les ouvrir à tout le monde. Il y en a qui ne connaissent pas l'asso et c'est trop compliqué et on les perd et on prend le risque de planter une animation. Il faut que ce soit des bénévoles un peu initiés car ça reste un test. La différence entre un concert et une répétition --> ça peut nous donner une mauvaise réputation. Un autre truc que j'aime bien c'est que quand il y a un pot, un apéro que ce soit que du bio et du local et les soirées à prix libre. On est en phase avec ce qu'on défend et ça c'est important. Des fois j'ai l'impression que quand ils sont nouveaux ils lâchent le navire et du coup l'asso est conduite par les mêmes personnes et j'ai peur qu'ils s'éssoufflent.

Annexe 11 : documents manuscrits ayant servi à l'analyse des entretiens exploratoires



Comment as-tu connu LADS ?

J'avais envie de donner du temps de manière engagée, et une association qui regroupe d'autres associations ("vers Charlemagne, c'est des mamies qui tiennent le truc non ?") m'avait parlé de LADS. Je les ai contactés par email, puis j'ai rencontré les deux volontaires de l'époque et Marie. Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'ai fait quelques soirées à thèmes avec eux. La première c'était un ciné-débat avec la MJC du Vieux Lyon, LADS était invité mais n'animait pas, on m'avait invitée. C'était pas très constructif comme débat j'ai trouvé, et Marie et les autres gens de LADS étaient assez d'accord. J'en ai refait une autre, chez Matthieu ("un mec de LADS") avec des gens qui n'étaient pas connus à l'époque mais qui le sont maintenant, ça s'appelait "l'an zéro" je crois. C'était animé par une des volontaires, et là c'était beaucoup plus intéressant, c'était une des volontaires qui l'animait.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

On m'a invité sur des soirées à thème mais quand je suis venue on m'a tout de suite branché sur la communication d'un week-end (avec starting block), j'ai fais une ébauche d'un truc ensuite l'angle était différent donc il a fallu le refaire, mais moi à ce moment j'ai retrouvé du boulot du coup c'était compliqué, de toutes façons c'est à ce moment que je suis partie je n'avais plus le temps.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ? Pas vraiment, à part Marie, Matthieu et les deux volontaires de l'époque je n'ai pas connu grand-monde et même eux je les ai vus vite fait.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Non.

Qu'est ce qui te plaît ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plaît pas ou que tu trouves dommage ?

L'esprit collectif, le fait que tout le monde puisse s'exprimer.



① internet / avenir / saison

② 1^{er} moment : saison, jeu, web → ^{tps} régulier

⊖ le monde se connaît : pas facile d'entrée

③ ⊖ manque de tps

idée ↳ bifurquer sur le dijonnel (pas que l'aujourd'hui)

⊕ guidé par les membres de lads.

envie de renouer (values, jeux, convivial...)

⊖ on se sent moins légitime face aux élus : on se laisse guider

idée ⊖ donner + de place aux bénévoles pour innover / proposer

idée : poste sur chargé de com & accueil

⊖ pb de mixité de public

idée : avoir des tps (saisons) ≠ en fonction de ta connaissance de lads (si trop peint on perd les bénévoles)

↳ avoir des espaces "accueil des nouveaux" + "formato nouveaux administrateurs".

Comment as-tu connu LADS ?

J'avais envie de donner du temps de manière engagée, et une association qui regroupe d'autres associations ("vers Charlemagne, c'est des mamies qui tiennent le truc non ?") m'avait parlé de LADS. Je les ai contactés par email, puis j'ai rencontré les deux volontaires de l'époque et Marie.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'ai fait quelques soirées à thèmes avec eux. La première c'était un ciné-débat avec la MJC du Vieux Lyon, LADS était invité mais n'animait pas, on m'avait invitée. C'était pas très constructif comme débat j'ai trouvé, et Marie et les autres gens de LADS étaient assez d'accord. J'en ai refait une autre, chez Matthieu ("un mec de LADS") avec des gens qui n'étaient pas connus à l'époque mais qui le sont maintenant, ça s'appelait "l'an zéro" je crois. C'était animé par une des volontaires, et là c'était beaucoup plus intéressant, c'était une des volontaires qui l'animait.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

On m'a invité sur des soirées à thème mais quand je suis venue on m'a tout de suite branché sur la communication d'un week-end (avec starting block), j'ai fais une ébauche d'un truc ensuite l'angle était différent donc il a fallu le refaire, mais moi à ce moment j'ai retrouvé du boulot du coup c'était compliqué, de toutes façons c'est à ce moment que je suis partie je n'avais plus le temps.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?
Pas vraiment, à part Marie, Matthieu et les deux volontaires de l'époque je n'ai pas connu grand-monde et même eux je les ai vus vite fait.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Non.

Qu'est ce qui te plaît ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plaît pas ou que tu trouves dommage ?

L'esprit collectif, le fait que tout le monde puisse s'exprimer.

① - Autres axes

- Personne au sein de LADS Connaissances / amis
- Internet
- Réseau Lyon Soli
- Volonté de l'investir, rencontrer des gens.

Trouver un
boulot
Déménagement

② - Soirées/Jaxx 11/11

- Weekend 11
- ~~Ride~~
- Dans le projet
- Réunions 1
- Anima°
- 11

③ Communication

- Aide sur un stand
- Stage
- Formation en tant que participants

① Comment as-tu connu LADS ?

Soit j'ai trouvé en ligne, soit j'ai vu une affiche quelque part. J'étais en recherche d'emploi depuis 1 an, du coup je cherchais une occupation pour rencontrer des gens et développer une implication qui dépasse le bénévolat au quotidien. LADS m'intéressait parce que leurs préoccupations croisaient les miennes (international, éducation, engagement) : j'ai mené des recherches sur et avec des éducateurs de rue au nord de Paris, j'ai encadré des "écoles d'été", j'ai été prof d'anglais en Chine, etc..

② Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'ai été invitée à un week end de rentrée (2015) suite à un échange par email juste avant pour prendre contact.

③ Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

J'ai aidé à tenir le stand Alternatiba en octobre 2015 ("y'avait un jeu, fallait écrire des choses"), à la demande de Marie par email. J'animaais pas parce qu'il y avait une autre personne. Ensuite j'ai trouvé du boulot (au college coopératif rhone alpes), je n'avais plus le temps.

④ Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ?

Elle n'a pas spontanément abordé cette question et je n'ai oubliée dans le feu de la discussion.

⑤ Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

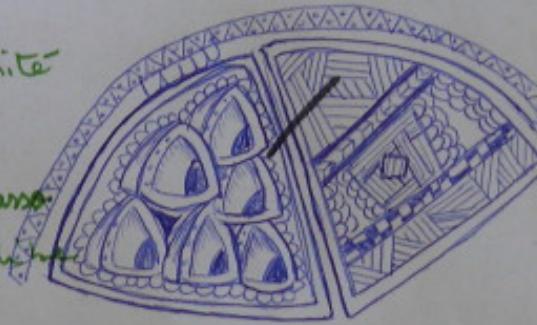
A Emmaüs, c'était un peu la même logique qui m'a amené à LADS et qui m'en a fait partir. Aussi le women profesional networking group (je m'y sentais bien, mais pour la même raison je m'en suis éloigné, mais j'ai gardé contact avec deux personnes), et la jeune chambre économique de Lyon (leur idéologie colonisatrice ne me convenait pas, ce qu'ils proposaient était assez décalé par rapport au terrain, ça manquait de réflexivité et l'entre soi des écoles de commerce et écoles d'ingénieurs ne me convenait pas, leur apprendre ma manière de réfléchir me paraissait irréalisable). J'ai aussi été bénévole à handicap international, mais je n'y suis pas retourné parce que j'avais l'impression que ma présence ne changeait rien. Je préfère aller là où je peux faire la différence ("ou est ce que je peux le mieux servir ?")

⑥ Qu'est ce qui te plaît ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plaît pas ou que tu trouves dommage ?

Je trouve qu'ils sont dans un entre-soi socioculturel. Ils réfléchissent un peu tous de la même manière, ce sont tous des militants très engagés, il faudrait qu'ils prennent un peu plus le point de vue d'autres personnes. Ptet c'est ma formation en tant que sociologue, mais tu vois que ces gens font partie d'un certain milieu un peu à gauche, un peu alternatif. Mais bon c'est mon milieu aussi, je m'y sens bien. Mais c'est pas quelque chose qui m'empêcherait de revenir, c'est juste que je l'ai remarqué. J'ai du mal à ne pas parcourir le monde avec les lunettes de ma formation. Après ça veut pas dire qu'il faut faire rentrer des gens très différents dans l'association, c'est juste qu'il faut en avoir conscience.

▲ Entre-soi, accueil des nouveaux, légimité

♡ Collectif, ambiance, dynamisme de l'asso
Valeurs, sujet, collégialité, pris



① Donner du temps
les valeurs / les thèmes / un emploi potentiel
Afr. Karoly

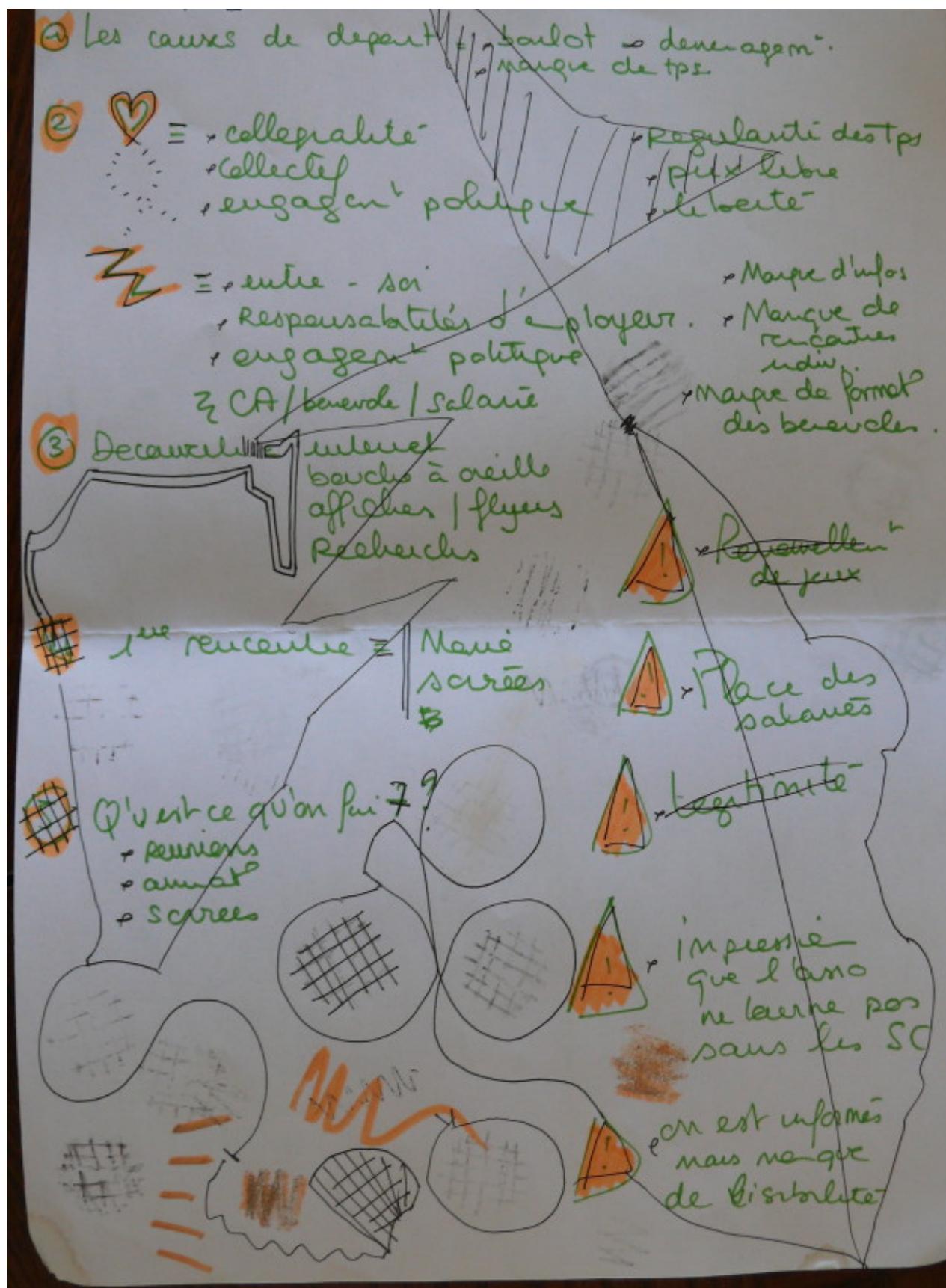
② créer débat
autre
Annoté sociale

③ plus de temps (x 4)

④ l'équipe permanente (x 2)
Super convivial \rightarrow forte

⑤ L'esprit collectif / l'expression de chacun
la régularité de la structure / collégialité / plaisir de théâtre
L'autre \rightarrow l'aspect impliquant / l'aspect bénéfice pour sonne / être plus ouvert sur le
monde extérieur

Question de la hiérarchie de l'influence
savoir si "publics et privés" sont équivalents



Comment as-tu connu LADS ?

J'avais envie de donner du temps de manière engagée, et une association qui regroupe d'autres associations ("vers Charlemagne, c'est des mamies qui tiennent le truc non ?") m'avait parlé de LADS. Je les ai contactés par email, puis j'ai rencontré les deux volontaires de l'époque et Marie.

Peux-tu me parler des premiers moments collectifs que tu as vécu avec LADS quand tu as connu l'association ?

J'ai fait quelques soirées à thèmes avec eux. La première c'était un ciné-débat avec la MJC du Vieux Lyon, LADS était invité mais n'animait pas, on m'avait invitée. C'était pas très constructif comme débat j'ai trouvé, et Marie et les autres gens de LADS étaient assez d'accord. J'en ai refait une autre, chez Matthieu ("un mec de LADS") avec des gens qui n'étaient pas connus à l'époque mais qui le sont maintenant, ça s'appelait "l'an zéro" je crois. C'était animé par une des volontaires, et là c'était beaucoup plus intéressant, c'était une des volontaires qui l'animait.

Qu'est-ce que tu as fait avec LADS quand tu es arrivé ? C'était plutôt à ton initiative ou à celle d'autres membres ? Et aujourd'hui, c'est différent ?

On m'a invité sur des soirées à thème mais quand je suis venue on m'a tout de suite branché sur la communication d'un week-end (avec starting block), j'ai fais une ébauche d'un truc ensuite l'angle était différent donc il a fallu le refaire, mais moi à ce moment j'ai retrouvé du boulot du coup c'était compliqué, de toutes façons c'est à ce moment que je suis partie je n'avais plus le temps.

Il y a des gens avec qui tu as eu des affinités fortes ? D'autres avec qui tu t'es senti-e mal à l'aise ? Pas vraiment, à part Marie, Matthieu et les deux volontaires de l'époque je n'ai pas connu grand-monde et même eux je les ai vus vite fait.

Tu es ou a été engagé dans d'autres collectifs ? En quoi c'était différent ? Cette différence, tu l'as appréciée ou pas ?

Non.

Qu'est ce qui te plaît ou que tu trouves intéressant à LADS ? Qu'est ce qui ne te plaît pas ou que tu trouves dommage ?

L'esprit collectif, le fait que tout le monde puisse s'exprimer.

(-)

- Ente loi sans cult
- Variété des outils
- Naiss de fqs-
- ≠ Mag & militantisme
bénévolat
- Fix à l'écart du
bénévolat
- Com ?

(+)

- Valeurs, ambianc
militantisme
- Outils
- Esprit collectif
- Fonct collégial
- Solidaire

Annexe 12 : fac-similé de mes notes de la séance du 12 octobre 2016

Mardi 12 octobre 2016 RA

19h20, bac en CAPS

Je me faisais la réflexion en relisant mes notes p. 6 que les notes inscrites ne sont pas évidentes car je n'ose pas tout écrire de ce que je pense ou que qui me lachera bâtie de qq me générera une mauvaise interprétation...

Proximité idéologique / niveau d'étude du groupe = facilité d'analyse sans méthodologie explicitée (bien que j'aie donné une consigne simple et à mon avis suffisante)

Marie LHS / intégrant dans le tri

regroupements ou liens avec les questions

Lisa m/catégories

Marie L catégories puis interrel. par ses souvenirs

Mathilde souligne puis écriture directe

Benoit souligne puis catégories idem ↴

Jean par questions puis par ITW puis par catégories idem ↴

Lisa revient spontanément sur les stratégies

Mention des équilibres des items

Lisa défend CAPS vs Mathilde → débat sur la possibilité d'être "proactif" ("qu'on peut un peu chercher de l'info"), personne ne va contre mais l'échange est entre Lisa et Marie L. Mathilde n'a pas répondu à l'avis.

Lisa développe un point qu'elle a donné en ITW
"à part mes photos, j'ai aucune compétence sur les bénéfices d'CAPS" -> Lisa Elle revient plusieurs fois sur l'analyse des discours, en intégrant son témoignage.
→ point de travail effectué, rappel des limites et bias.

Annexe 13 : compte-rendu de la séance du 14 novembre 2016

Lundi 14 novembre 016 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Marie H, Sarah, Lisa, Marie L, Benoit

Début de séance à 19h15

Question de départ (comment tu formules ce qui nous rassemble?) :

- Identification de difficultés à mobiliser des bénévoles et fatigue de ceux qui sont déjà très engagés et qui ne trouvent pas de relais.
- Pas spécifique à LADS, pleins d'associations vivent ça. Donc finalement ce que je cherche c'est comprendre les freins et leviers de l'engagement. Analyser et identifier le phénomène d'engagement.
- Questionner la place et le rôle du bénévole dans l'association. Et vient ensuite la question de la légitimité du bénévole qui ne sait pas forcément ce qu'il peut faire. Et ça veut dire quoi être bénévole ? Pas forcément prêt à faire ce qu'on nous demande.
- Comment permettre l'accueil des nouveaux ? Comment faire qu'ils se sentent investis ?

Question de recherche :

- Quel accompagnement pour les bénévoles ?
- Comment accompagner l'envie de s'investir pour la transformer en investissement concret ?
- Quel est la place/rôle des bénévoles à LADS ? A quoi ça sert un bénévole ?
- Comment favoriser l'initiative des bénévoles au sein de LADS ?
- Comment faire pour que le bénévole sache quelle place occuper ?
- Comment faire en sorte qu'il puisse prendre sa place et qu'il se sente à l'aise au sein du collectif ?
- Comment faire pour que le bénévole ait envie de s'engager ?
- Comment faire en sorte de s'adapter à chaque bénévole dans leur singularité ?

Les enjeux :

- D'avoir des personnes en capacité d'agir au sein de LADS
- Trouver des solutions pour LADS à une question que l'on s'est pas encore posée
- L'association se développe et donc place du bénévole va prendre de l'ampleur
- Petit comité qui se voit régulièrement donc espace privilégié pour se retrouver
- Plus de richesse dans l'association
- Comprendre la dynamique du bénévolat
- Moins galérer dans mon travail au quotidien
- Mon intérêt pour l'aspect recherche-action
- Participer à un groupe cadré et avec des rdv régulier, ça cadre mon investissement et me permet de m'éloigner de mon investissement dans le scolaire
- Avoir une finalité visible et que ces réflexions vont mener quelque part

Réflexion sur ces retours / création de notre référentiel cognitif commun (pour les absents, merci d'appeler Sarah) :

- Plutôt envie de travailler sur pourquoi les bénévoles restent ou ne restent pas que sur pourquoi ils viennent ou ne viennent pas.
- Il faut qu'on commence par identifier ce qu'est l'engagement.
- Différence entre investissement (notion de temps donné) et engagement (notion morale et du sens/valeur que ça a pour nous).
- La problématique sera davantage tournée vers l'engagement.
- Idée de problématique : Comment accompagner l'envie de s'engager pour la transformer en engagement concret ?
- Il faut définir nos attentes vis à vis des bénévoles : la place des bénévoles est donnée par LADS / l'initiative est construite par la personne en fonction de sa connaissance de l'association. Attention contradiction ! A lier avec l'idée de « à partir de quand faisons nous confiance ? ».
- Qu'est ce qui fonde la confiance de LADS envers un nouveau bénévole ?

Choix de la problématique :

Comment gérer la tension contradictoire entre [l'accompagnement et les tâches proposés aux bénévoles], et [la réalisation de leurs initiatives] ?

Identifier les implicites qui se cachent dans la problématique

- La liberté dans le cadre ? Bénévolat cadré ou bénévolat libre ?
- Attente des bénévoles mais quoi ?
- Est ce que la prise d'initiative est réellement l'aboutissement ? OU est ce s'inscrire dans une dynamique et la porter ? Il faut préciser ce qu'on entend par initiative (entendu au sens plus élargi – exemple : une réponse d'un bénévole à la LAB et qui souhaite préparer une animation et l'animer c'est une initiative).

D'ici la prochaine réunion, on essaie d'étoffer les implicites. Benoît pourra réexpliquer le cheminement de la démarche aux absents pour éviter de perdre trop de temps à la prochaine séance. Benoît essaie de trouver des travaux scientifiques sur le sujet et il proposera un arpantage si possible.

Prochaine réunion : 13 décembre – 19h au local.

Annexe 14 : fac-similé de mes notes de la séance du 14 novembre 2016

lundi 14 novembre 2016 RA

19h20, local LADS Cisa, Sarah, Flavie H, Marie C

implicites

20' { 1/ Point de départ ?
{ 2/ Problématique de recherche ?
{ 3/ Enjeux ? perso, groupe, LADS

- cadre / liberté
des éléments non connus protégeant la confiance
on attend également des bénévoles,
quoi ?
La légitimité est "tous les radars"
précise "initiative"

→ c'est quoi pour toi la recherche scientifique ?
→ identifier les implicites

→ on fabrique peu de pensée d'habileté

Jacques Torn, La fin des militants
investissement / engagement → dimension morale et éthique
L, dimension / don de temps / roi

"référentiel cognitif commun"

initiatives perso → cadre donné par LADS → tâches accompagnement

cadre contraint par la personne à partir de ses représentations de LADS

légitimité → confiance

communautés gèrent la tension entre l'accompagnement et les tâches proposées aux bénévoles, et la réalisation de leurs initiatives ?

phénomène

Annexe 15 : Bibliographie de la séance du 13 décembre 2016

Articles

- BARBANCE Blaise et Alexandra Ughetto-Schloupt, « La permanence d'un engagement communautaire. Le cas des Scouts et Guides de France », *Sociologies pratiques* 2007/2 (n° 15), p. 83-95. DOI 10.3917/sopr.015.0083
- BOSSELUT Clémence, « Don de soi ou professionnalisme ? Recrutement et formation à la Délégation Catholique pour la Coopération », *Sociologies pratiques* 2007/2 (n° 15), p. 111-122. DOI 10.3917/sopr.015.0111
- DUBOST Nathalie, « Motivation des bénévoles : une revue de la littérature », *Cahier de recherche du Laboratoire Orléanais de Gestion*, 2007/01
- FRÉTIGNÉ Cédric, « Le don de soi. Logiques d'engagement des bénévoles d'associations caritatives », *Recherches et Prévisions*, n°56, juin 1999. pp. 1-7 ; DOI 10.3406/caf.1999.1846
- GAGNON Éric et Andrée Fortin, « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 66-76. DOI 10.7202/008915ar
- LYET Philippe, « L'engagement bénévole d'étudiants dans une action d'aide scolaire au Secours Catholique », *Agora débats/jeunesses*, 13, 1998. Jeunes et mobilité urbaine. pp. 107-124 ; DOI 10.3406/agora.1998.1629
- NICOURD Sandrine, « Les engagements ont-ils vraiment changé ? », *Sociologies pratiques* 2007/2 (n° 15), p. 1-5. DOI 10.3917/sopr.015.0001
- OSSORGUINE Marc, « Engagement (et dé-gagement) », *VST - Vie sociale et traitements* 2014/2 (N° 122), p. 121-122. DOI 10.3917/vst.122.0121
- PROUTEAU Lionel et François-Charles Wolff, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et statistiques* 2004 (n° 372)
- TARDIF BOURGOIN Florence, « L'accompagnement à la professionnalisation des bénévoles : pour quelle(s) légitimité(s) ? », *Vie sociale* 2014/4 (n° 8), p. 113-122. DOI 10.3917/vsoc.144.0113
- VERMEERSCH Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie* 2004/4 (Vol. 45), p. 681-710. DOI 10.3917/rfs.454.0681

Fiches de lecture

- HARVARD DUCLOS Bénédicte et Sandrine Nicoud, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005, 212 p.
- SIMONET Maud, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2010, 219 p.

Rapport de recherche

- SUE Roger et Jean-Michel Peter, « Intérêts d'être bénévole », Paris, 2011

Annexe 16 : tableau d'analyse des projets archivés

NOM DU PROJET <i>(saisir du texte)</i>	ENJEU ASSOCIÉ <i>(choisir dans le menu)</i>	BÉNÉVOLE(S) PRÉSENT-E(S) ? <i>(saisir un nombre)</i>	PERMANENT-E(S) PRÉSENT-E(S) ? <i>(saisir un nombre)</i>	A SON INITIATIVE ? <i>(choisir dans le menu)</i>
Forum des initiatives étudiantes	Oui, symbolique	1	2	Non
Nuit des Etudiants du Monde	Oui, symbolique	0	2	Non
Rencontres cadre de ville (Robins des villes)	Oui, symbolique	2	0	Non
Porteur de paroles SSI	Oui, symbolique	5	1	Non
Soirée de valorisation des projets de jeunes de Solidarité Internationale	Oui, symbolique	0	1	Non
Made in France	Oui, les deux	1	1	Non
Initiation au Porteur de paroles	Oui, les deux	2	1	Non
Esprit critique et propagande publicitaire	Oui, les deux	1	1	Non
Esprit critique et propagande publicitaire	Oui, les deux	0	2	Non
Intervention Villeurbanne - égalité femmes hommes	Oui, les deux	1	1	Non
Fest'diff	Oui, les deux	1	4	Non
Initiation au Porteur de paroles	Oui, les deux	2	0	Non
Assises régionales de la jeunesse	Oui, les deux	1	3	Non
Alternatiba Givors	Oui, symbolique	3	2	Non
Festival du 6ème continent	Oui, symbolique	1	1	Non
Fête de quartier du Vieux Lyon	Oui, symbolique	3	0	Non
Forum des associations	Oui, symbolique	0	1	Non
Evénement de Pignon sur Rue	Oui, symbolique	1	0	Non
Fête du printemps	Oui, symbolique	4	1	Non
Fest'diff	Oui, les deux	2	1	Non
Festival « Mutineries »	Oui, symbolique	4	0	Membre du CA
Fête du vélo	Oui, symbolique	1	0	Non
Fête de quartier	Oui, les deux	0	1	Non
Dialogue en Humanité	Oui, symbolique	1	0	Non
S'ECI de Rentrée	Oui, symbolique	2	0	Non
Inauguration de la Partagère - Give box	Oui, symbolique	3	0	Membre du CA
Journée mondiale de la santé mentale	Oui, les deux	3	1	Non
Automne des gônes	Oui, financier	0	1	Non
Festival AlimenTerre	Oui, symbolique	1	1	Non
SSI - Changer de regards	Oui, symbolique	0	3	Non
Secours Catholique	Oui, financier	1	1	Non
Festival Migrants Scènes	Oui, symbolique	2	1	Non
Soirée de rentrée	Oui, symbolique	1	2	Non
Soirée posture de l'animateur	Oui, symbolique	2	0	Non
WE de Rentrée	Oui, symbolique	3	1	Non
AG	Oui, symbolique	4	2	Non
Soirée débat	Oui, symbolique	0	1	Non
Soirée jeu de la ficelle	Oui, symbolique	2	1	Non
Soirée jeu de la ficelle	Oui, symbolique	1	1	Non
Soirée jeu de la ficelle (réinterprété)	Oui, symbolique	1	1	Membre du CA
Soirée de l'Abominable Courgette	Oui, symbolique	1	1	Membre du CA
Soirée LADS	Oui, symbolique	1	0	Non
Soirée Débat	Oui, symbolique	1	1	Non
Soirée Constell'Action	Oui, symbolique	1	1	Membre du CA
WE de Printemps	Oui, symbolique	4	2	Non
Soirée Ciné-Débat	Oui, symbolique	0	1	Non
Soirée Ciné-Débat	Oui, symbolique	1	1	Non
Soirée ECSI	Oui, symbolique	1	1	Non
Soirée ECSI	Oui, symbolique	1	1	Non
Formation ACCTES	Oui, financier	0	1	Non
Formation de formateur	Oui, symbolique	1	0	Non
Formation aux outils de débats	Oui, les deux	0	1	Non
Formation aux outils de débats	Oui, les deux	2	0	Non
Formation communication bienveillante	Oui, les deux	0	1	Non
Formation ECS	Oui, les deux	0	1	Non
Formation Repas Insolent	Oui, les deux	2	1	Non
formation intervenir en milieu scolaire	Oui, les deux	0	1	Non
Formation aux outils de débat	Oui, les deux	1	1	Non

animation de réunions	Oui, les deux	1	1 Non
Formation ESSSE	Oui, les deux	1	1 Non
Les méthodes d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité	Oui, les deux	1	1 Non
Formation Institut de l'Engagement	Oui, symbolique	0	1 Non
Formation Jeu de la ficelle	Oui, les deux	1	1 Non
Formation démocratie	Oui, les deux	0	2 Non
Intervenir dans l'espace public	Oui, les deux	1	1 Non
Formation jeuneap - ECS	Oui, les deux	0	2 Non
Formation francas	Oui, symbolique	1	0 Membre du CA
WEF	Oui, symbolique	1	1 Non
animation de réunions	Oui, les deux	3	0 Non
Formation IFP 43	Oui, financier	0	1 Non
Formation aux outils de débat	Oui, les deux	1	1 Non
Formation MJC Saint Rambert débat	Oui, symbolique	0	1 Non
Animation participative	Oui, les deux	0	1 Non
Formation des jeunes ambassadeurs du quartier	Oui, financier	0	1 Non
Intervenir dans l'espace public	Oui, les deux	0	1 Non
Animation participative pour les enseignants	Oui, financier	0	1 Non
Animer et évaluer un jeu pédagogique	Oui, les deux	0	1 Non
Débuter en ECS	Oui, les deux	1	1 Non
Animation de débats	Oui, les deux	1	1 Non
F2F	Oui, symbolique	1	1 Non
Intervenir en milieu scolaire	Oui, les deux	0	2 Non

81 Nombre de projets total

81	Dont nombre de projets à enjeux
100%	Proportion de projets à enjeux
75	Dont nombre de projets à enjeux symboliques
93%	En proportion du total de projets
39	Dont nombre de projets à enjeux financiers
48%	En proportion du total de projets
56	Dont nombre de projets avec bénévole(s) présent-e(s)
69%	En proportion du total de projets
0	Dont nombre de projets avec bénévole(s) présent-e(s) de leur propre initiative
0%	En proportion du total de projets
15	Dont nombre de projets portés exclusivement par des bénévoles
19%	En proportion du total de projets
3	Dont nombre de projets à enjeux strictement financiers
4%	En proportion du total de projets
0	Dont projets à l'initiative des bénévoles
0%	En proportion du total de projets
0	Dont nombre de projets dans lesquels des bénévoles sont présents à leur initiative
0%	En proportion du total de projets

On peut calculer ce qu'on veut à partir des données du tableau, notamment en imbriquant les conditions les unes dans les autres. Les données que j'ai traitées sont un exemple de ce qu'on peut tirer, je pense qu'il faudra voir ensemble tout ce qui semble pertinent d'identifier.

Si vous voulez vous amuser, la formule c'est =NB.SI.ENS(**cellule debut:cellule fin**;"condition"), qu'on peut imbriquer autant de fois que nécessaire ; par exemple =NB.SI.ENS(**cellule debut:cellule fin**;"condition1";**cellule debut:cellule fin**;"condition2"). Les conditions sont exprimées par = (égal à) ou <> (différent de), et peuvent concerner un nombre ou une chaîne de texte totale, ou partielle en la finissant par .*(point et astérisque).

Si Excel utilise une formule différente de Libreoffice, vous pouvez retrouver la manière de vous en servir dans l'aide correspondant à cette formule (et la formule dans les cellules de la colonne G, normalement la conversion s'effectue toute seule

Annexe 17 : compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016

Mardi 13 décembre 016 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Marie H, Matthieu, Benoit, Sarah

Benoit aborde en premier lieu une impression reliée à des lectures sur la hiérarchisation des savoirs : celle de « mener » le groupe sur le plan des connaissances. Consensus immédiat sur l'absence d'impression similaire de Matthieu, Sarah et Marie.

La question d'ouvrir le groupe de travail est ensuite évoquée. La décision de le maintenir clos avait été fondée sur l'éventuelle nécessité pour Benoit de pouvoir observer les dynamiques à l'œuvre dans le groupe, ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui. L'ouverture du groupe permettrait en revanche d'y intégrer des personnes intéressées mais ne s'étant pas déclarées comme telles lors du week-end de travail de mai (absentes, réticences...). La décision est prise :

1. De mettre fin à la fermeture par principe du groupe, mais de ne pas communiquer officiellement sur son ouverture. En revanche nous en parlerons librement autour de nous et inviterons les personnes intéressées (principe de cooptation). Ceci afin de ne pas avoir à nous engager, pour le cas où les sollicitations seraient nombreuses, dans une démarche de sélection que personne n'aura envie de porter (et qui sera devenue nécessaire, car le groupe ne pourra pas fonctionner s'il est trop volumineux).
2. De proposer aux nouveaux et nouvelles une réunion préalable qui leur permette de comprendre le travail déjà effectué, afin qu'elles soient en mesure de s'impliquer dans le travail et que leurs tâtonnements ne découragent pas les membres présents depuis l'origine du groupe de travail.

Nous avons ensuite discuté de nos lectures. Celles-ci ont permis d'identifier des réponses partielles mais robustes à deux des questions que nous nous posions, laissant ainsi la possibilité d'explorer d'autres pistes :

1. La question des motivations à l'engagement. L'article Donner son temps de Lionel Prouteau et François-Charles Wolff explique que les motivations sont extrêmement complexes à identifier, et que seuls les discours sur les motivations peuvent actuellement faire l'état de recherches (ce qui nous intéresse beaucoup moins). Il serait possible de travailler les motivations réelles derrière ces discours, mais cela nous entraînerait sur un terrain théorique que Benoit connaît très mal (la sociologie pragmatique, notamment via De la justification. Les économies de la grandeur de Luc Boltanski et Laurent Thévenot), et ce n'est pas vraiment le cœur de notre problématique.
2. La question de la légitimité. Un article de Frédéric Lordon, explicitement nommé La légitimité n'existe pas, développe cette idée. Selon lui, derrière la légitimité, il y a toujours un rapport de forces. Invoquer la légitimité permet de masquer ou de nier ce rapport de forces.

Par ailleurs, deux éléments ressortent nettement lorsque nous avons mis en perspectives ces lectures et les réalités que traverse l'association :

1. **Est-ce que les tâches confiées aux bénévoles ne relèvent pas, dans une certaine mesure et selon un point de vue nettement situé, du travail déguisé** (pour ne pas dire « dissimulé », qui qualifie un délit pénal ce dont il n'est pas question ici) ? Nous faisons ici surtout référence au livre Le travail bénévole de Maud Simonet (la fiche de lecture est dans l'email de Benoit du 19 novembre) ;
2. **Est-ce que l'engagement des bénévoles dans l'association relève plutôt d'une volonté de participer à de petites actions subjectivement signifiantes sans projection dans le**

temps, ou bien de changer le monde sur le long terme (étant entendu qu'il s'agit de deux extrêmes caricaturaux et que la réalité n'est pas affaire de choix aussi tranchés) ?

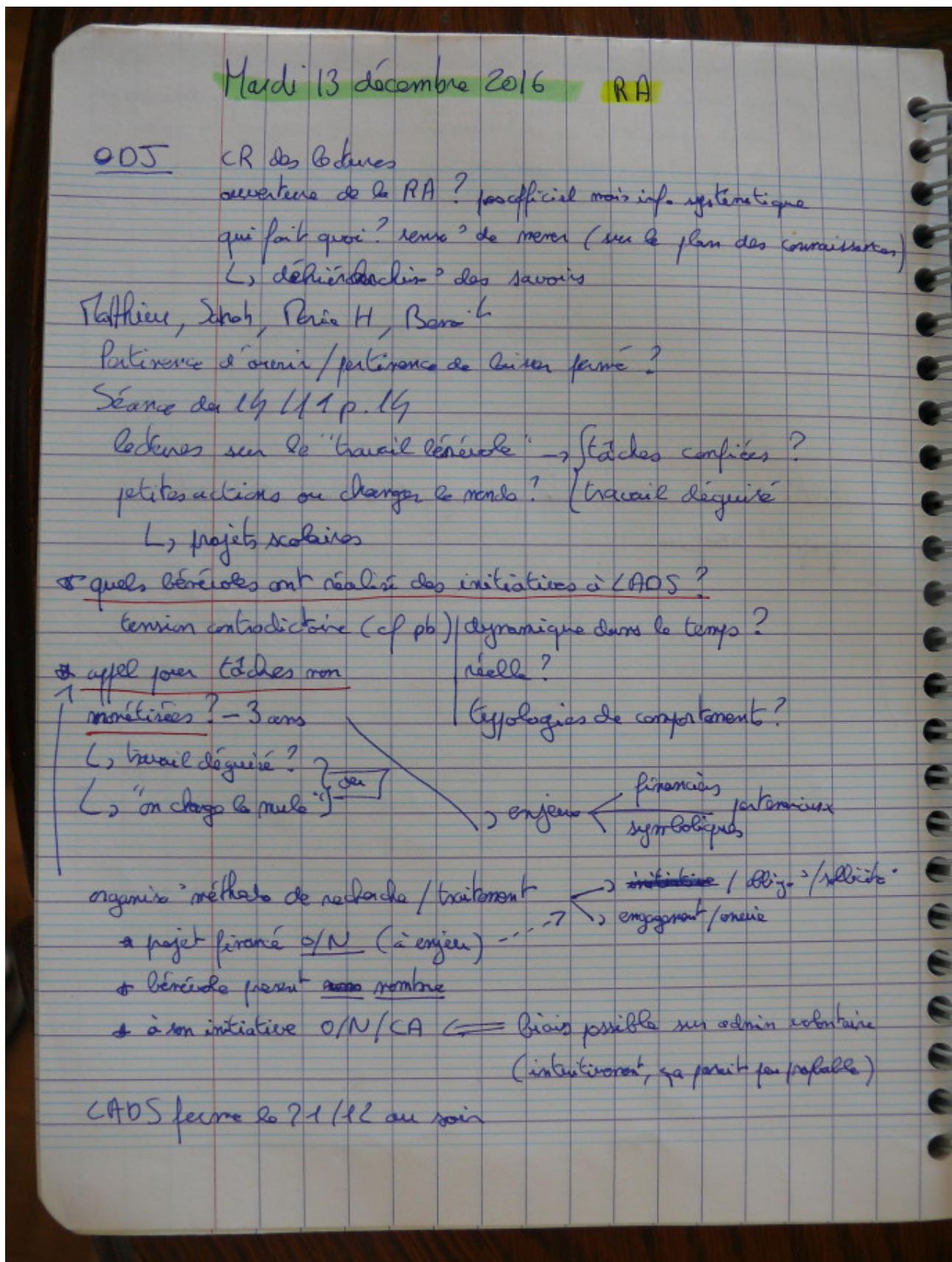
Nous avons approfondi ce premier élément et avons formulé deux hypothèses (qui sont, sur le plan méthodologique, des réponses temporaires permettant de travailler la problématique, et dont on va chercher à vérifier la validité) :

1. Les bénévoles porteurs d'initiative sont très peu nombreux et présentent des caractéristiques communes ;
2. Les tâches qui sont confiées aux bénévoles relèvent systématiquement d'actions porteuses d'enjeux financiers ou symboliques (relations partenariales, image publique...).

Benoit va commencer à investiguer la première hypothèse, en particulier grâce aux ancien-ne-s et à leur mémoire des événements, sur la base de discussions. Intuitivement, nous avons pensé que les similitudes pourraient se retrouver notamment dans la durée entre le premier contact et la prise d'initiative.

Sarah et Marie, sur la base d'un modèle d'analyse que nous avons constitué et que Benoit a traduit en outil numérique (identification exhaustive des projets existants depuis 3 ans, présence d'enjeux financiers et/ou symboliques pour ce projet, nombre de bénévoles présent-e-s, présence le cas échéant de leur propre chef ou bien à l'invitation/sollicitation d'autrui), vont éplucher les archives de LADS afin de disposer d'une base de données qui nous permettra de valider ou non la seconde hypothèse (méthodologiquement, c'est de l'analyse de contenu et du traitement statistique).

Annexe 18 : fac-similé de mes notes de la séance du 13 décembre 2016



Annexe 19 : compte-rendu de la séance du 4 janvier 2017

Mercredi 4 janvier 2017 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Marie H, Benoit, Sarah, Matthieu

Lors de la séance de décembre, nous nous sommes posé une question une question (« *Est-ce que les tâches confiées aux bénévoles ne relèvent pas, dans une certaine mesure et selon un point de vue nettement situé, du travail déguisé ?* »), que nous avons traduit en deux hypothèses (réponses a priori, qu'il s'agit de valider ou d'invalider) afin de pouvoir y répondre :

- 1.** Les bénévoles porteurs d'initiative sont très peu nombreux et présentent des caractéristiques communes ;
- 2.** Les tâches qui sont confiées aux bénévoles relèvent systématiquement d'actions porteuses d'enjeux financiers ou symboliques (relations partenariales, image publique...).

La première hypothèse a fait l'objet d'un recueil et d'un traitement par Marie L et Benoit, qui ont remarqué qu'à une seule exception (cette recherche-action), la totalité des initiatives prises par des adhérent-e-s était du fait d'administrateurs ou administratrices, ou d'ancien-ne-s administrateurs et administratrices, au nombre de six (Louis, Jérôme, Maximilien, Camille, Joris et Marine). Il s'agit donc en effet d'un très petit nombre de personnes (au regard du nombre d'adhérent-e-s) qui présentent deux caractères communs dont la causalité semble a priori évidente (au contraire d'autres caractères communs comme la tranche d'âge, dont on voit mal en quoi cela jouerait sur la prise d'initiative) : l'ancienneté dans l'association, et l'exercice (en cours ou révolu) d'un mandat d'administration de l'association (on peut d'ailleurs émettre l'hypothèse que ces deux caractères sont aussi liés l'un à l'autre).

Par ailleurs, mais cela demanderait de s'y pencher plus en profondeur, les initiatives relèvent de deux typologies différentes, qui rejoignent la distinction formulée lors de la séance de décembre : « *est-ce que l'engagement des bénévoles dans l'association relève plutôt d'une volonté de participer à de petites actions subjectivement signifiantes sans projection dans le temps, ou bien de changer le monde sur le long terme ?* »

Les éléments recueillis et analysés par Benoit et Marie L figurent en annexe.

La seconde hypothèse a été traitée par Sarah et Marie H qui ont répertorié de manière exhaustive les projets portés par LADS depuis trois ans à partir des archives. De ces données minutieusement renseignées on a pu extraire un certain nombre de statistiques qui confirment là aussi l'hypothèse :

- 1.** 81 projets sont répertoriés ;
- 2.** Aucun n'est dénué d'enjeu, la plupart (93%) étant doté d'un enjeu symbolique (qu'on a défini comme portant à conséquence pour LADS s'il était annulé ou mal conduit, en termes d'image publique ou de relations partenariales) ;
- 3.** 19 % des projets sont portés exclusivement par des bénévoles
- 4.** 4 % de ceux-ci portent sur des enjeux strictement financiers
- 5.** Aucun des projets répertoriés n'est à l'initiative de bénévoles, y compris ceux pour lesquels aucun-e salarié-e n'est présent-e durant leur animation (ils sont soulignés en jaune dans le tableau joint).

Que peut-on en conclure ?

Pour moi, en croisant ces informations avec celles extraites par Marie et moi-même, ça ne signifie pas que la totalité des projets soient à l'initiative des salarié-e-s, mais que seuls ces projets-là font l'objet d'un archivage efficace et systématique (une manière comme une autre de les valoriser).

Autrement dit, les projets initiés par des bénévoles et portés par eux/elles sont plus susceptibles de passer « sous les radars » et souffrent d'un double problème, de visibilité et de valorisation (qui ne sont pas inexistantes, autrement on n'en aurait pas eu connaissance, mais qui s'effectuent par d'autres biais).

Cependant tant en termes de temps que de nombre de projets, la part portée par les forces bénévoles est très mince. On retrouve d'ailleurs un signifiant similaire dans le travail effectué dimanche 8 janvier, lorsque nous avons listé qui fait quoi dans l'association, et qu'à quelques exceptions statutairement ou légalement dévolues aux administrateurs et administratrices, les salariées sont systématiquement associées aux tâches qui organisent la vie associative (ce qui est bien normal pour une grande part d'entre elles, mais qui pose des problèmes pour certaines que nous avons identifiées et sur lesquelles nous retravaillerons le 12 février).

Tout ceci étant dit et pour aller dans le sens d'un principe sain de la recherche, je vous invite à vous saisir des données (en annexe de ce document et dans le tableau joint) afin de les analyser pour en tirer d'autres conclusions.

Dans la discussion, le terme « investissement » est revenu pour qualifier en réalité l'ancienneté et le temps accordé à l'association, en écho à la problématique formulée en novembre. D'autres mots employés ont fait l'objet d'une analyse et d'une recherche de sens (par exemple « projet porté », qu'on a identifié comme la somme d'une intention de faire, d'une méthode pour faire et d'une confiance accordée pour laisser faire). Le mot « légitimité » est apparu à plusieurs reprises, et il a également fait l'objet d'un questionnement, car il est rapidement advenu qu'il masquait plus qu'il n'expliquait la réalité à propos de laquelle on convoquait ce mot (dans le sens où il ne permet pas réellement de l'expliquer ; comme « respect », c'est un mot-valise derrière lequel on peut mettre tout et son contraire).

Nous avons pris la décision de prendre un moment pour décrypter et analyser ce mot et les différentes réalités qu'il peut masquer, parce qu'il revient trop souvent pour être ignoré d'une part, et parce que nous avons l'intuition que son décryptage participera à mieux comprendre les dynamiques bénévoles (dont une des problématiques concerne justement la « légitimité » d'intervention, ce mot étant sous-jacent à la formulation de la problématique énoncée à la séance de novembre). L'hypothèse dûment formulée est celle-ci : l'emploi du mot « légitimité » cache la réalité et ne permet donc pas d'agir correctement sur celle-ci.

Sa vérification passe par le biais de :

- Quelques documents que Benoit a identifié et qui offrent des définitions (probablement contradictoires ou appartenant à des champs différents) à partir desquelles nous pourrons construire un modèle d'analyse. Ces documents ne sont pas nécessairement intéressants à lire du début à la fin. Ici, ce qui nous intéresse c'est la définition donnée au terme de « légitimité », et les problématiques, usages et limites de ce concept.
- Des réponses à quelques questions que l'on va poser autour de nous qui serviront à tester le modèle d'analyse (pour en vérifier à la fois la pertinence et le domaine de validité), que l'on va élaborer via un framapad (https://annuel.framapad.org/p/questionnaire_l%C3%A9gitimit%C3%A9) ;

La séance de février sera donc consacrée à la conception de ce modèle, et à une vérification de sa pertinence. Nous serons ensuite en mesure de l'employer dans nos propres discours.

Par ailleurs, nous avons eu une longue discussion (qui a d'ailleurs beaucoup alimenté l'idée de travailler au décryptage du mot de « légitimité ») sur les relations entre bénévoles et salariées, sur les affinités et la... légitimité à s'inviter pour boire des coups ensemble (notamment pour Marie L

du fait de son statut de salariée) en dépit (ou du fait) des affinités entre les personnes mais aussi de l’engagement dans un même objet associatif. Ce qui est intéressant n’est pas tant que la discussion ait eu lieu, mais qu’il y ait eu consensus quasi-immédiat sur le fait que cette position semblait un peu ridicule (et malgré tout, pas aussi simple à dépasser).

Annexe – informations collectées par Benoit et Marie L concernant les initiatives bénévoles

1/ Groupe « porteurs de parole » initié par Marine Bigo (administratrice à ce moment) en septembre 2015. Appétence de Marine pour le PdP et autonomie sur l’animation (Marie L n’était pas dans la boucle), avec Rémi qui a rapidement co-porté le groupe de manière quasi indépendante de LADS sauf via le service civique positionné sur les projets grand public. Des compte-rendus à fin d’usage ultérieur par LADS ont été rédigés spontanément, ils n’ont pas encore été utilisés.

2/ Groupe « éduquer autrement » initié par Joris Darphin (ancien administrateur à ce moment) en septembre 2015. Groupe qui fonctionnait en autonomie complète (« pas besoin de LADS »), et qui a bénéficié du réseau et de l’image de LADS pour fonctionner. Là aussi, intérêt personnel de Joris pour les expérimentations en lien avec l’éducation nouvelle. Ici en revanche les informations sur le fonctionnement et le devenir du groupe étaient difficiles à obtenir, ne serait-ce que des comptes-rendus.

3/ Intervention de Jérôme Noir en formation à la posture d’animation auprès de l’UFCV. LADS était le cadre d’intervention juridique, mais Jérôme a effectué prospection+conception+animation.

4/ Une demande d’intervention de la mairie de Miribel a été saisie sur le même principe par Camille Vincent, et là aussi facturée à LADS.

5/ Différentes soirées LADS (renommées plus tard SECSI) ont été portées par des bénévoles : Louis Villard (18/11/14, conférence de Bamako, et 01/03/16, tribunal de la courgette), Maximilien (15/06/15, découverte du théâtre-forum), Camille Vincent (17/11/15, test d’un jeu sur le tri) et Jérôme Noir (07/04/16, test du jeu constell’action).

Annexe 20 : fac-similé de mes notes de la séance du 4 janvier 2017

Mardi 04 janvier 2017, RA

constat: investissement → ancienneté / mandat administratif
cf p. 11 (ne plus utiliser "investissement")
lien avec la plastique - à reconfigurer?

projet méthodes
 + confiance dans l'équilibre des pouvoirs
 intention pouvoir (faire p. 11)

→ légitimité confiance structure d'accueil (moment dédié, espace - temps de rencontre)

Zonément?
- "il se sont pas..."
- "légitime?"

discussion sur les soins biens entre bénévoles/salariés, on fait/peut faire?
affinités entre adhérents en question / homogénéité?

imaginaires groupes

vigilance sur l'usage de "légitimité"?

orienté du travail sur le décryptage du mot

→ recherches universitaires

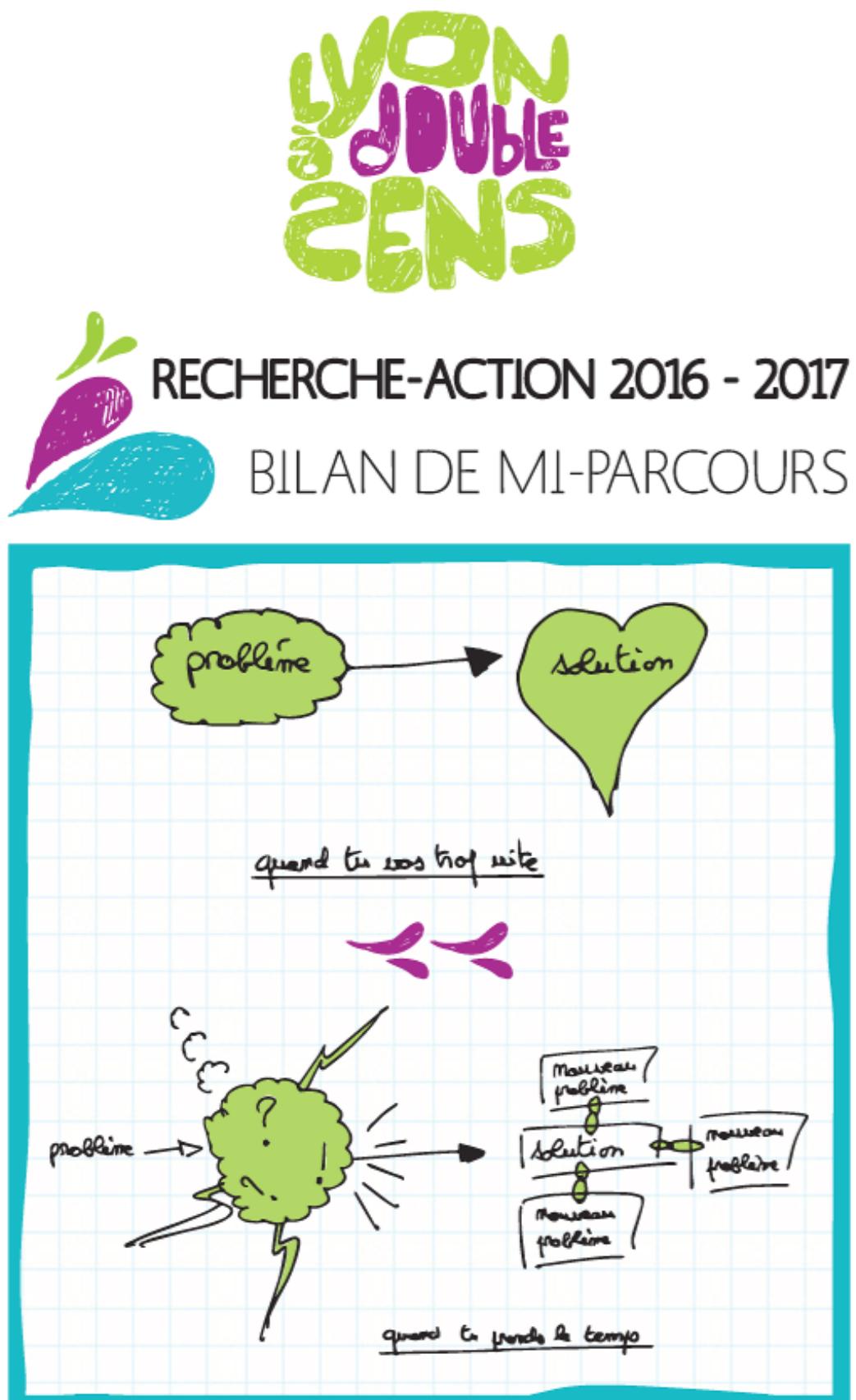
→ analyse / dépouillage de questions organisées sur framboisier

hypothèse: l'emploi du mot "légitimité" cache la réalité et ne permet pas d'agir sur cette réalité

Annexe 21 : grille d'entretien des entretiens menés au mois de janvier 2017

THÈME	QUESTIONS CENTRALES	QUESTIONS DE RELANCE	COMMENTAIRES
<i>Représentations sur la recherche scientifique</i>	Qu'est-ce que c'est pour toi « faire de la recherche » ?	C'est différent de ce qu'on fait ici ? En quoi ? Quel rapport tu vois avec la recherche-action qu'on mène ? Pourquoi ça n'a rien à voir ?	La question va sans doute provoquer un découragement devant l'ampleur de la réponse (soupir, décrochage visuel...). Laisser un silence souriant pour permettre à l'enquêté-e de faire le tri, et de bien comprendre que la question est sérieuse et demande une réponse qu'il ou elle est parfaitement en mesure de fournir. Les contradictions risquent d'être nombreuses, il faut repérer les plus riches pour les renvoyer à l'enquêté-e en acceptant d'abandonner les plus pauvres pour ne pas provoquer un effet d'interrogatoire désagréable.
	Dans quelle mesure tu te sens chercheur ou chercheuse ?	On a déjà traité la question de la légitimité, tu penses qu'on devrait revenir dessus ? Pourquoi tu ne serais pas chercheur ou chercheuse, puisqu'on fait de la recherche ?	
<i>Verbalisation du vécu au sein du groupe</i>	Comment tu imaginais notre groupe fonctionner il y a six mois ?	Et ça te convient en l'état ? Pour quelle raison ? C'est une bonne ou une mauvaise surprise ?	Cette première question de relance amènera peut-être un « oui » prudent. Laisser là aussi un silence pour permettre une reprise éventuelle du propos, dans le cas où ce « oui » masquerait une volonté d'éviter un propos ou une pensée conflictuelle. La question de la répartition des tâches permet de préparer l'arrivée du troisième thème.
	Comment tu vois que les tâches sont réparties ?	Et ça te convient en l'état ? Et aux autres ? Tu vois une explication à cette situation ? Tu préférerais que l'on s'y prenne autrement ?	
<i>Conscientisation d'une situation de domination par les savoirs</i>	Est-ce que tu penses qu'on est tous égaux dans ce groupe ?	Égalité de principe ? De fait ? De statut ? De disponibilité ? De fonctionnement ? D'engagement ? De connaissance du sujet traité ?	La polysémie du mot « égaux » devra être explorée en profondeur (les questions de relance visent à cela).

Annexe 22 : bilan de mi-parcours de la recherche-action







SOMMAIRE

Point de départ.....	p.4
Décentrement.....	p.5
Spécificité de la recherche-action.....	p.6
Définition d'une problématique.....	p.7
Travail sur les mots et leur signification.....	p.9
Schéma des étapes et de la méthodologie poursuivie dans cette recherche-action....	p.10

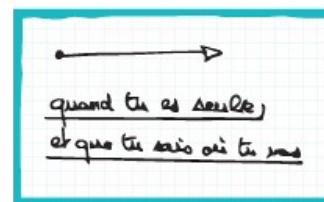


Point de départ

Le groupe de travail est sur pied depuis mai 2016 – avec une pause significative entre début juillet et fin septembre – et, sur les douze séances prévues (la fin est depuis le départ programmée avant l'été 2017) au rythme d'une par mois, il en reste désormais cinq. L'occasion symbolique, donc, de rédiger un bilan d'étape destiné à rendre compte du chemin parcouru, du travail réalisé, des pistes esquissées mais laissées en l'état, et ce autant pour les membres du groupe eux-mêmes que pour les curieux et curieuses.

La proposition d'engager un travail de recherche-action (recherche collective sur un objet concernant les membres du groupe qui s'y implique) date du week-end de printemps 2016 (30 avril-1er mai). Elle est la conjonction de plusieurs facteurs :

- Des questions complexes qui traversent l'association et ses membres, auxquelles des esquisses de réponses sont apportées sans que la mise en œuvre ne puisse suivre ;
- La volonté de Benoît de conduire une recherche-action dans le cadre de son master recherche ;
- Le cadre de la recherche-action qui se prête très bien à la saisie, par un groupe de personnes, de questions qu'il faut tout d'abord complexifier et dont il faut comprendre les finesse de la réalité sociale dans laquelle elles s'inscrivent, avant d'en imaginer des réponses opérationnelles ;
- La temporalité du master que poursuit Benoît qui épouse le rythme d'activité de LADS (très peu d'activité en juillet-août), et le départ déjà pressenti de Marie L durant l'été 2017.



L'une des problématiques que LADS souhaitait traiter sans disposer des ressources nécessaires (la conjonction d'une intention, d'une méthode pour traduire cette intention en actes, et l'existence d'une confiance tant intrinsèque qu'extrinsèque dans le porteur ou la porteuse de l'idée) concernait le parcours d'accueil du nouveau bénévole. Solution rapidement imaginée à un problème difficile à traduire en mots à ce moment (d'où la fragilité de la solution, dont nous nous sommes rapidement écarté afin d'analyser le problème tel qu'il se pose et non tel que nous imaginons qu'il se pose), cette idée a néanmoins structuré l'exploration du problème que nous souhaitions traiter et comprendre.

L'idée première tenait à ce que les difficultés de renouvellement des bénévoles et les difficultés à attirer dans la durée des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s relevaient d'un accueil mal ou pas pensé et organisé au niveau de l'association. D'où la proposition première de formaliser un parcours d'accueil et d'intégration.



Le premier travail auquel s'est attaché le groupe a consisté à vérifier auprès d'un échantillon de personnes dont le parcours au sein de LADS était le plus varié possible (des bénévoles de longue date toujours présents ou bien ayant quitté l'association, des personnes apparues et disparues aussi vite, des bénévoles présents depuis peu mais actifs, des bénévoles de longue date fidèles mais peu présents...) si les conditions dans lesquelles ces personnes ont été accueillies avaient joué dans leur engagement ou leur retrait, et s'il était possible de dégager des « types » de parcours d'engagement. Plus généralement, il s'agissait de visualiser la manière dont ces personnes se représentaient leur parcours au sein de LADS en y substituant nos propres représentations de leur vécu, guère opérantes dans ce contexte.

Sur le plan méthodologique, cette étape correspondait à une phase d'exploration¹. L'échantillon déterminé n'avait aucune prétention représentative, et les informations recueillies n'avaient pas pouvoir permettre de tirer quelque conclusion que ce soit quant à la pertinence de cet objet « parcours du bénévole ». En revanche elles allaient permettre d'orienter les travaux ultérieurs du groupe dans une direction plutôt qu'une autre (celle-ci dépendant des analyses produites sur la base des informations recueillies), en particulier elles allaient aider à déterminer la validité de l'hypothèse selon laquelle il existe effectivement un lien entre le désengagement des bénévoles et l'absence de politique d'accueil formalisée (qui était, en définitive, l'implicite sur lequel se fondait l'idée de la nécessité de formaliser ce parcours).



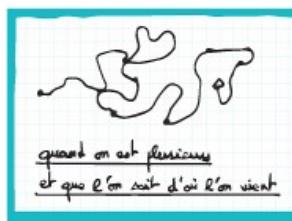
Un autre intérêt de cette étape concernait les choix méthodologiques pertinents au regard des objectifs déterminés et validés, et la construction collective d'un outil de recueil des données (la grille d'entretien, et la détermination d'une posture d'entretien), que nous avons déterminé collectivement. Cette organisation collective, peu utile en elle-même dans l'objectif de production de connaissance, est néanmoins à la base de la dynamique du fonctionnement du groupe en tant que tel, et donc du principe même de la recherche-action, qui tend moins à l'efficacité de court terme à tout prix qu'à la production collective et au renforcement du pouvoir d'agir des membres du groupe (au sein du groupe et en dehors de celui-ci, les connaissances acquises au sein du groupe débordant largement et continuellement le cadre de celui-ci), le principe d'intelligence collective étant ici au cœur de la démarche².

Ce point a été explicitement formulé lors de la séance du 24 juin 2016, et consigné en ces termes : « points de vigilances : l'efficacité ne doit pas prendre le pas sur la démarche collective [...] ».

1. Les étapes itératives d'une recherche sont décrites en détails dans Van Campenhoudt et Quivy, Manuel de recherche en sciences sociales.

2. Il y aurait ici beaucoup à dire sur les conditions d'expression de l'intelligence collective. Pour une approche en psychologie cognitive, on peut lire Buchs et al., « Conflits et apprentissage. Régulation des conflits socio-cognitifs et apprentissage »: <https://rjp.revues.org/1013>; Pour une approche psychanalytique et philosophique rédigée par un militant et intellectuel belge, on peut lire Vercauteren, Micropolitiques des groupes pour une écologie des pratiques collectives: <http://micropolitiques.collectifs.net>.

À un autre niveau d'observation, il s'agit là d'une démarche de formation à la recherche scientifique par le biais de choix relatifs tant aux conditions matérielles de la recherche en cours que des conséquences épistémologiques³ relatives à l'emploi de tel ou tel outil ; choix qui sont à effectuer au sein du collectif, ce qui implique (afin de pouvoir effectivement qualifier comme tel un choix éclairé) de comprendre les conséquences de tels choix sur l'organisation de la recherche.



Encore à un autre niveau (j'insiste ici sur le fait que l'emploi du terme « niveau » ne préjuge pas d'une hiérarchie entre ceux-ci), il s'agit d'un souci de cohésion du groupe, qui implique de ne pas préjuger ou exiger une connaissance préalable en matière de formation à la recherche, et donc de nous assurer que l'ensemble des membres du groupe est en mesure de s'emparer effectivement des choix discutés. De fait, nous nous trouvons ici dans une situation typique des démarches collectives : *tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin*.



Spécificité de la recherche-action

Au sein d'une recherche-action, les membres du collectif impliqués dans la recherche ont un statut de chercheurs – différent et complémentaire du chercheur identifié formellement en tant que tel par son statut – et non de simple informateur pour le chercheur officielisé par la démarche, qui serait seul susceptible de produire de la connaissance nouvelle à partir des informations fournies et produites par le groupe. Ici il ne s'agit pas d'une telle démarche – qui existe et présente des intérêts, mais qu'on appelle généralement recherche-intervention dans un souci d'éviter les confusions.

Les deux démarches présentent par contre une similitude : elles visent toutes deux à agir sur la réalité étudiée, sans se contenter de produire de la connaissance. En fait dans les deux cas, la connaissance produite l'est dans la mesure où elle permet effectivement d'amorcer des changements voulus par les personnes qui vivent la situation étudiée et qui participent au travail de recherche (soit en tant que chercheurs et chercheuses, soit en tant qu'informateurs et informatrices).

On peut donc dire que la connaissance produite est au service de la transformation sociale, bien qu'au-delà de cette utilité, il y ait des possibilités de produire une connaissance transférable et objectivable, qui serve à la communauté scientifique en premier lieu, et aux membres de la communauté humaine en général, si des médiateurs sont mobilisés afin de rendre effectivement cette connaissance objectivée utilisable dans d'autres situations singulières. Ici, le médiateur peut aussi bien être le souci présent à l'esprit du groupe-chercheur initial de s'assurer de la transférabilité des connaissances produites, qu'un ou une

³ Qui ont trait à la connaissance elle-même et aux conditions dans lesquelles cette connaissance s'élabore.

autre chercheur ou chercheuse qui va endosser ce rôle de médiateur auprès d'un autre groupe engagé dans une recherche-action présentant des caractères communs.

Quo qu'il en soit, la recherche-action porte par essence une vision politique particulière sur l'organisation et la finalité d'une recherche au regard de la manière dont cette recherche se pratique usuellement, et au-delà, sur l'organisation de la société en général, ce pour deux raisons :

- D'une part, car les personnes impliquées dans une recherche-action en toute connaissance de cause sont nécessairement animées par une sensibilité à la circulation et la hiérarchie des savoirs, et à la division sociale du travail⁴. De ce fait il semble cohérent de souhaiter endiguer la massification de ces deux phénomènes et de souhaiter conserver des îlots de pratique au sein desquelles ceux-ci sont atténués et leurs manifestations font l'objet d'une vigilance renforcée ;
- D'autre part, car cette forme de recherche vise moins à produire de la connaissance en tant que finalité qu'en tant que levier d'action sur une situation trop complexe pour être abordée selon le schéma problème > solution. À ce titre, la production de connaissances nouvelles et d'appropriation de connaissances déjà existantes sont parties intégrantes du processus de recherche-action, et la démarche entre alors totalement dans une idée plus générale de réappropriation citoyenne des moyens d'action sur la réalité sociale et politique (par la compréhension, en premier lieu, de cette réalité). Or on a là une définition assez conventionnelle de l'éducation populaire⁵.

Définition d'une problématique



L'analyse des entretiens et un travail collectif dédié permettent de définir une problématique, dont la définition est un outil ponctuel permettant d'organiser et d'orienter le travail à ce moment de la recherche, et non un axe central de celle-ci (selon un principe itératif très ordinaire dans un processus de recherche). Elle est formulée ainsi : « comment dépasser la tension contradictoire entre l'accompagnement et les tâches proposées aux bénévoles d'une part, et la réalisation de leurs initiatives d'autre part ? ».

⁴ Pour un prolongement sur cette branche radicale de la recherche-action appelée recherche-action émancipatoire, on peut se référer à l'entrée « recherche-action », rédigée par Alexia Morvan, du *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* : <http://www.dico-part.fr/en/dico/recherche-action>

⁵ Voir par exemple une synthèse très accessible des liens entre recherche-action et éducation populaire dans Verrier, *Former à la recherche en éducation populaire*.

Plusieurs éléments implicites sur lesquels se fondent cette problématique nécessitent d'être identifiés à ce stade. Nous formulons prudemment ces implicites sous la forme de deux questions, qu'on pourrait présenter en termes de méthodologie comme des sous-problématiques :

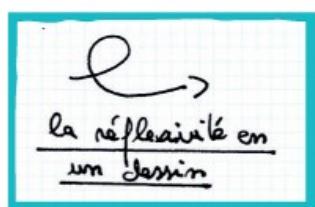
1. Est-ce que les tâches confiées aux bénévoles ne relèvent pas, dans une certaine mesure et selon un point de vue nettement situé, du travail déguisé ?

2. Est-ce que l'engagement des bénévoles dans l'association relève plutôt d'une volonté de participer à de petites actions subjectivement signifiantes sans projection dans le temps, ou bien de changer le monde sur le long terme ?

La seconde de ces questions est pour le moment mise de côté car elle nécessite, pour être travaillée, des lectures exploratoires que nous n'avons pas encore réalisées et la conception d'une méthode de vérification que nous n'avons pas encore entreprise. En revanche la première peut être saisie au travers des lectures déjà réalisées, et vérifiée à l'aide d'une méthode élaborée durant la séance de décembre.

C'est pour cette raison que nous émettons à son sujet deux hypothèses (réponses incertaines élaborées a priori, dont il s'agit de vérifier la validité ou la non-validité) qui nous permettront de travailler la première question sans nous jeter à corps perdus dans le chemin que la problématique désigne, en désignant les implicites les plus significatifs qui découlent de la problématique telle que nous l'avons formulée.

Les deux hypothèses sont celles-ci :



1. Les tâches qui sont confiées aux bénévoles relèvent systématiquement d'actions porteuses d'enjeux financiers ou symboliques (relations partenariales, image publique...);
2. Les bénévoles porteurs d'initiative au sein de LADS sont très peu nombreux et présentent des caractéristiques communes.

La première hypothèse est en cours de validation au travers d'entretiens réalisés avec des « anciens » de l'association, qui la connaissent bien et sont capables d'éclairer sur des éléments historiques dont la recherche via les archives numériques paraît difficile à envisager.

La seconde est en revanche indiscutablement validée, via l'exploitation d'une partie des archives normalisées et la conception d'un outil de traitement numérique ad hoc. Cependant les informations recueillies à cette fin et croisées avec celles recueillies dans le cadre de la validation de la première hypothèse permettent de soulever un élément inattendu, relatif à la valorisation et à la diffusion des rapports d'activité (entendu au sens large, non restreint au document présenté en assemblée générale).

Répondre « oui » à cette première question (« oui, les tâches confiées aux bénévoles relèvent, dans une certaine mesure et selon un point de vue nettement situé, du travail déguisé »), avec prudence et sous réserve d'une cohérence des résultats à venir avec ce que nous avons déjà produit et analysé, permet d'avancer dans la compréhension du phénomène sensible qui nous a engagé en premier lieu dans ce

travail de recherche-action : si l'engagement associatif au sein de LADS peut se comprendre comme la réalisation de tâches qui pourraient être dévolues à des salarié-e-s, peut-être tenons-nous là une piste permettant de comprendre la relative désertification associative et les difficultés à mobiliser dans la durée les nouvelles et nouveaux bénévoles ?

Dès lors, la problématique telle que nous l'avons formulée devra être reconfigurée pour pouvoir de nouveau nous guider dans le travail d'exploration et d'intelligibilité.



Travail sur les mots et leur signification

En parallèle de ce travail méthodologique et de l'avancée de la problématique, nous avons dès le départ porté une vigilance particulière sur les mots que nous employions et leurs définitions. Deux catégories de mots « pièges » se sont rapidement dessinées : ceux dont nous usions sans l'assurance d'un sens partagé à leur attribuer (d'un « *référentiel cognitif commun* », pour reprendre les termes employés durant l'une des réunions) et que nous inter-changions fréquemment : bénévole/militant, engagement/investissement ; et ceux qui ne signifiaient rien de précis, et par là, masquaient la réalité que nous cherchions à comprendre : légitimité et gestion.

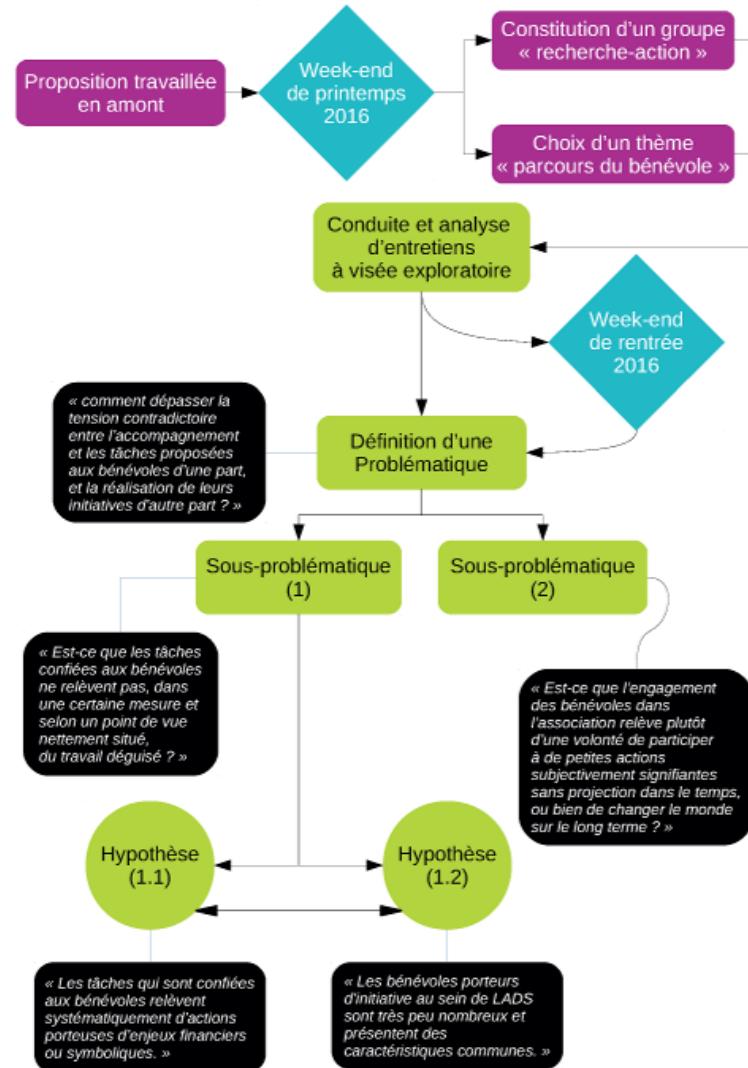
La problématique de la première catégorie de mots identifiés relève d'une définition commune, sans soucis (du moins, à ce stade) de coller à des définitions canoniques (qu'on peut supposer inexistantes, d'où la confusion) ou savantes : seul nous importe une compréhension mutuelle au sein du groupe. Nous avons donc choisi de définir le ou la bénévole comme le terme générique désignant une personne intervenant au sein d'une association sans être pour cela rémunéré ; et le ou la militant-e comme un-e bénévole particulier-e, qui intervient pour des motifs subjectivement politiques et est donc à ce titre porteur ou porteuse d'un discours politique. L'investissement associatif a été défini comme relevant du « don de soi » et du temps donné au bénéfice d'une association ; l'engagement implique une signification explicite que la personne attribue à son action, plutôt que le temps qu'elle y consacre, ainsi qu'une dimension morale (le pendant social de la signification, une fois celle-ci communiquée).

Dit autrement, on s'investit dans une association lorsqu'on y consacre du temps, et on s'y engage lorsque cet engagement est porteur pour nous d'une signification particulière (l'engagement est donc le propre du militant ou de la militante).

Le terme de gestion fait l'objet d'un traitement particulier, en ce que nous en recherchons systématiquement des synonymes davantage significatifs. Ce mot a été employé dans la formulation de la problématique et a été remplacé par « dépasser », celle-ci décrivant de manière visible un processus dialectique ne relevant en rien de la « gestion ».

Le terme de légitimité, que nous avons en premier lieu rattaché au mot plus opératoire de « confiance », a fait l'objet lors de la séance de janvier d'un traitement spécifique que nous commençons tout juste à aborder. Nous avons l'intuition qu'il peut cacher différentes réalités qui ne vont pas nécessairement dans le même sens, et à ce titre nous allons consacrer la prochaine séance à l'élaboration d'un modèle d'analyse destiné à être utilisé dans nos propres discours et documents écrits, car il se pourrait bien que comprendre les différentes réalités masquées par ce mot nous éclaire sur la problématique mise en travail.

Schéma des étapes et de la méthodologie poursuivie dans cette recherche-action





LYON
à double
SENS

• 18, rue du Palais Grillet
69002 LYON
• 04 26 65 43 63
• contact@lyonadoublesens.com

Annexe 23 : bibliographie de la séance du 1^{er} février 2017

- BOUQUET Brigitte, « La complexité de la légitimité », Vie sociale 2014/4 (n° 8), p. 13-23. DOI 10.3917/vsoc.144.0011
- GUÉGUEN Haud, « Reconnaissance et légitimité. Analyse du sentiment de légitimité professionnelle à l'aune de la théorie de la reconnaissance », Vie sociale 2014/4 (n° 8), p. 67-82. DOI 10.3917/vsoc.144.0067
- HATZFELD Hélène, « Au nom de quoi ? Les revendications de légitimité, expressions de mutations sociales et politiques », Vie sociale 2014/4 (n° 8), p. 25-36. DOI 10.3917/vsoc.144.0025
- HATZFELD Hélène, « légitimité », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013
- LORDON Frédéric, « La légitimité n'existe pas. Éléments pour une théorie des institutions », Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy 2007/2 (n° 53), p. 135-164. DOI 10.3917/cep.053.0135
- TARDIF BOURGOIN Florence, « L'accompagnement à la professionnalisation des bénévoles : pour quelle(s) légitimité(s) ? », Vie sociale 2014/4 (n° 8), p. 113-122. DOI 10.3917/vsoc.144.0113

Annexe 24 : compte-rendu de la séance du 1^{er} février 2017

1er février 2017 – compte-rendu de réunion « recherche-action »

Présent-e-s : Marie H, Sarah, Benoit, Marie L, Matthieu

Début de séance à 19h15

Envoyer le bilan d'étape de Benoît. Pour notamment préparer le prochain CA qui va notamment porter sur ça.

Retour sur les recherches sur la légitimité :

- Si le mot surgit ou qu'il est mobilisé, les questions à se poser sont « où se joue le pouvoir ? Entre qui ? » (sans se demander si c'est objectif ou subjectif). On se demande ensuite si c'est objectivable ou bien si ça relève de l'imaginaire de la personne. Et enfin, on se demande quel genre de pouvoir se joue et comment se représenter autrement cette situation.
- D'une situation observée sur la légitimité, on se demande si l'accompagnement ne peut pas être une source d'inhibition du fait du regard de l'accompagnant.

Expériences au sein de LADS :

- Pourquoi tu ne viens pas au CA ? Je ne me sens pas légitime. - Pourquoi cette réponse peut elle survenir ?
 - Groupe qui présente un pouvoir de décision
 - Groupe constitué qui se connaît et ayant des habitudes de fonctionnement. Ou en tout cas la personne peut le penser alors que ce n'est pas le cas. Idée pour pallier à cela : faire des binômes d'entrée au CA / favoriser les temps informels.
 - Groupe qui semble avoir des connaissances et des compétences que je n'aurais pas.
 - Groupe qui explique que c'est un engagement lourd, rôle d'employeur, responsabilité. Et en même temps qui met une pression sur les adhérents pour rejoindre le CA. La personne ne souhaite pas changer un fonctionnement existant (ou le groupe renvoie le fait qu'il ne souhaite pas que son fonctionnement change).
 - Groupe qui ne donne pas réellement de place ou pas la bonne place et donc personne qui ne trouve pas d'espace pour s'épanouir.

Crise de légitimité : des éléments qui viennent de la personnes (manque de confiance, mal être...) et d'autres éléments viennent du groupe/de l'extérieur (imaginaire collectif, culture commune...).

Autres réponses : je n'ai pas le temps, pas envie, je veux d'abord tester des actions avec lads...

Idées d'actions :

- Binôme
- Formation des bénévoles
- Remettre en cause le « parcours des bénévoles » / casser la hiérarchie des bénévoles

Thèmes traités :

- Est ce que LADS a réellement besoin de bénévoles ?
- Imaginaire collectif
- Légitimité

- Jeux de pouvoirs

Vérifier l'hypothèse :

- Les bénévoles « nouveaux » sont d'avantage sur des actions à enjeux symboliques
- Les bénévoles « pas nouveaux » sont d'avantage sur des actions à enjeux financiers (et symboliques)

Nouveau entendu comme moins de 6 mois.

Sarah et Marie H. vérifie cela.

Vers quoi on va ?

Lire les documents pour la prochaine fois.

La prochaine fois : rebondir sur les discussions du 12. Quelle place pour les bénévoles dans la nouvelle gouvernance ?

Autrement consacré le début de la séance à définir la problématique à traiter.

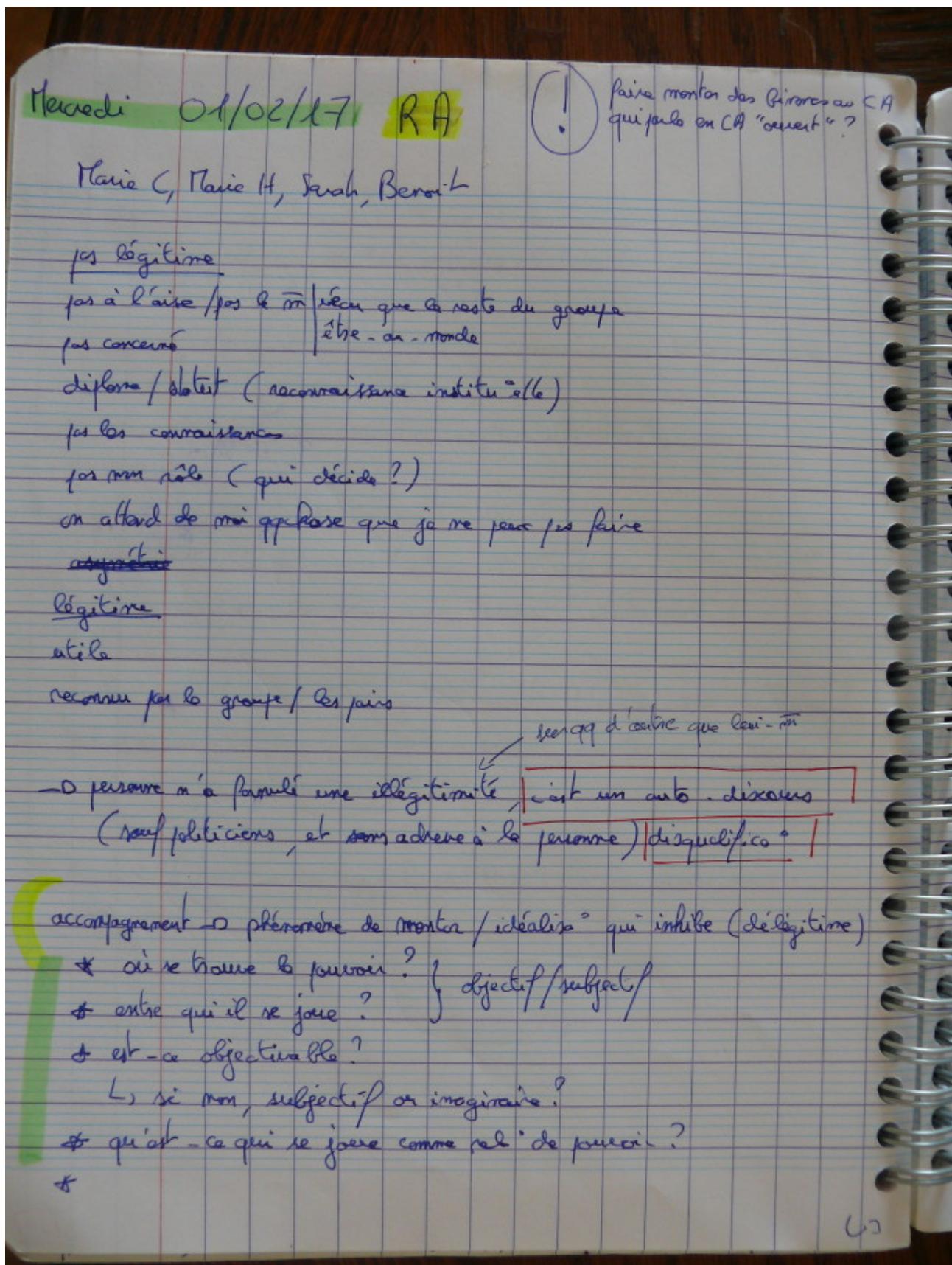
Un plan d'action pour la rentrée d'ici la fin.

Questionnement plus global : LADS est elle réellement une association ?

Prochaine réunion : 13 décembre – 19h au local.

Cf. application temps de paroles. Who's talking ?

Annexe 25 : fac-similé de mes notes de la séance du 1^{er} février 2017



« Les montes au CA ?

- non, je ne sens pas l'legitimité »

→ où se trouve le pouvoir ? au sein du CA

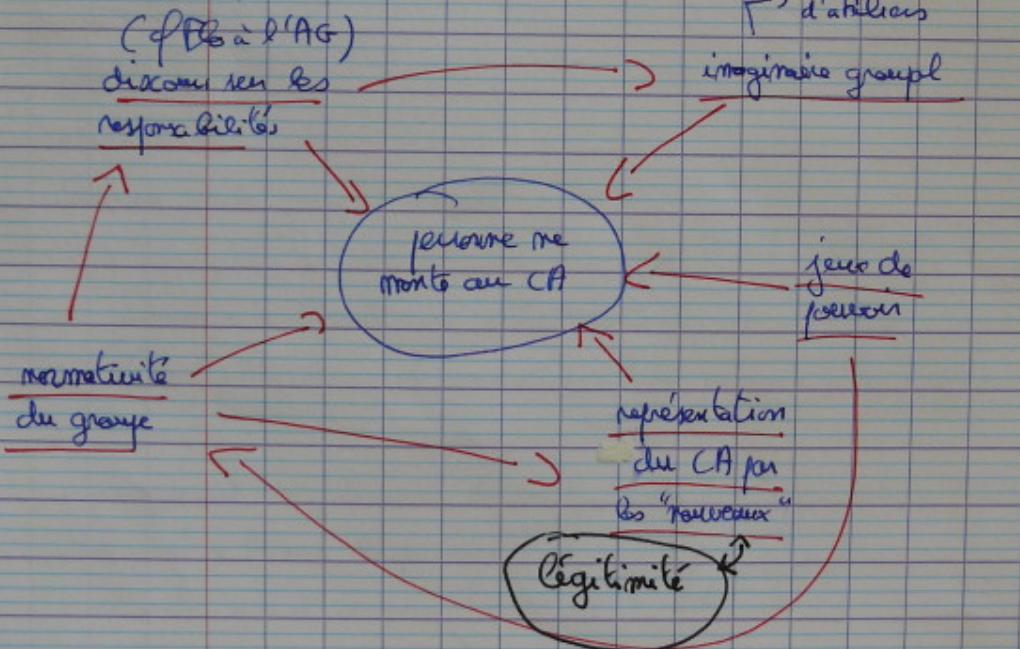
et entre qui il se joue ? entre le CA et les "mouvements"

et est-il objectivable ? oui : porte du pouvoir pour le CA

nécessite pour lui de "monter" la mouvance (cf Baudier)

Sarah & Marie II ont lu intensivement l'article de Giest-Despainies et se remobilisent sur la question "Le pouvoir est-il objectivable ?"

Mathieu livre une analyse sur l'origine du "manque de bénévole" probablement induite par la prise de parole de Sarah.



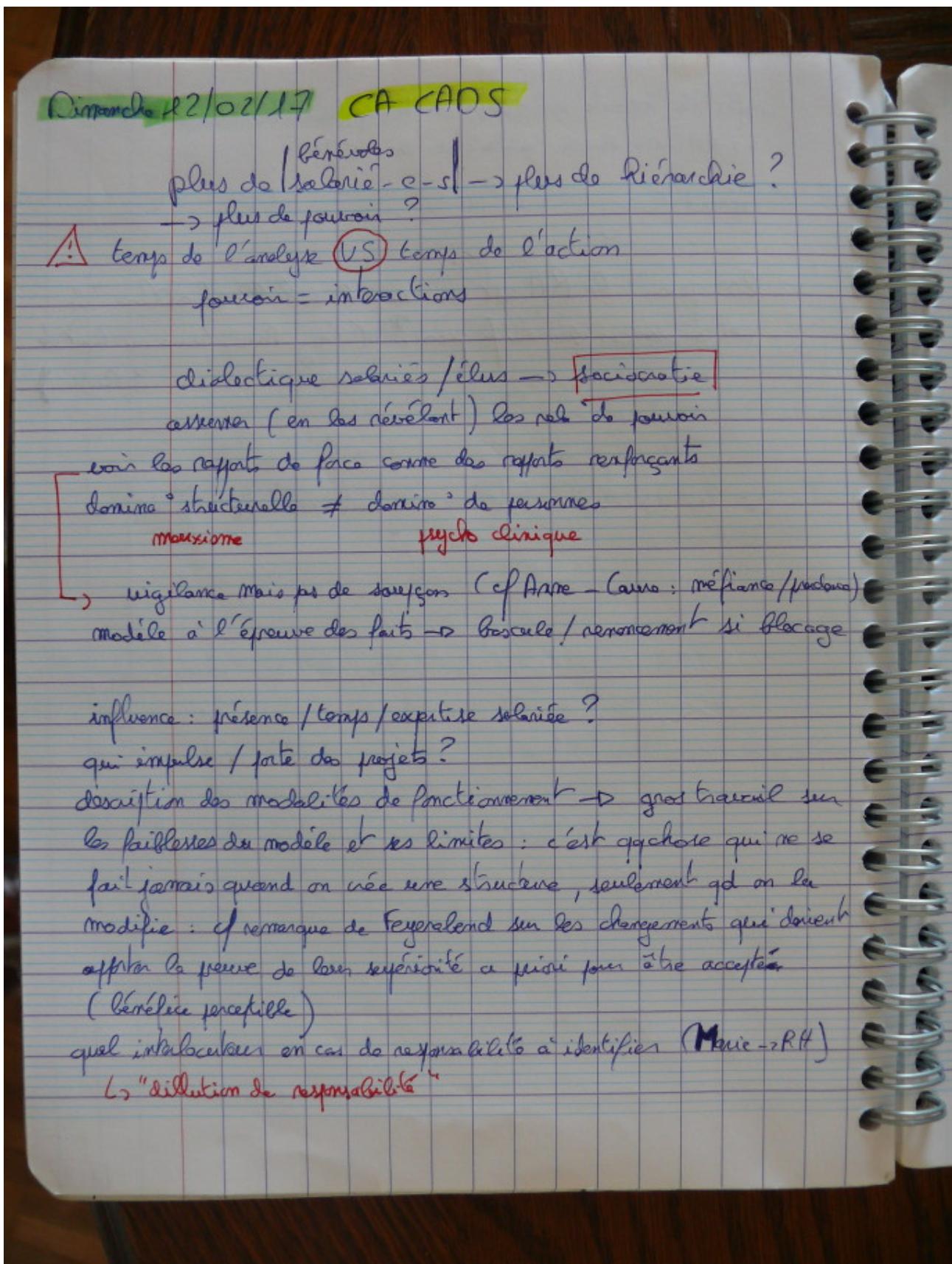
Sur la base de cet analyse, le "cas Rémy" revient sur la table. Il est question de la place faite aux administrateurs (17-25 administrateurs en 2 ans). Ce constat grave, sérieux. On pourrait voir ce discours de Plo et l'ambiance à "recruter" pour le CA. Puis sur le fonctionnement des CA.

Marie évoque la contradiction "entre le profesionalisé et le place du bénévolat".
q CA du 12/02.

"je le savais déjà" -> enjeu de la diffusion de connaissance et d'un partage

[Les tâches/projets à enjeu exclusivement symbolique peuvent être portées par des bénévoles récents, alors que ceux porteurs d'enjeux financiers ne sont confiés qu'à des "anciens" (- ou + de 6 mois).

Annexe 26 : fac-similé de mes notes du conseil d'administration du 12 février 2017



Annexe 27 : compte-rendu de la séance du 13 mars 2017

CR recherche action - 13 mars 2017

Présent.e.s : Lisa, Benoît, Sarah, Marie H, Marie L, Matthieu

- Il ne reste plus que 4 séances
- propositions pour ce soir :

1. soit on prépare le CA, on réfléchit sur la mise en place concrète de la nouvelle organisation, sur des questions de fond (parce que au CA on aura pas forcément le temps d'être dans de la réflexion)

2. soit on produit de « la connaissance nouvelle » à partir de tout ce qu'on a vu depuis le début de la RA : « quelles sont les conditions qui ont fait que à lads on a pu proposer une nouvelle organisation de travail ? »

1. On fera plus ça au WEP, on aura plus de temps (pour imaginer et anticiper les dysfonctionnements potentiels)

2. On commence par cette question

3. prendre le temps un peu plus tard : sur de la mise en action pour les nouveaux bénévoles de la rentrée (2 séances ?)

- retours sur la nouvelle organisation de travail : qu'est-ce que c'est ?

- supprimer le CA

- une nouvelle entité « l'assemblée permanente » constituée de tous les adhérent.e.s, volontaires et salarié.e.s, sympathisant.e.s qui se regroupera toutes les 6 semaines. Une fois par an elle aurait le rôle d'AG et de mandater la création de nouveaux cercles.

elle est là pour valider les orientations, prendre des décisions sur les éléments stratégiques

elle se décomposent en « cercles »

- « Les cercles » devraient rendre des compte toutes les 6 semaines à l'assemblée permanente, ils seront autonomes mais pas indépendants. Il y a aura toujours des doubles liens avec les autres cercles. (Idéalement il faudrait qu'il y ait plusieurs personnes qui participent à plusieurs cercles)

- « quelles sont les conditions qui ont fait que à lads on a pu proposer une nouvelle organisation de travail ? »

brainstorming : pourquoi on en est arrivé à penser une nouvelle orga / qu'est-ce qu'on avait pointé en amont ? :

- le déséquilibre entre la part de travail des salarié.e.s et bénévoles

- la proposition de Benoît de faire une recherche action

- le constat que les bénévoles ne restent pas (à cause de la légitimité, du manque d'actions concrètes, du temps long avant de pouvoir être formateur)

- les commissions ne marchaient plus

- les propositions d'actions aux bénévoles

- besoin de questionner nos représentations sur les bénévoles à lads

- les anciens bénévoles commençaient à s'essouffler

- peu de personnes qui se représentent au CA

- les salarié.e.s en avaient et en ont marre de prendre les décisions pour l'asso (remise ne cause des statuts)

- « le cas de Rémy » a été un déclencheur
- on s'est posé des questions sur la cohérence de ce qu'on propose à l'extérieur et de notre fonctionnement interne (est-ce qu'on est vraiment collégial, horizontal...)
- la présence de salarié.e.s : laisse t-elle vraiment la place aux bénévoles ?
- l'opportunité du départ de Marie L
- au dernier wep de 2016 : on avait déjà réfléchi à une meilleure inclusion des bénévoles (accueil des nouveaux avant chaque sesci, la lettre aux bénévoles, nouveaux groupes de travail comme « groupe création d'outils »...) => on se rend compte qu'il y a plus de bénévoles investis sur le long terme qu'avant et ça pourrait être intéressant de savoir avec qui ces bénévoles sont en contact.

- On examine la différence entre nos perceptions initiales et « la réalité »

Perceptions initiales	La réalité identifiée
<ul style="list-style-type: none"> - le déséquilibre entre la part salarié.e.s et bénévoles - peu de candidatures pour le nouveau CA 	<ul style="list-style-type: none"> - tant au niveau de travail que des prises de décisions - les anciens bénévoles (notamment les administrateurs) commençaient à s'essouffler - problème de définition de la place des élu.e.s et salarié.e.s
<ul style="list-style-type: none"> - proposition de faire une RA 	<ul style="list-style-type: none"> - un questionnement présent sur la place des bénévoles et salarié.e.s + les conditions pour la mener étaient réunies (personnes intéressées pour s'investir) - moment propice pour la proposer : au WEP
<ul style="list-style-type: none"> - les commissions ne marchaient plus 	<ul style="list-style-type: none"> - les bénévoles n'étaient plus investis/présents donc l'intérêt de ces commissions a été vite remis en question
<ul style="list-style-type: none"> - pas assez de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - on était toujours dans la recherche de nouveaux bénévoles et du coup on s'occupait pas assez des personnes qui étaient déjà là. On passait trop de temps à chercher des solutions et du coup on ne s'occupait pas du réseaux déjà existant - si on s'occupe bien des bénévoles qui sont déjà là peut être que ça donne en plus envie à d'autres personnes de venir
<ul style="list-style-type: none"> - Rémy - la cohérence de ce qu'on propose à l'extérieur et de notre fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - ça a questionné notre capacité à permettre à toute personne de venir et se sentir bien à lads : a-t-on une

interne	<p>réelle ouverture d'esprit ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'extérieur : lads est dans un entre-soi social - jusqu'où on est capable, on a envie de s'ouvrir aux autres ? - à quelles conditions on dit « non » à un bénévole
- est-ce qu'on est vraiment collégial, horizontal	<ul style="list-style-type: none"> - on avait conscience que le décalage entre ce qu'on disait et ce qu'on vivait était trop important, trop « douloureux » il y avait donc un besoins de redéfinir l'orga pour coller un peu plus à notre idéal
- départ programmé de Marie L	<ul style="list-style-type: none"> - on s'est rendu compte de la dépendance de l'asso à Marie L - opportunité de changer les choses avec une nouvelle personne (redéfinition du poste, du salaire) - avec l'arrivée de Gwendoline ça rassure de voir qu'une nouvelle personne peut être bien dans son poste

> présenter au WEP là où on en est, et le pourquoi on est arrivé dans la RA à se questionner sur « le pourquoi de la réorganisation à lads » : objectiver les conditions de transformations (Benoit écrit ça en reprenant tout ce qu'on vient de se dire)

> à la prochaine séance : mercredi 12 avril => retravailler à partir du doc que Benoît aura écrit

Annexe 28 : fac-similé de mes notes de la séance du 13 mars 2017

13/03/17 RA Socibulle

ODJ ↗ incohérence entre égalité du droit & inégalités du résultat
↗ mise en œuvre à partir de septembre
↗ objectiver les conditions de transformation à CAPS

Face à l'absence / à l'absurdité ↗
déséquilibre { temps de travail salarié / bénévole
communications "ne marchent pas"
projet : RA de Bérenice ↗ envoi de Bérenice + connaissance
"match" projet / envoi
"zapping" des bénévoles ↗ temporalité ok
qui est-ce qui fait faire aux bénévoles ? ↗ 1/ défense d'énergie
exception faussée par le jeu du "manque" de
bénévoles de longue date éprouvés, besoin de renouvellement bénévoles
peu de (nouvelles) candidatures avec CA de 2016 ↗ fin de vie PLE
- limite à "l'ouverture d'esprit" ↗ peu de retombées
- hème l'analyste ↗ savoir dire "non" / non, mais " + ressources
cadre de cohérence fonctionnement idéal / fonctionnement quotidien
- départ programmé de Marie ↗ renforcer le pouvoir d'agir
↳ dépendance à Marie ↗ conscience d'un décalage
↳ occasion de "tout" changer ↗ Gopfar

"c'est peut-être cette RA qui nous a fait prendre conscience de ça : que les bénévoles sont une richesse et qu'il faut vraiment en prendre soin"
(Marie H)

"peut que si on prend soin de ceux qui on a, ça va faire venir d'autres"
(Mathilde)

"chaque réunion on prend 10-15 min pour se redire ce qu'on s'est déjà
dit, mais sous un angle f" (Mathilde)

ODJ du 12/04/17 : décire la transformation entre la réunion de ces contenus et aujourd'hui.
↑
+ alimenter ce document

Annexe 29 : compte-rendu de la séance du 12 avril 2017

Présent-e-s : Marie H, Sarah, Lisa, Benoit, Matthieu

On a un peu parlé du WEP et de ce en quoi la présentation de la RA a donné à voir le travail accompli, et les liens avec les changements en cours dans l'association plus fort que ce que j'imaginais personnellement.

Lisa a fait remarquer que cette présentation au WEP avait probablement eu plus d'intérêt pour les personnes qui l'avaient préparée, car cela les avait obligé à se replonger dans le travail accompli alors qu'elle n'en a été que spectatrice. Il y a eu d'autres remarques dans ce sens, qui pointaient la posture parfois (auto)consommatrice des participant-e-s à la RA.

De manière informelle, ce "tour de table" a aussi confirmé quel plaisir chacun-e d'entre nous prenait à avoir participé à ce groupe.

Ensuite on a dressé un plan d'action, à la fois pour les séances de mai et juin, pour un éventuel travail durant l'été, et pour ce qui se passera à partir de septembre.

Après une dense discussion, on tombe d'accord pour que cette recherche-action s'arrête effectivement à l'été, mais qu'une autre se lance en septembre (le désaccord portait sur la continuité ou non, il y avait déjà consensus pour poursuivre un travail sous cette forme). Pour ce faire, il faut que ma présence devienne dispensable et pour ce faire nous avons choisi de consacrer la séance de mai à poursuivre le travail d'explicitation, en le ciblant cette fois sur le processus de recherche-action, et sur ma propre posture dans ce groupe.

Cela servira à la fois à communiquer sur ce qui a été fait cette année en étant en mesure de rentrer dans les détails (notamment dans le cas où une communication scientifique s'avérerait pertinente, je prendrai contact avec mon directeur de recherche et avec un ami chercheur à ce sujet), et à vous former sur l'animation ou la co-animation d'une recherche-action qui pourra donc se relancer sans moi. On a quand même passé du temps à évoquer l'utilité de faire connaître le travail fourni et le résultat accompli pour que d'autres s'en inspirent, notamment dans des médias grand public ou ciblés associations. Il faut dire que le point de départ qui nous a mené là est loin d'être spécifique à LADS...

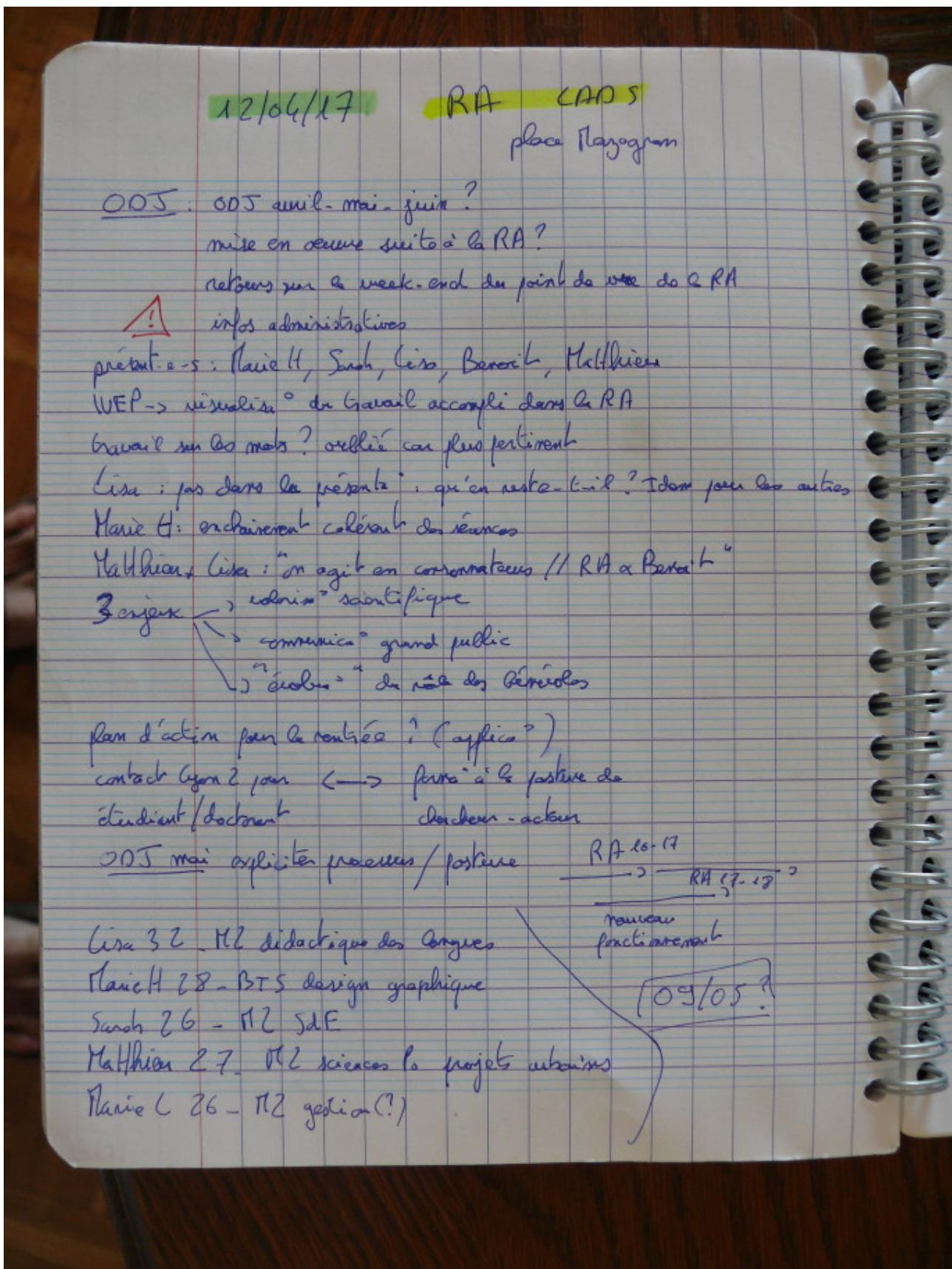
Une autre piste pour relancer une recherche-action, qui peut se substituer à cette précédente ou s'y ajouter, consiste à prendre contact avec des laboratoires lyonnais pour leur proposer d'accueillir un étudiant (master recherche, doctorat) ou une équipe de recherche s'il y a un point de contact. Cela implique évidemment d'avoir une idée assez claire de ce que l'on veut faire, pour pouvoir établir le contact.

Pour mettre un premier pas dans la critique et la politisation des sciences (puisque une recherche-action est avant tout cela), j'ai trouvé une petite pépite très courte, pas chère et écrite sans jargon ni avalanche de termes techniques : http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Sciences_et_pouvoirs-9782707138576.html

Complétez le compte-rendu au besoin, mes notes étaient assez lacunaires.

La date de la prochaine réunion a été proposée au 9 mai (le 8 étant un retour de grand week-end et le 10 il y a autre chose de prévu pour LADS de mémoire).

Annexe 30 : fac-similé de mes notes de la séance du 12 avril 2017



Règlement intérieur de l'association Lyon A Double Sens (LADS)

Fonctionnement des adhésions

↳ ARTICLE 6 des statuts : Composition

L'association se compose des membres à jour de leur cotisation ; des salarié-e-s ; des volontaires en service civique ; des stagiaires et de toute personne physique ou morale désirant porter son objet social.

↳ ARTICLE 7 des statuts : Adhésion des membres

Toute personne souhaitant développer l'objet social ici défini peut adhérer à l'association. L'adhésion d'une personne physique est admise dès lors qu'elle s'acquitte de la cotisation, à prix libre, pour une durée d'une année. L'adhésion d'une personne morale peut faire l'objet d'une autorisation ou d'un refus de la part de l'AGP. L'adhésion est renouvelable sans limite.

↳ ARTICLE 8 des statuts : Perte de la qualité de membre

Les adhérent-e-s de l'association perdent cette qualité par :

- o *le non-renouvellement de leur cotisation ;*
- o *tous moyens écrits ou électroniques adressés à l'AGP ou à leurs représentant-e-s indiquant de manière univoque leur volonté de retrait de l'association ;*
- o *l'exclusion motivée par décision de l'AGP ;*
- o *le décès.*

L'adhésion au sein de l'association est définie à prix libre. Il s'agit d'un geste de soutien officiel qui marque l'accord entre l'individu et le projet ainsi que les valeurs de l'association. Au delà du soutien financier, l'adhésion renforce l'association auprès de ses partenaires et donne une légitimité aux actions qu'elle mène. L'adhésion permet aussi de faire vivre la vie démocratique de l'association. En étant adhérent, chaque individu jouit de la possibilité de participer aux AGP et ainsi de prendre part aux décisions opérationnelles et stratégiques de l'association.

Ce soutien a donc la valeur financière que chacun.e peut estimer juste, en fonction de ses moyens afin que cet acte militant ne puisse pas avoir comme frein une somme que tout un chacun ne serait pas en mesure de fournir.

L'adhésion est annuelle, du 1er septembre au 31 août de chaque année statutaire.

Un temps d'accueil des nouveaux bénévoles est institué en amont de chaque AGP où des membres de l'association sont disponibles pour les accueillir. Il est

également possible de les orienter directement vers le ou les gouttes qui pourraient les intéresser.

Fonctionnement de l'Assemblée Permanente

↳ ARTICLE 11 des statuts : Assemblée générale permanente

L'assemblée générale est composée de l'ensemble des personnes présentées à l'article 6. Elle se réunit régulièrement (se référer au Règlement Intérieur pour plus de précisions). Pour chaque AGP, il est établi une feuille de présence comportant le nom, le prénom et la signature des personnes présentes.

Dans la limite des pouvoirs qui leur sont conférés par les présents statuts, les AGP engagent par leurs décisions tous les membres, y compris les absents.

↳ ARTICLE 12 des statuts : Invitation aux AGP

Les personnes présentées à l'article 6 sont invitées par courrier électronique au moins deux semaines avant la date prévue ; l'invitation précise également l'ordre du jour. La rédaction et l'envoi des invitations est de la responsabilité du cercle désigné à cette fin et/ou de son représentant.

L'Assemblée Permanente décrite dans les statuts est l'instance de gouvernance principale de l'association. Elle est constituée de l'ensemble des adhérents de l'association ainsi que des membres de l'équipe permanente. Au moins un.e représentant.e de chaque goutte devra être présent.e.
Elle se réunit de manière régulière entre chaque vacance scolaire soit environ toutes les 6 semaines. Les dates des AGP sont définies le plus en amont possible pendant une AGP.

Les convocations aux AGP et leur ordre du jour collaboratif sont envoyées par voie numérique au moins deux semaines avant par l'équipe permanente de l'association. Chaque adhérent.e est donc libre d'ajouter en amont, via l'ordre du jour collaboratif, des propositions de thèmes à traiter lors de la réunion statutaire.

Chaque AGP devra traiter au minimum du calendrier des activités de chaque goutte.

Afin d'assurer un roulement dans l'animation des AGP, les animateurs seront définis d'une assemblée à l'autre. Les modalités de prise de décision en AGP sont définies par les Statuts (cf. article 14).

Un compte-rendu de l'AGP est systématiquement diffusé aux adhérents.es de l'association. Il fera état des discussions, des délibérations et résolutions prises.

Une liste d'émargement signée par chaque adhérent.e et membre de l'équipe permanente présent sera tenue.

Une fois par an, dans les trois mois suivant la clôture des comptes de l'association à la date du 31 août de chaque année, l'Assemblée Générale Permanente se réunit et se doit de valider les rapports financier et d'activité de l'association.

Fonctionnement des gouttes

↳ ARTICLE 13 des Statuts : Les cercles

Un cercle est constitué par décision de l'AGP, qui définit également son champ d'action et les ressources qui sont à sa disposition (budget, temps de travail salarié,...). Son champ d'action peut être thématique ou transversal, politique et/ou opérationnel. Le cercle n'est ouvert à toute personne défini à l'article 6. Le cercle a vocation à régir la vie quotidienne de l'association, à prendre toute décision relevant de son champ d'action sous le contrôle de l'AGP à qui il rend compte a posteriori des actions qu'il mène et des décisions qu'il prend. Le mandat d'un cercle peut être permanent ou limité dans le temps, et peut évoluer sur décision de l'AGP. Les commissions sont créées et constituées par le conseil d'administration, les assemblées ou les réunions associatives.

Les gouttes sont composés des adhérent.es et membres de l'équipe permanente souhaitant s'investir sur des thématiques précises.

Les gouttes, dans leur fonctionnement et leurs modes de prise de décision, se doivent de respecter les statuts et valeurs portées par l'association.

Une goutte ne peut être constituée de moins de trois personnes, adhérent.es ou membres de l'équipe permanente. Il n'y a pas de maximum.

Chaque goutte doit rédiger sa feuille de route (cf. document type dédié) qui lui permet de définir ses objectifs et son champ d'action. Les feuilles de route doivent être validées par l'AGP chaque début d'année statutaire. Toute modification d'une feuille de route doit être validée par l'AGP.

Les gouttes doivent se réunir aussi régulièrement que nécessaire, de manière physique ou dématérialisée. Les réunions de gouttes peuvent se faire au local de l'association sur réservation de la salle auprès des membres de l'équipe permanente.

Après chaque réunion de goutte, un compte-rendu au format type devra être transmis à l'ensemble des adhérent.es et à l'équipe permanente.

Les gouttes disposent d'une indépendance opérationnelle mais ne sont pas autonomes ni techniquement ni financièrement. Ils doivent élaborer une proposition à présenter à l'AGP en cas de projets et décisions sortant du cadre de leur feuille de route. En termes financiers, chaque goutte pourra se référer au budget prévisionnel global validé chaque début d'année comptable par l'AGP.

Chaque goutte devra être représentée lors de chaque AGP.

Fonctionnement des prises de décision

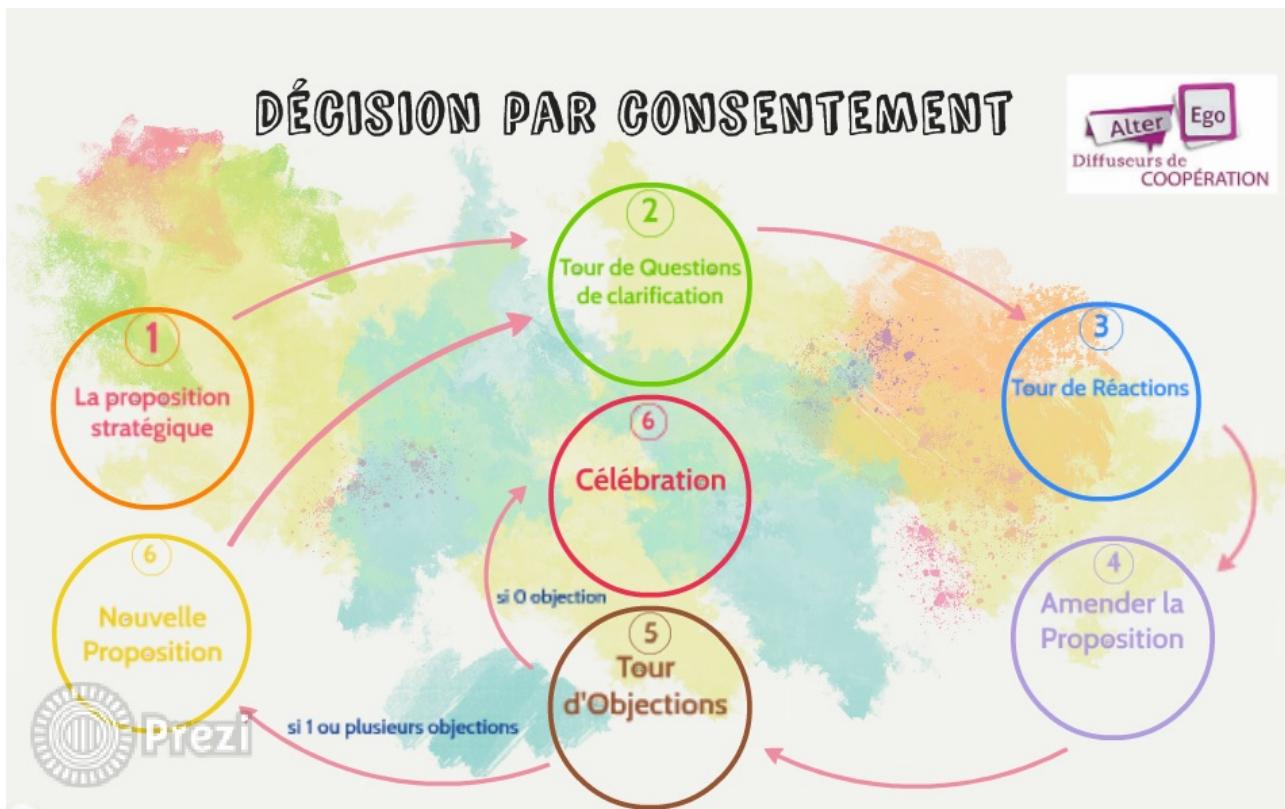
↳ ARTICLE 14 des statuts : Processus de décision

Les décisions prises par un cercle ou par l'AGP sont prises sur le principe du consentement des membres présents ou représentés, c'est-à-dire qu'une décision n'est prise que si personne n'y fait formellement obstacle.

En cas de désaccord qui constituerait un point de blocage unanimement considéré comme indépassable, il revient à l'AGP d'organiser une médiation impliquant à la fois des personnes portant la décision et des personnes s'y opposant, cette médiation vise à revenir à une situation de consentement. En cas d'échec de la médiation, ou dans la nécessité unanimement constatée de prendre cette décision dans l'urgence, et dans ces deux cas uniquement, il sera possible de recourir au

vote pour statuer, selon le principe du jugement majoritaire décrit dans le règlement intérieur. Celui-ci doit permettre d'éviter une décision imposée à une importante minorité.

Sur la base des statuts, l'association souhaite procéder à toute décision par la méthode du consentement tant que cela est possible. Le schéma ci-dessous précise le processus de toutes prises de décisions.



Vie de l'équipe permanente

L'association est attentive et bienveillante envers son équipe permanente. Au delà de respecter le droit du travail, elle met en œuvre, en lien avec ses valeurs, tous les moyens à sa portée pour l'épanouissement individuel et collectif de celle-ci.

Les salariés de l'association relèvent de la Convention Collective de l'Animation.

L'association accueille chaque année des Volontaires en Services Civiques. Ils ont pour tuteurs professionnels un salarié de l'association et comme tuteur psychologique un bénévole. Le tuteur professionnel a pour rôle d'accompagner le volontaire dans ses missions de travail et le tuteur psychologique est une oreille attentive et détachée du quotidien pour soutenir le volontaire sur le plan moral et veiller à son épanouissement au sein de l'association. Les volontaires sont considérés comme membres à part entière

de l'association et font partie de l'équipe permanente mentionnée dans les statuts et le présent règlement intérieur. A ce titre, ils participent donc pleinement à la gouvernance de l'association. Ils sont accueillis sur des critères de motivation et non sur des compétences. Ainsi, il ne leur sera pas demandé de CV lors du recrutement.

Indemnités de remboursement

Tous les adhérent.es et membres de l'équipe permanente peuvent prétendre au remboursement des frais engagés dans le cadre des activités de l'association et sur justifications. Une note de frais type devra être remplie. Il est également possible de réaliser des abandons de remboursements et d'en faire don à l'association en vue de la réduction d'impôt sur le revenu (art. 200 du CGI).

Pratiques éco-responsables

Lyon A Double Sens, en phase avec ses valeurs, privilégie un approvisionnement éthique autant que faire se peut dans l'ensemble de ses consommations. Par ailleurs, l'association tend vers la sobriété et le réemploi des marchandises consommées.

Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par l'AGP.

Règlement intérieur de l'association Lyon A Double Sens.

Adopté par l'Assemblée Générale Permanente du 27 juin 2017.

Annexe 32 : compte-rendu de la séance du 9 mai 2017

Point de départ

- identification de thèmes intéressants pour les membres du collectif et pour le collectif
- une entrée très concrète, qui sera probablement abandonnée en cours de route, et qui ressemble plus à une problématique de groupe de travail que de recherche

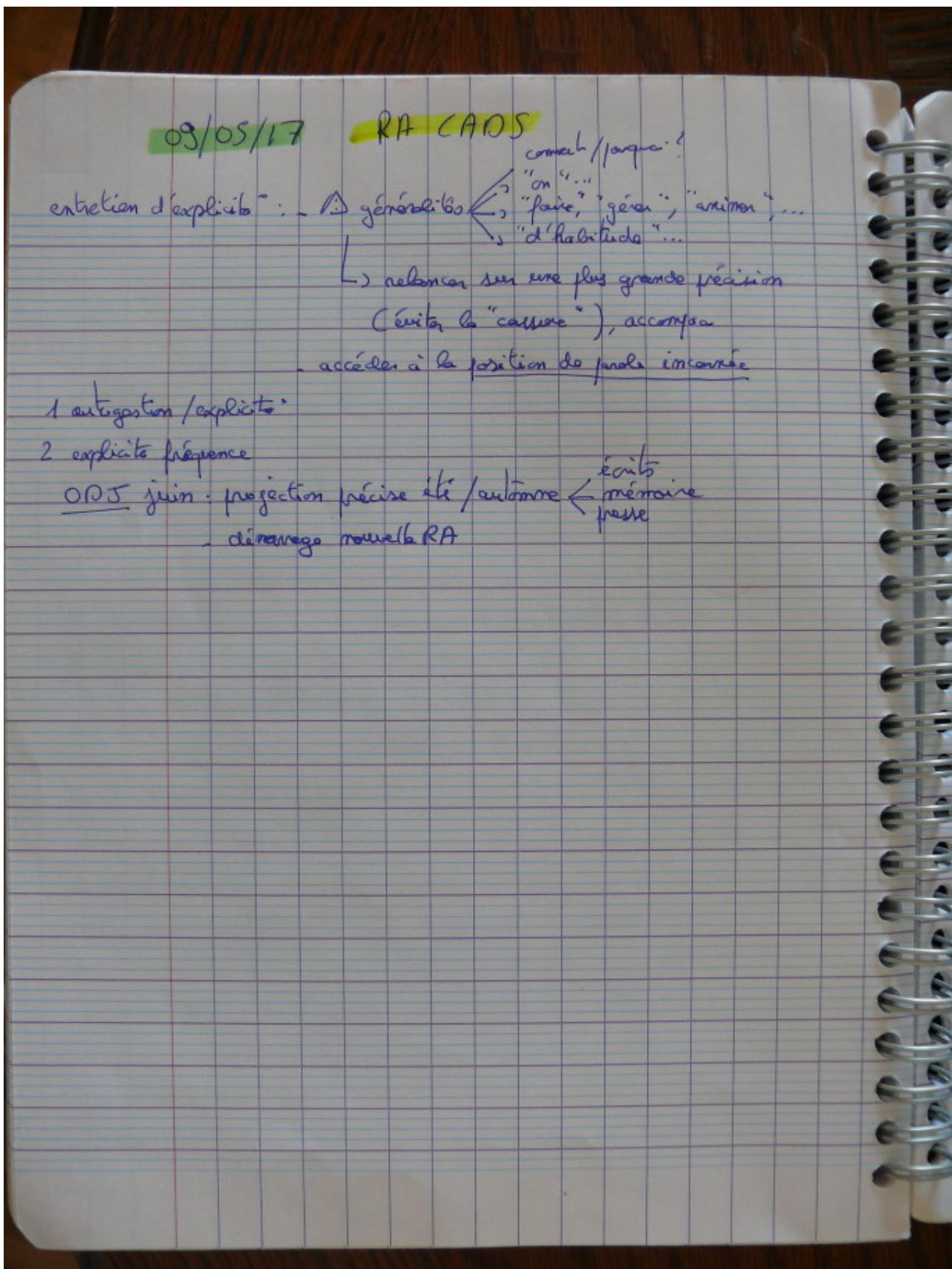
Chronologie

- sur la base du constat qui nous rassemble, dresser des hypothèses et chercher un moyen objectivable de les confirmer ou invalider. Se questionner sur la validité du recours aux statistiques et à la généralisation à d'autres collectifs, à la fois au regard de ce qu'on cherche à comprendre et sur le temps qu'on peut consacrer à la démarche.
- démarche d'entretiens semi-directifs (les plus simples à appréhender et à analyser, qui permettent à la fois de vérifier des hypothèses et d'explorer une problématique)
- analyse collective des entretiens – rupture épistémologique
- liste des mots à définir ou investiguer (vocabulaire/concepts)
- construction d'une problématique de recherche par entretiens croisés et mise en commun
- premières lectures scientifiques sur la base des concepts à investiguer et d'un besoin de compréhension de phénomènes observés
- identification des hypothèses permettant de travailler cette problématique, et recherche des étapes permettant de vérifier la validité de ces hypothèses en fonction des ressources disponibles (archives, compétences)
- travail sur les mots, les concepts, tri entre ceux à écarter et ceux dont il faut interroger l'usage et ce qu'il permet de révéler : de nouvelles hypothèses apparaissent, construites par le travail du groupe et non par les intuitions préalables de ses membres
- porosité entre le travail du groupe et le reste de l'association, transformation du matériel de recherche en changements sur l'organisation du collectif
- formalisation du chemin parcouru, explicitation du travail fourni, et objectivation en vue d'une réappropriation par d'autres collectifs → diffusion

Posture de l'animateur et fonctionnement du groupe

- groupe d'adultes volontaires : pas d'injonction à la lecture, mais construction de l'intérêt et d'une autodiscipline de lecture
- détermination collective du fonctionnement : degré de directivité de l'animateur-trice
- régularité des rencontres, au rythme qui convient à chacun-e de ses membres
- travail (inter)individuel entre les rencontres ?
- compte-rendu descriptif (information/remémoration) ou analytique (prolongement des échanges) ?

Annexe 33 : fac-similé de mes notes de la séance du 9 mai 2017



Annexe 34 : compte-rendu de la séance du 7 juin 2017

On a élaboré le plan d'un écrit qu'on va rédiger durant l'été, qui nous servira à la fois à diffuser le travail accompli, et à nous permettre de contacter différents médias pour poursuivre cette diffusion. Pour ça on va se réapproprier l'ensemble des documents rédigés depuis le départ, et voir quels éléments de ces documents peuvent intégrer cet écrit.

Pour ne pas alourdir la rédaction, on s'est réparti le travail partie par partie (voir le plan proposé ci-dessous). On a convenu d'avoir fini la rédaction de la partie qui nous concerne tout début septembre, pour effectuer une relecture générale dans la foulée et se retrouver pour finaliser le document avant le départ de Marie L le 9 septembre et mon départ mi-septembre.

Introduction

Pourquoi, pour qui écrit-on ce document ?

1- Faire de la recherche sans être "scientifique" (Benoit et Marie H)

intelligence collective / égalité entre les personnes / usage politique de la science / appropriation de la recherche par les citoyen-ne-s

2- Contexte (Sarah et Lisa)

Situation de LADS / émergence de la proposition de RA / appropriation par le groupe / concept d'imaginaire groupal / changement de regard sur les problèmes tels qu'ils se présentaient

3- Description de la RA (Matthieu ? On a pensé à toi parce que tu avais déjà effectué ce travail pour présenter la RA au WEP)

Alternance d'anecdotes, d'étapes objectivées, de phases descriptives, explication de la démarche de recherche

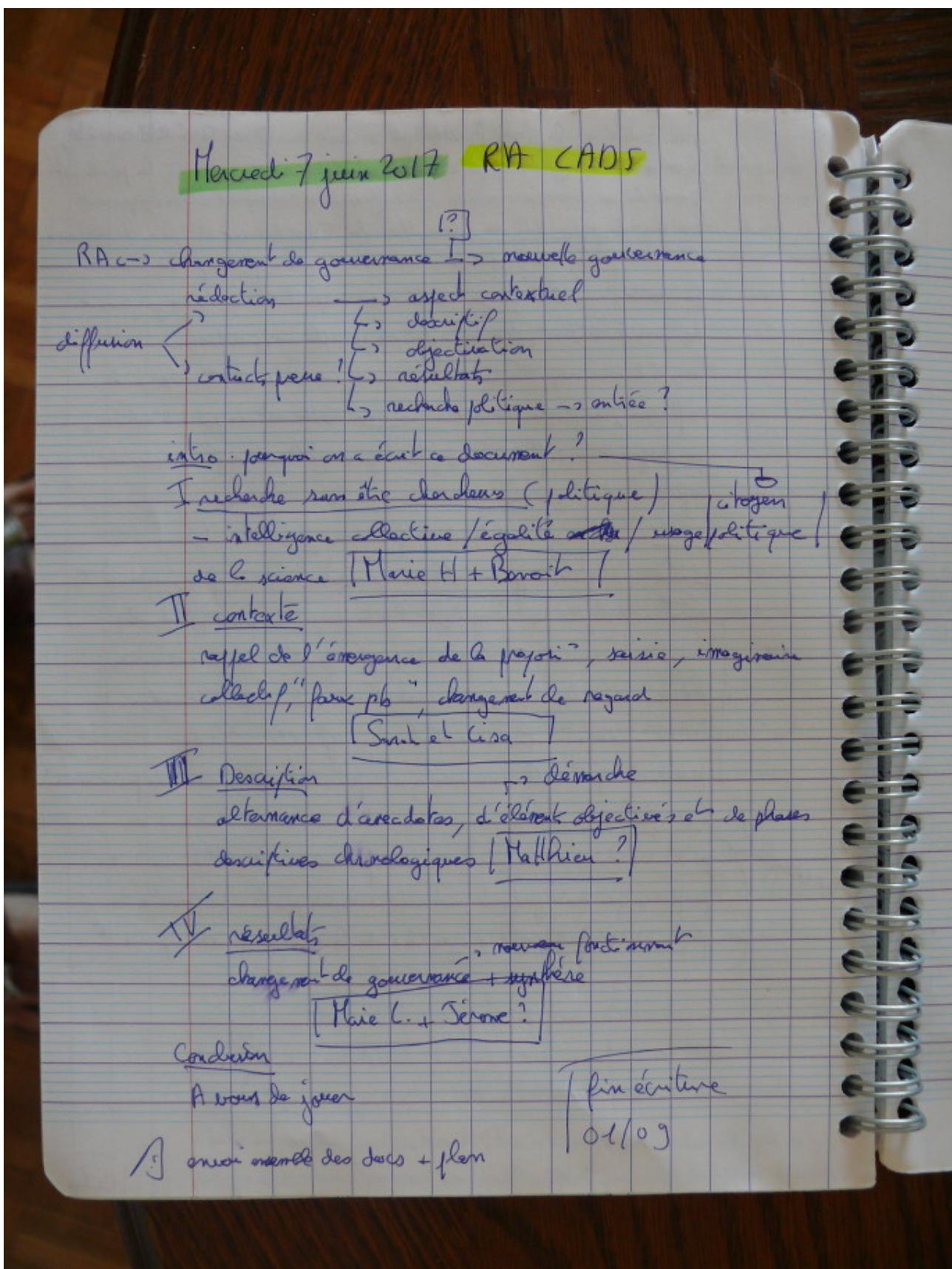
4- Résultats (Marie L et Jérôme ?)

Changement de gouvernance / nouveau fonctionnement / synthèse des phases de la RA

Conclusion

A vous de jouer !

Annexe 35 : fac-similé de mes notes de la séance du 7 juin 2017



Master 2 parcours « Expertise et recherche en éducation »

Année universitaire 2016-2017

Nom de naissance et prénom : DELAUNE Benoit

Titre : Vers la gouvernance partagée

Sous-titre : à partir d'une recherche-action avec une association lyonnaise

Problématique : Comment, dans une association d'éducation populaire, dépasser la contradiction entre une gouvernance de fait des permanent-e-s et une gouvernance de droit des administrateurs et administratrices ?

Résumé (15 à 20 lignes) : Les membres d'une association d'éducation populaire structurée en conseil d'administration et assemblée générale, employant deux salarié-e-s et accueillant des volontaires en service civique, saisissent l'opportunité de s'interroger sur l'évanescence ressentie des bénévoles nouvellement arrivées dans l'association. De questions en découvertes et d'investigations en compréhension, c'est toute l'organisation de l'association qui s'en trouve modifiée. Les modalités de prise de décision font l'objet d'un traitement particulier. Alors que les modalités jusqu'alors étaient très hiérarchiques mais dans les faits relativement informelles, le fonctionnement pensé et mis en œuvre propose un plus grand formalisme et implique par des modalités ad hoc l'ensemble des membres à la hauteur du temps et de l'énergie qu'ils et elles souhaitent donner à l'association ; ce qui permet un accueil et une compréhension plus rapide et fine du fonctionnement associatif des nouveaux et nouvelles arrivantes.

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une recherche-action qui a permis d'identifier les mécanismes à l'œuvre derrière les constats de surface démobilisants, et a impliqué six membres de l'association (une salariée, trois administratrices, deux bénévoles) durant dix-sept mois, à raison d'une réunion par mois.

Les questionnements épistémologiques relatifs à la recherche-action occupent une place importante dans ce travail.

Mots-clés : pouvoir, association, éducation populaire, organisation, recherche-action, épistémologie.

(Réservé à l'administration) Date de soutenance :

Note attribuée :